

# SECOND PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL DU MUSEE GIRODET 2024 - 2034

Sidonie Lemeux-Fraitot  
Directrice du musée Girodet  
Janvier 2024

Avec l'aimable concours de :

- Agnès Lepicard, Bureau de l'Animation scientifique des réseaux territoriaux, Service des Musées de France
- Diana Gay, Conseillère Musées, Direction régionale des Affaires culturelles Centre-Val de-Loire,
- Hervé Mauplot, Directeur des Affaires Culturelles, Agglomération montargoise et rives du Loing,
- Emilie Bel, Responsable du pôle « Publics », musée Girodet  
et l'équipe administrative du musée Girodet.





## SOMMAIRE

Introduction.....	5
PREMIÈRE PARTIE : .....	7
BILAN DU PSC 2008 ayant présidé aux travaux d'agrandissement et de redéploiement des collections du musée Girodet.....	7
I. Le Nouveau musée Girodet.....	7
II. Une étude des collections à poursuivre pour enrichir l'attractivité du musée .....	14
II. A. Poursuivre le redéploiement des collections du musée après les travaux, au rythme de l'avancée des restaurations après inondation.....	16
II. C. Acquisitions.....	20
II. D. Les collections issues du site archéologique de Sceaux-du-Gâtinais et le projet <i>Aquae Segetae</i> .....	23
CONCLUSION DE la mise en œuvre du premier PSC (2008).....	27
SECONDE PARTIE : .....	28
L'Inondation de la réserve temporaire du musée Girodet le 31 mai 2016.....	28
I. Le sinistre de la réserve du musée Girodet : .....	28
I. A. Le sinistre .....	28
I. B. Premiers constats établis au lendemain du sinistre.....	30
II. Le Sauvetage des collections .....	33
II. A. Le temps du bénévolat dans l'urgence .....	33
II. B. Le temps de la conservation des collections .....	36
III. Le temps long des restaurations et du rétablissement : aujourd'hui.....	38
III. A. Les marchés publics de conservation-restauration .....	40
III. B. Les Partenariats de conservation-restauration.....	42
III. C. L'inondation au quotidien au musée Girodet : rebondir sans cesse.....	43
Conclusion PARTIE II .....	48
TROISIÈME PARTIE : .....	49
UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LE MUSEE GIRODET .....	49
I. Fonctionnement du musée rénové et agrandi .....	49
I. A. Des collections en gestion par une intercommunalité .....	49
I. B. Image de marque du musée rénové et agrandi.....	54
II. Le musée Girodet et ses publics aujourd'hui .....	56
II. A. Le graphisme au musée, trois chances au service des publics .....	56
III. Le musée Girodet, un musée du XXI <sup>e</sup> siècle .....	61
III. A. L'Attractivité d'un musée en mouvement .....	61

III. B. Un musée visible et vivant, un lieu habité .....	66
Conclusion PARTIE III .....	70
CONCLUSION GENERALE .....	71
En résumé pour le pilotage 2024-2034 du musée Girodet .....	73
ANNEXES.....	75
Annexe 1 - Parution au Journal Officiel de l'appellation « musée de France » pour le musée Girodet .....	76
Annexe 2 - Fonctionnement de l'Agglomération montargoise et rives du Loing .....	77
Annexe 3 - Validation du premier Projet scientifique et culturel du musée Girodet .....	78
Annexe 4 - Convention liant l'Agglomération montargoise et rives du Loing et la Communauté de communes des Quatre Vallées pour le projet de musée de site « Aquae Segetae » .....	79
Annexe 5 - Avenant à la Convention pour le projet de musée de site « Aquae Segetae ».....	80
Annexe 6 - Liste des œuvres du musée Girodet épargnées par l'inondation du 31 mai 2016... 81	
Annexe 7 - Liste des bénévoles ayant participé au sauvetage des œuvres inondées du musée Girodet .....	82
Annexe 8 - Bilan sanitaire du Laboratoire de recherche des Monuments Historiques en date du 13 octobre 2016 .....	83
Annexe 9 - Rapport de la mission du C2rmF au musée Girodet en date du 13 juin 2016 .....	84
Annexe 10 - Accord-Cadre Etat - Agglomération montargoise pour la restauration des collections après inondation .....	85
Annexe 11 - Compte-rendu de la réunion interdisciplinaire pour établir un protocole de décongélation de la momie inondée du musée Girodet .....	86
Annexe 12 - Vade-mecum des bonnes pratiques en matière de marché public de conservation-restauration .....	87
Annexe 13 - Éléments pour une juste analyse des candidatures à un marché public de conservation-restauration.....	88
Annexe 14 - Bilan sanitaires de la collection « métaux » inondés (phase 1) .....	89
Annexe 15 - Procès-verbaux de la Commission Sécurité autorisant l'ouverture au public du musée Girodet (2017 et 2022) .....	90
Annexe 16 - Analyse de l'image graphique du musée Girodet par Lucas Legay .....	91
Annexe 17 - Bilans d'événements et d'actions de médiation au musée Girodet.....	92
Annexe 18 - Rapports d'activité du musée Girodet (2021 et 2022) .....	93
Annexe 19 - Tarification générale des entrées au musée Girodet .....	94
Annexe 20 - Règlement intérieur du musée Girodet .....	95
Annexe 21 - Plan des étages du musée Girodet et plan d'évacuation .....	96

## INTRODUCTION

Créé en 1853 dans une aile du théâtre municipal pour accueillir une première collection autour d'un ensemble d'œuvres d'Anne-Louis Girodet (Montargis, 1767 – Paris, 1824), dit Girodet-Trioson, le musée municipal de Montargis s'est installé en 1864 à l'étage de la fondation Durzy. Celle-ci, construite grâce aux legs de Philippe François Durzy à la ville de Montargis instituant la création d'une école de dessin gratuite et d'une bibliothèque occupant le reste des espaces au rez-de-chaussée et à l'étage également. A l'occasion de la première exposition consacrée à Girodet, le musée municipal de la ville prend le nom de « musée Girodet ». Depuis le départ des services de la mairie en 1988, les collections se sont peu à peu déployées dans les espaces et les expositions de Beaux-Arts se sont développées (PSC 2008, point 1.2, p. 4-17). Deux espaces sont restés alors à la disposition de la municipalité de Montargis : les archives municipales établies en sous-sol avec entrée sur le parc à l'arrière, et la « salle des mariages », au centre du rez-de-chaussée.

Avec l'arrivée de Richard Dagonne en 2002 à la direction, le musée entre dans une nouvelle ère de développement. Par arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication du 10 février 2003 (JO du 25 février 2003, p. 3343) en application de l'article 18-11 de la loi du 4 janvier 2002 « musées de France », l'appellation « musée de France » est attribuée au musée Girodet (annexe 1). Parallèlement au développement des intercommunalités en France, le musée Girodet change de statut de gestion, laquelle est désormais dévolue à l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AME) créée par arrêté préfectoral le 14 décembre 2001. La compétence de gestion du musée Girodet, resté propriété de la ville de Montargis, est depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2004 entièrement transférée à l'AME, ce qui introduit deux statuts différents de propriété des collections : toutes les collections entrées au musée Girodet avant 2004 sont propriété de la municipalité de Montargis. Toutes celles acquises après cette date sont propriété de l'AME. Les collections ont été inscrites depuis sur deux inventaires réglementaires distincts correspondant aux deux statuts de propriété.

Dans cette dynamique, le premier Projet scientifique et culturel du musée Girodet est rédigé par Richard Dagonne, approuvé par le Conseil communautaire de l'Agglomération montargoise le 23 octobre 2008 et validé par le Service des musées de France en décembre 2008. Ce document introduit la nécessité de travaux d'agrandissement et de rénovation du musée Girodet et en détermine les grandes lignes (PSC 2008, point 2.1 à 2.5 p. 55-68). Au départ de ce Directeur en 2012, son adjointe Pascale Gardès, Chargée des publics, devient Responsable du musée Girodet. Elle conduit le premier récolement décennal puis organise le déménagement des collections et la réalisation des travaux entre 2012 et 2016 selon le programme établi entre 2008 et 2011, ainsi que leur reprise entre 2016 et 2018, après le sinistre subi par le musée à l'occasion de l'inondation de Montargis le 31 mai 2016.

Cet événement a affecté non seulement les collections mais aussi l'équipe et le fonctionnement du musée. Si le musée Girodet a réussi le tour de force d'ouvrir une partie de son nouveau parcours muséographique en décembre 2018, le sinistre modifie de manière conséquente ses orientations budgétaires et patrimoniales et surtout son fonctionnement sur une longue période qui dépassera très probablement les dix années de validité réglementaire du présent PSC.

Le bénévolat absolument remarquable des restaurateurs du patrimoine dans l'urgence et le soutien immédiat de l'Etat, de la Région et du Département ont permis de sauver les collections. Six ans après, demeurent naturellement un travail extrêmement conséquent en conservation-restauration (toute proportion gardée, seule l'inondation de Florence en 1966 peut être comparable en termes de dommage sur les collections) mais aussi beaucoup d'incertitudes. Aussi ce PSC pose-t-il non seulement les bases, le pilotage et les projets attendus comme l'expérience et les compétences acquises dans la gestion administrative d'un sinistre mais aussi des fondements essentiels qui permettront de poursuivre sur le long terme le rétablissement post-sinistre. Toute tentative de

fonctionnement ayant cherché à ignorer, minorer ou dépasser les conséquences et la réalité de cet événement majeur a échoué. Il convient de « faire avec » et d'en tirer le meilleur parti, soit « rebondir » en intégrant à tous niveaux un « avant / après ».

A ce défi s'ajoute pour le musée celui de garder son identité de « musée Girodet », consacré à l'œuvre du maître comme à la naissance du romantisme dans le XIX<sup>e</sup> siècle, tout en valorisant la richesse des collections anciennes d'origine, du fond d'atelier de Henry de Triqueti aux trésors de peintures, dessins anciens, et collections patrimoniales du territoire d'importance nationale, qui permettent de multiplier les pôles d'attraction pour un public diversifié. Etre un vrai musée du XXI<sup>e</sup> siècle tenant compte des problématiques contemporaines.

**PREMIERE PARTIE :**  
**BILAN DU PSC 2008 AYANT PRESIDE AUX TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET DE**  
**REDEPLOIEMENT DES COLLECTIONS DU MUSEE GIRODET**

Le projet architectural conçu par « Dubois & associés » a fait l'objet d'une reprise de maîtrise d'ouvrage confiée à « Basalt Architecture ». Les travaux étaient terminés et les collections déposées dans une réserve temporaire située au second sous-sol du siège de l'AME allaient réintégrer le nouveau bâtiment dans les quinze jours lorsque l'inondation catastrophique du 31 mai 2016 est arrivée. Le sinistre touchant à la fois le nouveau bâtiment, inondé en sous-sol sur une hauteur d'environ 1,50 m et 85% des collections dans la réserve temporaire (voir ci-après « Inondation »). Les premières restaurations et une reprise des travaux ont permis d'inaugurer le nouveau bâtiment le 15 juin 2018 et le nouveau parcours, le 18 décembre 2018.

Les travaux de rénovation ont doublé les surfaces d'exposition, ajouté en façade une verrière de 250m<sup>2</sup> facilitant l'accessibilité du public, et augmenté les espaces d'une aile contemporaine à l'arrière du bâtiment, accueillant les espaces pédagogiques et les locaux techniques en sous-sol, les bureaux au rez-de-chaussée et les réserves en entresol. L'essentiel des décors patrimoniaux a été préservé, restauré et valorisé dans le parcours. La « salle des mariages » conservée dans son décor original, est resté dévolue à la célébration des unions civiles par la municipalité de Montargis. Une particularité qui n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement du musée et qui se rencontre dans d'autres musées de France en région Centre-Val-de Loire (musée Bertrand à Châteauroux, musée municipal à Richelieu et hôtel Morin à Amboise).

Depuis la réouverture de 2018, de nouveaux espaces muséographiques s'ouvrent dans le parcours de visite de référence programmé, au rythme des possibilités et de l'achèvement des interventions de restauration. Des expositions se sont tenues régulièrement.



## **I. Le Nouveau musée Girodet**

Le musée Girodet est un service de l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (annexe 2, fonctionnement de l'AME) et bénéficie de l'appellation musée de France depuis 2003. A ce titre, il répond aux objectifs et aux obligations scientifiques liés à cette appellation en termes de fonctionnement (un responsable scientifique et un responsable des publics) comme en termes de réalisations et de projets.

La particularité de son histoire récente, entre travaux d'agrandissement et sinistre, en font un établissement en cours de réouverture et redéploiement, initiés par une inauguration en décembre 2018. La qualité de son projet scientifique et l'expérience de l'inondation en font un équipement de référence pour le Loiret et un pôle de ressources nationales voire internationales pour la gestion d'un sinistre au titre du management, du plan de sauvegarde, de la communication de crise et du chantier des collections.



inv. 005.1.1, Anne-Louis Girodet, *La Leçon de géographie (portrait du docteur Trioson et de son fils)*, 1803, acquise en 2005, œuvre emblématique du musée surnommée la « Joconde de Montargis »



Autoroute A 77, reproduction de la *Leçon de géographie* pour annoncer le musée Girodet

## **I. A. La réalisation des travaux d'agrandissement et de rénovation (2008-2018)<sup>1</sup>**

### I. A. 1. Objectifs

A l'automne 2008, le premier Projet scientifique et culturel du musée Girodet est rédigé puis validé par une délibération du 24 octobre 2008, déterminant les grandes orientations du projet de rénovation et d'extension, les grandes lignes de la nouvelle muséographie avec la particularité de sa réalisation en interne (et non par une agence de scénographie). Avec pour objectifs principaux :

- mieux accueillir tous les publics, y compris les personnes à mobilité réduite, tout en rendant plus lisible l'accès au musée ;
- augmenter les surfaces destinées à la présentation permanente des collections et créer des espaces d'expositions temporaires ;
- créer des réserves externalisées permettant la conservation des collections et facilitant la qualité des manutentions des œuvres dans un souci d'améliorer la préservation des collections ;
- assurer un meilleur fonctionnement interne du musée ;
- créer un véritable dialogue entre le musée, le parc et la ville ;
- déplacer les archives municipales et préserver la salle des mariages.

Le PSC est validé par l'AME puis par le Service des musées de France en octobre 2008 (annexe 3, échanges).

### I. A. 2. Programmation (2009-2011)

De l'automne 2009 au printemps 2011, après analyse des besoins définis dans le Projet Scientifique et Culturel, une étude de programmation est lancée. Une recherche de locaux adaptés aux archives municipales et de terrains ou de bâtiments pour les réserves s'effectue. Des études de géomètre, des diagnostics amiante, plomb et conditions de la constructibilité (zone inondable) sont réalisées qui aboutissent :

- à un constat de l'état du bâtiment et des collections ;
- à une définition plus précise des volumes nécessaires et les distributions des espaces d'exposition, de conservation, d'administration, ou techniques.

Deux scénarios avec chacun leur coût prévisionnel sont présentés à l'AME. Le Service des Musées de France valide le programme architectural, environnemental, fonctionnel et technique rédigé à la suite de cette étude. A cette phase du projet, une modification importante dans le projet survient : les réserves ne sont plus externalisées pour réduire les coûts d'investissement et de fonctionnement.

Ce projet de rénovation et d'agrandissement du musée Girodet est alors sélectionné dans le plan national « musées en région 2011-2013 ».

### I. A. 3. Concours restreint de maîtrise d'œuvre (2010-2011)

De décembre 2010 à mai 2011 est organisé le concours restreint de maîtrise d'œuvre. Sur 50 candidats, 4 sont retenus au 1<sup>er</sup> jury de concours en février 2011. Parmi les 4 projets présentés en mai, le cabinet « Dubois et associés » est choisi par le jury comme maître d'œuvre.

### I. A. 4. Phase d'étude et de conception (2011-2014)

Après la notification du marché, les phases d'études du maître d'œuvre de conception se développent de mai 2011 à décembre 2013 mais n'aboutissent pas à la réalisation des travaux.

---

<sup>1</sup> Cette partie s'appuie sur des éléments fournis par Pascale Gardès à l'occasion de la visite du chantier de rénovation du musée Girodet organisée pour les Journées européennes du Patrimoine en septembre 2015.

#### I. A. 4. a. Le marché s'achève à la phase d'étude

Après validation du comité technique du maître d'ouvrage, se succèdent :

- une phase d'esquisse entre juillet et octobre 2011 ;
- une phase d'avant-projet sommaire (APS) de novembre 2011 à janvier 2012 ;
- une phase d'avant-projet détaillé (APD) de février à août 2012 ;
- une phase de production (PRO) de septembre 2012 à juillet 2013.

De juillet à août 2013, la phase (DCE) permet le lancement du marché auprès des entreprises.

En octobre 2013, l'analyse des offres entraîne la déclaration sans suite de la consultation des entreprises (22 lots), l'enveloppe budgétaire est dépassée de plus de 30% et tous les lots ne sont pas pourvus.

En novembre 2013, à la suite de nouvelles propositions techniques et financières par le maître d'œuvre, il est mis fin au marché resté à l'état de phase d'étude, à la demande de l'AME.

#### I. A. 4. b. Autres projets et études menés en parallèle au marché

Entre mai 2011 et août 2014, l'équipe du musée Girodet et les services de l'Agglomération Montargoise étudient :

- le transfert des Archives municipales restées en sous-sol du bâtiment à la médiathèque ;
- le calcul de la portance des planchers ;
- l'état de conservation des plafonds peints avec une mission de constat effectuée par des restaurateurs du patrimoine et la réalisation d'une campagne de photographie ;
- une mission d'étude d'exécution (EXE) pour la galerie vitrée ;
- une étude géotechnique sur les micro-pieux ;
- une convention de financement avec l'Etat, la Région Centre-Val-de-Loire et le Département du Loiret.

#### I. A. 4. c. Le récolement décennal des collections (2012)

Avant et pendant le transfert des collections hors-les-murs du musée pour permettre les travaux, l'équipe du musée Girodet conduit et achève le premier récolement décennal des collections.

### I. A. 5. Les marchés de reprise de maîtrise d'œuvre et de consultation des entreprises (2014)

De février à octobre 2014, une nouvelle procédure de marché public a permis de choisir une équipe de maîtrise d'œuvre pour une reprise des études, sans conception, jusqu'à la réalisation complète des travaux (restructuration, extension, mobiliers des espaces publics, aménagements extérieurs limités et VRD, hors muséographie et signalétique) avec pour mission :

- la recherche de toute solution ou adaptation dans les contraintes financières fixées par le maître d'ouvrage ;
- dans le respect du projet architectural de conception et des données du programme, sur la base du DCE de « Dubois & associés » (architecte de conception) ;
- de piloter et coordonner les travaux.

En mars 2014, six candidats ayant répondu au marché, le cabinet « Basalt architecture » avec le BET « Cap'ingelec » ont été déclarés attributaires du marché.

Le lancement du marché de travaux restructuré sur la base de 14 lots au lieu des 22 initiaux s'est effectué en juillet 2014. Les attributions des lots aux entreprises (dont 5 entreprises locales sur les 9 entreprises participant au chantier) ont été données en octobre 2014.

### I. A. 6. Réalisation et conduite des travaux d'extension et de rénovation (2015-2018)

Les travaux d'extension et de rénovation se sont tenus à partir de janvier 2015 et jusqu'en mai 2018.

#### I. A. 6. a. Au nord, dans le bâtiment « historique » de 1864

- en façade, les enduits des étages ont été reconstitués, les niches rénovées et éclairées et des statues replacées ;
- la verrière a été construite ;
- l'entrée au musée a été aménagée avec un accès PMR et un axe d'entrée pensé ;
- un espace avec une banque d'accueil, une boutique, un vestiaire et un espace de convivialité ont été créés ;
- les espaces ont été distribués entre parcours permanent et expositions temporaires ;
- les salles et le mobilier (restauration des plafonds peints et de la bibliothèque)
- la réouverture des fenêtres dans les escaliers a permis d'articuler le bâtiment avec le jardin et la ville et d'améliorer l'expérience de visite ;
- une pompe à chaleur et l'installation de deux centrales de traitement d'air assurent un contrôle thermo-hygrométrique de tous les espaces de conservation (réserves, parcours permanent, expositions temporaires, salle des mariages) ;
- rénovation de la salle des mariages qui reste dévolue à la célébration des unions civiles par la municipalité de Montargis.

#### I. A. 6. b. Au sud, dans « l'extension contemporaine » :

- L'extension de 1920 a été démolie après relocalisation du service des archives municipales à la Médiathèque ;
- une voie pompier et un accès pour la livraison / transport des œuvres a été aménagée ;
- trois niveaux différents ont été créés :
  - o un sous-sol donnant de plein pied sur le parc, avec deux ateliers pédagogiques de pratiques artistiques, un atelier technique, une salle de stockage de matériel de conservation et une quarantaine
  - o au rez-de-chaussée, l'administration et le centre de documentation accessible sur rendez-vous au public
  - o un entresol totalement aveugle pour les quatre espaces de réserves et l'atelier de restauration
  - o un premier étage rejoignant le parcours d'exposition permanente.
- ces différents niveaux sont desservis par une distribution verticale par ascenseur à l'ouest et monte-charge à l'est, et deux escaliers.

En 2019 les espaces de conservation des œuvres (réserves, parcours permanent, salles d'exposition, salle des mariages) ont été doté d'un outil de surveillance et de gestion du climat (Société Testo).

#### I. A. 7. Évolution des espaces du musée Girodet

Avec une surface originelle de 1365 m<sup>2</sup> réhabilitée par la rénovation et une surface d'extension de 1505 m<sup>2</sup> offerte par l'adjonction d'un bâtiment à l'arrière, le musée Girodet dispose désormais d'une surface totale de 2 870 m<sup>2</sup>.

Espaces	Ancien musée	Nouveau musée	Hauteurs sous plafond
Galerie vitrée		243 m <sup>2</sup>	5,35 m
Accueil du public	18 m <sup>2</sup>	56 m <sup>2</sup>	
Parcours permanent	400 m <sup>2</sup>	700 m <sup>2</sup>	4 à 6 m
Salles d'exposition temporaires		156 m <sup>2</sup>	5 m
Réserves	200 m <sup>2</sup>	415 m <sup>2</sup>	2,6 et 3 m
Centre de documentation	30 m <sup>2</sup>	76 m <sup>2</sup>	
Bureaux	50 m <sup>2</sup>	100 m <sup>2</sup>	
Ateliers	145 m <sup>2</sup>	160 m <sup>2</sup>	
Sanitaires publics	6 m <sup>2</sup>	23 m <sup>2</sup>	



Inauguration du nouveau musée Girodet après travaux et après inondation, 18 décembre 2018  
le Ministre de la Culture, Frank Riester, devant la palette et les pinceaux de Girodet © musée Girodet



Julien de Casabianca, *Outings project Montargis*, à l'occasion de la réouverture du musée Girodet  
(reproduction d'œuvres sur les façades de la ville, décembre 2018 © Julien de Casabianca )

### I. A. 8. Coûts des travaux d'extension et rénovation

L'enveloppe financière affectée aux travaux, estimée à 5 204 000 € HT (valeur 2011), a donné lieu à :

- une participation de l'Etat de 800 000 € ;
- une participation du Conseil régional Centre Val de Loire de 897 000 € ;
- une participation du Conseil départemental du Loiret de 1 000 000 €.

Le coût réel de la rénovation s'est monté à

- phase étude : 2 405 000 € ;
- travaux sur le bâtiment (hors muséographie) : 6 665 000 € HT (9 000 000 € TTC) ;
- coût total après achèvement du parcours muséographique et des reprises nécessaires : 10 000 000 €.

### I. A. 9. Achèvement du redéploiement des collections après travaux

#### I. A. 9. a. Achèvement du parcours

A l'heure où s'écrit ce document, après l'inauguration en mai 2021 des deux premières salles du parcours (« 1. Bienfaiteurs du musée et « 2. Histoire du musée »), en mai 2022 de la salle « Les mondes de Girodet » (dans la bibliothèque patrimoniale), ainsi que de la salle « Triqueti » en décembre 2022, où le montage et la présentation des sculptures s'est achevé en avril 2023, restent à muséographier, ouvrir et accrocher quatre espaces :

- les deux escaliers monumentaux avec des tableaux de grands formats, de la collection du XVII<sup>e</sup> siècle pour l'escalier « montée » et de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour l'escalier « descente » ;
- l'espace consacré à la sculpture romantique du XIX<sup>e</sup> siècle (en bas de l'escalier descente) ;
- la salle « Trésors du territoire » dans le nouveau bâtiment, où sera exposé l'un des chefs d'œuvres du musée, un Saint-Michel en pierre polychromée du XV<sup>e</sup> siècle, en cours de restauration au C2rmF (ateliers de Flore).

#### I. A. 9. b. Harmonisation du parcours

Il restera encore à accrocher de manière plus attractive le parcours Girodet (salon et galerie Girodet) pour adapter les œuvres aux espaces et rendre l'accrochage pédagogique, dans la perspective de l'année 2024, bicentenaire de la disparition de Girodet.

Il conviendra également d'intégrer à ce parcours les œuvres précieuses redécouvertes à l'occasion des restaurations (le reliquaire du XIII<sup>e</sup> siècle, le denier de René de France, le Saint-Jean-Baptiste du XVI<sup>e</sup>...) comme cela a déjà été réalisé pour le Guerra (salle 2).

Harmoniser la muséographie (accrocher à une bonne hauteur de vue, avec un entraxe fixé à 140 cm), rendre les cartels visibles et lisibles, facile à trouver et agréables, concevoir un accrochage intelligent, agréable à l'œil comme éloquent) et redéployer qualitativement la collection de peintures anciennes permettra également de rendre aux espaces muséographiques cohérence et attractivité.

### I. A. 10. Fonctionnement du musée

Les recrutements prévus par le PSC 2008 (point 2. 6 et 2.10, p. 70 et 73) ont été effectués. Au sein de l'AME, le musée dispose désormais d'une équipe de douze personnes, constituée :

- une Directrice, Attachée de conservation du Patrimoine titulaire ;
- une Responsable des publics, Attachée de conservation du Patrimoine contractuelle ;
- une Responsable de la conservation-restauration, Attachée de conservation du Patrimoine contractuelle

- une Adjointe administrative principale titulaire, régisseur finances et collection, chargée de la gestion du fonds de prises de vues numériques de la collection et en partie de la bibliothèque ;
- une Adjointe du Patrimoine titulaire, chargée du secrétariat administratif et de la documentation ;
- une Assistante de conservation titulaire, Chargée de médiation
- une Assistante de conservation contractuelle, médiatrice-animatrice ;
- deux Adjoints du Patrimoine contractuels, agents d'accueil ;
- trois Adjoints du Patrimoine titulaires ou contractuels, agents de surveillance dont deux avec également des missions techniques et un en accueil ;

Elle bénéficie en outre du concours régulier de l'équipe régie des spectacles qui effectue montage et démontage des expositions transports d'œuvre, peinture et éclairage.

Le musée est rattaché hiérarchiquement au Directeur général adjoint et à la Directrice générale des services. Il fonctionne en lien avec une Direction des affaires culturelles pour la transmission des délibérations et conventions en Commission des Affaires culturelles.



## II. Une étude des collections à poursuivre pour enrichir l'attractivité du musée

Dans son analyse et sa valorisation des collections le PSC de 2008 citait l'essentiel de la nature et du nombre des collections.

Une étude approfondie, en particulier à partir du premier inventaire de 1857 (manuscrit), a été complétée par une recherche scientifique d'ampleur, comme l'établissement du catalogue des collections. Jacqueline Pruvost-Auzas avait commencé en son temps à actualiser ce catalogue des collections par la confection de fiches d'œuvres<sup>2</sup>, qui se trouvent dans les dossiers, travail qui n'a pas pu aboutir en raison du bouleversement de l'inondation.

Le parcours actuel rend compte de la nature des collections en consacrant deux salles à Girodet : dans le salon central, ses premiers essais dans l'atelier du maître Louis David jusqu'aux œuvres de maturité introduisant au Romantisme ; dans la galerie adjacente, les grands moments de sa carrière, ses portraits, comme son originalité et de son goût pour la poésie. Des œuvres de ses contemporains (Gérard, Géricault, Ary Scheffer) et d'élèves (Dejuinne, Lancrenon) prolongent ce fonds jusqu'aux premières années de carrière de Henry de Triqueti, (1803- 1874), sculpteur de la famille d'Orléans et de la reine Victoria, né lui aussi dans le montargois. Le musée conserve en particulier le prototype et l'ultime exemplaire de ses tableaux en marqueterie de marbres ou *tarsia*, une invention unique dans la sculpture du XIX<sup>e</sup> siècle. Les collections d'origines comptent encore une belle collection de tableaux anciens parmi lesquels des pièces maîtresses de Zurbarán, Solimena, Natoire et du flamand Janssens ainsi que des sculptures de Pradier, Etex, Marochetti, Desprez et Carpeaux ainsi que quelques trésors du territoire d'intérêt national, dont un ensemble de rares monnaies gauloises et un *Saint-Michel* en pierre polychrome du XV<sup>e</sup> siècle, un denier de Renée de France<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> Robert Szigeti (maire de Montargis) en préambule au catalogue dactylographié, *Musée de Montargis, expositions*, 1966, p. 2.

<sup>3</sup> Pour un tableau détaillé de la nature des collections du musée Girodet, voir le *Dossier de l'Art*, n°265, *Le musée Girodet, collections et chefs d'œuvre*, co-édité à l'occasion de la réouverture de décembre 2018.

N°265 DOSSIER DE  
**L'ART**

ACTUALITÉS

Itinéraire  
dans le Montargois  
Des restaurateurs  
au secours des œuvres

# LE MUSÉE GIRODET

COLLECTIONS  
ET CHEFS-D'ŒUVRE

L 16059 - 265 H - F: 9,50 € - RD



inv. 988.27, Anne-Louis Girodet, *Portrait du Jeune Trioson regardant les Figures de la Bible*, 1797, en couverture du *Dossier de l'Art* n°265, publié en partenariat avec les éditions Faton à l'occasion de la réouverture du musée Girodet en décembre 2018

## II. A. Poursuivre le redéploiement des collections du musée après les travaux, au rythme de l'avancée des restaurations après inondation

Les restaurations nécessaires ont pour vertu d'attirer l'attention et l'intérêt sur des collections qui seraient restées méconnues ou qui n'auraient pas fait l'objet d'étude dans l'immédiat. Cette vision large, obligée et nécessaire des collections depuis le sinistre, après deux récolements d'urgence et un retour à des documents d'archives, en particulier l'inventaire de 1857 resté sous exploité, permet de prendre de la hauteur dans l'appréciation générale patrimoniale et scientifique.

La réouverture de décembre 2018 a permis de publier un premier ouvrage général sur le musée en partenariat avec les éditions Faton (*Le musée Girodet, collections et chefs d'œuvre*, Dossier de l'Art n°265). Un document plus complet de type manuel ou guide des collections à un prix abordable reste à éditer.

### II. A. 1. Le musée Girodet, un musée du XIX<sup>e</sup> siècle.

La muséographie de la première salle de visite conçue sur cette idée et inaugurée au printemps 2021 a été très appréciée du public. Elle vise à l'entrée du parcours à souligner l'importance de cette période dans les collections et à développer sa diversité.

Il est toujours pertinent d'acquérir des œuvres dans la période intermédiaire 1830-1840 autour du romantisme (achat, dépôt) pour compléter le fonds en ciblant des artistes particuliers, élèves ou contemporains de Girodet qui permettent d'ouvrir la collection à un plus large panorama de l'art du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette période n'étant plus beaucoup étudiée dans les cursus universitaires (remarque de professeurs de l'Université de Tours et de Paris), le musée Girodet est d'autant plus légitime à développer études et présentations autour de cette période.

### II. A. 2. La richesse des collections d'origine, facteur d'attractivité et de développement des publics

Les deux axes de valorisation et d'enrichissement, Girodet pour la peinture, Triqueti pour la sculpture, se doivent d'être complétés d'une étude plus fine des collections, en cours et à poursuivre. La collection d'objets extra-européens, en particulier ses instruments de musique remarquables et valorisés dans la base de la Cité de la musique, a fait l'objet de l'intérêt d'une doctorante de l'EHESS<sup>4</sup>. La venue d'un chercheur pour voir la *Nativité* de Stella a permis d'avancer le nom de Frère Luc pour le Saint-Thomas d'Aquin attribué au peintre montargois Brindeau sur la seule foi d'une analogie<sup>5</sup>. La restauration d'un tableau de *Poissons* considéré comme une copie du XIX<sup>e</sup> siècle a révélé, après nettoyage de repeints couvrant et recherches documentaires, un original d'Elena Recco de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le travail sur l'atelier de Girodet<sup>6</sup> et son catalogue raisonné a abouti à une meilleure connaissance de la collection phare du musée<sup>7</sup>. Le développement des études sur Triqueti, avec deux étudiants en master<sup>8</sup> a été l'occasion de créer des liens et des partenariats.

---

<sup>4</sup> Margaux Lefèvre, doctorante EHESS / IMA sous la direction de Claire Bosc-Tiessé, étude des collections africaines du musée Girodet.

<sup>5</sup> Visite et échanges de la conservation avec Sylvain Kerspern, juillet-septembre 2022.

<sup>6</sup> Andréanne Parent, Master à l'Université du Québec à Montréal sur la relation entre Girodet et Julie Candaille, doctorat en cours sur l'atelier féminin de Girodet.

<sup>7</sup> Sidonie Lemeux-Fraitot, « Girodet à la croisée de chemins, méthode et recherche », *Les Cahiers d'Histoire de l'Art*, décembre 2022, p. 78-91.

<sup>8</sup> Raphaëlle Reynaud, master de l'Ecole du Louvre, sous la direction d'Emmanuelle Brugerolles ; Férreol Joseph, master à l'université de Paris IV, sous la direction d'Adrien Goetz.



inv. 937.8, att. à Elena Recco, *Nature morte aux poissons*, huile sur toile de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle  
(photographie en cours de nettoyage, été 2023 © Simona Valli)

Les restaurations des collections, le récolement et le rangement de la réserve externe à Cepoy a permis de classer la collection de l'abbé Verdier et d'identifier des éléments architecturaux du château de Montargis<sup>9</sup>. Le récolement en cours, celui des estampes en 2016 – 2017<sup>10</sup> celui des photographies en 2022<sup>11</sup>, celui des dessins qui a commencé en 2023 nourrira ces études.

### II. A. 3. Intérêt et pertinence d'une salle consacrée au patrimoine du territoire

Le PSC 2008 (p. 60 et p. 67) instaurait l'idée de consacrer une salle au « musée historique de l'agglomération montargoise » qui introduirait au patrimoine du territoire. Sans devoir faire pour autant l'objet d'une politique d'acquisition, cette typologie de collection reste intéressante à valoriser pour le musée.

#### II. A. 3. a. Une réalité géographique, historique et artistique

La réalité géographique du canton de Montargis est en effet inscrite architecturalement dans le bâtiment avec le décor des blasons des villes du canton (Ferrières, Lorris, Châtillon-Coligny, Courtenay, Bellegarde) sculptés en fronton de la bibliothèque. Le patrimoine historique du Gâtinais est illustré par le décor de la galerie Girodet où les vues de l'abbaye de Ferrières, des arènes de Montbouy, de l'abbaye de Fontainejean côtoient les vues du château de Montargis.

Montargis, sous-préfecture du département du Loiret, est par ailleurs naturellement rattachée à Orléans. Au territoire administratif propre à l'AME, se superpose un territoire historique, un territoire patrimonial ainsi qu'un territoire artistique et esthétique, ouvert sur l'Ecole de Fontainebleau, dont le musée possède plusieurs œuvres, et l'Ecole de Tours.

L'étude des collections souligne des caractéristiques particulières : la sculpture monumentale subit les influences de trois régions, Île de France, Bourgogne et Touraine, tandis que les œuvres peintes et dessinées se rattachent aux ateliers franciliens, dont l'Ecole de Fontainebleau (XVI<sup>e</sup>) et l'atelier de Girodet.

#### II. A. 3. b. Un conservatoire

L'étude des collections a montré par ailleurs que dès les origines, le musée a été la destination d'objets précieux collectés sur l'agglomération et dans les environs, jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, sinon jusqu'à maintenant. Garder ce rôle de conservatoire d'un patrimoine territorial et surtout le présenter pour le rendre au public apparaît une mission évidente pour le musée Girodet.

Cela est d'autant plus attendu depuis la fermeture du musée du Gâtinais en 2010 et le retour des collections au musée Girodet à qui elles appartiennent. Le musée joue le rôle de référent scientifique patrimonial et artistique pour l'agglomération et à ce titre conserve en dépôt des collections municipales de la ville de Montargis non inscrites à l'inventaire réglementaire, relevant du code de la propriété des personnes publiques.

Il convient de poursuivre et développer le projet de consacrer une salle au patrimoine du territoire qui le mette en valeur en définissant clairement ce territoire patrimonial en fonction des collections à exposer, de leur qualité, et des lieux dont elles sont issues. Cette salle aura un rôle particulier au sein de la médiation pour les scolaires comme pour les sociétés savantes de l'agglomération, attachées à la valorisation du patrimoine local.

#### II. A. 3. c. Le château de Montargis

Au sein de cette salle, le château de Montargis doit pouvoir occuper une place d'honneur. Les collections possédées par le musée (éléments architecturaux, objets), mais surtout le travail de recherche effectué par Xavier Pagazani, découvreur des archives de Renée de France à Turin en

---

<sup>9</sup> Par Véronique Husson.

<sup>10</sup> Le fonds des lithographies à l'occasion de l'exposition Girodet, la suite effectuée par Véronique Husson pour la collection ancienne épargnée par l'inondation, en cours pour le reste de la collection ancienne.

<sup>11</sup> Avec le concours précieux de Jean-Marie Voignier, membre de la Société d'émulation.

2016, qui avait permis une restitution 3D par la Société Aristeas, sous l'autorité de Claude Mignot au Centre André Chastel et qui a lancé les études actuelles sur le château de Montargis, sont à valoriser particulièrement.

#### II. A. 4. Diversifier la nature des collections exposées sur le parcours permanent

S'il n'y a pas de vocation à enrichir les collections d'œuvres autres que celles de Girodet et Triqueti, il convient néanmoins d'amender le PSC 2008 à propos de la valorisation des collections d'origine. Tout en continuant à faire évoluer l'établissement vers un musée du XXI<sup>e</sup> siècle, il convient de lui conserver un attrait historique en présentant des collections diverses par nature (meublier, arts décoratifs, beaux-arts, numismatique...) comme de conserver la mémoire du lieu et des meubles qu'il reçut par destination (table de la bibliothèque, borne du musée...). Le concept initial d'un bâtiment faisant fonction de musée-école-bibliothèque a déterminé son architecture. L'occupation des lieux par la municipalité après le déménagement de l'école de dessin s'est pérennisée par la célébration des mariages dans une salle réaménagée à cet effet à l'emplacement de l'ancien amphithéâtre d'étude.

Diversifier le parcours en exposant les bronzes d'éditions (qui firent l'objet d'une politique d'acquisition au XX<sup>e</sup> siècle) sur un palier d'escalier, évoquer les mondes de Girodet dans les vitrines de la bibliothèque pour ouvrir la collection aux objets d'art (céramiques) et autres techniques, a déjà permis de toucher un plus large public et d'offrir un parcours plus séduisant et chaleureux qu'un simple parcours « beaux-arts ». Il convient aussi de conjuguer la modernité du parcours de visite – en l'augmentant de propositions de médiation innovantes – avec l'attractivité du beau bâtiment historique du XIX<sup>e</sup> siècle comme avec le souvenir des figures ayant présidé à la destinée du lieu (donateurs, conservateurs, mécènes...).

#### II. B. Favoriser la recherche au musée pour développer les publics

La maxime socratique du « connais-toi toi-même » est une belle philosophie à appliquer en musée. Conjugée avec récolement, étude, recherche, elle est l'occasion de rencontres fructueuses avec les publics.

##### II. B. 1. La vertu des objets insolites et curieux du musée

En 2021 et 2022, les Journées du Patrimoine ont mis à l'honneur des objets méconnus du musée. Cette « sortie des réserves » a été plébiscitée par le public, avec une affluence record en 2021 de 900 personnes pour le *Retour de la Momie* après une intervention de conservation-restauration extraordinaire, et un beau succès pour le *Trésor des empereurs* en 2022 après un partenariat avec la BnF pour étude du trésor.

Le succès de la formule de présentation exceptionnelle d'une œuvre sur une courte durée, associée à une médiation ludique et la tenue de rencontres scientifiques a montré que l'expérience sensible des collections conjugée à une expérience de divertissement et de connaissance fait du musée un pôle culturel attractif. Poursuivre cette dynamique, qui offre l'avantage de réunir toutes les missions des musées de France, apparaît comme une évidence. Il s'agit donc de poursuivre la recherche sur les collections pour créer des opportunités de partage de découverte au public.

##### II. B. 2. La diversité des collections, opportunité de développement

Plutôt que d'envisager les dépôts d'œuvres dans d'autres établissements, leur valorisation par la recherche est une opportunité de développement des publics par la multiplication des centres d'intérêts au musée Girodet.

L'ouverture des collections aux chercheurs avec l'organisation de conférence et colloques sur place – (2016, *Regards romantiques sur le Grand siècle* ; 2017, *Ossian et le préromantisme en Europe* ; 2022, *Triqueti cet illustre inconnu*) – est à privilégier, poursuivre et enrichir en ce qu'elle permet d'étoffer le parcours, de mieux connaître et d'étudier les collections, de diversifier les publics et de participer à la recherche. Comme l'a récemment souligné le Service des musées de France, le musée est un lieu idéal de recherche, où peuvent se réunir autour des collections l'actualité de la recherche en conservation-restauration et les établissements universitaires ou centres de recherche. Des conventions de partenariat avec des institutions nationales à l'occasion d'expositions (comme le musée Ingres de Montauban ou le musée des Beaux-Arts du Mans avec le musée du Louvre, le musée des Beaux-Arts de Tours avec la Bibliothèque nationale de France ou le musée Balzac à Saché avec le Mobilier national) représentent des opportunités de développement.

### II. B. 3. Le fonds de manuscrits et d'ouvrages du musée Girodet

Le musée conserve dès ses origines un important fonds de manuscrits inscrits à l'inventaire réglementaire dont la charte originale de Charles VII octroyant aux habitants de Montargis une exemption à perpétuité de toutes tailles, aides, 4<sup>e</sup> imposition, anciens et nouveaux péages et redevances quelconques, sauf la gabelle du sel (1430, inv. 937.114, localisé aux Archives municipales de Montargis, Médiathèque) en reconnaissance de la Bataille de Montargis en 1427, première victoire française de la Guerre de Cent ans. Ce fonds historique du musée s'est naturellement accru au fur et à mesure.

De même, un fonds précieux d'ouvrages artistiques ou d'Histoire de l'art (critiques de Salons) est entré au musée depuis sa création – en particulier par « don du gouvernement » – avec inscription sur l'inventaire. Il s'est enrichi de recueils illustrés (les compositions gravées ou lithographiées d'après Girodet) ou d'album photographiques (*Triqueti Marbles*). Ce fonds d'ouvrages anciens, associé à une riche documentation et à l'important fonds d'archives, font tout naturellement du musée Girodet un centre de recherche essentiel sur Girodet comme sur Triqueti, régulièrement fréquentés par les étudiants, doctorants ou chercheurs.

Il convient de poursuivre l'enrichissement de ce fonds par une politique d'achat et de documentation suivie comme de le valoriser au titre de centre de ressources.

## II. C. Acquisitions

### II. C. 1. Girodet reste l'artiste phare du musée

Le peintre, parce qu'il est un maître internationalement réputé dont la cote se maintient sur le marché de l'art, confère à l'établissement une vocation nationale et internationale. Donner la prééminence à ce pan de la collection reste toujours d'actualité depuis le PSC 2008 (point 2.3 p. 57-58).

Le succès de l'exposition inaugurale à l'automne 2019, *Girodet face à Géricault ou la bataille romantique du Salon de 1819*, qui a reçu le label Exposition d'Intérêt National grâce au riche sommaire de son catalogue et à l'ampleur du travail scientifique, en est un bel exemple.

L'exposition suivante, *Delacroix et le duel romantique*, en partenariat avec l'établissement public musée du Louvre et le musée national Eugène Delacroix, a confirmé la richesse du sujet.

Les sollicitations reçues à l'international, comme la conservation de la National Gallery of Art de Washington à l'occasion de l'acquisition d'un Girodet, d'une doctorante de Montréal et au quotidien des amateurs, acteurs du marché de l'art et collègues montrent l'importance du musée comme établissement de référence pour la connaissance et l'étude de Girodet (PSC 2008, point 2.4, p. 61).

Une politique de dépôts pour enrichir ceux déjà obtenus permettra de continuer à valoriser les collections d'autres musées de France tout en enrichissant le parcours de tableaux de Girodet. Deux tableaux de particuliers à l'occasion de la réouverture de 2018 ont depuis fait l'objet d'acquisition à titre onéreux (Girodet, *Bayard refusant les présents de son hôtesse à Brescia*, 1784) ou gratuit

(François-Xavier Fabre, *La Mort de Camille*, 1785, don Antoine Béal). Plusieurs œuvres repérées en réserve dans les collections des musées de Versailles, Marseille et Rouen sont susceptibles de venir prochainement enrichir le parcours Girodet.

### II. C. 2. La figure de Triqueti préside au développement de la collection sculpture

Le dépôt d'une vingtaine de sculptures de Triqueti octroyé par le musée des Beaux-Arts d'Orléans à l'occasion de la réouverture en décembre 2018 a permis au musée Girodet d'évoquer le sculpteur sur son parcours en attendant la restauration des œuvres.

L'ouverture de la salle Triqueti avec la journée d'étude associée qui a rassemblé au musée Girodet, héritiers de l'artiste, conservateurs, jeunes chercheurs, restaurateurs et spécialistes a permis de reprendre la dynamique des études sur le sculpteur, instaurée par la grande exposition de 2007, *Henry de Triqueti, sculpteur des princes*, en partenariat avec le musée des Beaux-Arts d'Orléans.

L'étude, la présentation et l'exposition des œuvres de Triqueti sont l'occasion d'un partenariat avec les quatre autres institutions qui conservent ses œuvres :

- les Beaux-Arts de Paris et son fonds de 4500 dessins ;
- le musée des arts décoratifs et son fonds de 75 dessins, projets pour des objets d'art ;
- le musée des Beaux-Arts d'Orléans ;
- le Victoria & Albert Museum ;

sans omettre les héritiers de Triqueti, attachés à sa mémoire, et la collection royale d'Angleterre pour la chapelle du prince Albert.

Son enrichissement par des acquisitions ou des dépôts doit se faire en lien avec la nature de la collection Triqueti du musée, celle d'un fond d'atelier essentiellement des esquisses en plâtres, terres cuites, et marbre, et quelques objets décoratifs en bronze.

A noter que les tarsias aujourd'hui présentés en salle sont les deux seuls exemples de cette technique de Triqueti en France.

### II. C. 3. Garder sous un seul vocable une collection plurielle

Le nom de Triqueti offre au musée Girodet une dimension européenne complémentaire à la dimension internationale de Girodet. Cependant, quoique Triqueti soit un sculpteur célèbre, ayant réalisé des œuvres majeures en Angleterre et en France, Girodet figure dans l'Histoire de l'Art comme un maître dont la production inventive, originale et unique a fécondé tout le XIX<sup>e</sup> siècle, en suscitant des innovations majeures (romantisme, peinture littéraire, lien peinture-poésie). Son œuvre possède une modernité qui transcende le temps de sa création, ce qui n'est pas le cas de l'œuvre de Triqueti. Il n'est pas possible de les mettre sur le même plan. Le nom de Girodet sera toujours plus connu et plus célébré que celui de Triqueti, avec raison.

Il ne serait donc pas pertinent de modifier le nom du musée comme cela a pu être fait pour d'autres établissements ayant pris le nom des deux fonds principaux de leur collection (comme par exemple à Bayonne, le musée Bonnat-Helleu).



Accrochage du *Pygmalion et Galatée* de Girodet (1819, musée du Louvre)  
dans le salon du musée Girodet à l'occasion de l'exposition *Girodet face à Géricault ou la bataille romantique du Salon de 1819* (commissariat de Bruno Chenique), 8 octobre 2019 © Sidonie Lemeux-Fraitot



Projection d'une vidéo réalisée par Guy Kaiser sur la façade de la salle des fêtes de Montargis à l'occasion de l'exposition *Girodet face à Géricault ou la bataille romantique du Salon de 1819* (15 décembre 2019, © Sidonie Lemeux-Fraitot)

## **II. D. Les collections issues du site archéologique de Sceaux-du-Gâtinais et le projet *Aquae Segetae***

Le projet initié et pensé par le PSC du musée en 2008, pour relancer la connaissance et les visites du site et l'interpréter posait comme préalable, sur le souhait de la DRAC, le pilotage du musée Girodet d'une antenne pour que les collections possédant l'appellation « musées de France » et vouées à être présentées sur le site, obtiennent les mêmes garanties de conservations et de sécurité que dans l'établissement.

Suivant ce PSC et durant la fermeture du musée entre 2012 et 2015 une mission d'étude, et de récolement des collections a été confiée à Mariette Philibert qui a abouti à un classement, un inventaire, une documentation et à une synthèse générale sur les collections et leur inventaire. Un projet scientifique et culturel est rédigé en 2015 par Pascale Gardès en préfiguration d'un projet de musée de site « *Aquae Segetae* » à Sceaux-du-Gâtinais, validé par le Service des musées de France le 17 février 2016.

Pour la mise en œuvre de ce projet, une convention a été contractée le 20 mars 2018 entre l'Agglomération montargoise et la CC4V, qui fait du projet *Aquae Segetae* une antenne du musée Girodet, pilotée par lui de manière scientifique (annexe 4, convention). Un agent a été recruté en avril 2019 pour conduire le projet.

L'avancée concrète du projet *Aquae Segetae* s'est heurtée à plusieurs obstacles.

### II. D. 1. Les termes de la convention contractée entre les deux collectivités ne sont pas adaptés aux réalités scientifiques et administratives

La convention repose sur une contradiction : le musée Girodet n'a pas de personnel scientifique spécialisé en archéologie et n'est pas destiné à en recruter mais il est convenu qu'il pilote scientifiquement le projet de musée de site « *Aqua Segetae* » (« Préambule »).

Les termes de cette convention ont été définis selon le PSC 2008 précisé pour Sceaux-du-Gâtinais en 2015 et par l'étude de programmation du projet de 2016 (« Préambule ») antérieurement au sinistre de la réserve du musée Girodet (31 mai 2016), un événement majeur pour l'établissement qui aurait dû faire actualiser sinon remettre en question la nature du partenariat tant pour les collections que pour le pilotage.

Le projet de musée de site « *Aquae Segetae* » prévoit la construction d'un espace sur un site géographique où des fouilles doivent encore être menées, l'endroit n'ayant été fouillé qu'à 10 % environ, la connaissance du site archéologique reste de fait très succincte ; le pilotage scientifique d'un lieu de recherche avec valorisation serait plus approprié que l'ouverture d'un site d'interprétation.

Le pilotage qui devait être réalisé par le musée Girodet (« article 2 ») est assumé effectivement par l'agent recruté par la CC4V, faute pour le musée d'être en capacité administrative et scientifique de l'assumer. Cet agent a depuis été nommé responsable du projet *Aquae Segetae*.

Des heures de médiation devant être assumées par l'équipe du musée Girodet ont été prévues dans cette convention mais l'équipe ne possédant pas assez d'agents de médiation pour assurer toute la programmation souhaitée pour un « musée de France » ni aucune compétence archéologique, cette clause n'a pu être assumée ; la CC4V a d'autre part recruté son propre agent de médiation.

### II. D. 2. Très peu d'objets archéologiques appartenant au musée Girodet sont destinés à être présentés sur le musée de site « *Aquae Segetae* »

II. D. 2. a. Une étude plus fine et une meilleure connaissance des collections archéologiques issues du site de Sceaux-du-Gâtinais a montré que seuls une dizaine d'objets ou d'ensemble d'objets appartiennent en propre au musée Girodet.

Un travail à partir des découvertes de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle puis au XX<sup>e</sup> siècle à l'issue des fouilles du Club archéologique du lycée en forêt où enseignait Michel Roncin († 2022)<sup>12</sup>, associé à un repérage dans les inventaires à partir de l'inventaire manuscrit de 1857 ainsi que dans l'inventaire des dépôts révèle que peu d'objets issus du site de Sceaux-du-Gâtinais appartiennent à l'inventaire réglementaire du musée Girodet.

Ce sont :

- **Bracelet pendant d'oreille et boucle** « trouvés près Sceaux, donnés par M. Vannier médecin à Cepoy » (inventaire manuscrit 1857, « verrine n°1er, n°1 ») ;
- **Quatre clefs romaines** « trouvées à Sceaux et données par M. Hugues maire de Sceaux » (inventaire manuscrit 1857, « verrine n°1er, n°6 ») ;
- **Fragment de marbre antique** « trouvé dans les marais de Sceaux » (inventaire manuscrit 1857, « verrine n°1er, n°15 ») ;
- **Dix monnaies**, inv. 885.182, découvertes en juin 1858 à Sceaux, don au musée par Fauchon de Raineville ;
- **Fragments de poteries sigillées**, inv. 885.331(1-3), numérotés « 28 », « 29 » et « 30 » ;
- **Epingles**, inv. 885.343 (1-6) mais possiblement provenant du site des Closiers ;
- **Trésor monétaire des 502 Antoniniens**, inv. 2022.0.1 (1 à 502), aux effigies des Empereurs et Impératrices Julia Domna, Caracalla, Elagabal, Gordien III, Philippe I<sup>er</sup>, Otacilie, Philippe II, Trajan Dèce, Etruscille, Etruscus, Hostilien, Trébonien Galle, Volusien, Valérien I<sup>er</sup>, Valérien II, Gallien et Salonine dit « Trésor de Sceaux-du-Gâtinais », alliage d'argent et de cuivre, entre 215 et 259, et la **Cruche** qui contenait ce trésor<sup>13</sup>, inv. 2022.0.2.

Ce trésor fut découvert par Michel Chanceau le 13 octobre 1977 sur le site gallo-romain de Sceaux-du-Gâtinais construit au I<sup>er</sup> siècle autour d'une source sacrée dédiée à la déesse Segeta, au lieu-dit « La Rivière », hameau du Préau, dans une petite cruche de 15 cm de haut. Averti de la découverte, le Directeur des antiquités de la région Centre (Yves de Kisch) fit expertiser le trésor et le signala dans la *Revue archéologique du Loiret* (1978, n°4). Selon le statut légal des trouvailles archéologiques, le trésor appartenait alors par moitié au découvreur et pour l'autre moitié au propriétaire du terrain où il avait été enfoui. Michel Chanceau fit don de sa part en 1979 au musée Girodet avec la grande plaque en marbre rose portant la dédicace à la déesse Segeta. La part du possesseur du lieu fut achetée par le musée en 1981<sup>14</sup>. Après un dépôt entre 1982 et 1984, l'ensemble fut ensuite exposé au musée du Gâtinais. Ce trésor a fait l'objet d'une étude de la BnF par convention, en 2022 dont les résultats sont en attente de publication.

- **Plaque-dédicace en marbre rose de la déesse Segeta**, inv. 980.2.1, donnée en même temps que la moitié de ce trésor<sup>15</sup>.

Sur cet ensemble, seules la **Plaque-dédicace** et une partie du **Trésor d'Antoniniens** ont été sélectionnés pour être présentées dans le projet « Aquae Segetae ».

## II. D. 2. b. Le reste des objets archéologiques provenant de fouilles ou trouvailles sur le site de Sceaux-du-Gâtinais sont des dépôts de particuliers.

<sup>12</sup> « Découvertes anciennes » de J. B. Jollois (1819-1829), de l'abbé Cosson (1867) et de l'abbé Moufflet (1952-1955) et fouilles du club archéologique entre 1966 et 1976 ; voir Jocelyne Vilpoux, « Sceaux-du-Gâtinais (Loiret) », *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*, Tours, Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 1999 (Supplément à la *Revue archéologique du centre de la France*, n°17), t. 1, p. 211-216, p. 211-212. Fouilles de l'abbé Crépin, dont le matériel a été donné à la Société d'émulation de Montargis qui l'a déposé au musée Girodet.

<sup>13</sup> Yves de Kisch, « Informations archéologiques 1977-1978 », *Revue archéologique du Loiret*, n°4, 1978, p. 79-80 (petit vase en terre et 501 *Antoniniani*) ; reçu de Jacqueline Boutet-Loyer du 30 mars 1984 du petit vase en terre de M. Baratin, archéologue départemental.

<sup>14</sup> Facture d'acquisition auprès d'Edmond Marlin, propriétaire du terrain « La Rivière » (45490, Corbeilles, site Aqua Segeta), datée du Sceaux du Gâtinais, 24 septembre 1981, 37 500 F, annotée « payée par mandat n°3534 du 13. 10. 81 mairie de Montargis comptabilité » (cette facture note 504 *Antoniniani*).

<sup>15</sup> Lettre de Yves de Kisch à Jacqueline Boutet-Loyer, Orléans, 25 juillet 1979, annonçant le don par Michel Chanceau de la plaque-dédicace *Segeta* qui vient d'être restaurée dans les ateliers du Louvre, ainsi que de la moitié du trésor monétaire ; lettre de Jacqueline Boutet-Loyer au maire de Montargis, annonçant la donation de la plaque-dédicace *Segeta* et du trésor monétaire de 503 *Antoniniani* Montargis, 4 septembre 1979 ; « Bilan d'activité du musée Girodet », *Bulletin municipal officiel* de septembre 1979, n°10 : donation de 503 pièces d'argent d'époque romaine et de la plaque-dédicace *Segeta*.

Ils appartiennent pour moitié au découvreur – le « Club archéologique » du lycée en Forêt – et pour autre moitié au propriétaire du terrain comme l’a confirmé l’étude du SRA en date du 21 mars 2021<sup>16</sup>, ou à la collection de l’abbé Verdier léguée à la Société d’Emulation de Montargis et déposée au musée en 1988. Le musée Girodet a juste été pensé comme un lieu de stockage pratique pour le matériel de fouilles mais sans aucune vocation d’étude ou de présentation de cet ensemble.

Le nombre très réduit d’objets des collections du musée Girodet ne justifie pas que ce dernier pilote le projet. D’autre part, dans l’impossibilité légale de déposer dans un second établissement (musée de site « Aquae Segetae ») les dépôts de particuliers effectués auprès du musée Girodet, une autre solution devra être trouvée entre les propriétaires et le musée de site « Aquae segetae » dépositaire, qui met de fait hors-jeu le musée Girodet.

#### II. D. 3. Le projet dépend de deux tutelles administratives distinctes et non liées qui ne peuvent se substituer ou se compléter dans la gestion du projet

La préfiguration du musée de site « Aquae Segetae » avait été pensée dans un contexte de développement territorial où la collectivité territoriale CC4V devait intégrer l’AME. La réunion des deux collectivités ne s’étant pas faite, le pilotage est divisé entre deux tutelles administratives voisines. Gérer le statut d’antenne du musée Girodet donné au projet « Aquae Segetae » est de ce fait devenu impossible à l’AME. D’autre part l’accord préalable du musée Girodet pour toute sollicitation des tutelles en Département, Région et Etat s’est révélé être une source de blocage.

Selon la convention, l’AME, au titre de son service « musée Girodet », pilote du projet aurait dû être l’interlocuteur unique pour solliciter les subventions, les conseils scientifiques, les autorisations, passer des conventions, etc.

Dans les faits, la CC4V est devenu l’interlocuteur unique et direct des tutelles en Département, Région et Etat, pour solliciter et recevoir les subventions et les autorisations nécessaires de fouilles ou de conseil scientifique, la responsable du projet informant juste le musée Girodet de ses démarches. Le dernier Comité de pilotage a conclu à la nécessaire simplification de fonctionnement, en préconisant l’autonomie complète de la responsable du projet et sa légitimité à solliciter les tutelles en Département, Région et Etat pour mener à bien les fouilles préalables et l’avancée du projet muséographique.

Pour pouvoir avancer concrètement, le projet Sceaux-du-Gâtinais a donc acquis une autonomie de fait, de fonctionnement et de logique, sans rapport avec le statut établi d’antenne du musée Girodet, en devenant un projet relevant de la seule administration CC4V. La volonté politique de lier le projet au musée Girodet demeurant cependant, garder une convention entre les deux administrations reste nécessaire à la conduite des opérations.

#### II. D. 4. Au titre des crédits alloués, le pilotage du projet en DRAC dépend à la fois du Conseiller musée et du Service archéologie

Les subventions allouées prises sur les lignes de ces deux services font du projet de musée de site « Aquae Segetae » un projet protéiforme partagé entre deux statuts, site d’interprétation (Service Régional d’Archéologie) et musée (Service des Musées de France et service musée). La logique scientifique de gestion des collections voudrait qu’il soit un site d’interprétation.

Le Service des musées de France et la DRAC, dans plusieurs conclusions rendues au musée Girodet et à l’Agglomération Montargoise, ont soulevé plusieurs points d’attention.

---

<sup>16</sup> *Régime de propriété des biens mobiliers archéologiques issus des fouilles de Sceaux-du-Gâtinais* adressé par courrier le 19 mars 2021 au musée Girodet par le SRA de la DRAC Centre – val de Loire et en version numérique par courriel le 16 avril 2021.

## II. D. 5. La conduite et l'aboutissement du projet de musée de site « Aquae Segetae » et l'avenant à la convention donnant autonomie de moyen et de gestion à la CC4V

Là où la convention prévoyait la tutelle scientifique et le pilotage du musée Girodet, il aurait convenu de prévoir une mission simple de conseil scientifique et de lien déposant / dépositaire sans hiérarchie qui apporte toute l'autonomie nécessaire.

### II. D. 5. a. Administration du projet

La convention arrivée à terme en avril 2023 et reconduite par renouvellement tacite, a été complétée par un avenant en cours de signature (annexe 5) donnant la pleine autonomie de gestion à la CC4V pour enregistrer un état de fait et une volonté politique sans nécessité scientifique ou administrative.

Les deux réunions Copil tenues à l'initiative du Sous-préfet le 13 juillet et le 22 septembre 2022 ont défini les modalités nouvelles de conduite du projet.

Pour nécessité de fonctionnement et assurer la bonne conduite du projet, l'avenant à la convention de partenariat donne le complet pilotage du projet, scientifique et administratif, à la CC4V. L'AME participe désormais comme partenaire scientifique, futur dépositaire de collections. Au titre de ce dépôt, il reviendra à la CC4V d'assurer la sécurité et la conservation des objets déposés comme d'entreprendre les interventions de restauration nécessaire pour exposition des objets, quand il revient à l'Agglomération Montargoise d'entreprendre les seules interventions conservatoires qui restent à effectuer au titre de l'inondation (subventionnées par l'accord-cadre de 2016).

### II. D. 5. b. Pilotage scientifique

Par logique administrative et scientifique, le projet de musée de site « Aquae Segetae » est appelé à devenir une référence et un lieu de prédilection pour l'étude et la recherche.

Il serait opportun d'y regrouper l'ensemble du matériel de fouilles propriété de l'Etat ou de particuliers et en dépôt aujourd'hui dispersé entre trois sites (la commune de Sceaux-du-Gâtinais, la réserve du Service régional d'archéologie du Loiret et les réserves du musée Girodet) grâce à la construction d'un espace de réserve et d'un espace de présentation au public.

L'établissement, qui aujourd'hui existe sans réserve adéquate, sous la forme d'un site d'interprétation, pourrait alors prendre à juste titre le nom de musée et deviendrait un lieu d'étude et de recherche attractif pour les archéologues et universitaires comme pour les particuliers propriétaires des collections.

Un renouvellement de dépôt serait opportun entre ces propriétaires et la CC4V / ou l'Etat pour rassembler l'ensemble du matériel de fouilles, souhaitable pour sa conservation comme pour son étude et sa valorisation.

Le musée Girodet, de par sa nature musée des Beaux-Arts, par les orientations de son PSC et par les modifications de gestion induits par le sinistre majeur dans ses collections, n'est appelé à intervenir que dans le cadre d'un partenariat de déposant à dépositaire, avec un statut quant à la documentation et à l'étude des collections.

### II. D. 5. c. Gestion et statut des collections

Il revient au musée Girodet de travailler sur ses collections pour mieux déterminer la nature et provenance des objets, de mettre à jour ses inventaires réglementaires et documentaires ainsi que les conventions de dépôts avec les propriétaires particuliers et publics et d'anticiper le changement de statut de ces dépôts, voir leur restitution. Il devra être envisagé de renouveler les conventions de dépôt directement entre ces propriétaires et la CC4V ou avec le SRA, dont la conservation des objets de fouille est une mission première ; le musée Girodet n'a aucune compétence en archéologie ni aucune mission muséographique associée depuis que, de musée municipal, il est devenu en 2003

« musée de France », avec un propos centré sur des collections beaux-arts (Girodet et Triqueti, 1780-1874)<sup>17</sup>.

Il revient désormais à la ville de Montargis de demander le retrait d'appellation « musée de France » à l'enveloppe vide que représente le terme « musée du Gâtinais » dont le bâtiment a été dévolu à une autre occupation et dont les collections étaient, après un premier état des lieux, pour moitié des dépôts de particuliers, pour l'autre moitié propriété du musée Girodet. L'appellation « musée de France » est dévolue à des collections et non à un lieu.

Il conviendrait enfin, mais cela n'est plus du ressort du musée Girodet depuis que la gestion du projet *Aquae segetae* est assumée en autonomie par la CC4V, de prévoir dans le projet architectural la construction d'une réserve appropriée aux collections existantes comme à l'enrichissement futur, suite à la poursuite des fouilles, en particulier les fouilles préventives. L'existence du projet *Aquae Segetae* retirant de facto au musée Girodet la mission de stockage et conservation de ces futures fouilles.

## CONCLUSION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PREMIER PSC (2008)

Donner priorité aux missions des « musées de France » telles qu'elles sont ordonnées dans la définition de l'appellation, permet de préciser de manière concrète les orientations du PSC de 2008 du musée Girodet.

Il convient ainsi d'accentuer les projets de conservation, de restauration et d'étude des collections pour permettre un redéploiement pertinent, attractif et pérenne permettant une présentation et une valorisation pour le plus grand nombre. Et à ce titre, de poursuivre la révision scientifique du catalogue des œuvres en s'appuyant sur les compétences internes de l'équipe ainsi que sur des partenariats avec des chercheurs et spécialistes, par des articles, des colloques et des éditions numériques.

Si le nom de Girodet représente une ouverture essentielle pour le musée à l'international et celui de Triqueti à l'échelle européenne, les autres collections (art extra-européen, art ancien) n'en sont pas moins une richesse, facteur d'attractivité. Nuancer la politique de dépôt serait pertinent sans recentrer la collection essentiellement sur Girodet, Triqueti et l'art du XIX<sup>e</sup> siècle. Les opportunités de présentation attractive pour le public doivent se faire en s'appuyant sur la diversité des collections présentes au musée. Il convient donc de les garder in situ et de les valoriser par des événements particuliers (JEP, expositions...) toujours plébiscités par le public heureux de découvrir le patrimoine public de son territoire.

Il convient néanmoins de garder une politique de dépôt raisonnée dans d'autres établissements, ces dépôts jouant au même titre que les prêts le rôle d'ambassadeur du musée Girodet hors ses murs.

Il convient également de trouver des solutions pour les dépôts qui ne peuvent participer à l'attractivité du musée et représentent un investissement qui ne serait plus judicieux, en particulier en raison des missions de restauration dévolues depuis 2016 au musée. Cela pourrait donner lieu à des transferts de propriété entre collections publiques (dons, relocalisations, en lien avec des musées proches géographiquement comme ceux de Châtillon-Coligny et Pithiviers).

---

<sup>17</sup> Les dépôts des fouilles du « Club archéologique » de Michel Roncin se sont effectués essentiellement en 1966, 1967 et 1968 quand le musée était encore considéré comme musée municipal de la Ville de Montargis puis comme tout nouveau « musée Girodet » mais d'envergure encore municipale. Une exposition s'est tenue au musée municipal de Montargis en 1966, organisée par deux professeurs du Lycée en forêt, MM. Jean-Michel Dupré et Michel Roncin, intitulée « Cinq années de recherches du Club archéologique du lycée » (Robert Szigeti (maire de Montargis), préambule du catalogue dactylographié, *Musée de Montargis, expositions, 1966*, p. 1).

## SECONDE PARTIE : L'INONDATION DE LA RESERVE TEMPORAIRE DU MUSEE GIRODET LE 31 MAI 2016

Au début de l'été 2016, tout le Bassin parisien, fleuve de la Seine et ses affluents, subissait une crue très importante due à des précipitations exceptionnellement longues et abondantes.

Plusieurs villes étaient inondées, dont Nemours, Issoudun ou Romorantin, et plusieurs musées sinistrés. Dans cette situation de catastrophe naturelle à l'échelle régionale, la situation et la ville de Montargis est particulière : l'inondation a été aggravée par la rupture du canal du Loing sur 200 m en amont de la ville.



### I. Le sinistre de la réserve du musée Girodet : une conjonction de circonstances exceptionnelles

En 2012, pendant les travaux de restructuration du bâtiment du musée Girodet, pour la première fois depuis 1864 les collections avaient été déplacées hors du bâtiment pour être mises dans une réserve temporaire. Celle-ci avait été aménagée dans la salle des coffres de l'ancienne Caisse d'Epargne, siège de l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing, au second sous-sol. Ce choix avait été fait en concertation avec tous les acteurs de la rénovation du bâtiment du musée.

#### I. A. Le sinistre

##### I. A. 1. Circonstances du sinistre

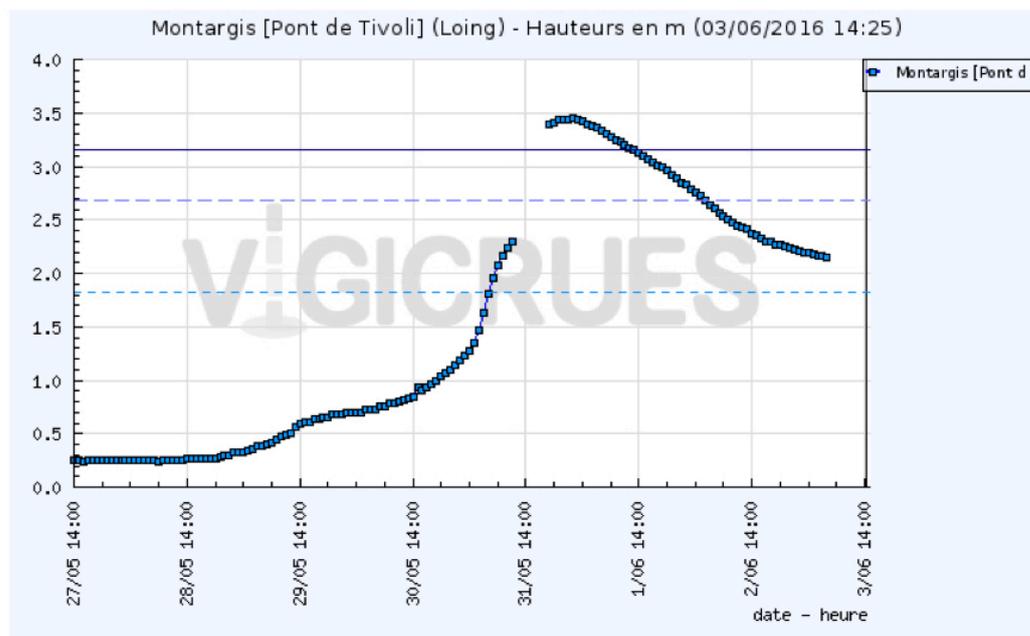
Tout sinistre semble le résultat de la conjonction d'accidents extraordinaires. Pour le musée Girodet, ce fut le moment d'une rénovation avec le déplacement pour la première fois de son histoire de la totalité de la collection, associé à une catastrophe naturelle et à la fragilité d'un ouvrage d'art.

##### I. A. 1. a. Le mardi 31 mai 2016

Inspectée quotidiennement, la réserve temporaire avait fait l'objet d'une attention particulière au matin du mardi 31 mai 2016, quand, après le long épisode pluvieux qui avait touché l'ensemble du bassin parisien, le Loing entra en crue. L'alerte restée depuis la veille modérée (jaune) devint extrême (rouge) dans l'heure de midi et beaucoup n'en furent avertis qu'en reprenant le travail car aucun autre mode d'alerte n'avait été utilisé que la messagerie informatique.

Sous l'effet de la crue extraordinaire, tout un pan du canal de Briare s'effondrait sur soixante-dix mètres en amont de Montargis, provoquant dans la ville une sorte de raz-de-marée dont le niveau dépassa la référence de 1910 (3,16 m, voir illustration ci-contre) pour atteindre 3,44 m. La situation du musée Girodet fut bien différente de celles des musées confrontés aux crues, ayant eu 24 ou 48 h devant eux après une alerte médiane (orange) pour mettre à l'abri les collections. Là où en temps normal de montée des eaux, il aurait disposé de deux jours au minimum, le musée Girodet n'eut que deux heures pour sortir ses collections.

## Données temps réel - Montargis [Pont de Tivoli]



Crues marquantes - Station Montargis [Pont de Tivoli]

- ..... Crue de février 2013 - 1.82 m
- - - - - Crue de janvier 1982 - 2.68 m
- Crue du 20/01/1910 - 3.16 m

### Commentaire sur la station :

Station indisponible suite à la communication coupée par l'inondation puis inondation de la station elle-même. Les dernières observations disponibles (lecture directe de l'échelle lorsque c'est possible) sont mises à jour au fur et à mesure dans les bulletins.

 Par défaut, les graphes sont affichés sur 1 jour ou 3 jours. Les graphes sur 1 jour affichent les données au pas de temps le plus fin disponible (15 mn, 30 mn, 1 heure). Les graphes sur 3 jours et 7 jours affichent des données horaires. Les données publiées sont les plus récentes adaptées aux besoins de Vigicrues. Ces données sont des données brutes produites par les stations de mesure automatiques.

Toutes les heures mentionnées sont en heures locales françaises : U.T.C. (ou GMT) +2.

Hauteur d'eau enregistrée à Montargis le 31 mai 2016 par le site *Vigicrue* (capture d'écran © Sidonie Lemeux)-Fraitot)



La rupture du canal du Loing à hauteur de Montcresson, © *La République du Centre*, 21 juin 2016

L'évacuation des collections fut organisée en urgence de 14 h jusque vers 16 h 30, heure à laquelle les pompiers donnèrent l'ordre d'évacuer les lieux. Peu après, une vague s'engouffra en trombe dans la réserve par une bouche d'aération, la submergeant violemment et totalement ainsi que la moitié du premier sous-sol au-dessus. Soixante-douze heures furent nécessaires pour pomper l'eau accumulée dans ces étages inférieurs, avec l'acheminement de deux pompes supplémentaires venues de départements limitrophes. Les collections qui s'y trouvaient ne furent accessibles qu'au soir du vendredi 3 juin 2016.

#### I. A. 1. b. Le vendredi 3 juin 2016

Après ce long temps de pompage, qui ne put se faire que progressivement, le centre-ville de Montargis étant tout entier inondé, l'accès aux œuvres submergées put se faire le vendredi soir 3 juin. « Attendez-vous à découvrir un mikado géant » prévenait Pascale Gardès, Responsable du musée, pour atténuer le choc.

Sous la force hydraulique de l'eau entrée en trombe dans le sous-sol, l'ensemble des objets auparavant soigneusement entreposés avait subi de plein fouet un effet de vague, comme la massive statue en pierre d'un Saint-Michel, coffrée dans un caisson, qui se déplaça en sautant un rebord et enfonça une cloison.

Non seulement les œuvres avaient été immergées totalement pendant trois jours mais elles avaient subi la violence de chocs tels qu'un tableau se trouva encastré dans une armoire.

De véritables miracles atténuèrent cependant le poids de la situation : la découverte du gisant de Ferdinand d'Orléans, pièce maîtresse du sculpteur Henry de Triqueti, qui malgré son poids flottait sur l'eau dans sa caisse de protection, première œuvre à avoir été retrouvée par Pascale Gardès ; l'apparition, juste après, du portrait au pastel du fondateur du musée, le baron de Girardot en costume de spahi, presque intact ; la conservation d'un précieux vase de Victoria, princesse de Prusse, miraculeusement sauvé par une boîte en plastique qui s'était renversé dessus ; le sort incroyable de l'autoportrait à l'antique de Joseph Chinard, statuette de terre cuite expulsée de l'armoire fermée à clef où elle était conservée et retrouvée à terre, indemne (sauf une mèche de cheveux).

### **I. B. Premiers constats établis au lendemain du sinistre**

La nécessité de fournir des chiffres a été la contrainte la plus pénible au lendemain du sinistre. Elle était pourtant nécessaire pour communiquer auprès des tutelles et de la presse comme pour anticiper les demandes de subventions. Après les journées harassantes de sauvetages, la conservation du musée Girodet a alors passé ses nuits à établir les premiers constats ci-après.

#### I. B. 1. Pourcentages des œuvres inondées établis le 29 juin 2016

Un chiffrage a été établi dans l'urgence dans les temps qui ont suivi le sauvetage à partir de l'état connu de la collection en 2016. Il est fort probable que le nombre d'œuvres et d'objet soit plus important, certains ensembles figurant alors sous un seul numéro d'inventaire ou d'autres n'étant pas répertoriés comme patrimonial. Le pourcentage reste néanmoins un repère pour mesurer l'étendue du sinistre.

		Non inondées		Inondées						Total
				Sinistrées		Détruites		Total inondées		
		Nombre	% total	Nombre	% total	Nombre	% total	Nombre	% total	
Peintures	Toutes	82	31,1%	181	68,2%	1	0,4%	182	68,9%	264
	Majeures	59	22,3%							
		72,0%								
Sculptures	Toutes	25	5,4%	436						461
	majeures	3	0,7%							
		12,0%								
Dessins, estampes, photos et manuscrits	Tous	1675	57,6%	1232	42,4%	0	0,0%	1232	42,4%	2907
	Majeurs	80	2,8%							
		4,8%								
Objets d'art		23	7,7%	277	92,3%	0	0,0%	277	92,3%	300
Objets extra-européens		37	11,5%	284	88,5%	0	0,0%	284	88,5%	321
Objets archéologiques		1	0,2%	556	99,8%	0	0,0%	556	99,8%	557
Numismatique		0	0,0%	385	100,0%	0	0,0%	385	100,0%	385
Histoire naturelle		0	0,0%	130	100,0%	0	0,0%	130	100,0%	130
Mobilier		0	0,0%	6	100,0%	0	0,0%	6	100,0%	6
Objets médiévaux		0	0,0%	14	100,0%	0	0,0%	14	100,0%	14
Médailles		0	0,0%	83	100,0%	0	0,0%	83	100,0%	83
Cadres		54	38,3%	87	61,7%	0	0,0%	87	61,7%	141
								953,6%		
								<b>86,69%</b>		
								<b>TOTAL</b>		<b>5569</b>

### I. B. 2. Liste des œuvres ayant été préservées du sinistre

Soit parce qu'elles avaient été prêtées à d'autres établissements pour exposition temporaire, ou pour dépôt de longue durée, soit parce qu'elles ont pu être sorties en urgence, plusieurs œuvres ont par chance échappé au sinistre du 31 mai 2016. La liste s'en trouve en annexe 6. Tout le reste de la collection sans exception a été immergé trois jours durant sous l'eau.

Cette liste a été établie pour fournir des éléments de communication dans les premiers jours du sauvetage. Le travail en cours sur la collection (récolement, étude, restauration), permettra au besoin de l'affiner dans la poursuite du travail sur les collections.

- 68 tableaux ont été sauvés sur un total de 264 inscrits à l'inventaire<sup>18</sup> :
  - 30 ont été sortis à temps de la réserve avant la submersion ;
  - 6 étaient en prêt à des expositions à l'extérieur ;
  - 8 étaient en exposition au « P'tit musée », un espace d'exposition aménagé à Montargis rue Dorée pendant la durée de travaux ;
  - 7 étaient en dépôt à la mairie de Montargis ;
  - 8 étaient en dépôt à la Sous-préfecture ;
  - 6 étaient en dépôt dans d'autres établissements ;
  - 3 étaient en atelier de restauration.
  
- 6 miniatures ont été sauvées dans leurs boîtes de conditionnement.
  
- 5 sculptures ont été sauvées sur 461 inscrites à l'inventaires et 83 médailles/médallons :
  - 2 en dépôt à la Sous-préfecture ;
  - 1 en dépôt au siège de l'agglomération ;
  - 2 exposés à la Médiathèque.
  
- Dans la réserve de Cepoy ont été préservés :
  - 54 cadres entreposés ;
  - 4 pièces de mobilier d'époque Louis-Philippe ;
  - 2 bornes du musée.
  
- Sur la totalité de la collection d'arts graphiques :
  - ont été sortis à temps de la réserve avant la submersion 87 dessins dont la plupart des dessins venant d'être exposés à l'Académie des Beaux-Arts, salle comtesse Decaen du Palais de l'Institut à Paris, soit les plus beaux de la collection ;
  - 1540 estampes et dessins conservés dans les locaux administratifs temporaires établis à l'école publique rue Gambetta (dont 603 inventoriés et 937 alors en cours de récolement et d'inventaire) ;
  - 2 pastels exposés au « P'tit musée » n'ont pas été inondés.
  
- 37 objets extra-européens sur 321 ont été sauvés de l'inondation dont :
  - trois déposés à la mairie ;
  - trois déposés à l'agglomération ;
  - et trente-trois déposés à la médiathèque.
  
- 26 objets d'art ont été sauvés sur 300 inscrits à l'inventaire :
  - dont 16 déposés à la mairie ;
  - et 10 déposés au siège de l'agglomération.

Un seul objet archéologique sur 557 présents à l'inventaire à été sauvé :  
inv. 885.79 : Cœur en marbre avec armoiries « cor meum »



---

<sup>18</sup> L'inventaire comptait alors 272 peintures, en supprimant une erreur (inv. 969.12), en comptant deux œuvres pour les vues du château de Regnier 009.6.6 et en ajoutant la *Vue de Subiaco* attribuée à Bidault inv. 015.1.1 non encore inscrite. Sur celles-ci 8 peintures étaient déclarées disparues avant le sinistre, disparition constatée alors.

## II. Le Sauvetage des collections

Le sauvetage essentiel des collections s'est effectué en deux temps : celui de l'urgence durant la quinzaine de jours qui a suivi l'accès à la réserve, avec les interventions sur les œuvres, et qui s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'été 2016. Puis au cours du second semestre 2016, avec la prise de mesures financières et administratives par les tutelles du musée Girodet.

### II. A. Le temps du bénévolat dans l'urgence

#### II. A. 1. La conservation des collections grâce à la générosité et la déontologie des restaurateurs du patrimoine

Dans cette désolation de l'inondation d'une précieuse collection patrimoniale, dont chacun est sorti marqué durablement, plusieurs appuis permirent au personnel du musée et aux agents de l'Agglomération qui le secondèrent de trouver l'énergie nécessaire au sauvetage.

##### II. A. 1.a. Eléonore Kissel

D'abord la venue dès le samedi 4 juin et pendant trois jours consécutifs d'Eléonore Kissel, responsable du Pôle Conservation-Restauration au musée du quai Branly et spécialiste des risques et sinistres en musée, qui organisa les opérations de sauvetage de manière remarquable et coordonna les équipes avec une grande sollicitude.

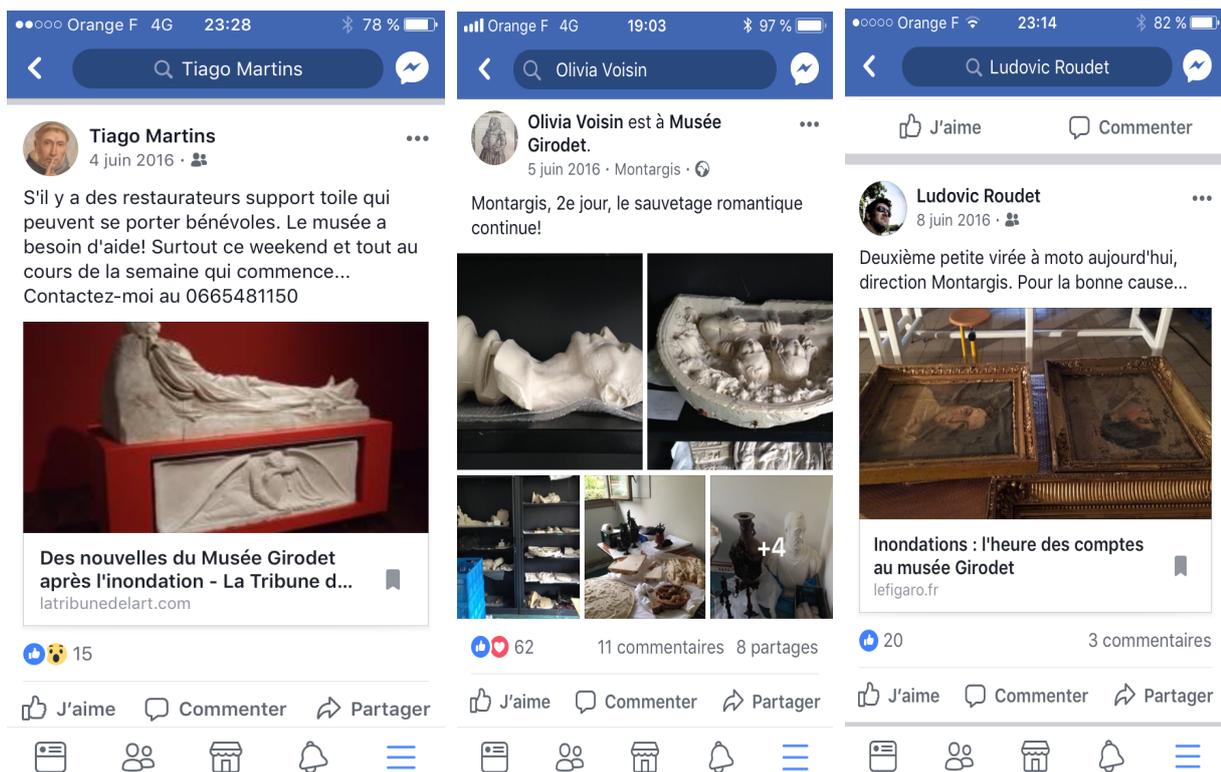
Elle organisa les espaces pour traiter les œuvres sorties de la réserve en fonction de leur nature et de leurs matériaux : espace sculptures, peintures, arts graphiques, objets d'art. Elle chercha immédiatement un espace de repli où conditionner toute la collection et le trouva au gymnase de Château-Blanc que son directeur mit à disposition du musée. Elle organisa le travail de sauvetage en répartissant les tâches : équipe de sortie des œuvres (elle-même assistée de l'équipe régie des spectacles de l'AME et de la responsable du musée) ; récolement par pointage (agents du musée) ; rinçage et interventions d'urgence (restaurateurs) ; documentation photographique des opérations (bénévoles) ; intendance (agent du musée) ; communication (Direction de l'AME et agent du musée).

##### II. A. 1.b. L'incroyable chaîne du bénévolat

En un extraordinaire élan de générosité et de sympathie, les collègues restaurateurs du patrimoine d'Eléonore Kissel s'appelèrent les uns les autres en renfort et vinrent apporter leur temps et leur savoir-faire pour intervenir sur les œuvres dès leur sortie du local inondé deux semaines durant. Sans nul doute ce secours inespéré – véritable soutien psychologique après le sinistre – aura permis au musée de conserver l'essentiel de ses collections et permit d'envisager une réouverture.

Cinquante-six restaurateurs ont ainsi participé bénévolement au sauvetage d'urgence du 4 au 17 juin 2016 puis en interventions conservatoires jusqu'au 31 août 2016, soit un total de 925 h de sauvetage bénévole. Ces « mud angels », selon le terme employé à Florence lors du sauvetage après la crue de l'Arno en 1966, ont apporté non seulement le soutien de leurs compétences, de leur travail et de leur expérience (plusieurs avaient participé au sauvetage du Parlement de Rennes, incendié dans la nuit du 4 au 5 février 1994, et à celui de l'Hôtel Lambert, incendié dans la nuit du 9 au 10 juillet 2013) mais aussi le réconfort de leur présence amicale à l'équipe du musée Girodet.

Pour éviter le dépôt de limon, les œuvres ont toutes été pour la plupart rincées à l'eau après leur sortie de la réserve inondée, jusqu'aux ivoires et aux plâtres. Les œuvres n'ayant pu bénéficier de cette première intervention pour différentes raisons, sont demeurées dans un état de conservation compliqué.



Sur les réseaux sociaux, la chaîne du bénévolat entre le 4 et le 17 juin 2016 © Sidonie Lemeux-Fraitot



de gauche à droite : Cécile Bignon, Caroline Marchal, (restauratrices de spécialité arts graphiques) et Juliette Mertens (restauratrice de spécialité support bois), à l'issue de la mise en congélation de la momie, 6 juin 2016 (Montargis, Hôtel communautaire de l'agglomération montargoise et rives du Loing) © musée Girodet

## II. A. 2. Temps de travail bénévole des restaurateurs du patrimoine pour le sauvetage des collections inondées du Musée Girodet à Montargis

Comme le faisait remarquer une collègue et la présidente de l'Association Bella Maniera, le musée Girodet se devrait d'apposer une plaque commémorant les noms de ceux qui ont véritablement sauvé ses collections en juin 2016 grâce à leurs compétences en conservation-restauration. Dans cette optique, on les trouvera au moins ci-après en annexe 7.

Des restaurateurs de spécialité peinture, support bois, toile et couche picturale ont consacré 704 heures bénévoles pour le sauvetage

Des restaurateurs de spécialité archéologie, sculpture, cadre et objets d'art ont consacré 149 heures bénévoles pour le sauvetage.

Des restaurateurs de spécialité arts du feu et objets composites ont consacré 72 h bénévoles. Soit un total de 925 heures bénévoles, équivalant à cent-trente-deux jours de travail.

## II. A. 4. Le traitement immédiat et sur place des arts graphiques

La collection de dessins et d'estampes a pu extraordinairement être conservée après un délai qui aurait pu causer de graves altérations, l'accès au meuble à plan où elle était conservée n'ayant été possible qu'au sixième jour des opérations.

Grâce à Cécile Bignon qui, missionnée par sa responsable Olivia Voisin et secondée par une équipe chaque jour renouvelée, a traité sept jours durant plus de mille deux cents feuilles d'arts graphiques – les lavant, les séchant et les conditionnant sans relâche au fur et à mesure de leur sortie du sous-sol – ce fonds est le premier à avoir pu être stabilisé.

Les œuvres déjà atteintes par des moisissures ont été immédiatement congelées dans un camion prévu à cet effet, ainsi que les objets en matériaux organiques (dont la momie) pour stopper la prolifération des moisissures et permettre une intervention ultérieure.

## II. A. 5. La prise en charge par le Service régionale d'archéologie des objets archéologiques

Le Service Régional d'Archéologie (SRA), venu en renfort dès les premiers moments, a pris en charge les caisses d'objets archéologiques, et les a emportés dans ses locaux pour rincer tous les objets et les reconditionner avec des sachets dessiccants quand nécessaire.

Il les a ramenés dans les locaux de la nouvelle réserve temporaire à l'issue des traitements.

Peu de documentation de ces opérations est conservée au musée Girodet, il conviendrait de se rapprocher du régisseur du SRA pour connaître le détail des interventions d'urgence.

## II. A. 6. La prise en charge immédiate de quelques monnaies dont le Trésor de Sceaux-du-Gâtinais

Cette collection précieuse de monnaies a été confiée à Charlotte Rérolle pour une intervention d'urgence en atelier particulier par sécurité, en raison de la valeur des pièces et de leur petite taille.

## II. A. 7. La perte irrémédiable d'un fonds de documentation

Annexe aux dommages subis par la collection, mais néanmoins importante, la perte de tout un fonds de documentation (catalogues d'exposition, fonds de librairie, revues spécialisées) est également à déplorer. Le stock des catalogues de l'exposition *Triqueti sculpteur des princes* de 2007 a en particulier été perdu.

Le Service d'étude et de documentation du Louvre, à l'initiative de sa directrice, Aude Gobet a soutenu le musée Girodet en lui donnant un fonds de doublon (dont des *Revue des musées de France* et des *Bulletins de la Société d'Histoire de l'Art*) et des particuliers (Isabelle Mayer-Michalon) ont également contribué par des dons à reconstituer la bibliothèque documentaire du musée.

## II. B. Le temps de la conservation des collections

Après le défi de l'urgence, les restaurateurs ayant opéré les premières interventions nécessaires, le second défi fut de réunir toutes les conditions qui allaient permettre à long terme de conserver et restaurer les collections.

### II. B. 1. Deux réserves temporaires d'urgence

La conservation des œuvres durant l'été 2016 s'est effectuée dans des conditions climatiques qui ont permis un séchage lent et contrôlé. Les peintures ont commencé à rejoindre un gymnase mis à disposition du musée pour servir de réserve dès le lundi 6 juin 2016. Le reste de la collection les a rejoints peu à peu en fonction de leur nature et de leur état.

Les sculptures sont restées au premier sous-sol durant une semaine dans une hygrométrie relative avoisinant une moyenne de 80 % gérée par des déshumidificateurs, les plus petites d'entre elles ont ensuite été déplacées dans les locaux d'un gymnase où elles ont continué de sécher en juillet dans un climat plus sec et plus chaud.

Une partie de la collection sculpture restée sur place au premier sous-sol de l'Agglomération, a ensuite rejoint en août la grande salle du gymnase.

Toutes les œuvres ont ensuite été transférées dans une seconde réserve d'urgence à la mi-octobre 2016. Les œuvres ont été transportées de la réserve temporaire d'urgence vers le musée rénové (après reprise des travaux suite à l'inondation du sous-sol du bâtiment) entre septembre et octobre 2017.

### II. B. 2. Une Mission d'interventions conservatoires durant l'été confiée à des restaurateurs du patrimoine

L'été 2016 – durant lequel s'est achevé le premier récolement d'urgence – a été humide au mois de juillet et plus sec au mois d'août. Ces conditions climatiques favorables ont permis un séchage lent idéal pour certaines œuvres de la collection qui a néanmoins fait l'objet d'une veille sanitaire par des professionnels.

#### II. B. 2.a. Mission de surveillance du séchage des peintures

Durant les mois de juillet et août 2016, des missions de veille sanitaire et de conservation préventive ont été confiées à Juliette Mertens (support bois) et Ludovic Roudet (support toile) pour les peintures, pour surveillance du séchage, traitement des éventuelles moisissures, conseil de stockage, opérations de conservation (encore des déposes de châssis) et premières estimations de la nature et du coût des futures restaurations.

L'utilisation du biotin T recommandé par le LRMH après analyse des microorganismes affectant les collections (mission du 10 juillet) a été mise en œuvre par ces deux restaurateurs. Utilisé pour la première fois sur des huiles sur toile, le Biotin T en mélange dans une solution alcoolique (éthanol) s'est avéré plus satisfaisant que dans une solution eau / ethanol.

#### II. B. 2.b. Mission de surveillance du séchage des sculptures

La même mission de surveillance sur les sculptures a été confiée durant l'été aux conservatrices-restauratrices Marie Louis et Sophie Joigneau.

Une seconde mission sculptures leur a été confiée les 7 et 8 novembre 2016 afin de préciser les premiers estimatifs effectués au mois de juillet : 176 sculptures hors métaux (plâtres, marbres et terres cuites dont la moitié figurera dans le parcours muséographique) ont été étudiées et ont fait l'objet de préconisations et de propositions d'intervention comptabilisées par journée d'intervention.

### II. B. 3. Un chantier-école

Dans la seconde réserve temporaire (Lidl) s'est tenu un chantier école de l'Ecole supérieure des Beaux-arts de Tours - Angers - Le Mans (TALM), cursus « Conservation-restauration des œuvres sculptées », encadré par deux professeurs. Lors de ce stage, du 3 au 14 octobre 2016, huit étudiants en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année ont effectué des interventions simples sur la collection des plâtres de Triqueti, constat d'état, nettoyage, préconisation, photographies, conditionnement. A l'issue de leur travail, des dossiers ont été établis sur 274 œuvres.

### II. B. 4. L'Etat aux côtés du musée Girodet

Avertis les premiers du sinistre au titre de leur tutelle scientifique, les grands services d'Etat ont opéré pour le sauvetage aux côtés du musée Girodet dès les premières heures. C'est sur le conseil d'un conservateur du C2RMF qu'un agent du musée s'est rendu à un congrès de restaurateurs du patrimoine de spécialité « arts graphiques » qui se tenait le jeudi 2 juin 2016 à Paris à la Bibliothèque nationale François-Mitterand, où le contact d'Eléonore Kissel fut donné. C'est à partir de cet appel à l'aide devant l'assistance que la chaîne de bénévolat et de sympathie des restaurateurs s'organisa.

#### II. B. 4. a. Le soutien des services d'Etat

Le musée Girodet fut accompagné par le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques qui vint effectuer un bilan sanitaire le 10 juin 2016<sup>19</sup> (communiqué en octobre 2016, voir en annexe 8), et soutenu par le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France qui s'associa au sauvetage de la collection sculptures par une mission le 6 juin 2016<sup>20</sup> (voir en annexe 9), une mission d'inspection générale le 7 juillet 2016<sup>21</sup> et diligenta une équipe de cinq restaurateurs au mois d'août pour établir un constat d'état global de la collection peintures. Cette dernière évaluation permit de sélectionner 68 tableaux qui furent accueillis en septembre 2016 dans les ateliers de restauration du C2RMF (site Versailles, Petites écuries du roi), soit en raison de leur valeur artistique, soit en raison de la nature des altérations subies et de la difficulté présumée de certaines restaurations.

En parallèle, une mission de la filière sculpture du C2RMF s'est tenue avec un aller-voir sur place le 19 octobre 2016, pour déterminer quelles statuares pourraient être accueillis dans les ateliers de restauration des musées de France. A l'issue de cette mission ont ainsi été accueillis dans les ateliers de restauration du C2RMF sur les sites de Paris, aile Flore du Louvre, et de Versailles, Petites écuries du roi, plusieurs œuvres de grand format de Triqueti, une exceptionnelle statue polychrome du XV<sup>e</sup> siècle et des objets particulièrement altérés dont des coupes et une maquette de tombeau de Triqueti.

#### II. B. 4. b. L'Accord-cadre Etat / Agglomération Montargoise du 21 septembre 2016

Après un point en Agglomération Montargoise le 20 juin 2016, une première réunion à l'initiative de la DRAC s'est tenue le 30 juin 2016 à Orléans, suivie d'un premier Comité technique réunissant les tutelles (AME, DRAC, SMF et C2RMF) autour du musée, le 22 juillet 2016.

<sup>19</sup> Alexandre François, Johann Leplat, Faisal Bousta, *Montargis – 45 (Centre - Val de Loire), musée Girodet, Collections, Bilan sanitaire suite à la crue de juin 2016*, LRMH, 13 octobre 2016.

<sup>20</sup> Axelle Davadie, Hélène Susini et Noëlle Timbart, *Rapport de mission*, C2RMF, 13 juin 2016.

<sup>21</sup> Lorraine Mailho, *Compte-rendu de la mission du 7 juillet suite à l'inondation du 31 mai 2016*, C2RMF, 25 juillet 2016, diffusé auprès de la DRAC Centre-Val de Loire, du C2RMF et du SMF.

Puis vinrent sur place le 28 juillet 2016, la Directrice des Musées de France, Marie-Christine Labourdette, la Directrice du C2rmF, Isabelle Pallot-Frossart et la Directrice des Affaires Culturelles de la Région Centre - Val de Loire, Sylvie le Clech (voir en annexe 10).

A l'issue de ces différents rendez-vous, un consensus de soutien exceptionnel au musée Girodet fut adopté (annoncé dès août comme encouragement à la conservation du musée). Le 21 septembre 2016 dans le salon du nouveau musée Girodet, un accord-cadre fut signé entre l'Etat et l'Agglomération Montargoise instituant la pérennité d'un comité technique, apportant un appui scientifique et un accompagnement et octroyant une participation financière de l'Etat pour entreprendre les restaurations nécessaires (700 000 € hors FRAR<sup>22</sup>, voir en annexe 10).

## II. B. 6. Mécénat et communication

Le musée a bénéficié du conseil avisé d'un spécialiste de la communication d'urgence et a mis en œuvre sa recommandation-clef : ne rien dissimuler et dire que tout le possible était entrepris pour rétablir la situation. Ce qui correspondait bien à la réalité. Tous les éléments fournis à la presse écrite, télévisée, radiophonique ont suivi cette ligne de conduite précieuse sans discontinuer jusqu'à aujourd'hui (voir par exemple l'article de *La République du Centre*, 9 août 2022). Il est possible d'affirmer que la communication autour du sinistre a été et reste une réussite.

Une opération de mécénat collaboratif en ligne, « Dartagnans », organisée par la Société des Amis du Musée a permis de récolter 30 000 € dans l'urgence. De nombreux autres soutiens de mécénat se sont manifestés ; un membre de la SAM a offert 1000 € pour la restauration de l'esquisse d'*Europe* de Girodet, la SAM elle-même a offert 3000 € pour le *Mustapha* de Girodet ; l'Académie des Beaux-Arts a consacré 10 000 € pour la restauration de *La Mort de Camille* de Girodet, et la fondation d'entreprise AG2R pour la vitalité artistique a offert 10 500 € pour la restauration du Menjaud, *Les Adieux de Girodet à son atelier* et du Dejuinne, *Girodet peignant Pygmalion et Galatée*.



## III. Le temps long des restaurations et du rétablissement : aujourd'hui

Eléonore Kissel avait averti l'équipe du musée : passé le choc et le traumatisme de la réalité du sinistre, le temps de l'urgence n'est pas le plus difficile. C'est bien le temps long, avec l'oubli des médias et le travail de fourmi lent, long et fastidieux pour poursuivre des missions de sauvetage, qui s'avèrent ardues. Sans compter les conséquences psychologiques parfois sous-estimées. Les atteintes sur des œuvres aussi symboliques de l'humain que sont des œuvres d'art (Malraux) ne sont pas anodines. Non plus que la complexité administrative complètement inadaptée aux mesures d'urgence à prendre lors d'un sinistre.

Pour toute l'équipe du musée qui a vécu le sinistre il existe un avant / après non seulement professionnel mais aussi personnel. Prendre en compte cette dimension humaine du rétablissement post-sinistre, la longue résilience après un stress post-traumatique, est essentiel pour bien conduire les projets et rebondir.

---

<sup>22</sup> Audrey Azoulay, Ministre de la Culture et de la Communication et Jean-Pierre Door, Président de l'Agglomération montargoise, *Accord cadre relatif à la restauration des collections du musée Girodet de Montargis endommagées à la suite de l'inondation du 31 mai 2016*, Montargis, 21 septembre 2016.

**Face à la catastrophe, les amis du musée Girodet vous appellent en soutien !**



**UNE LEVÉE DE FONDS D'URGENCE**

Afin de mettre en œuvre les premières mesures de conservation et par la suite d'engager les restaurations des collections qui ont été submergées, le musée a besoin de votre aide.

Il est possible de soutenir le Musée Girodet :

- par un don en ligne sur cette page, après inscription puis connexion sur [www.dartagnans.fr](http://www.dartagnans.fr)
- en envoyant un chèque (à l'ordre de la Société des Amis du musée Girodet) à l'adresse suivante :

Société des Amis du musée Girodet  
2, rue du Faubourg de la Chaussée  
45200 Montargis

**CONTRIBUEZ À LA SAUVEGARDE D'OEUVRES EXCEPTIONNELLES**

Devenez ainsi mécène pour la sauvegarde du patrimoine et de tout un pan de l'histoire de l'art. Grâce à vous, le musée pourra sauver de magnifiques peintures de Girodet, élève de David et précurseur du romantisme, des plâtres réalisés par Triqueti pour le tombeau du Duc d'Orléans ou les portes de l'église de la Madeleine à Paris mais également des œuvres d'autres maîtres tels Zurbarán, Géricault, Janssens ou Feuchère.



UN MUSEE RENOVÉ, QUI ÉTAIT PRÊT A ROUVRIRE

*Souvenir de votre don*

Remerciements sur notre page Facebook  
+ Badge "J'ai sauvé le Musée Girodet".

**Pour 30€ ou plus**

Soit 10.2€ après réduction fiscale

38 contributeurs

Entrées à prix réduit

Remerciements sur notre page Facebook  
+ Badge "J'ai sauvé le Musée Girodet"  
+ 2 entrées à prix réduit.

**Pour 50€ ou plus**

Soit 17€ après réduction fiscale

60 contributeurs

Entrées gratuites

Remerciements sur notre page Facebook  
+ Badge "J'ai sauvé le Musée Girodet"  
+ 2 entrées gratuites.

**Pour 75€ ou plus**

Soit 25.5€ après réduction fiscale

10 contributeurs

Visite guidée

Remerciements sur notre page Facebook  
+ Badge "J'ai sauvé le Musée Girodet"  
+ 2 entrées gratuites  
+ Un poster Girodet

**Pour 100€ ou plus**

Soit 34€ après réduction fiscale

74 contributeurs

Visite guidée

Remerciements sur notre page Facebook  
+ Badge "J'ai sauvé le Musée Girodet"  
+ Une visite guidée pour deux personnes par la directrice du musée avec un verre d'amitié.

**Pour 250€ ou plus**

Soit 85€ après réduction fiscale

10 contributeurs

Carte d'entrée illimitée

Remerciements sur notre page Facebook  
+ Badge "J'ai sauvé le Musée Girodet"  
+ Une carte d'entrée illimitée pour deux personnes pendant 1 an.

**Pour 500€ ou plus**

Soit 170€ après réduction fiscale

15 contributeurs

Visite privée

Campagne de mécénat participatif sur la plateforme Dartagnans, organisée par la Société des Amis du musée



Signature de l'accord-cadre entre l'agglomération montargoise, l'Etat et la Région Centre-Val-deLoire, Montargis, musée Girodet, 21 septembre 2016, de gauche à droite : Audrey Azoulay, Ministre de la Culture, Jean-Pierre Door, Président de l'AME, François Bonneau, Président de la Région Centre-Val-de-Loire, Pascale Gardès, Responsable du musée Girodet

### III. A. Les marchés publics de conservation-restauration

La situation d'urgence absolue aurait dû permettre de pouvoir s'affranchir de la clause légale des marchés publics mais ceux-ci ont été prévus par l'accord-cadre de septembre 2016. Le second marché a pu tirer leçon de l'expérience du premier marché.

Un accord-cadre multi-attributaire à bons de commande paraît la forme la plus adaptée dans cette procédure si inadaptée aux restaurations (où l'incertain surtout en termes de sinistre inédit est de mise tant sur les opérations nécessaires que sur le temps de réalisation).

#### III. A. 1. Le marché public de conservation-restauration des peintures et arts graphiques.

Un marché de restauration des collections de peinture et arts graphiques<sup>23</sup> fut engagé par l'Agglomération Montargoise en mai 2017, avec le concours de l'assistant à maîtrise d'ouvrage qui suivait les travaux du bâtiment. L'objet du marché était la stabilisation pour conservation ou la restauration fondamentale des peintures et arts graphiques inondés ainsi que de leurs cadres avec une exigence de réversibilité, de stabilité et de lisibilité des interventions, selon la déontologie de la conservation-restauration adoptée par les Musées de France. Les deux niveaux d'intervention ont été déterminés en fonction de la présentation des œuvres dans le parcours permanent du musée ou leur maintien en réserve.

##### III. A. 1. a. Organisation du marché

La procédure choisie fut « adaptée, restreinte ». La première phase du marché, appel à candidature (remise des candidatures jusqu'au 3 mars 2017 puis CAO candidatures 8 mars 2017) permit de retenir des équipes de restaurateurs expérimentés et qualifiés<sup>24</sup> pour intervenir dans un établissement labellisé « Musée de France ».

La seconde phase, « offres » (remise des offres jusqu'au 18 avril 2017 puis CAO offres le 11 mai 2017), de répartir les travaux d'intervention en fonction de la pertinence des différentes propositions. Des aller-voir furent organisés dans les ateliers du C2RMF à Versailles, durant deux semaines à la fin mars 2017 pour les lots 1 à 11 destinés à y être restaurés, avec mise à disposition de notices et de photographies des œuvres antérieures à l'inondation. En parallèle des aller-voir furent organisés durant trois semaines au cours de la même période à Montargis dans une réserve temporaire<sup>25</sup>, pour les lots 12 à 20 restaurés en ateliers privés.

Les conditions d'observation des œuvres pour établir les devis ont été très particulières, difficiles, voire impossibles. Plusieurs tableaux étaient recouverts de papiers de protection et déposés sur fonds (face et revers invisibles donc) et les arts graphiques congelés enveloppés dans du polyane. Les candidats furent notifiés à la mi-juin 2017 et les interventions commencèrent peu après, fin juin 2017. Les lots 11 et 20, restés infructueux, firent l'objet de marchés négociés en juin-juillet 2017.

##### III. A. 1. b. Achèvement du marché

L'essentiel des interventions s'est tenu de juin 2017 à juin 2020, avec de multiples avenants introduits en raison de l'état inédit d'altération des œuvres et d'une procédure de marché inadaptée choisie par l'AMO, manquant de confiance dans la déontologie de la profession des restaurateurs du patrimoine dont elle méconnaissait le travail et cherchant à imposer des réductions tarifaires là où tous devaient faire face à des problématiques inédites.

---

<sup>23</sup> Agglomération montargoise, service de la commande publique, *Restauration et stabilisation des collections immergées du musée Girodet*, « phase candidatures », mars 2017. Chaque lot a fait ensuite l'objet d'un marché séparé à la suite de la phase « offres ».

<sup>24</sup> Selon les termes de l'article R452-10 du Code du patrimoine.

<sup>25</sup> Locaux commerciaux inusités de la société Lidl, mis à disposition du musée par l'Agglomération montargoise.

Il reste aujourd'hui un avenant au lot 4, pour la restauration et l'encadrement du tableau de Thurner, *Les Bohémiens*, qui conduira sans doute le marché à se prolonger encore un an et demi.

### III. A. 2. Marché public de conservation-restauration des sculptures, objets d'art et cercueils égyptiens

A la suite des interventions bénévoles d'urgence et des interventions conservatoire missionnées par le musée et effectuées au cours d'un chantier école, un marché public de conservation-restauration des collections sculptures, objets d'art et cercueils égyptiens a fait l'objet d'une consultation entre août et octobre 2020 pour restauration des collections de sculptures, objets d'art et cercueils égyptien.

#### III. A. 2. a. Organisation du marché

Les propositions des candidats ont fait l'objet d'une analyse par l'Agglomération Montargoise et d'un Comité technique qui s'est tenu en visioconférence le 16 novembre 2020 (en raison de la pandémie Covid 19) réunissant des représentants des différentes instances de conseil du musée et subventionneurs, Centre de recherche et de restauration des Musées de France, Service des musées de France, DRAC Centre - Val de Loire, Région Centre- Val- de Loire, Vice-Président délégué aux Affaires culturelles et agents du Service de la Commande publique de l'Agglomération Montargoise et de la Conservation du musée Girodet.

A l'issue de cette analyse, une Commission d'attribution des offres du marché de l'Agglomération Montargoise s'est réunie le 2 décembre 2020 en présence de son Président, de la Directrice générale des Services et de la Conservation du musée pour délibérer sur le choix des équipes à retenir parmi les candidats. Eu égard aux exigences et difficultés des interventions de restauration après sinistre, le choix s'est porté sur trois équipes très expérimentées et qualifiées, harmonieusement constituées de jeunes professionnels encadrés par des aînés aguerris et faisant preuve d'une bonne compréhension des attentes du musée, du sinistre et des altérations consécutives. Un rapport d'analyse des offres a été établi à l'issue de cette commission.

Le 9 décembre suivant, ce choix a été soumis à la Commission scientifique régionale de la DRAC Centre – Val de Loire qui a délibéré en Délégation permanente et a rendu un avis favorable le 12 décembre 2020.

Selon la procédure, après signification aux candidats non retenus, les trois équipes retenues ont reçu chacune notification le 5 mars 2021.

#### III. A. 2. b. Achèvement du marché

A ce jour sont clôturés les lots 2, 3, 4, 7 et 9. Sont actuellement en cours les lots 1, 6 et 10. Restent à engager en 2024 les lots 5 et 8. L'essentiel du marché sculpture devrait donc s'achever en 2024, avec un petit report sur le premier trimestre 2025, ce qui représente un bon résultat en raison des difficultés rencontrées dans les interventions après inondation, et valide en soi la forme du marché retenu pour les restaurations, vraiment idéal avec 3 équipes et le fonctionnement possible par phase 1, 2 et 3 au besoin.

### III. A. 3. Un troisième marché public de conservation-restauration à venir

Reste à entreprendre aujourd'hui un dernier marché de conservation-restauration qui puisse envelopper le reste des collections, archéologiques antiques et médiévales, objets d'art, numismatique, objets extra-européens ainsi que les œuvres qui, par mégarde, auraient pu être omises.

La quantité d'œuvres et d'objets sur lesquels il reste à intervenir est encore conséquente. L'appui de missions parallèles pour assurer la bonne conservation des œuvres et leur conditionnement et récolement, tel le bilan sanitaire sur les collections en métaux, demandé récemment à une équipe de restaurateur du patrimoine, est une nécessité au long cours.

Le temps des restaurations encore à venir ne s'évalue pas en mois mais en années. Il dépassera très certainement le temps de validité du présent PSC.

## II. A. 4. Bibliographie sélective du sinistre de la réserve temporaire du musée Girodet

- Nathalie Eggs, « Les Réserves du musée Girodet de Montargis sous les eaux », *Journal des Arts*, 2 juin 2016.
- Didier Rykner, « Girodet sauvé des eaux », *La Tribune de l'art*, 21 juin 2016.
- Pascale Gardès et Sidonie Lemeux-Fraitot (avec la collab. d'Edward Vignot), *Après le déluge, Images du sauvetage des collections du Musée Girodet*, Montargis, musée Girodet, septembre 2016.

## **III. B. Les Partenariats de conservation-restauration**

Parallèlement aux marchés et des restaurations tenues dans les ateliers du C2rmF à Versailles et dans l'aile Flore du Louvre, des services d'Etat se sont engagés aux côtés du musée Girodet pour poursuivre les restaurations après inondation.

### III. B. 1. Restaurer une momie égyptienne inondée et congelée

Congelée en urgence sur les conseils de Jim Poncelet, sollicité par Eléonore Kissel, la momie conservée dans les collections du musée Girodet a pu faire l'objet d'une décongélation à la suite d'un protocole réfléchi et établi par une conservatrice-restauratrice spécialiste des restes humains, et plusieurs acteurs du C2rmF, de la BnF, du musée du Quai Branly et du musée Girodet (voir en annexe 11 les conclusions de la réunion).

L'expertise d'Arc-Nucléart, à qui a été confiée la décongélation par lyophilisation après un traitement fongicide (irradiation gamma) a permis de déterminer l'ordre des opérations qui ont été accompagnées et supervisées par Laure Cadot, qui a établi des partenariats pour analyses scientifiques des prélèvements effectués avant et après irradiation et lyophilisation à l'occasion de cette opération inédite :

- le Centre de recherche et de restauration des musées de France, pour analyses des matériaux organiques (Agnès Lattuati-Derieux) et datation (Pascale Richardin) ;
- le Centre de recherche en Conservation-Restauration (CRC) au Museum national d'Histoire naturelle pour analyse de la cellulose ;
- le Département conservation du musée du Quai Branly, pour analyse des textiles (Christophe Moulherat)
- et le Senckenberg Centre for Human Evolution and Paleoenvironment, pour analyse des matériaux organiques (Dorothe Drucker) en lien avec l'Université de Tübingen.

### III. B. 2. Partenariat avec l'INP, Département des restaurateurs

Pour accompagner le musée Girodet dans la poursuite des interventions de conservation-restauration nécessaires après l'inondation, l'Institut National du Patrimoine a apporté son concours aux interventions de constat d'état et de conservation des collections du musée Girodet encore nécessaires, au moyen de l'expertise de ses professeurs et des travaux d'études de ses élèves du Département des restaurateurs. Des œuvres ont été sélectionnées en concertation par la conservation du musée et les professeurs.

#### III. B. 2. a Sur la collection mobilier et objets d'art

Entre 2021 et 2023, des travaux d'élèves encadrés par les professeurs se sont ainsi tenus avec l'atelier « Mobilier » sous la direction de Céline Girault (console rocaïlle inv. 885.266.1 ; console d'applique inv. 885.265) et se tiennent encore sur le cabinet à placage d'ébène (inv. 885.284) reconditionné dans un meuble à plan et étudié par les promotions successives d'élèves.

D'autres se sont effectués avec l'atelier « Arts du feu » (casque renaissance inv. 885.95 ; casque à visière inv. 947.112 ; genouillère inv. 885.94 ; brassard inv. 2023.0.1) sous la direction de Marie-Anne Loeper-Attia.

Une promotion d'élèves travaillant sur la spécialité « Objets composites » a réalisé une étude préalable sur le modèle de bateau *La Naiade* inv. 885.104, (constats d'état, étude des altérations).

### III. B. 2. b. Sur la collection peinture

A l'initiative d'Eve Froidevaux, depuis 2022, plusieurs tableaux font l'objet de reprise de restauration support après inondation et de poursuite d'intervention en couche picturale en partenariat avec l'atelier peintures au titre des supports toiles (sous la direction d'Eve Froidevaux et Jean-François Hulot) et de la couche picturale (sous la direction de Claudia Sindaco) : *Amours pêcheurs*, inv. 874.67 ; *Halte de cavaliers*, inv. 874.108 ; *Canards et oiseaux aquatiques*, inv. 937.9 ; *Christ aux outrages*, inv. 874.9.

Ce partenariat avec des professeurs et des élèves est aussi vertueux que précieux, et mérite d'être poursuivi à long terme.

## II. B. 3. Partenariat avec le musée du Quai Branly, Grand Département scientifique

Dans la poursuite de sa mission de direction du sauvetage en urgence en juin 2016, Eléonore Kissel, responsable du pôle Conservation-Restauration du musée du Quai Branly – Jacques Chirac (Grand département au titre des objets extra-européens) a initié un partenariat, entre mars et mai 2021, pour la décongélation et les interventions conservatoires sur 19 objets extra-européens, ainsi que la mise à disposition par le musée du quai Branly de la plate-forme de visualisation des images issues des scanners médicaux réalisés fin 2020 et début 2021 sur la momie égyptienne.

La prise en charge des 19 objets le 1<sup>er</sup> mars 2021 ayant fait découvrir une série importante de feuilles (estampes et dessins) qui avaient été congelées entre deux planches portant un bouclier en peau, Jim Poncelet a été sollicité en urgence, pour les ajouter au lot « œuvres congelées » du marché peintures-arts

## **III. C. L'inondation au quotidien au musée Girodet : rebondir sans cesse**

### III. C. 1. Poursuivre les interventions conservatoires et restaurer à nouveau

#### III. C. 1.a. Caractère inédit et complexe des altérations

Le caractère inédit des altérations sur les œuvres et des dommages subis a entraîné des interventions complexes auxquelles tous les professionnels à qui ont été confiées les restaurations après inondation n'étaient pas aguerris, ou dont ils n'étaient pas suffisamment conscients. Une grande différence d'approche se distingue entre ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre au sauvetage et ceux qui se sont vus confier des travaux post-inondation sans être venus sur place. Ceux n'ayant pas pris en charge les œuvres lors du sauvetage après l'inondation ou qui n'avaient pas participé à d'autres sinistres récents (le Parlement de Bretagne à Rennes, ou l'Hôtel Lambert à Paris), ont ainsi fait deux erreurs de jugement : la nécessité de ne pas utiliser de produits aqueux, par crainte de réhumidifier, et le choix de ne pas régénérer le vernis chancis, par peur de le fondre dans les couches colorés (au risque de conduire imprudemment le nettoyage des chancis, ce qui s'est produit sur le *Mustapha* de Girodet qui a perdu son monogramme).

#### III. C. 1. b. Déficience de certaines interventions

Par ailleurs, les mises en œuvre de restauration support par des professionnels non spécialisés ou sans expérience suffisamment conséquente, ou encore n'ayant à leur disposition que des techniques synthétiques sans pratique des techniques traditionnelles, ont entraîné des interventions instables. Des soulèvements, des pertes d'adhérence et des doublages insatisfaisants ont été constatés dans l'année qui a suivi le retour des tableaux en réserve ou en salle. Il est aussi

apparu que les préparations des peintures, sur bois ou sur toile, font partie des matériaux qui ont été les plus altérés par l'eau, avec les plâtres et la terre crue.

Les restaurations entreprises et achevées dans les premières années ne sont pas une garantie de bonne conservation à long terme. Plusieurs opérations de reprises d'intervention sont en cours et sont à prévoir au long terme.

### III. C. 1.c. Difficultés d'anticipation et de gestion des restaurations

Les dépôts de particuliers avaient été omis dans la liste des interventions « complètes » de restauration, avec réintégration esthétique, ce qui rendait leur restitution impossible, et le plus grand des tableaux de la collection (Turner, *Les Bohémiens*), miraculeusement sauvé après être resté inondé sur un rouleau affaissé pendant quinze jours, n'avait pas été inscrit au marché public de restauration des peintures.

Il convient de poursuivre les interventions conservatoires, et d'anticiper que d'autres se révéleront nécessaires, simplement par oubli ou omission involontaire, la somme des travaux après inondation étant immense. La valeur retrouvée ou découverte de certains tableaux, effet vertueux du sinistre, engagera peut-être également, comme c'est actuellement le cas pour une *Nature morte* d'Elena Recco redécouverte, des interventions non envisagées au premier abord.

### III. C. 2. Un musée en constante réouverture (encore au moins sur deux ans)

Après l'inauguration d'un premier parcours muséographique, le 18 décembre 2018, le musée ne doit pas être considéré comme un établissement définitivement réouvert mais en poursuite constante de réouverture. Après l'inauguration de la salle Triqueti en décembre 2022, quatre espaces restent actuellement à muséographier : les escaliers montée et descente, la salle « trésors du territoire » et le palier consacré aux bronzes d'édition du XIX<sup>e</sup> siècle.

Souplesse, inventivité, partenariat, patience sont des compétences mises à contribution au quotidien pour adapter sans cesse l'activité d'un musée ouvert avec l'activité d'un musée sinistré de manière inédite.

En raison des restaurations toujours en cours, et des nécessités de reprise de restaurations en raison des altérations inédites sur 86 % de la collection, et en particulier la collection peintures, le parcours muséographique ne doit pas être considéré comme un parcours figé mais en évolution.

### III. C. 3. Un chantier des collections ordinaire à côté des restaurations extraordinaires

La poursuite du déploiement des collections sur le nouveau parcours nécessite de continuer les interventions de restauration du chantier des collections débuté en vue de la réouverture du musée rénové et agrandi (dont Douet, *La Madone d'après Andrea del Sarto* ; Brenet, *Metellus sauvé par son fils* ; Beerstraten, *La Bourse de bateliers à Amsterdam*).

Dans cette continuité, un second chantier de restaurations s'est ouvert en 2022 pour les tableaux de moyens et grands formats (Platemontagne, Lancrenon) ainsi que pour les œuvres « trésors » de la collection, mises en lumière par la recherche et l'étude.

### III. C. 4. L'expertise acquise par l'équipe du musée Girodet

L'expérience de l'inondation des réserves a offert l'opportunité à l'équipe du musée d'acquérir une expertise en matière de conservation préventive, de plan de sauvegarde, de philosophie des restaurations et de marchés publics. Ces expériences ayant été acquises par des personnes, il est important que cela puisse devenir des données transmissibles, inscrites dans la gestion du musée à long terme.



Prise en charge par l'équipe conservation du musée du Quai-Branly - Jacques Chirac des objets ethnographiques sortis de congélation le matin à Montargis, 1<sup>er</sup> mars 2021  
(*Bouclier en peau de crocodile et bois*, inv. 937.202) © Sidonie Lemeux-Fraitot



Eléonore Kissel, Responsable du pôle Conservation du musée du Quai-Branly – Jacques Chirac  
Restitution au musée Girodet des objets extra-européens après intervention de décongélation, 25 mai 2021  
(*Chasse-mouche en queue d'éléphant et poignée en cuivre*, inv. 937.317) © Sidonie Lemeux-Fraitot

### III. C. 4. a. Conservation préventive

Les conditions de conservation des œuvres faisaient déjà l'objet d'attention et constituaient une part importante de la rénovation du bâtiment. Le sinistre subi par la collection a nécessité l'accroissement des mesures de conservation préventive.

En 2019, un système de surveillance du climat a été installé (capteurs Testo et plateforme Saveris associée) qu'il convient d'entretenir (et au besoin améliorer par l'ajout de capteurs avec affichages visuels en plus des capteurs retransmettant les données) et d'associer à un équipement complémentaire de gestion du climat (déshumidificateurs et humidificateurs mobiles).

Guidée par les conseils et les interventions des restaurateurs, l'équipe conservation a développé une connaissance empirique des moisissures (repérage olfactif et visuel) et de leur traitement.

### III. C. 4. b. Les retours d'expérience

Plusieurs retours d'expérience du musée Girodet ont nourri les réflexions et les formations au plan de sauvegarde de plusieurs musées et institutions, Service des musées de France (SMF), Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2rmF), Bouclier bleu, Association française des régisseurs d'œuvres d'art (AFROA) :

- 5 décembre 2016 : *L'inondation des collections du musée Girodet*, Paris, Service des musées de France, Association AVEC (Alliance de Villes Euro-méditerranéennes de Culture) (Pascale Gardès, Sidonie Lemeux-Fraitot) ;
- 20-21 septembre 2017 : *L'inondation et le sauvetage des dessins du musée Girodet*, Bedford, Conservation by Design (Cécile Bignon, Sidonie Lemeux-Fraitot) ;
- 5 octobre 2017 : *L'inondation et le sauvetage des collections du musée Girodet*, Paris, musée du Petit-Palais, (Eléonore Kissel, Pascale Gardès, Sidonie Lemeux-Fraitot) ;
- 16 décembre 2019 : *Le Plan de sauvegarde d'un établissement : après l'urgence*, Paris, Musée des Arts et Métiers / Institut national du Patrimoine, (Sidonie Lemeux-Fraitot) ;
- 2021 : *Le Plan de sauvegarde d'un établissement : après l'urgence*, AFROA confinement (Sidonie Lemeux-Fraitot) ;
- 2022 : *L'inondation du musée Girodet et le long cours*, Paris, C2RMF – SMF – Bouclier bleu, palais du Louvre, ateliers de Flore (Sidonie Lemeux-Fraitot) ;
- 2023 : *Interventions d'urgence sur les arts graphiques inondés*, Association Bella Maniera, Montargis, musée Girodet (Sidonie Lemeux-Fraitot) ;
- [en prévision, 19 avril 2024] Verviers, Journée d'étude *Inondation et Patrimoine de l'ACfHAB, Après le sinistre au musée Girodet, des clefs pour rebondir* (Sidonie Lemeux-Fraitot).

### III. C. 4. c. Philosophie de la restauration

Les nombreux échanges tenus lors de l'inondation et dans les mois qui suivirent avec les restaurateurs du patrimoine ont sensibilisé et formé la conservation du musée Girodet à la déontologie de la conservation-restauration, comme au respect des compétences expertes de ces professionnels.

Pour faire perdurer ce bénéfique compagnonnage sont à inscrire dans l'éthique de gestion de la conservation-restauration au musée Girodet les trois points fondamentaux de la déontologie de la profession tels que définis par la Charte de l'ECCO à partir des réflexions de Cesare Brandi et Paul Philippot :

- stabilité : « Stabilité des matériaux dans le temps et des matériaux entre eux. »
- réversibilité : « Toute solution apportée reste provisoire car elle doit pouvoir être enlevée à tout moment et sans risque » (appliquer des produits réversibles) ;
- lisibilité : « Redonner une unité esthétique à l'ensemble de l'œuvre afin d'éviter les discontinuités visuelles qui pourraient gêner la lecture du sujet iconographique. »

Pour les interventions à conduire à la suite de l'inondation, sont aussi à considérer avec attention les notions :

- d'intervention conservatoire (terme préférable à celui de « stabilisation »), où s'arrête-elle ?
- d'« intervention minimale », l'intervention fondamentale peut être une intervention minimale ;
- de prudence, l'imprévu étant presque toujours de règle en matière de conservation-restauration ;
- d'échange, échange de point de vue, réfléchir à plusieurs pour trouver la moins mauvaise solution) ;
- et de respect, que ce soit le respect des œuvres, des professions et des spécialités de chacun (support, couche picturale, bois doré...) pour que la confiance puisse régner entre les différents acteurs d'une restauration.

#### III. C. 4. d. L'expertise en marché public de conservation-restauration

L'expérience propre acquise par le musée Girodet et le Service de la Commande publique de l'Agglomération Montargoise s'est nourrie des conseils reçus d'institutions nationales menant de grands marchés de conservation-restauration (Château de Versailles, Marie-Alice Beziaud et Philippe Hariague, juristes du château de Versailles, et Marie Montfort Conservation des œuvres d'art religieuses et civiles de la ville de Paris) et affinée grâce à la journée d'étude du 6 décembre 2019 au musée du Quai Branly – Jacques Chirac, consacrée aux bonnes pratiques et retours d'expérience en matière de marché public en conservation-restauration.

Ces échanges et expérience ont abouti à la rédaction de deux documents : un « Vademecum des bonnes pratiques en marché-public de conservation-restauration » (annexe 12), l'essentiel étant de retenir un accord cadre à bons de commandes tel que conçu pour le marché de restauration après inondation des sculptures, et des « Eléments pour une juste analyse des offres reçues pour un marché » (annexe 13).

### III. C. 5. La Poursuite du rétablissement après l'inondation : une priorité

#### III. C. 5. a. Plan de sauvegarde

En partant de l'expérience individuelle des membres de l'équipe ou d'urgentistes intervenus lors de l'inondation, il convient dans les mois à venir de formaliser les connaissances acquises au fil des événements par la rédaction du plan de sauvegarde du musée Girodet.

L'expérience de l'inondation fera probablement de ce plan de sauvegarde un document très concret, rempli de sens pratique.

Un premier rendez-vous s'est tenu avec le lieutenant Stéphane Marois, référent Patrimoine du Service départemental d'incendie et de secours du Loiret, le 28 août 2023 et l'équipe a suivi une formation « évacuation et sécurité incendie » les 6 et 29 septembre 2023. Deux espaces ont été identifiés à l'issue de ces rendez-vous pour stocker le matériel dédié.

En parallèle à ce travail de plan de sauvegarde un important travail a été réalisé par l'équipe administration et collection pour répertorier tous les capteurs existants (incendie, intrusion, climat) et renommer les niveaux du musée de manière plus claire (voir l'ancienne dénomination des étages du musée en annexe 21).

#### III. C. 5. b. Bilans sanitaires

Les bilans sanitaires en interne étant encore effectué au gré des urgences sept ans après le sinistre (un bilan sanitaire de la collection « métaux » a débuté en 2023, voir en annexe 14 la conclusion de la première phase de ce bilan), la planification de ces bilans en fonction de la nature des collections permettra de sortir de l'urgence pour entrer dans une gestion raisonnée, à long terme. A noter que l'état d'urgence sept ans après l'événement lui-même, si elle est une notion difficilement compréhensible, n'en est pas moins une réalité.

Le recrutement d'une conservatrice-restauratrice – en cours – et un plan de formation continue des équipes (manipulation, conditionnement, emballage...) assurera à long terme la pérennité des compétences acquises en conservation préventive en interne.

### III. C. 5. c. Poursuivre la documentation

La mémoire humaine n'étant pas rationnelle ni pérenne (sept ans après, les souvenirs de l'inondation deviennent déjà flous et incertains ou recomposés), continuer à documenter le sinistre et le rétablissement reste essentiel. Non seulement il s'agit de classer soigneusement les actes administratifs et les échanges de courriers dans chaque dossier d'œuvre, comme à l'ordinaire, mais de prendre des photographies et de rédiger des comptes rendus, permettant de suivre pas à pas les décisions, les constats d'état et l'évolution des altérations ou des restaurations, les problèmes récurrents ou les nouveaux problèmes auxquels est confrontée l'équipe du musée.

La documentation nécessaire :

- écrire plus que de coutume pour faire mémoire pour les générations à venir car l'équipe actuelle n'aura pas la satisfaction de voir le rétablissement complet de la situation.
- compléter les fonds documentaires, et notamment la série des revues

## **CONCLUSION PARTIE II**

La gestion du sinistre du 31 mai 2016, commencée au lendemain de l'inondation est un travail à très long terme et récurrent qui demande de nombreux points d'attention pour ne pas risquer l'épuisement, le découragement ou le désintéressement de l'équipe qui en a désormais la charge seule. Au contraire de l'urgence et de l'élan de solidarité qui s'est manifesté, comme les initiatives de soutien immédiat de l'Etat, de la Région et du Département, le rétablissement est désormais un travail solitaire de l'équipe qui doit prendre l'initiative de solliciter le soutien quand il est nécessaire. Une seconde subvention d'Etat se révèle indispensable pour pouvoir mener à bien toutes les restaurations.

Il s'agit désormais de tenir sur le long terme avec professionnalisme et réalisme, sans se voiler les difficultés et en acceptant parfois l'impuissance devant un sinistre inédit et majeur pour une collection patrimoniale. D'autres sinistres plus importants survenus depuis – dont l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris – ont relégué celui du musée Girodet au second plan. Il revient au musée et à son équipe de valoriser les acquis positifs, ce qui passera par la diffusion nationale et internationale de l'événement et du travail de rétablissement dont les principaux acteurs restent les restaurateurs du patrimoine, le musée tenant le rôle de financeur et coordinateur.

## **TROISIEME PARTIE : UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LE MUSEE GIRODET**

A la suite de l'urgence du sinistre et sur le temps long, le musée Girodet a reconstruit son fonctionnement et s'est doté d'une équipe adaptée à ses besoins d'établissement culturel ouvert au public. De la réouverture en décembre 2018 jusqu'à aujourd'hui, une grande part des missions de l'équipe administrative a été la gestion des arriérés de fonctionnement. Il faut insister sur le fait que si les œuvres ont été sinistrées, l'équipe et le fonctionnement du musée aussi. La part psychologique de l'inondation, immense mais invisible, est une composante majeure de fonctionnement à prendre en considération au quotidien. Des vies ont été bouleversées, des mémoires marquées par un traumatisme, un fonctionnement perturbé. La résilience a dominé l'activité du musée jusqu'à aujourd'hui. Se dessine depuis une nouvelle feuille de route plus apaisée, permettant d'anticiper fonctionnement, budget et programmation à long terme.



### **I. Fonctionnement du musée rénové et agrandi**

#### **I. A. Des collections en gestion par une intercommunalité**

##### I. A. 1. Fonctionnement administratif

Propriété de la commune de Montargis les collections sont gérées par des agents de l'Agglomération Montargoise qui travaillent en lien avec les services de cette intercommunalité disposant des compétences déléguées, dans la nouveauté d'un espace agrandi et rénové, intégré peu à peu par l'équipe et les collections au cours de l'année 2017.

##### I. A. 1. a. Avis favorable de la Commission sécurité

L'avis favorable de la première Commission sécurité pour autorisation d'ouverture au public du musée Girodet rénové, comme établissement de groupe 1, de type Y, avec activité L et R et de catégorie 3 pour un effectif maximum de 339 personnes date du 21 juillet 2017 ; il a été renouvelé le 17 juillet 2022 (voir en annexe 15 les PV).

##### I. A. 1. b. Fonctionnement du musée comme service de l'AME

Le musée Girodet possède un règlement intérieur (voir en annexe 20) et fonctionne avec plusieurs services ayant des missions transversales : les services Communication, Commande publique, Ressources humaines, Informatique, Infrastructure (Bâtiments). Il prépare son budget général en lien avec ces services à qui des budgets particuliers sont octroyés au titre du musée Girodet.

Les principaux sujets communs à ces services et au musée Girodet :

- les cartes d'accès et la télésurveillance sont gérés par le Service informatique ;
- le pointage des heures travaillées sont gérés par le Service ressources humaines ;

- le recrutement de vacataires (congés d'été, renfort surveillance des salles) et la formation du personnel sont gérés par le Service Ressources Humaines ;
- les communiqués de presse, la publicité et les éléments de communication sont gérés et en partie produits par le Service communication ;
- l'entretien courant du bâtiment (confié à la Société Derichebourg) et les travaux petits et grands sont gérés par le Service Infrastructure ;
- les centrales climatiques qui gèrent les espaces par recyclage d'air sont gérées par le service Infrastructure (et leur entretien confié à la Société Engie)
- les postes informatiques et la téléphonie dépendent du Service informatique ;
- les commandes à des fournisseurs au-dessus de 5000 € sont passées en lien avec le marché public (logiciel March)
- les commandes et des factures sont saisies et validées par le musée puis le Service finances (logiciel Cyril) ;
- la gestion des subventions (demandes, justificatifs) et l'assurance des collections se fait en lien avec le Service finances.

#### I. A. 1. c. Fonctionnement du musée avec la Direction des Affaires culturelles

Le musée Girodet prépare les délibérations, conventions et projets qu'il adresse à la DAC suivant un processus de validation en trois étapes :

- réunion DAC : présentation par le musée des projets, délibérations et conventions puis transmission au bureau ;
- Commission des Affaires culturelles : présentation par les élus délégués à la Culture des projets, délibérations et conventions pour avis favorable de la Commission
- Conseil communautaire de l'Agglomération montargoise : présentation par les élus délégués à la Culture des délibérations et conventions pour vote du Conseil et signature par le Président d'agglomération.

**Nota bene** : Les demandes de subvention font l'objet de décisions du Président d'Agglomération, sans vote nécessaire par le Conseil.

#### I. A. 1. d. Cas particuliers de fonctionnement

Au-delà des missions et des équipements propres à un musée – conservation, accueil du public, activités pédagogiques et administratives – le bâtiment accueille :

- une salle de serveur informatique (sauvegarde) géré par le Service informatique ;
- une bibliothèque de 12 places dont le catalogue est accessible au public sur le réseau AGORAME et dont le fonds est consultable sur demande et rendez-vous ; cette bibliothèque peut également être exceptionnellement mise à disposition pour des réunions ou des formations aux différents services de l'AME et de partenaires publics ;
- la salle des mariages de la ville de Montargis, au titre de laquelle les agents du musée participent à l'organisation des cérémonies (réception des bouquets et accueil des officiers d'Etat civil).

### I. A. 2. Fonctionnement interne au musée

En une dizaine d'année l'équipe est passée de 4 à 12 agents permanents depuis que l'établissement a été agrandi et rénové.

#### I. A. 2. a. Organisation de l'équipe

L'équipe fonctionne suivant trois pôles de travail : collections et publics, avec chacun un cadre A en responsabilité ainsi qu'un pôle administratif en lien avec ces deux pôles. Elle fonctionne sur deux temps de travail différents :

- du lundi au vendredi (équipe administrative et conservation) ;
- et du mercredi au dimanche (équipe face public).

Des astreintes et / ou permanences des cadres du musée s'effectuent le week-end pour accompagner l'équipe d'accueil et surveillance dans ses missions en l'absence de l'équipe administrative. Ces cadres assurent également la veille sécurité (alarmes incendie et intrusion).

Le volant de travail permet d'assurer une présence humaine sept jours sur sept au musée, y compris les deux jours de fermeture, lundi et mardi.

#### I. A. 2. b. Un management horizontal et souple

L'équipe du musée a longtemps été en souffrance au travail, pour de multiples raisons dont le sinistre, qui a introduit une désorganisation complète et l'impossibilité pour une nouvelle direction d'en prendre toute la mesure. A la suite de nombreux dysfonctionnements, la direction générale de l'AME a introduit deux nécessités, vertueuses :

- un fonctionnement en doublon ou en binôme pour assurer le suivi des dossiers et respecter la continuité du service public en cas d'absences (congés, maladie...);
- un suivi de chaque dossier ou sujet par une seule personne qui en prend la responsabilité en interne comme auprès des partenaires, pour éviter la confusion d'une multiplication des interlocuteurs et assurer une efficacité de gestion.

Avec ce fonctionnement, un management de type transversal, plus souple, s'est ainsi peu à peu naturellement mis en place permettant que toutes les missions du musée soient assumées dans le respect des obligations du service public.

#### I. A. 2. b. Un fonctionnement fluide

Après le recrutement d'une directrice à l'automne 2019, sa longue période d'absence et son choix de quitter ses fonctions pour celles de chargée d'étude puis de quitter le musée en (Coralie de Souza-Vernay), la démission du service public ce la précédente Responsable du musée (Pascale Gardès) une période d'interim de direction s'est établie. Chacun dans l'équipe travaille aujourd'hui avec une autonomie de décision et de fonctionnement qui responsabilise et simplifie la gestion. En dehors d'une réunion de service, qui se tient chaque premier mercredi du mois (au début de laquelle se tiennent des tests récurrents de sécurité, gestion de la centrale incendie, circulation...), chaque agent peut mener librement son travail dans le respect de ce processus :

- s'il s'agit d'un sujet propre à ses missions, il le traite en autonomie, éventuellement avec information aux collègues.
- si le sujet dépasse ses missions, il échange à ce propos avec son référent le plus proche ou son collègue le plus proche en fonction de la nature du sujet :
  - o sujet interne à l'un des deux pôles du musée (« Accueil des publics-Médiation » ou « Conservation-Collection »), une décision collégiale après échange avec chaque Responsable du pôle est prise ;
  - o sujet plus général qui touche au musée ou à l'équipe du musée, une décision collégiale est prise après échange des responsables de pôle avec la Directrice ou échanges en réunion de service (si nécessaire qu'une réflexion d'équipe soit menée).
- si le sujet touche à l'image du musée ou le dépasse, comme un sujet de communication, de partenariat, qui touche également l'Agglomération Montargoise, il est soumis à la Directrice du musée pour sollicitation et décisions de la Direction générale.

#### I. A. 3. Spécificité de la tutelle scientifique au titre de l'appellation « musée de France »

La tutelle scientifique du musée, Service des musées de France (au titre de l'appellation « Musées de France ») introduit un fonctionnement complémentaire au fonctionnement administratif qui engendre un double travail et la constitution de dossiers scientifiques complémentaires pour :

- avis préalable de la Commission régionale scientifique Acquisition ;
- avis préalable de la Commission régionale scientifique Restauration ;

en séances plénières ou en délégation permanente si l'avis doit être sollicité en urgence.

Les dossiers de restauration après inondation sont transmis à la CSR pour avis en délégation permanente, même dans le temps long de l'inondation quelques années après.

#### I. A. 4. Un établissement au sein d'un parc arboré

Le musée Girodet est établi entre le parc (à l'arrière) et le jardin Durzy (sur lequel donne sa façade), qui peuvent fermer à des horaires différents de ceux de l'ouverture du bâtiment au public :

- pour fermeture hivernale des jardins de la ville de Montargis (la clef du cadenas d'une grille du jardin est à disposition de l'équipe pour faire sortir le public quand la fermeture des parcs et jardins intervient avant 18 h) ;
- pour fermeture sur ordre de la Préfecture en cas d'intempérie (la procédure suivante a été établie : rassembler les personnes présentes au musée, les guider vers l'arrière du bâtiment protégé par la colonnade et les faire sortir par la grille sur le boulevard Durzy).

#### I. A. 5. Une réserve externalisée

Le musée Girodet dispose d'une réserve externe mutualisée avec d'autres services de la DAC dans un entrepôt loué à un particulier à Cepoy où sont conservées :

- des collections lapidaires ;
- des cadres de grands et petits formats ;
- des anciens châssis ;
- du matériel muséographique (dont la deuxième borne du musée, en mauvais état).

#### I. A. 6. Dépôts de collections

##### I. A. 6.a Dépôts à l'extérieur de l'Agglomération Montargoise

Pour valoriser des collections qui ne trouveraient pas place sur le parcours permanent, le musée Girodet a déposé plusieurs œuvres dans des établissements :

- au musée de Sologne à Romorantin depuis 1954, Francis Blin, *Les Muids, effet du matin en Sologne, vue prise sur les propriétés de l'Empereur*, Salon de 1853, huile sur toile ; œuvre ayant subi l'inondation du bâtiment dévolu au musée à Romorantin en mai 2016 et restaurée en 2023 ;
- au musée Bertrand à Châteauroux, depuis décembre 2023, Auguste Borget, *Fête dans l'Inde*, 1852, huile sur toile, œuvre inondée, restaurée en deux temps (2017 et 2022) et d'abord prêtée au musée Bertrand à l'occasion de l'exposition Borget ;
- au musée de la Légion d'honneur à Saint-Cyr, Gustave Mailand, *Derniers moments de Mme de Maintenon*, 1837, huile sur toile.



inv. 009.6.1, Auguste Borget, *Fête religieuse en Inde*, 1852 (© Clémence Fargues)



inv. 874.96, Francis Blin, *Les Muids, effet du matin* (© musée Girodet)

#### I. A. 6.b. Dépôts de tableaux d'autres établissements au musée Girodet

En préalable aux travaux sur le bâtiment, tous les dépôts publics au musée Girodet de dessins du maître ou de tableaux liés aux collections ont été rétrocédés, excepté le tableau d'**Atala au tombeau** qui a été mis en dépôt au musée des Beaux-Arts d'Amiens puis prêté à l'exposition « **Amour** » au Louvre-Lens avant d'être restauré. A la suite d'une intervention fondamentale (support, couche picturale et cadre), ce dernier a retrouvé les cimaises du musée Girodet depuis mai 2023.

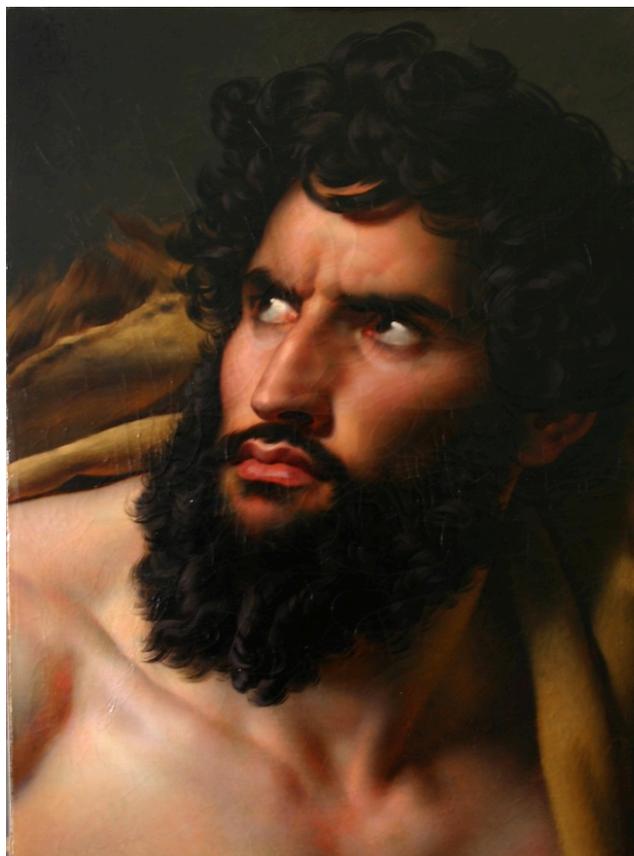
Depuis l'inondation, tous les dépôts de particuliers ont été rétrocédés, à l'exception d'une miniature qui sera rendue dès la fin de sa restauration.

Les nouveaux espaces agrandis ont permis de solliciter de nouveaux dépôts à l'occasion de la réouverture de 2018, plus en lien avec le cœur de la collection et le sous-titre adopté à la réouverture « l'âme romantique » :

- Girodet, **Portrait de Mme de Prony**, Nancy, musée des Beaux-Arts ;
- Girodet, **Tydée**, Le Havre, musée André Malraux ;
- Girodet, **Demi-figure, homme méditant sur la mort**, Carcassonne, musée des Beaux-Arts ;
- Nicolas-Guy Brenet, **La Mort de du Guesclin**, Dunkerque, musée des Beaux-Arts.



Anne-Louis Girodet  
**Demi-figure pour le Prix de La Tour (homme méditant sur la mort)**  
1786  
dépôt du musée des Beaux-Arts de Carcassonne (inv. 891.16.168) au musée Girodet depuis 2020



Anne-Louis Girodet  
**Tydée, tête d'étude pour « Le Serment des sept chefs contre Thèbes »**  
1824  
dépôt du musée André Malraux du Havre (inv. A 154) au musée Girodet depuis 2019

## **I. B. Image de marque du musée rénové et agrandi**

### I. B. 1. Un musée de France conjugué à un territoire

Un musée peut se définir comme un lieu où sont conservées des collections reconnues pour leur valeur et leur intérêt, destinées à transcender le temps et enchanter les vivants, un « mouseion », littéralement, en grec lieu du culte des muses, dont les créations (musique, poésie, histoire, arts) fixent et chantent le temps des humains. L'appellation « musée de France » est une reconnaissance de la valeur des collections du musée Girodet, ce qui fait de l'établissement un « mouseion », lieu, comme aussi le conçoit André Malraux, où se conserve la plus haute expression de l'homme.

Comme tout musée de beaux-arts, le musée Girodet et son équipe ont pour vocation première de conserver pour les générations futures ce qui y a été placé pour être mis à l'écart de la dissolution du temps, pour que le temps y ait le moins de prise possible. Le musée est le lieu de l'aspiration humaine à l'éternité, un lieu d'incarnation du désir de pérennité de l'humain à travers des objets, œuvres remarquables, témoignages humains à conserver – si possible – pour les siècles des siècles. L'appellation, en reconnaissant la valeur de la collection, introduit également les obligations hiérarchisées de : 1. conservation, 2. restauration, 3. exposition, 4. diffusion au plus grand nombre par des actions de médiation.

Ce lieu destiné aux vivants, pour leur agrément, leur culture et leur société, préserve le passé et se conjugue au présent avec des réalités humaines et géographiques. Il est ancré dans un tissu social et patrimonial qui l'ont de tous temps façonné. Il se doit de répondre aux doubles attentes que son appellation (2003) et son ancrage urbain (1864) introduisent.

### I. B. 2. Un travail sur l'identité visuelle du musée initiée par les travaux d'agrandissement

Aujourd'hui le visiteur doit faire l'effort de concilier deux identités visuelles différentes du musée : une image intérieure (accueil et parcours permanent) et une image extérieure (communication). Le parcours intérieur du musée développe aujourd'hui un graphisme muséographique qui n'est plus en accord avec le graphisme extérieur de communication choisi en 2012 alors que le musée venait de fermer (une image de marque qui a vécu détachée des collections, détachée d'un musée ouvert, fréquenté par le public). Le nouveau bâtiment a été pensé et construit selon une identité qui n'a pas été complètement développée et qui doit se décliner dans les éléments de communication pour que l'unité intérieur / extérieur soit rétablie.

### I. B. 3. Image de marque du musée

#### I. B. 3. a. L'Âme romantique

A sa réouverture en 2018, le musée Girodet s'est doté d'une devise en sous-titre : « l'âme romantique ». Le concept, l'idée, permet d'englober la fécondité de l'œuvre de Girodet, le fonds Triqueti et leurs contemporains pour construire un parcours cohérent sans rupture chronologique. Cette devise est toujours d'actualité. Elle convoque tout un monde séduisant pour le public et fécond pour la recherche.

#### I. B. 3. b. Un statut double

L'image de marque du musée doit répondre à celle d'un établissement Musée de France, sa tutelle scientifique, qui détermine la vocation et l'attractivité nationale et internationale de ses collections et de son activité, son essence même. Les activités de médiation proposées et une partie des expositions se doivent principalement quant à elles d'être attractives, essentiellement pour un public de proximité. L'identité du musée et son image de marque mêlent ces deux statuts de musée de France et d'équipement culturel du territoire.

Son activité et sa programmation suivent ce double statut et le conjugue.

#### I. B. 3. c. Une identité sincère et respectueuse des collections, fonctions et missions

L'image de marque du musée doit être en harmonie complète avec son contenu, ce qu'il présente sur son parcours : un musée conservant des collections artistiques auxquelles il doit son statut de musée de France. Assumer cette identité principale dans une image de marque sincère, ne cherchant pas à jouer l'attractivité à tout prix (par une image colorée ou amusante) en associant par exemple à cette identité assumée une offre de visite décalée, pleine d'oxygène et de dynamisme séduira beaucoup plus et deviendra pérenne.

L'adéquation entre l'identité visuelle, les collections, et les missions premières du musée représente une garantie de fiabilité et de sérieux pour les publics, qui découvriront à l'intérieur une collection conforme à l'image extérieure annoncée, et seront éventuellement agréablement étonnés par le dynamisme et l'originalité des propositions de médiation, activités et animations. A l'inverse, afficher une identité ludique et contemporaine en décalage avec des collections de beaux-arts anciennes et romantiques, aurait un effet néfaste en termes d'image de marque.

Il faut pouvoir provoquer les sentiments de confiance puis de surprise. En termes de communication, les deux notions clefs sont : assumer ce qu'on l'est par essence et montrer que l'on fait de son mieux.

#### I. B. 3. d. Une image de marque liée également à l'événementiel

L'identité visuelle d'un musée est permanente et pérenne. Cependant les expositions temporaires et les événements ponctuels portent leur propre image de marque, différente, et qui a justement pour objectif de renouveler de temps en temps celle du musée, de la multiplier, de l'enrichir et de la diversifier. En termes de graphisme, la déclinaison « exposition, événement » pourrait être différente de la déclinaison « activités, visites » tout en restant en lien visuellement (grâce au logotype par exemple, ou à la police utilisée).

- exemple : beaucoup d'œuvres du musée sont religieuses, moralisatrices, liées à la mort... cela pourrait être assumé en organisant une « Nuit de la déprime » qui permettrait d'en rire de manière décalée tout en s'appuyant sur la nature même des collections.

Les collections se conjuguent au présent, pour les vivants, au service d'une société.

### I. B. 4. Histoire du logotype du musée Girodet depuis l'introduction de l'appellation « musée de France

#### I. B. 4. a. Naissance d'un logo propre au musée Girodet

L'usage est aujourd'hui de relayer ou résumer une identité visuelle par un logo.

A partir du moment où le musée a reçu l'appellation « musées de France » (2003), la création d'un logo s'est imposée. Il a été demandé en 2009 au célèbre graphiste Philippe Apeloig de le créer, c'est celui qui figure encore sur le site.

Au départ du conservateur qui avait fait obtenir le label et créé le logo avec Apeloig, une rupture a été voulue et le logo actuel demandé à SNZ design (Christophe Deleau) un graphiste de Montargis. Ce logo est utilisé depuis 2012.

A la réouverture du musée en décembre 2018 est apparu le logo « monogramme » apposé partout dans l'espace du musée et créé par l'atelier àkiko (Gilles Vignier) un graphiste parisien à partir du monogramme figurant sur le portrait du docteur Ribes. C'est une version intermédiaire et élégante dans sa forme entre le monogramme complet « ALGDRT » (compliqué visuellement) et le monogramme simple « GT » (sans esthétique particulière), choisie par l'équipe qui a présidé aux travaux d'agrandissement du musée.

#### I. B. 4. b. Analyse des trois logos successifs

Le logo **Apeloig** (2006-2012) est « sérieux » « classique » et reflète parfaitement l'art de Girodet et la qualité, l'ambition d'un musée de France. Il se marie parfaitement dans son esprit, sa forme et sa police avec les collections. Mais il a disparu.

Le logo *SNZ design* (depuis 2012) est « ludique » « moderne » mais il reflète plus un service municipal ou un centre culturel qu'un musée à valeur nationale et internationale. Sa forme, ses couleurs et sa police ne correspondent pas à la nature des collections.

Le logo *Atelier àkiko* est présent « en dur » partout sur le parcours muséographique depuis 2018, il est directement lié à Girodet, reflète son esthétique, son nom, mais aussi par sa forme et sa graphie, l'identité d'un musée. La solution la plus simple comme la plus élégante est sans doute de l'utiliser pour créer une nouvelle identité visuelle qui corresponde à la fois aux collections, comme aux missions et aux ambitions du musée ainsi qu'à la muséographie depuis 2018. Des apports graphiques pour de la couleur / de l'insertion des mots « musée Girodet » seraient éventuellement souhaitables pour éviter un effet rétrograde.



## II. Le musée Girodet et ses publics aujourd'hui

### II. A. Le graphisme au musée, trois chances au service des publics

#### II. A. 1. Nature des dispositifs écrits valorisant les collections auprès des publics

##### II. A. 1. a. La Muséographie

La muséographie, ou « écriture du musée », traduit littéralement, est une manière de donner accès aux informations de base servant à présenter de manière permanente les collections. Sa conception et sa réalisation relève de l'équipe Conservation (en concertation avec l'équipe Médiation) et reste interne au musée, en partenariat direct au besoin avec des prestataires internes ou externes pour réalisation. L'état actuel de la muséographie du musée Girodet a fait l'objet d'un petit audit par un stagiaire en graphisme, Lucas Legay (voir en annexe 16).

Les cartels, panneaux de salle, feuilles de salle, numérique en salle... relèvent du champ de la muséographie.

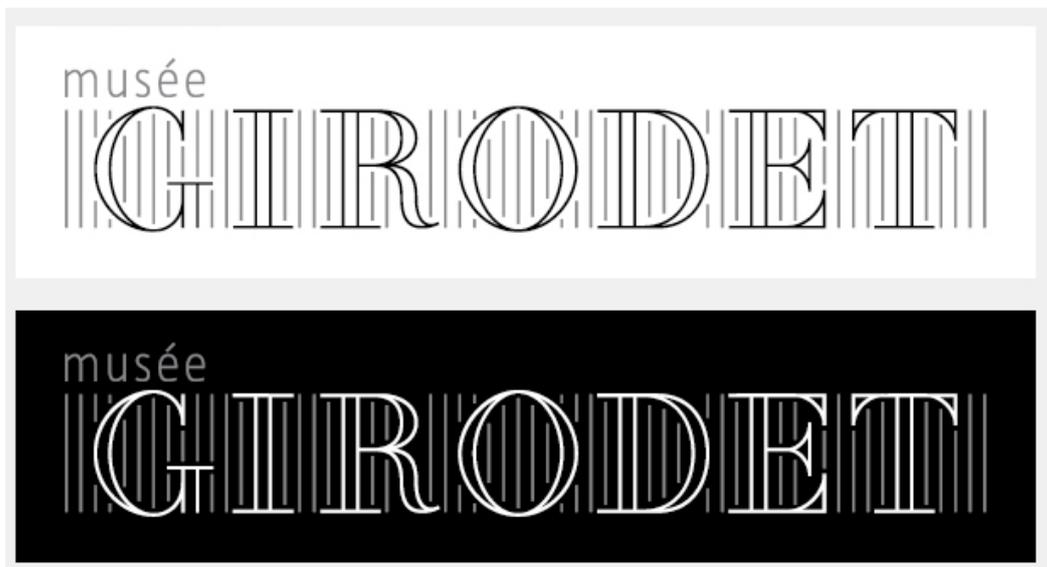
La muséographie reste à compléter sur le parcours : rédaction de cartels longs, explicatifs, harmonisation de l'ensemble, conception pour les nouvelles salles.

##### II. A. 1. b. La Médiation

La médiation – intervention d'un tiers entre un locuteur et un récepteur dans un dialogue - correspond à tout enrichissement complémentaire au parcours muséographique permettant de faciliter la visite pour tous les publics, du livret de salle, à l'atelier pédagogique, en passant par la visite commentée etc.

Sa conception et sa réalisation relèvent de l'équipe Médiation (en concertation avec l'équipe Conservation), en partenariat direct au besoin avec des prestataires internes ou externes pour réalisation.

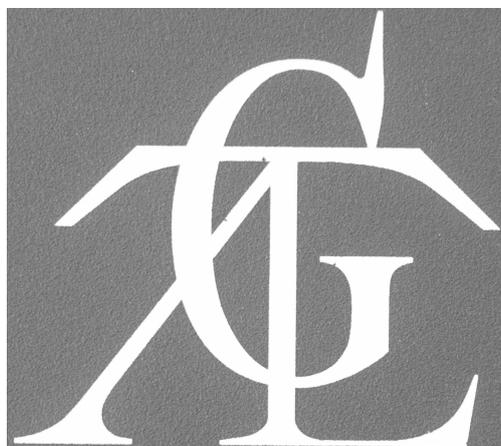
Les livrets de visite, programme d'activités, dispositif de médiation en salle... relèvent du champ de la médiation.



Philippe Apeloig, logotype créé en 2006 pour le musée Girodet



Christophe Delau (SZN Design), logotype créé en 2012 pour le musée Girodet



Atelier Akiko, logotype apposé en 2017 sur les portes et les panneaux de salle du musée Girodet

### II. A. 1. c. La Communication

La mission de communication correspond à toute présentation générale du musée, de ses collections, de ses activités, de ses événements (dont les activités de médiation, d'exposition...) au public.

Sa conception et sa réalisation relèvent de la Direction du musée (en concertation avec les deux équipes Conservation et Médiation), en commun avec la Direction Communication qui soumet directement à la Direction générale de l'Agglomération les éléments de communication.

L'affichage en ville pour tout événement, les cartons d'invitation, les flyers distribués sur la voie publique, toute signalétique extérieure au musée, relèvent du champ de la communication.

**Nota bene** : Certains documents relèvent parfois de ces trois domaines à la fois : le plan du musée, le document de présentation générale du musée, les brochures de programme des activités culturelles...

## **II. B. Animer un territoire, séduire un pays, garder une place internationale**

Le musée Girodet se différencie des autres services culturels du territoire non seulement par la place de prestige que lui confère son appellation « musée de France » mais aussi par la beauté du bâtiment historique et l'attrait que lui ont conféré les travaux. Le lieu et ses collections restent cependant à découvrir pour beaucoup de publics en territoire, et à redécouvrir pour un public plus élargi.

### II. B. 1. Le musée, un lieu pour un public actif

#### II. B. 1. a. Les lieux culturels de l'Agglomération Montargoise (AME)

Le Centre d'art contemporain des Tanneries, à Amilly, est un établissement qui ne conserve aucune collection propre avec un budget entièrement dévolu à l'organisation d'expositions temporaires gratuites et de résidences d'artistes ; le public y est actif mais bénéficie d'une gratuité intégrale.

La Maison de la Forêt, à Paucourt, est également un lieu sans collection, d'animation et d'exposition valorisant la forêt de Montargis ; sa programmation s'effectue en lien avec le Service des Eaux et Forêt et couvre le domaine Patrimoine Scientifique Technique et Naturel.

Le Tivoli et l'Espace Jean Vilar accueillent le spectacle vivant : ils offrent de l'événementiel récurrent, ils sont des lieux d'émotion, de rire et de larmes, des lieux conviviaux, de sortie en ville ; l'entrée est payante mais le public y est passif.

La Médiathèque à Montargis, est entièrement gratuite et offre un lieu de détente et d'évasion par la lecture, c'est un lieu de passage, qui propose le prêt de document, un lieu de consommation culturelle : on y vient, on prend, on emporte chez soi, on revient pour rapporter, ce qui induit un mouvement naturel (un emprunt rendant obligatoire une seconde venue) ; le public y est actif, bénéficie de la gratuité totale, et d'un lieu à la dynamique intrinsèque qui propose par ailleurs une programmation d'animations récurrentes.

#### II. B. 1. b. Particularité du musée comme établissement culturel de l'AME

A côté de ces services, l'impératif premier du musée, conserver des collections patrimoniales pour l'avenir, impose des contraintes inévitables : on ne peut actuellement pas toucher les collections comme on touche un livre (à venir, un projet de parcours tactile), on ne peut pas les emporter chez soi, on ne peut pas s'asseoir pour les écouter, les regarder comme un spectacle ; les œuvres d'art ne se donnent pas dans l'immédiat à un public passif. Au musée, le public doit être actif pour pouvoir s'appropriier les collections. C'est tout le sens et le travail de la médiation que de faciliter cette appropriation, elle est donc essentielle au musée Girodet. L'attractivité du lieu en soi,

l'agrément d'un bâtiment dont l'entrée est payante, est le seul atout à destination d'un public passif. Le succès rencontré par l'inauguration du nouveau bâtiment du musée, nu, sans collection exposées, en juin 2018 auprès d'un public de primo-visiteurs est à ce titre très parlant : c'est la simple déambulation d'agrément, en promenade de type touristique, qui a attiré ce nouveau public.

N'étant pas par nature seulement un lieu de loisirs mais aussi un lieu de collections patrimoniales, le musée possède un handicap par rapport aux autres services culturels du territoire. Les nécessités de médiation et de communication sont doubles et représentent une vraie spécialité développée par l'équipe du musée, qui demande une connaissance fine de l'établissement et de son potentiel, comme de ses collections. Mais il possède également l'atout d'offrir une immersion physique dans le temps et l'espace, la possibilité de maîtriser la temporalité d'accès aux œuvres (contrairement aux images en mouvement, cinéma, vidéo...). Cette spécificité unique permet de jouer avec l'espace, le temps, la lumière.

## II. B. 2 Développement du public

Rendre le musée au territoire après sa longue fermeture pour travaux et après inondation (2012-2018), faire venir et fidéliser les publics du Montargois, restent une priorité.

### II. B. 2. a. Une équipe dédiée aux publics

L'arrivée en 2021 d'une Responsable des publics au musée, Emilie Bel, a permis l'établissement d'un plan de développement et de fidélisation du public dont la mise en œuvre a débuté. Puis, une médiatrice-animatrice, appelée à seconder la Chargée de médiation recrutée à l'ouverture de l'établissement en 2018, a été embauchée. Cette équipe étoffée a permis de diversifier et d'augmenter l'offre de médiation (par exemple sur les réseaux sociaux, avec le succès du « défi galets » en temps de confinement en mars 2021 auprès d'un public peu familier du musée). Malgré tout la demande du public reste importante et ne cesse d'augmenter en particulier pour les scolaires. Un recrutement à temps plein ou à temps partiel à destination de ce public « captif » peut être une piste de développement des publics du musée sur son territoire, comme de fidélisation.

### II. B. 2. b. Assurer une bonne visibilité de la programmation

Les offres nouvelles et gratuites liées à des événements comme *La Nuit des musées*, les *Journées européennes du Patrimoine*, les activités pédagogiques en famille et les visites commentées le week-end sont des atouts prioritaires. Depuis la réouverture du musée, cette offre a doublé grâce aux efforts d'une équipe médiation étoffée. L'offre existe, il faut fidéliser le public et le toucher.

Une brochure trimestrielle ou quadrimestrielle détaillant la programmation et la diffusion d'une newsletter mensuelle ont été mises en place par la Responsable des publics. Cette programmation à destination des publics reste à travailler pour qu'elle suscite auprès des publics une réaction immédiate de connaissance / reconnaissance comme de qualité / attractivité.

### II. B. 2. c. Connaître ses publics

Depuis les études de public conduites pour le premier PSC, aucune étude d'ampleur n'a pu être réalisée, faute d'un temps suffisamment long d'ouverture (grèves impactantes, pandémie). Plusieurs questionnaires mis à disposition du public, les bilans de fréquentation des événements et des expositions (JEP, expositions... voir des exemples en annexe 17) ainsi que l'enregistrement en caisse du lieu d'origine des visiteurs permettent peu à peu de dessiner le portrait des publics du musée.

La participation du musée au projet européen de recherche sur les publics Sentomus<sup>26</sup> soutenue par l'ICOM, mise en place d'octobre 2023 à avril 2024, sera un point d'étape important qui permettra d'orienter plus efficacement les actions à destination du public. Elle devra être suivie

---

<sup>26</sup> Accompagnée par l'International Council Of Museum et, en France, en partenariat avec l'Université de Bordeaux.

d'autres études à des moments opportuns pour le musée (nouvelles salles, expositions...) pour connaître et analyser principalement plus en détail :

- les provenances géographiques (habitants de l'agglomération, département, région, touristes étrangers...)
- les primo-visiteurs / occasionnels / habitués
- les motivations et les habitudes de visite (seuls, à deux, en famille, en groupe...)
- et les tranches d'âges.

### II. B. 3. Le succès des JEP 2021 « Le retour de la momie » : un exemple à suivre

Ce n'est pas un hasard si cet événement a permis au musée Girodet de battre son record absolu de fréquentation. Il mêlait un sujet attractif et mystérieux (l'éternel attraction de la civilisation égyptienne antique), à de l'événementiel (les JEP sont un rendez-vous ponctuel bien connu du public), au sujet sensationnel de l'inondation (la congélation et décongélation inédites et spectaculaires d'une momie), à la richesse méconnue des collections du musée Girodet (pas simplement les beaux-arts autour du peintre) comme à une affiche belle et attractive.

L'événement doit son succès à une parfaite adéquation entre la nature des collections, l'offre de médiation et une communication efficace.

### II. B. 4. Toucher à nouveau un public national et international

L'artiste éponyme du musée étant une figure de l'histoire de l'art connue et appréciée à l'international, le musée Girodet a toujours eu par nature une audience dépassant les murs de la cité et les frontières de la France. La première exposition Girodet en 1967 reçut la visite de grandes figures internationales de l'Histoire de l'Art (Robert Rosenblum et Georges Lévitine).

Il a donc pour vocation de toucher un très large public. Son offre de visite et sa programmation peinent cependant à exister à côté de celles des autres musées de France. Même s'il est présent et actif sur les réseaux sociaux, il reste perdu dans la multiplicité de l'offre.

La diffusion de sa newsletter, de son dépliant général, de son application de visite et leur traduction en langues étrangères, ou au moins en anglais, comme la refonte ou le toilettage du site internet qu'il possède en propre, portant son identité, constituent à ce titre ses meilleurs atouts. Ses publications scientifiques représentent également un socle pérenne de diffusion.

### II. B. 5. Fidélisation du public

#### II. B. 5. a. Qualité et diversité des expositions et des événements

Si le développement passe par la motivation, « donner envie », la fidélisation passe par une offre de qualité en constant renouvellement, qui ancre les usages. Le rythme des expositions qui s'est accru dans les derniers mois à deux par an, associé à des propositions ludiques comme l'Escape-game organisé en partenariat avec la société Kreatelier, une programmation riche et diversifiée en visites commentées et ateliers créatifs sont les principaux acteurs de cette fidélisation (voir en annexe 18 les rapports d'activité 2021 et 2022 du musée). La mise en place de ce volant de propositions culturelles s'effectue peu à peu, faute de temps et de moyen pour un musée et une équipe encore contraints par les suites de l'inondation.

L'effort est à poursuivre selon des axes simples : en parallèle aux événements ou aux expositions étudiant et diffusant l'art de Girodet, valoriser les fonds propres du musée, comme autant de trésors – réels – méconnus, pour diversifier les sujets :

- le fonds Maximilien Luce, don Liliane Lavigne-Gayon ;
- les instruments de musique extra-européens distingués par la Cité de la musique ;
- les tableaux de l'école de Fontainebleau ;

- la célébration des dates anniversaires historiques fédératrices, comme la bataille de Montargis (1427) et l'accueil de collections remarquables en partenariat avec des institutions publiques ou des collectionneurs.

#### II. B. 5. b. Le numérique au musée

Les usages du numérique, captations des expositions et visites, publications en ligne de détails, teasing, sont de bons relais de la diversité et de la qualité des propositions. Une réflexion est en cours sur la création d'une chaîne Youtube propre au musée, qui puisse offrir des formats et des contenus différents.

A ce titre, la numérisation de la collection des peintures de Girodet en partenariat avec Lumiere Technology (caméra multispectrale conçue par Pascal Cotte) n'a pas été exploitée à la hauteur de son intérêt. Utiliser de belles images de détail, par exemple pour publier les textes fournis pour une rubrique hebdomadaire d'un quotidien, « Le musée Girodet à la loupe » est un projet en cours.

Animer le parcours permanent d'écrans tactiles, pour enrichir l'expérience de visite constitue un autre projet, principalement autour de l'évocation du château de Montargis, qui a fait l'objet d'une restitution 3D avec la Société Aristeas. Il serait également envisageable d'utiliser ce type de support pour agrémenter la salle Triqueti, grâce à des reconstitutions de l'Albert Chapel à Windsor, ou encore de la Chapelle de la Compassion à Paris. La DRAC Centre-Val-de-Loire soutient largement les initiatives de développement du numérique au musée.

#### II. B. 4. c. Une boutique attractive

Un renouvellement constant des produits en boutique serait également judicieux, pour la rendre plus attrayante et lui conférer un caractère et une originalité à l'image du musée. Déclinaison d'un visuel sur des supports privilégiés et populaires, vente d'artisanat d'art, pourront être des atouts. Le tote-bag du musée, tout nouvellement lancé en décembre 2023, offre un bon test pour vérifier la pertinence de cette proposition.



### **III. Le musée Girodet, un musée du XXI<sup>e</sup> siècle**

#### **III. A. L'Attractivité d'un musée en mouvement**

L'obligation d'adaptabilité de la fonction publique se décline aussi au musée. Son parcours, ses activités, sont par nature en perpétuel mouvement : mouvement des œuvres, en prêt, en dépôt, en restauration ; mouvement des salles, en ouverture, enrichies de nouvelles médiations ; mouvement d'une équipe au gré des départs et des arrivées ; mouvement de l'activité et des projets, au gré des années. Penser le musée comme un lieu immuable est dépassé. Suivre le mouvement induit des exigences de travail nombreuses mais la garantie précieuse de garder un établissement vivant, en lien avec ses publics et son temps.



Le « Prix national de l'établissement culturel » de la 10<sup>e</sup> édition des *Girafes Awards* décerné au musée Girodet le 20 octobre 2023 au Ministère de la Petite enfance et des Solidarités pour la réalisation des « Boîtes sensorielles des Minis explorateurs » créées par Anne-Marie du Boucher © musée Girodet



*Escape game* au musée Girodet, 21 octobre 2023 - 7 janvier 2024 en partenariat avec la Société Kreatelier, autour du *Portrait de Napoléon* de Girodet © Eve-Amélie Chevallier « 1814, Paris. L'Empire est tombé. Napoléon est emprisonné. Les alliés de Louis XVIII s'en prennent à tous ceux qui ont soutenu l'Empereur. Les artistes n'y échappent pas... Anne-Louis Girodet doit fuir Paris. Saurez-vous l'aider à protéger l'une de ses œuvres emblématiques, au cœur de son atelier »

### III. A. 1. Accessibilité

Développer les publics par des projets innovants est nécessaire pour attirer les publics peu ou pas habitués des musées, avec une offre de médiation qui puisse s'adapter en particulier aux publics dits « empêchés ». Favoriser l'accès au musée de ces publics en offrant des services adaptés est un sujet au cœur des priorités de tout établissement public conformément aux directives de la loi de 2005 : développer une accessibilité inclusive à tout et pour tous, dont celle des contenus culturels.

#### III. A. 1. a. Accessibilité aménagée à l'occasion de la rénovation 2012-2018

Grâce aux travaux de rénovation et agrandissement, le musée s'est doté de l'accessibilité minimum attendue d'un établissement recevant du public :

- une rampe d'accès extérieure, située près des escaliers, permet de se rendre à l'accueil du musée ;
- la totalité du parcours permanent et des expositions temporaires est accessible aux personnes en situation de handicap moteur grâce à un ascenseur qui dessert les différents niveaux et des sanitaires équipés ;
- un fauteuil roulant est disponible à l'accueil du musée, gratuitement et sur simple demande ;
- des bancs ponctuent le parcours pour proposer des temps de repos aux visiteurs.

#### III. A. 1. b. Projet Accessibilité 2022-2024

Après avoir doté le musée d'un registre public d'accessibilité et de sièges-cannes, la Responsable des publics, Emilie Bel, a initié en 2022 le développement de l'accessibilité au musée en partenariat avec une Assistance à maîtrise d'ouvrage, assurée par Caroline Jules (**Culture accessible**) qui a reçu le soutien d'une subvention DRAC.

Dans le cadre de ce projet, qui s'étend sur deux à trois années, le musée s'est déjà équipé de boucles magnétiques, d'audiophones, de vidéos en langue des signes française en cours d'achèvement. Il a également révisé son utilisation des polices et des styles de caractères pour les adapter aux nécessités d'accessibilité de tous ses documents écrits (utilisation du style gras à la place de l'italique pour les titres, rédaction des textes en caractères **Arial nova**). Sont actuellement en préparation :

- la formation de l'équipe Médiation aux documents Facile à lire et à comprendre (FALC) ainsi qu'à l'audiodescription d'œuvres d'art ;
- un parcours tactile proposant des reproductions d'œuvres en 3D permettant une approche sensorielle en volume, appréciable tant pour les jeunes publics que pour les publics en situation de handicap.

#### III. A. 1. c. Valorisation de l'accessibilité auprès des publics

A l'issue de ce projet accessibilité 2022-2024, il est prévu en commun avec l'AMO de faire un petit audit informel qui puisse permettre au musée de solliciter pour son parcours accessible le label « Tourisme & handicap ».

### III. A. 2. Penser la gratuité de manière efficiente

Les recettes du musée Girodet ne permettent pas aujourd'hui d'équilibrer les dépenses de l'établissement. Il est nécessaire de le considérer comme un service public plutôt qu'une offre culturelle commerciale et d'adapter sa politique tarifaire à ce rôle de service public culturel.

#### III. A. 2. a. Avantages et inconvénients de la gratuité

La gratuité de l'entrée au musée peut être considérée de deux manières différentes :

- comme une opportunité pour tous les publics et un principe légitime pour une collection publique qui, contrairement à un EPIC comme Versailles ou le Louvre, ne peut assurer un fonctionnement autonome grâce à ses recettes en propre ;
- ou comme une dépréciation de l'offre, du lieu et de l'expérience par le fait que l'entrée n'étant pas monnayée, de manière logique ce qui peut être vu, expérimenté au moyen de cette entrée est banalisé, n'est pas valorisé, au sens propre, vision actuelle du pouvoir politique ;

Les études sur cette problématique de la gratuité ne tranchent pas en faveur de cette solution pour démocratiser la culture (voir les études de Jean-Michel Tobelem<sup>27</sup> et des articles récurrents<sup>28</sup>). Une approche raisonnée et adaptée au cas par cas de la gratuité est en revanche un outil très pertinent, facteur de développement des publics. Toutes les études aboutissent au même constat : « Mieux vaut pouvoir moduler des formes de gratuité et des niveaux de tarif en fonction des publics et d'objectifs correspondant aux missions du service public ou à des ambitions culturelles précises<sup>29</sup> ».

### III. A. 2. b. Expérience du musée Girodet

Depuis sa réouverture à la fin du dernier confinement en mai 2021, le musée Girodet a expérimenté l'entrée gratuite chaque premier dimanche du mois, une proposition plébiscitée par le public (accroissement de 300 % de la fréquentation ce jour-là, accueil majoré de 10 à 50 personnes environ).

La révision de la tarification générale du musée menée par la Responsable des publics, Emilie Bel (voir en annexe 19, la tarification du musée), a par ailleurs permis d'étendre la gratuité aux détenteurs d'une carte « Agorame » (médiathèque) et « Sortir » (spectacles) deux acteurs culturels majeurs de l'agglomération montargoise, comme de privilégier les scolaires, étudiants, professeurs, accompagnateurs et publics empêchés.

Les adolescents et jeunes adultes (14-18 ans) pour qui la gratuité est de mise (scolaire et étudiants) ont commencé à fréquenter le musée juste pour le plaisir d'y passer juste un court moment, ce qui est très encourageant. Ils s'approprient le bâtiment en l'utilisant comme décor pour des contenus postés sur les réseaux sociaux.

Beaucoup de visiteurs sont des primo-visiteurs, en particulier lors du premier dimanche du mois gratuit, pour lequel les visites commentées « En têtes à tête avec une œuvre » ont été mise en place.

### III. A. 2. c. Enjeux de la gratuité et pistes

L'attractivité de la gratuité est indéniable, la conserver au moins pour des occasions ponctuelles et à large audience sur le territoire est capitale, comme pour correspondre en partie à l'offre gratuite de la Médiathèque et du Centre d'Art contemporain des Tanneries. Cependant, valoriser les collections, de la même manière que la production artistique des Spectacles est valorisée par des entrées payantes, valoriser le travail et le coût que demande leur conservation et les dispositifs de muséographie et de médiation, ne peut passer que par une entrée payante, par ailleurs très raisonnable : 4 € (majoré à 6 € par temps d'exposition).

Le musée Girodet étant un « grand musée des Beaux-Arts » pour une agglomération de taille modeste (64 000 habitants, seconde agglomération du Loiret sur 23 000 hectares), le choix aujourd'hui serait plutôt de garder cette tarification en augmentant l'offre de la boutique.

L'enjeu réside plutôt dans le choix de conserver ou non le tarif d'entrée modeste fixé lors de la réouverture en 2018 en raison de l'incomplétude du parcours (6 espaces non accrochés sur 12).

<sup>27</sup> Jean-Michel Tobelem, *La culture pour tous, des solutions pour la démocratisation ?*, Paris, Fondation Jean Jaurès, 2016, p. 22 : sur le plébiscite de la gratuité des équipements culturels ; p. 25-29 : sur le coût de la démocratisation culturelle et la différence de gratuité entre bibliothèque et musée ; p. 70-71 : sur l'échec de la gratuité du parcours permanent du Louvre-Lens sans action de médiation particulière ; p. 85-87 : sur l'effet de la gratuité sur les différents publics, en particulier les moins de 30 ans ; p. 86 sur la gratuité le premier dimanche du mois.

<sup>28</sup> Dossier « La Gratuité des musées », *Le Journal des Arts*, 22 mai 1998, Sarah Hugounenq, « Gratuité des musées : une bonne idée ? », *Le Quotidien de l'Art*, 6 octobre 2022, n°2467.

<sup>29</sup> Françoise Benhamou, « Généraliser la gratuité des musées nationaux ? Une mauvaise réponse... à une mauvaise question », *Esprit*, juin 2008. Le Ministère de la Culture a par exemple instauré la gratuité pour les 18 – 25 ans.

Une fois le parcours achevé, la question de la revalorisation de ce tarif, en l'adaptant à celui d'autres établissements comparables, se posera sans doute.

### III. A. 3. Médiation « hors les murs »

Dès avant sa réouverture en 2018, le musée Girodet s'est lancé dans des dispositifs de médiation hors-les-murs. Il possède aujourd'hui deux « musée nomade » permettant de se déplacer dans différentes structures. L'objectif serait d'en créer de nouveaux afin d'étoffer cette offre de médiation.

#### III. A. 3. a. musée nomade 1 « De la conservation à la restauration »

Dès 2017, est né le projet d'un dispositif de « musée hors-les-murs » à vocation pédagogique, pour expliquer les origines de l'inondation et donner à comprendre de manière tactile et pratique les principes de conservation-restauration grâce auxquels les œuvres du musée ont pu être sauvées.

La réalisation par Pascale Gardès, alors Responsable du musée, en partenariat avec des créateurs, a pris la forme d'un grand meuble, à entrées multisensorielles (vue, ouïe, toucher), multi-support (maquettes, tableau, projection, films, objets, photos fixes, etc.), indépendant et transportable dans un véhicule utilitaire.

Sa présentation a été largement plébiscitée en attendant la réouverture de décembre 2018. Conséquence logique de la réouverture, le musée nomade est désormais utilisé à la demande :

- régulièrement avec les scolaires ;
- parfois avec la médiathèque pour proposition d'activité originale ;
- pour présentation à des journées particulières (handicap, formations professionnelles...) ;
- pour accompagner un événement au musée avec présentation dans les salles.

#### III. A. 3. b. musée nomade 2 « Secrets d'atelier, au cœur de la peinture »

Le succès de ce premier musée nomade a engagé le musée à reconduire l'expérience en 2018 sur une nouvelle thématique, portée par un dispositif indépendant du premier : le musée nomade II « secrets d'atelier » qui permet d'aborder les liens entre l'artiste et son lieu de création, l'atelier, de « l'espace atelier », à la notion d'ateliers collectifs, jusqu'à l'atelier « refuge » des peintres romantiques.

Le projet, conventionné au titre du label « Le musée sort de ses murs » permet à la médiatrice de présenter les outils, les matériaux nécessaires à la réalisation d'une huile sur toile, à l'époque de Girodet, et les différentes étapes de création d'une peinture.

Dans une volonté de s'adresser au plus grand nombre, cette nouvelle édition a repris les grands principes de la précédente : un dispositif autonome et attractif qui, une fois monté, reproduit un véritable pan d'atelier, une grande quantité d'objets à montrer, toucher et sentir pour appréhender les outils et gestes du peintre, ainsi que des maquettes, de la projection et – nouveauté de cette seconde édition – des courts-métrages d'animation.

La variété des sujets abordés et des supports rend ce nouveau dispositif accessible dès le plus jeune âge, en privilégiant les films d'animation et le sujet des couleurs pour les plus jeunes par exemple. L'adaptation des contenus permet, à l'inverse, de toucher un public de connaisseurs, aussi bien qu'un public néophyte, du champ scolaire, social, associatif, artistique ou encore médical.

#### III. A. 3. b. Le hors-les-murs pour toucher un plus large public

La culture artistique étant un vecteur d'innovation dans le champ social (personnes hospitalisées ou dépendantes, centre d'animation jeunesse...), ouvrir le musée à des partenariats divers et nouveaux, comme la néonatalogie ou l'art-thérapie, constitue aujourd'hui une piste de réflexion qui aboutira à de prochains projets et réalisations.

### III. A. 4. La recherche de labellisations comme outil de promotion et de visibilité

Outil de promotion et gage de qualité, la labellisation du musée au titre de ses activités et de ses propositions de médiation.

- Les musées nomades ont reçu en 2018 le label *Le musée sort de ses murs* du Ministère de la Culture.
- En 2018, par la signature de la charte *Mom'Art* par laquelle il s'engage à favoriser l'accueil et les conditions de visite des familles et des jeunes enfants, grâce à des outils et un accompagnement particulier (gilets des petits explorateurs, livre d'or des enfants...) le musée Girodet a reçu le label *Musée joyeux*.
- L'exposition *Girodet face à Géricault* a reçu en 2019 le label *Exposition d'intérêt national*.
- Les « boîtes sensorielles des mini-explorateurs » à destination de la petite enfance (2-5 ans), un projet porté par la Chargée de médiation, Anne-Marie Du Boucher, ont reçu le prix national des établissements culturels au *Giraf Awards 2023* et ont été classées parmi les trois finalistes du *Trophée Môm'Art 2023*.
- Le prochain label recherché au titre du musée « Tourisme et handicap », pourra être suivi des labels recherchés par l'agglomération montargoise : « territoire engagé pour la transition écologique » et la norme ISO « accueil de qualité ».

Cette recherche de distinctions est à poursuivre au long cours, sans fausse modestie : si elle n'aboutit pas toujours à la gratification de prix, elle a le mérite de faire connaître le dynamisme et la qualité des propositions du musée Girodet auprès de jurys et de services nationaux.

### **III. B. Un musée visible et vivant, un lieu habité**

Le musée, vaisseau amiral de l'équipement culturel d'une communauté d'agglomération, a vocation à devenir le cœur battant du territoire, comme un lieu touristique « valant le détour » sur la carte de France. En utilisant la chance des soutiens et des exigences de l'appellation « Musées de France », dont il ne profite que depuis une dizaine d'années effectives (avec la fermeture, l'inondation et la pandémie), il a toute légitimité à aspirer à des activités et des projets d'envergure.

#### III. B. 1. Développer la visibilité du musée

##### III. B. 1. a. Écrire le musée sur son architecture

Le plan de rénovation du musée Girodet, s'il a prévu une stèle dans le jardin commémorant l'inauguration du bâtiment, n'a pas inscrit le mot « musée » sur sa façade. Trop souvent, des visiteurs viennent au musée et en repartent après avoir lu au fronton le mot « Hôtel de ville » qui y est resté et est destiné à y rester en raison de la présence et de l'activité de la salle des mariages.

Pour développer la visibilité immédiate du bâtiment, le premier impératif est de faire figurer en grand les mots « musée Girodet » sur le bâtiment lui-même ainsi que sur les grilles du jardin qui l'entoure. Que cet entourage immédiat puisse porter également les principaux éléments de communication, comme les affiches des expositions et événements est un principe fondamental de visibilité.

##### III. B. 1. b. Enrichir la visibilité sur la voirie

Les panneaux directionnels annonçant le musée en ville sont devenus aujourd'hui trop peu nombreux et ne permettent pas de flécher un cheminement piéton ni automobile qui puisse guider efficacement les publics. Baliser la ville, l'agglomération au moyen de panneaux supplémentaires, insérer des panneaux de promotion du musée dans des endroits stratégiques, tels des gares routières ou ferroviaires sont des moyens efficaces et simples à mettre en œuvre.

### III. B. 2. Un musée en réseaux

#### III. B. 2. a. Co-marketing

Les partenaires du musée sont des relais précieux de sa visibilité : médiathèque, pôle spectacle vivant, Agglomération montargoise, association « musées en région Centre Val de Loire », sites *Joconde* ou *Culture recherche* des musées de France, diffusent ses collections, son image, sa programmation, ses éléments de communication.

Accentuer l'implication du musée dans ce réseau culturel comme dans la politique culturelle de l'Agglomération Montargoise, resserrer les liens, tisser le maillage avec tous ces partenaires en réseau est essentiel.

Quelques exemples d'actions ponctuelles qui tissent peu à peu ce maillage :

- les cartes Agorame et Sortir qui diffusent l'image du musée avec la gratuité octroyée ;
- des sacs à baguettes ont été imprimés aux couleurs de *l'escape game* du musée ;
- le musée nomade « secrets de peinture » qui prend régulièrement ses quartiers en ville.

Toute action de ce type « co-marketing » est à multiplier de manière récurrente. Une brochure réunissant la programmation culturelle de l'agglomération le permettrait peut-être naturellement. Reste à ce que la programmation du musée puisse être pensée suffisamment en amont, quand l'équipe, libérée d'urgence de fonctionnement au quotidien, pourra se projeter davantage.

#### III. B. 2. b. Des partenaires scientifiques par nature

L'intégration des notices d'œuvres sur le catalogue collectif des musées de France *Joconde*, une obligation au titre du label Musée de France, a pu débuter par le versement d'une cinquantaine de fiches en mai 2023, saluée par la mise en avant du musée Girodet dans une lettre d'information. Le travail de récolement, documentation et inscription des œuvres sur le logiciel de collection Actimuséo se poursuivant, il sera possible à l'avenir d'effectuer avec plus de régularité ces versements quand les urgences récurrentes de restauration et le rétablissement post-inondation s'atténueront.

Puis, quand le musée aura retrouvé une latitude de fonctionnement budgétaire, il sera pertinent d'ouvrir bâtiment et projets au maximum à tous types d'événement culturel ainsi qu'aux partenariats avec les autres services de l'Agglomération (médiathèque, spectacles, archives, maison de la forêt, Tanneries), comme avec d'autres établissements nationaux et internationaux. La participation des agents du musée à des rencontres de réseaux professionnels (Club 25 lux, Club XIX...) peut servir en attendant de relai.

### III. B. 3. Un lieu de recherche et de diffusion

#### III. B. 3. a. La recherche scientifique, un moteur

Garder l'établissement à la pointe de la recherche scientifique, en histoire de l'art, et en conservation-restauration est un point d'attention particulier.

Même en temps d'inondation, l'activité scientifique du musée s'est poursuivie :

- du 7 au 11 novembre 2018, une exposition Triqueti en partenariat avec le musée des Beaux-Arts d'Orléans s'est tenue au Salon Paris Fine Arts.
- deux colloques ont été organisés par le musée : *Ossian et le préromantisme en Europe* (juillet 2016, en partenariat) et *Regards romantiques sur le grand siècle* (décembre 2017), dont les actes sont en cours de publication.
- Trois expositions ont pu se tenir au musée depuis sa réouverture malgré la charge de travail introduite par l'inondation :
  - 2019-2020, *Girodet face à Géricault, la bataille romantique du Salon de 1819* (label EIN) ;
  - 2021-2022, *Delacroix et le duel romantique* (en partenariat avec le musée national Eugène Delacroix) ;
  - 2022-2023, Triqueti, *la force du trait* (accompagné d'une journée d'étude *Triqueti ce célèbre inconnu*).

Il est essentiel de poursuivre cet effort scientifique en parallèle au suivi des restaurations comme de valoriser et vulgariser intelligemment celles-ci.

#### III. B. 3. b. Diffusion et valorisation des interventions de restauration après inondation :

- En septembre 2016 à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, exposition de photos choisies de l'inondation, « Après le déluge », accompagnée de la publication d'un album les reproduisant assorti de quelques commentaires de sauveteurs.
- Du 22 au 27 Mars 2017, opération « Scène de déluge au musée Girodet » en lien avec le Salon du dessin, opération à l'occasion de laquelle furent réunis de manière inédite tous les dessins préparatoires à la *Scène de déluge* de Girodet (1806, musée du Louvre), avec des prêts d'institutions publiques.
- JEP 2021 : Sauvetage, congélation et décongélation de la momie, Montargis, musée Girodet (Eléonore Kissel et Laure Cadot) ;
- JEP 2022 : Sauvetage et restauration du *Trésor de Sceaux-du-Gâtinais*, Montargis, musée Girodet (Charlotte Rérolle) ;
- mars 2023 : à l'occasion de l'exposition des dessins *Triqueti, la force du trait*, Sauvetage et restauration du carton de Triqueti, *Homère à la fontaine Hippocrène* Montargis, musée Girodet (Isabelle Drieu-La Rochelle).

#### III. B. 4. Musée et sociabilité

##### III. B. 4. a. La Société des amis du musée (SAM)

L'accompagnement amical et bienveillant de la SAM est un encouragement fidèle au quotidien inscrit dans les statuts même de l'association, en particulier pour les interventions de restauration et les acquisitions, qui sont toujours l'occasion d'un mécénat généreux.

Les Société d'amis représentent un public de connaisseurs et d'amateurs fidèles et ouverts, qu'il convient de privilégier par des actions dédiées. Récemment, un courrier promotionnel a été adressé à toutes les sociétés d'amis de musée dans un rayon de 200 km. Il sera à renouveler si possible au moyen de l'inscription de ces sociétés à la newsletter.

##### III. B. 4. b. Mécénat et mécènes

Le musée Girodet a bénéficié à plusieurs reprises de l'atout que représente l'intérêt d'amateurs, de collectionneurs et de fondations d'entreprise. La sociabilité souvent développée entre le chef d'établissement, qui porte particulièrement l'image du musée, et les collectionneurs ou les professionnels du marché de l'art, est précieuse pour l'établissement.

Deux dons de la galerie Talabardon & Gautier, quatre de la galerie L'Horizon chimérique, et un d'Antoine Béal sont dues aux affinités existantes et aux liens tissés avec la directrice du musée.

Le mécénat institutionnel est également affaire de sociabilité amicale. Cultiver des liens, en nouer de nouveaux, animer un réseau de mécènes comme l'avait fait Claire Hansen-Beales au lendemain de l'inondation, s'inscrit dans une dynamique vivante. Offrir l'espace des salles d'expositions temporaires à des collections exceptionnelles peut représenter un moyen adéquat, lié à du mécénat, de diversifier la programmation.

#### III. B. 5. Un lieu de découverte et d'émerveillement

Le musée est d'abord un lieu de rencontre sensible avec des œuvres, des objets, les trésors qui y sont réunis. Cette appropriation par les cinq sens du musée garantit un émerveillement toujours renouvelé comme une expérience de visite qu'il est seul à proposer.

Adopter une muséographie qui puisse donner envie de rester en présence des œuvres ou dans les salles, constitue le socle de la découverte. Muséographier n'est pas porter un catalogue de collection sur un mur mais ménager un parcours où tous peuvent trouver un agrément, du spécialiste au plus jeune des visiteurs qui ne pourra saisir que couleurs et sons.



Un sac en tissu (« tote-bag ») pour diffuser l'image du musée Girodet, un projet porté par Emilie Bel (décembre 2023 © Emilie Bel)

En laissant toute priorité aux collections, il convient de créer une ambiance, une atmosphère et de multiplier les centres d'intérêt pour ouvrir davantage le musée à ces expériences d'émerveillement que conserve déjà le livre d'or. Parce qu'il s'appelle « musée » et que dans l'imaginaire collectif le mot et le lieu portent un certain élitisme, pousser la porte du musée n'est pas une évidence pour nombre de publics. L'accessibilité passe aussi par l'appropriation d'un endroit qui doit d'abord enchâter et réjouir par le simple fait d'exister. Comme Yannick Lintz, Directrice du musée national des arts asiatiques - Guimet l'affirme : « La Culture doit être une récréation, c'est peut-être comme cela qu'il faut y sensibiliser aujourd'hui les enfants<sup>30</sup>. »

### III. B. 6. Un lieu où il fait bon vivre

#### III. B. 6. a. La fréquentation touristique

Si l'espace du musée comme lieu de délectation n'est plus une notion mise en avant, il n'en reste pas moins associé au temps libre, à la détente, et de manière originelle au « tourisme » né au XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'idée de découvrir les œuvres d'art d'un pays (le Grand tour en Italie).

Le musée Girodet étant le seul équipement culturel ouvert le dimanche, retrouver l'amplitude d'ouverture qui était celle du musée avant la fermeture en proposant une ouverture le matin et si possible en continu dans la journée est la première chose à entreprendre.

Intensifier la présence du musée sur les réseaux touristiques en s'appuyant sur son potentiel (dont la boutique) comme sur les projets touristiques des prochaines années, promouvoir l'endroit et le bâtiment comme une étape touristique incontournable, en lien et en partenariat avec les acteurs de tourisme locaux et régionaux est un usage à systématiser.

Cibler les publics touristiques passe par des installations ou de la diffusion récurrente dans les endroits clefs, tels que les offices de tourisme, les sites internet et les nouveaux projets de développement urbains comme le port de plaisance Saint-Roch, aujourd'hui presque achevé, ou la piste cyclable des ponts menant aux Tanneries.

#### III. B. 6. b. Une offre de restauration

L'évidence à plus ou moins long terme serait de prolonger le plaisir de la visite en aménageant un espace de restauration au musée pour qu'il puisse participer plus efficacement à l'attractivité touristique du territoire.

A l'issue d'une avancée décisive des restaurations après inondation, un espace saura sans doute se trouver soit en rez-de-chaussée, non loin de l'accueil, soit en sous-sol, avec l'avantage d'un plain-pied avec le parc. L'impératif sera de prévoir une délégation de service à un tiers, si possible un chef dont la qualité de travail et de produit puisse s'associer à l'image de marque du musée, soit sous forme de salon de thé, ou de formule midi et salon de thé avec une régie indépendante.

## CONCLUSION PARTIE III

Faire vivre un musée, passe tout naturellement par un aménagement et une valorisation à destination du public : l'espace du musée doit être utile, agréable, adapté à une communauté vivante et répondre le mieux possible à ses attentes tout en conservant son identité scientifique. Enraciné dans un lieu qui a construit son identité, il doit participer à la valorisation de sa géographie culturelle. L'équipe porte par ailleurs la conviction que permettre aux plus petits ou aux plus contraints des publics de découvrir au mieux le musée Girodet profite également à tous les publics, plus largement.

---

<sup>30</sup> « Le Grand entretien, les rivages des Syrtes de Yannick Lintz », *L'Objet d'art*, novembre 2023, n°605, p. 67-72, p. 69.

## CONCLUSION GENERALE

Le musée Girodet a su mettre en œuvre son premier projet scientifique et culturel puis faire face jusqu'à aujourd'hui à tous les défis provoqués par le sinistre du 31 mai 2016, en gardant sa feuille de route de « musée de France ». Cet événement majeur, qui a introduit un avant et un après pour la collection comme pour l'équipe du musée, ne devra jamais être minimisé mais sera pris en compte dans le pilotage, en étant utilisé à bon escient pour créer de l'intérêt, valoriser des compétences, accroître la connaissance des collections et organiser des événements fédérateurs.

Dans cet équilibre, où cet événement majeur pour les collections doit se conjuguer à toutes les exigences de fonctionnement d'un musée du XXI<sup>e</sup> siècle, suscitant de nombreuses attentes par sa nature et son prestige pour le territoire, un management bienveillant, attentif au bien-être et au sens du travail, qui puisse accompagner les restaurations au long court et le développement des compétences de l'équipe, semble être le plus indiqué. Le recrutement d'une restauratrice du patrimoine représente un appui essentiel pour les années à venir dans tous les défis de conservation de la collection comme pour mener des missions de recherche.

Le budget du musée devra encore se consacrer aux restaurations sur un long terme. Solliciter un nouveau soutien étatique est une priorité pour les années à venir. Le fonctionnement du musée étant de type service public, des aides seront à chercher en priorité auprès des acteurs publics, assorties du soutien ponctuel de mécénat.



inv. 005.3.1  
Contre-épreuve de l'*Autoportrait* de Girodet  
de la collection Bertin de Vaux



---

## EN RESUME POUR LE PILOTAGE 2024-2034 DU MUSEE GIRODET

### Un service de l'agglomération montargoise bénéficiant de l'appellation musée de France :

- en rattachement hiérarchique direct avec la Direction générale ;
- fonctionnant avec des crédits d'agglomération soutenus par des crédits Etat, Région, Département ;
- dont les projets et l'activité sont validés par le conseil scientifique de la DRAC et du SMF ;
- inséré dans la politique culturelle d'une Direction des affaires culturelles ;
- faisant partie du réseau des musées de France de la Région Centre – Val de Loire.

### Fonctionnement interne

1. Une équipe dirigée par un personnel scientifique (attaché de conservation ou conservateur) expert sur le peintre et inséré dans un réseau scientifique ;
2. Trois pôles : administration, conservation et public, fonctionnant en lien réciproques et animé par un management horizontal et bienveillant ;
3. Une gestion du rétablissement après sinistre soutenue par le recrutement d'une conservatrice-restauratrice ;
4. Une équipe d'accueil et surveillance permanente d'au moins 5 personnes ;
5. Une formation constante pour conserver et perfectionner les compétences de tous.

### Collections

1. poursuivre les restaurations après inondation avec le soutien de l'Etat (partenariat, subvention) ;
2. poursuivre l'étude scientifique des collections par l'accueil de chercheurs, des publications et des journées d'étude ;
3. continuer le redéploiement des collections sur le parcours rénové et agrandi au rythme des restaurations en achevant la muséographie des trois derniers espaces attendus ;
4. maintenir et partager les compétences acquises en conservation-restauration et gestion administrative à l'occasion du sinistre ;
5. enrichir et valoriser les collections selon l'axe d'un musée du XIX<sup>e</sup> siècle autour de la figure originale, moderne et féconde de Girodet dans ce qu'elle possède de séduisant aujourd'hui.

### Publics

1. redonner une identité visuelle cohérente au musée Girodet, bien représentative de la nature et de la valeur de ses collections comme de son prestige et de son dynamisme ;
2. reconquérir des publics nationaux et internationaux par une programmation et une offre de médiation, d'exposition et de rencontres diversifiées et de qualité, voire festive et décalée ;
3. faire de cet équipement majeur du territoire un lieu de vie culturelle vivant, attractif et accessible à tous ;
4. poursuivre « l'après-inondation » comme un facteur de développement et d'attractivité, valorisant l'expertise acquise par le musée et son équipe ;
5. inscrire le musée dans une toile de réseaux scientifiques et culturels de proximité ou nationaux.



## ANNEXES

- Annexe 1 – Parution au Journal Officiel de l'appellation « musée de France » pour le musée Girodet
- Annexe 2 – Fonctionnement de l'Agglomération montargoise et rives du Loing
- Annexe 3 – Validation du premier Projet scientifique et culturel du musée Girodet
- Annexe 4 – Convention liant l'Agglomération montargoise et rives du Loing et la Communauté de communes des Quatre Vallées pour le projet de musée de site « Aquae Segetae »
- Annexe 5 – Avenant à la Convention pour le projet de musée de site « Aquae Segetae »
- Annexe 6 – Liste des œuvres du musée Girodet épargnées par l'inondation du 31 mai 2016
- Annexe 7 – Liste des bénévoles ayant participé au sauvetage des œuvres inondées du musée Girodet
- Annexe 8 – Bilan sanitaire du Laboratoire de recherche des Monuments Historiques en date du 13 octobre 2016
- Annexe 9 – Rapport de la mission du C2rmF au musée Girodet en date du 13 juin 2016
- Annexe 10 – Accord-Cadre Etat - Agglomération montargoise pour la restauration des collections après inondation
- Annexe 11 – Compte-rendu de la réunion interdisciplinaire pour établir un protocole de décongélation de la momie inondée du musée Girodet
- Annexe 12 – Vademecum des bonnes pratiques en matière de marché public de conservation-restauration
- Annexe 13 – Éléments pour une juste analyse des candidatures à un marché public de conservation-restauration
- Annexe 14 – Bilan sanitaires de la collection « métaux » inondés (phase 1)
- Annexe 15 – Procès-verbaux de la Commission Sécurité autorisant l'ouverture au public du musée Girodet (2017 et 2022)
- Annexe 16 – Analyse de l'image graphique du musée Girodet par Lucas Legay
- Annexe 17 – Bilans d'événements et d'actions de médiation au musée Girodet
- Annexe 18 – Rapports d'activité du musée Girodet (2021 et 2022)
- Annexe 19 – Tarification générale des entrées au musée Girodet
- Annexe 20 – Règlement intérieur du musée Girodet
- Annexe 21 – Plan des étages du musée Girodet et plan d'évacuation

**Annexe 1 - Parution au Journal Officiel de l'appellation « musée de France » pour le musée Girodet**

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

# *Bulletin officiel*

TEXTES EMIS EN JUILLET ET AOUT 2003

# SOMMAIRE

## Mesures de publication et de signalisation

### **Direction des Archives de France**

Page 5 Décision du 25 août 2003 portant délégation de signature.

### **Direction de l'architecture et du patrimoine**

Page 5 Arrêté du 24 juin 2003 relatif à la liste des experts prévue par le décret du 19 avril 1947 relatif aux expertises des objets provenant des fouilles archéologiques.

Page 6 Circulaire n° 2003/009 du 2 juillet 2003 relative aux méthode et calendrier d'évolution des missions et de l'organisation des services déconcentrés chargés des questions d'architecture et de patrimoine.

Page 9 Circulaire n° 2003/010 du 16 juillet 2003 relative aux modalités d'attribution des bourses sur critères sociaux aux étudiants des écoles d'architecture pour l'année universitaire 2003/2004.

Page 22 Circulaire n° 2003/012 du 28 juillet 2003 relative aux bourses de 3<sup>ème</sup> cycle hors DPLG (DESS, DPEA) pour l'année universitaire 2003-2004.

Page 26 Décision du 1<sup>er</sup> août 2003 relative à l'intérim de la sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire.

### **Direction des musées de France**

Page 26 Liste des musées de France en application de l'article 18 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002.

Page 50 Décision du 4 juillet 2003 relative au traitement automatisé d'informations nominatives ayant pour finalité la gestion des visites médicales et du suivi médical du personnel.

Page 51 Décision du 20 août 2003 portant délégation de signature.

### **Réunion des musées nationaux**

Page 51 Décision du 8 juillet 2003 relative aux lectures de textes médiévaux au musée national du Moyen-Age.

Page 51 Décision du 9 juillet 2003 relative au partenariat entre le musée national de la Renaissance à Ecoen et l'Université de Cergy-Pontoise.

- Diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien (EA de Normandie, université du Havre)
- Direction de projet dans le domaine du bâtiment (EA Saint-Etienne, école nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne) – *sous réserve d'habilitation par la CCST*
- Architecture et archéologie (patrimoine archéologique monumental) (EA de Strasbourg, université de Strasbourg II) – *sous réserve d'habilitation par la CCST*
- Villes, architectures et patrimoines. Maghreb et Proche-Orient (EA Paris-Belleville, université de Paris X)
- Programmation architecturale et urbaine (EA Paris-Malaquais, université Paris XII)
- Aménagement urbain et développement local (EA Paris-Val-de-Seine, université de Paris X)
- Bases scientifiques de l'acoustique architecturale et urbaine (EA Paris-Val-de-Seine, université de Paris VI)
- Jardins historiques, patrimoine et paysage (EA Versailles, université de Paris I)
- Matériaux pour l'architecture (EA Versailles, université technologique de Compiègne)

**Décision du 1<sup>er</sup> août 2003 relative à l'intérim de la sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire.**

Le directeur de l'architecture et du patrimoine,  
Vu l'arrêté du 28 novembre 2001 modifié relatif à l'organisation de la direction de l'architecture et du patrimoine,

Décide :

**Art.1<sup>er</sup>.** - Madame Agnès Vince, architecte et urbaniste de l'Etat, est chargée de l'intérim de la sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire à compter du 10 août 2003.

**Art.2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la culture et de la communication.

Le directeur de l'architecture et du patrimoine,  
Michel Clément

**DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE**

**Liste des musées de France en application de l'article 18 de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002.**

L'article 18 dispose : "I. - A compter de la date de publication de la présente loi, l'appellation «musée de France» est attribuée aux musées nationaux, aux musées classés en application des lois et règlements en vigueur antérieurement à la présente loi et aux musées de l'Etat dont le statut est fixé par décret.

II. - Les musées contrôlés en application des lois et règlements en vigueur antérieurement à la présente loi reçoivent l'appellation «musée de France» à compter du premier jour du treizième mois suivant la publication de la présente loi, sous réserve des dispositions qui suivent.

Avant l'expiration du délai prévu au premier alinéa, la personne morale propriétaire des collections peut transmettre aux services de l'Etat une demande d'obtention immédiate de l'appellation. Celle-ci est alors attribuée au musée concerné un mois après réception de la demande sauf si, dans l'intervalle, le ministre chargé de la culture a fait connaître son opposition, par décision motivée, à la collectivité demandeuse.

Avant l'expiration du délai prévu au premier alinéa, la personne morale propriétaire des collections peut transmettre aux services de l'Etat son opposition à l'obtention de l'appellation.

Avant l'expiration du délai prévu au premier alinéa, le ministre chargé de la culture peut, après avis du Haut Conseil des musées de France, s'opposer à ce qu'un musée contrôlé reçoive l'appellation «musée de France».

Les musées contrôlés demeurent soumis aux lois et règlements en vigueur antérieurement à la présente loi jusqu'à l'expiration du délai prévu au premier alinéa ou, dans les cas prévus aux deuxième, troisième et quatrième alinéas, jusqu'à la notification par les services de l'Etat de l'acte attribuant ou refusant l'appellation «musée de France» ou de l'acte faisant droit à l'opposition de la personne morale propriétaire des collections."

Départements	Communes	nom du musée	date appellation
Indre (36)	Châteaudun	musée des beaux-arts et d'histoire naturelle	01-févr-2003
	Dreux	musée d'art et d'histoire Marcel Dessal	01-févr-2003
	Illiers-Combray	musée Marcel Proust	01-févr-2003
	Nogent-le-Rotrou	musée du château Saint-Jean	01-févr-2003
	Sainville	musée Farcot	01-févr-2003
	Argenton-sur-Creuse	musée de la chemiserie et de l'élégance masculine	01-févr-2003
	Azay-le-Ferron	château musée	01-févr-2003
	Châteauroux	musée Bertrand	01-févr-2003
	Issoudun	musée de l'hospice Saint Roch	02-mai-2002
	La Châtre	musée Georges Sand et de la vallée noire	01-févr-2003
	Langé	musée de géologie régionale	01-févr-2003
	Le Blanc	musée ornithologique	01-févr-2003
	Indre-et-Loire (37)	Saint-Marcel	musée archéologique d'Argentomagus
Amboise		musée de l'hôtel de communes	01-févr-2003
Amboise		musée de la poste	01-févr-2003
Chinon		musée du vieux Chinon	01-févr-2003
Descartes		musée Descartes	01-févr-2003
Le Grand Pressigny		musée départemental de préhistoire	30-avr-2002
Loches		musée du terroir	01-févr-2003
Loches		musée Lansyer	01-févr-2003
Richelieu		musée municipal	01-févr-2003
Saché		musée Balzac	30-avr-2002
Savigné-sur-Lathan		musée du Savignéen	01-févr-2003
Sainte-Maure-de-Touraine		musée municipal	01-févr-2003
Savigny-en-Véron		écomusée du Véron	18-juil-2002
Seuilly		musée Rabelais	30-avr-2002
Tours		muséum d'histoire naturelle	01-févr-2003
Tours		musées des beaux-arts	06-janv-2002
Tours		musée du compagnonnage	01-févr-2003
Tours		musée des vins de Touraine	01-févr-2003
Tours		musée archéologique de l'hôtel Gouin	01-févr-2003
Loir-et-Cher (41)		Yzeures-sur-Creuse	musée de Minerve
	Blois	château musées	01-févr-2003
	Blois	maison de la magie	01-févr-2003
	Blois	muséum d'histoire naturelle	01-févr-2003
	Mer	musée de la Corbillière	01-févr-2003
	Naveil	atelier musée Louis Leygue	01-févr-2003
	Romorantin-Lanthenay	musée de Sologne	01-févr-2003
	Thésée	musée archéologique	01-févr-2003
	Vendôme	musée municipal	01-févr-2003
	Loiret (45)	Artenay	musée municipal théâtre forain et archéologique
Beaugency		musée Daniel Vannier	01-févr-2003
Châteauneuf-sur-Loire		musée de la marine de Loire	01-févr-2003
Chatillon-Coligny		musée d'art et d'archéologie	01-févr-2003
Gien		musée international de la chasse	01-févr-2003
Meung-sur-Loire		musée Gaston Couté	01-févr-2003
Montargis		musée Girodet	27-déc-2002
Montargis		musée du Gatinais	27-déc-2002
Orléans		muséum des sciences naturelles	06-janv-2002
Orléans		musée des beaux-arts	06-janv-2002
Orléans		musée historique et archéologique	01-févr-2003
Pithiviers		musée municipal	01-févr-2003

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

**Arrêté du 10 février 2003 attribuant l'appellation « musée de France »  
en application des dispositions de l'article 18-II de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002**

NOR : MCCF0300120A

Le ministre de la culture et de la communication,

Vu la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, et notamment son article 18-II ;

Vu le décret n° 2002-852 du 2 mai 2002 pris en application de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France, et notamment son article 11,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'appellation « musée de France » est attribuée en application de l'article 18-II de la loi du 4 janvier 2002 susvisée aux musées ci-après désignés :

RÉGION	DÉPARTEMENT	COMMUNE	MUSÉE	DATE DE L'ATTRIBUTION de l'appellation « musée de France »
Alsace .....	Bas-Rhin	Pfaffenhoffen	Musée de l'image populaire.	15 décembre 2002
Centre .....	Loiret	Montargis	Musée du Gâtinais.	27 décembre 2002
		Montargis	Musée Girodet.	27 décembre 2002
Guadeloupe.....		Pointe-à-Pitre	Musée Saint-John Perse.	23 novembre 2002
Ile-de-France .....	Val-de-Marne	Saint-Maur-des-Fossés	Musée de Saint-Maur, villa Médicis.	11 janvier 2003
	Paris	Paris	Musée de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris.	2 octobre 2002
Limousin .....	Corrèze	Sarran	Musée du Président Jacques Chirac.	29 novembre 2002
	Creuse	Aubusson	Musée départemental de la tapisserie.	17 juin 2002
Pays de la Loire.....	Vendée	Soullans	Musée Milcendeau-Jean Yole.	12 décembre 2002
		Fontenay-le-Comte	Musée vendéen.	14 décembre 2002
Rhône-Alpes.....	Drôme	Montélimar	Musée du château des Adhémar.	30 janvier 2003

**Art. 2.** – La directrice des musées de France est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 février 2003.

Pour le ministre et par délégation :  
*La directrice des musées de France,*  
F. MARIANI-DUCRAY

**Annexe 2 - Fonctionnement de l'Agglomération montargoise et rives du Loing**

Montargis, le 2 juin 2022



**N/Réf.** : JB/SD/SF-06-20

**Objet** : Règlement intérieur du Conseil communautaire et fonctionnement des commissions

## **NOTE** A l'attention de :

Dominique BOUCHERON - Dominique BOUSCAL -  
Julie BRONNER - Sibylle DURAND –  
Christophe FOURURE - Léa GOMES DA SILVA -  
David GONZALEZ - Pierrick IZEL –  
Sébastien JOUSSE - Régis LELIEVRE –  
Sidonie LEMEUX-FRAITOT - Patrick LETEMBET -  
Damien LUBAC - Sylvie MARY - Hervé MAUPLLOT –  
Bertrand PEYRIDIEU – Tourya POINTEAU –  
Nathalie RAVARD - Laurent ROUGERON –  
Gertrude SEGBO

Mesdames, Messieurs,

Je vous rappelle la méthodologie, validée par le Président, concernant le fonctionnement des commissions qui doit être strictement appliquée.

Pour mémoire, la délibération portant sur le nouveau règlement intérieur du Conseil communautaire a été approuvée par le Conseil communautaire du mardi 15 décembre 2020.

### **Rappel de la méthodologie :**

#### **Des commissions préparées en amont :**

- ✚ **Le planning annuel des commissions doit tenir compte du rétroplanning** conçu à partir de la messagerie [contact@agglo-montargoise.fr](mailto:contact@agglo-montargoise.fr) que vous pouvez consulter. **Soyez vigilant sur vos dates de commissions afin qu'elles ne coïncident pas avec d'autres réunions.**  
Les dossiers inscrits au Conseil et étudiés préalablement par les commissions, puis le Bureau, sont déposés sur le réseau bureautique dans le dossier de conseil correspondant, au moins deux semaines avant le Bureau (voir note du 6 avril 2022 : Planning prévisionnel 2022-2023). Les projets de notes explicatives de synthèse et délibérations sont transmis dans ce délai.
- ✚ **Les convocations sont transmises** aux membres de la commission concernée **au moins 8 jours** avant la date de réunion et pour information aux secrétariats des maires des communes membres. **Les notes explicatives** se rapportant aux questions inscrites à l'ordre du jour **sont jointes à la convocation.**
- ✚ L'ordre du jour et le dossier présenté aux commissions **doivent être soumis par la Direction Générale des Services** pour validation du Président. L'ordre du jour des Commissions est transmis au Secrétariat Général, Service des Assemblées ainsi que la date de commission modifiée le cas échéant.

- ✚ Pour mémoire, **les membres du Bureau** : vice-présidents et Conseillers communautaires délégués responsables de commission **ont délégation de signature** pour tout ce qui concerne les réunions et l'instruction des dossiers de leur Commission.

Des comptes-rendus validés :

- ✚ **Le projet de compte-rendu est soumis pour avis** à la Direction Générale des Services.
- ✚ Les comptes-rendus sont communiqués aux membres de la commission concernée et pour information aux membres du bureau et aux secrétariats des maires des communes membres.

Une communicabilité élargie dans le respect du RGPD :

Les adresses mail à utiliser sont les suivantes :

**Membres du Bureau communautaire :**

Président : [contact@agglo-montargoise.fr](mailto:contact@agglo-montargoise.fr)

Amilly : [gerard.dupaty@agglo-montargoise.fr](mailto:gerard.dupaty@agglo-montargoise.fr) ; [baudouin.abraham@agglo-montargoise.fr](mailto:baudouin.abraham@agglo-montargoise.fr)

Cepoy : [regis.guerin@agglo-montargoise.fr](mailto:regis.guerin@agglo-montargoise.fr)

Chalette-sur-Loing : [franck.demaumont@ville-chalette.fr](mailto:franck.demaumont@ville-chalette.fr) ; [anne.pascaud@agglo-montargoise.fr](mailto:anne.pascaud@agglo-montargoise.fr)

Chevillon-sur-Huillard : [christian.bourillon@agglo-montargoise.fr](mailto:christian.bourillon@agglo-montargoise.fr)

Conflans-sur-Loing : [jerome.ricardou@agglo-montargoise.fr](mailto:jerome.ricardou@agglo-montargoise.fr)

Corquilleroy : [rene.beguin@agglo-montargoise.fr](mailto:rene.beguin@agglo-montargoise.fr)

Lombreuil : [eric.godey@agglo-montargoise.fr](mailto:eric.godey@agglo-montargoise.fr)

Montargis : [benoit.digeon@agglo-montargoise.fr](mailto:benoit.digeon@agglo-montargoise.fr) ; [philippe.vareilles@agglo-montargoise.fr](mailto:philippe.vareilles@agglo-montargoise.fr)

Mormant-sur-Vernisson : [vincent.desrumaux@agglo-montargoise.fr](mailto:vincent.desrumaux@agglo-montargoise.fr)

Pannes : [dominique.laurent@agglo-montargoise.fr](mailto:dominique.laurent@agglo-montargoise.fr)

Saint-Maurice-sur-Fessard : [gerard.lelievre@agglo-montargoise.fr](mailto:gerard.lelievre@agglo-montargoise.fr)

Solterre : [jean-paul.billault@agglo-montargoise.fr](mailto:jean-paul.billault@agglo-montargoise.fr)

Villemandeur : [denise.serrano@agglo-montargoise.fr](mailto:denise.serrano@agglo-montargoise.fr)

Vimory : [valerie.bascop@agglo-montargoise.fr](mailto:valerie.bascop@agglo-montargoise.fr)

**Mairies :**

Amilly : [mairie.amilly@amilly45.fr](mailto:mairie.amilly@amilly45.fr) ; [secretariat.general@amilly45.fr](mailto:secretariat.general@amilly45.fr)

Cepoy : [mairie@ville-cepoy.fr](mailto:mairie@ville-cepoy.fr)

Chalette-sur-Loing : [cabinetdumaire@ville-chalette.fr](mailto:cabinetdumaire@ville-chalette.fr) ; [elisa.djani-lemonnier@ville-chalette.fr](mailto:elisa.djani-lemonnier@ville-chalette.fr)

Chevillon-sur-Huillard : [mairie-chevillonsurhuillard@orange.fr](mailto:mairie-chevillonsurhuillard@orange.fr)

Conflans-sur-Loing : [mairie-conflans@wanadoo.fr](mailto:mairie-conflans@wanadoo.fr)

Corquilleroy : [corquilleroy@orange.fr](mailto:corquilleroy@orange.fr)

Lombreuil : [mairie.lombreuil@wanadoo.fr](mailto:mairie.lombreuil@wanadoo.fr)

Montargis : [secretariat.maire@montargis.fr](mailto:secretariat.maire@montargis.fr)

Mormant-sur-Vernisson : [mairiedemormant@orange.fr](mailto:mairiedemormant@orange.fr)

Pannes : [accueil@mairie-pannes.fr](mailto:accueil@mairie-pannes.fr)

Paucourt : [mairie.paucourt@wanadoo.fr](mailto:mairie.paucourt@wanadoo.fr)

Saint-Maurice-sur-Fessard : [mairie.stmaurice-fd@wanadoo.fr](mailto:mairie.stmaurice-fd@wanadoo.fr)

Solterre : [mairie@solterre.fr](mailto:mairie@solterre.fr)

Villemandeur : [mairie@mairie-villemandeur.fr](mailto:mairie@mairie-villemandeur.fr)

Vimory : [mairie.vimory@wanadoo.fr](mailto:mairie.vimory@wanadoo.fr)

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données et de l'utilisation des coordonnées personnelles des élus, je vous demande de **renseigner les adresses mail dans la rubrique « cci »** (copie cachée) de vos mails.

Le contrôle de légalité rappelé :

- ✚ Toute délibération, décision, arrêté doit comporter la double signature du Président conformément à la demande de la Comptabilité publique. La date de télétransmission au contrôle de légalité est indiquée au niveau de la signature du Président. Les modèles de documents disponibles sur le réseau bureautique (extraits de délibérations, décisions, arrêtés) reprennent toutes ces obligations.

Signature des élus dans le cadre de leur délégation :

- ✚ Les élus, ayant reçu délégation de signature du Président, signent les convocations, les comptes-rendus et les courriers liés au fonctionnement des commissions après validation préalable du Président.

Vous demandant de respecter cette procédure, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

**La Directrice Générale des Services,**



### **Annexe 3 - Validation du premier Projet scientifique et culturel du musée Girodet**

**Richard DAGORNE**

---

**De :** "Richard DAGORNE" <richard.dagorne@agglo-montargoise.fr>  
**À :** "Didier LELEU" <didier.leleu.ame@wanadoo.fr>  
**Cc :** "Jean-François PEZAIRE" <jfpezaire@wanadoo.fr>; "Cécile CACHAN Agglo" <cecile.cachan@agglo-montargoise.fr>  
**Envoyé :** jeudi 18 décembre 2008 15:19  
**Objet :** Compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2008 à la Direction des musées de France (DMF)

Monsieur le Directeur,

Monsieur Door, Cécile et moi-même avons été reçus mardi soir, à Paris, par Madame Marie-Christine Labourdette, directrice des musées de France, en présence d'Isabelle Julia, conservateur général à l'inspection générale des musées et d'Annie Noyre, chef du service de la programmation.

Madame Labourdette a indiqué que le projet scientifique et culturel devrait donner lieu prochainement à un avis favorable de la part de la DMF, rendant envisageables le lancement et la réalisation de l'étude de programmation architecturale du musée en 2009. Comme vous le savez, cette étude, susceptible d'être subventionnée par la DRAC, la région Centre et le conseil général du Loiret, a fait l'objet d'une demande d'inscription budgétaire de 50000 euros au titre du budget d'investissement du musée pour l'année 2009. La DMF nous aidera dans la définition de cette étude par le biais d'un rendez-vous à Montargis, en début d'année 2009, en présence d'un architecte-conseil ; le département de l'architecture, de la muséographie et des équipements est également prêt à nous aider dans la rédaction de l'appel à concurrence ; enfin, la DMF pourrait être associé au choix du programmiste par le biais d'une participation au jury de sélection du lauréat. Evoquant alors le chantier de réaménagement, Madame Labourdette nous a invités à nous rapprocher de la région Centre début 2009, de façon à inclure le projet dans l'actuel contrat de plan Etat-Région, à la faveur de sa renégociation en 2010 (l'étude de programmation permettant d'ici là de définir l'enveloppe prévisionnelle du projet). L'Etat pourra alors soutenir le projet à hauteur de 20% minimum. Là encore, Madame Labourdette et Madame Noyre nous ont indiqué les modalités d'accompagnement de l'Etat durant cette phase du projet.

Monsieur Door a ensuite présenté à Madame Labourdette le "Portrait de Madame Reiset", oeuvre de Girodet actuellement en vente à la galerie de la Scala, à Paris, au prix de 380000 euros, qui pourrait enrichir les collections du musée. Madame Labourdette nous a invités à négocier le prix de cette oeuvre à la baisse en vue de l'élaboration d'un plan de financement dans lequel l'Etat pourrait intervenir au titre du fonds du patrimoine (crédits directement gérés par le ministère) et du FRAM (fonds abondé par la DRAC et la région Centre).

Enfin, Madame Labourdette a évoqué mon éventuelle promotion interne, que l'ambition et l'ampleur du projet de réaménagement rendent souhaitable. Un courrier devrait nous parvenir à ce sujet dans les semaines qui viennent. Monsieur Door a clos l'entrevue en insistant sur sa volonté d'avancer simultanément sur ces trois dossiers et sur son engagement afin d'obtenir des participations maximales de la part de l'Etat en faveur du projet de réaménagement du musée et de l'acquisition du "Portrait de Madame Reiset".

Vous souhaitant bonne réception de ce compte-rendu,

Bien respectueusement.

Richard Dagorne, attaché de conservation du patrimoine  
Musée Girodet - 2, rue de la Chaussée - 45200 Montargis

Tél : 02 38 98 07 81 - Tlc : 02 38 85 59 19

**Richard DAGORNE**

**De :** "Richard DAGORNE" <richard.dagorne@agglo-montargoise.fr>  
**À :** "Mireille KLEIN" <mireille.klein@culture.gouv.fr>  
**Cc :** "Isabelle JULIA" <isabelle.julia@culture.gouv.fr>; "Annick LAUTRAITE" <annick.lautraite@culture.gouv.fr>  
**Envoyé :** vendredi 5 décembre 2008 15:26  
**Joindre :** Montargis, musée Girodet - Complément d'information sur la conservation préventive.doc  
**Objet :** Instruction du projet scientifique et culturel du musée Girodet

Madame le Conservateur,  
 Suite à votre demande, je vous prie de trouver en pièce jointe de ce message un complément d'information concernant la conservation préventive des oeuvres de la collection du musée Girodet.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien respectueusement.

Richard Dagorne

----- Original Message -----

From: "Mireille KLEIN" <[mireille.klein@culture.gouv.fr](mailto:mireille.klein@culture.gouv.fr)>

To: <[richard.dagorne.ame@orange.fr](mailto:richard.dagorne.ame@orange.fr)>

Cc: "JULIA Isabelle" <[isabelle.julia@culture.gouv.fr](mailto:isabelle.julia@culture.gouv.fr)>

Sent: Wednesday, December 03, 2008 4:29 PM

Subject: PSC

>  
 > Cher collègue,  
 >  
 > je vous confirme notre conversation téléphonique, et vous saurais gré de  
 > bien vouloir me faire parvenir (avec copie pour Isabelle Julia), les  
 > précisions suivantes, afin que je puisse terminer l'avis du département  
 > Conservation préventive sur votre PSC :  
 > - chiffrage "à la louche" des grands types de collections,  
 > - type d'inventaire ? est-il achevé? informatisation ,  
 > - fourchette chiffrée des variations de température et HR dans les salles  
 > et réserves, suivant les périodes hiver et été,  
 > - état sanitaire des collections ethno et archéo,  
 > - réserves sculptures, ethno : descriptif rapide et modes de stockage,  
 > - conditions de présentation envisagées pour les collections exposées dans  
 > les futures salles (T°, HR, lumière, matériaux des vitrines...),  
 > - conditions de conservation dans les futures réserves (T°, HR, mobilier  
 > de stockage, matériaux de conditionnement, quarantaine...).  
 >  
 > Des indications succinctes, mettant l'accent sur le respect et  
 > l'intégration des préconisations inhérentes à la bonne conservation des  
 > collections, me suffiront pour chacun de ces points.  
 >  
 >  
 > Sincères salutations  
 >  
 > --  
 > Mireille KLEIN,  
 > conservateur  
 > C2RMF,  
 > Département Conservation Préventive  
 > 01 40 20 24 05  
 >  
 > -----  
 > Orange vous informe que cet e-mail a été contrôlé par l'anti-virus mail.



03 DEC. 2008

Monsieur Jean-Pierre DOOR  
Assemblée Nationale  
126, rue de l'université  
75355 PARIS 07 SP

Direction  
des musées  
de France

Affaire suivie par Laurence Michelin

poste 01 40 15 34 32

Références IGMLM/N° 000520

6, rue des Pyramides  
75041 Paris Cedex 01  
France

Téléphone 01 40 15 73 00  
Télécopie 01 40 15 34 10

Monsieur le Député,

La directrice des musées de France a bien reçu, le 28 novembre dernier, le projet scientifique et culturel du musée Girodet de Montargis que lui a transmis la Direction des affaires culturelles de la région Centre, et je vous en remercie.

Vous serez informé par ses soins de l'avis qui sera émis par ses services sur ce document élaboré par M. Richard Dagorne.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef de l'Inspection générale des musées

**Annexe 4 - Convention liant l'Agglomération montargoise et rives du Loing et la Communauté de communes des Quatre Vallées pour le projet de musée de site « Aquae Segetae »**

**Convention cadre de partenariat pour la création et le fonctionnement du musée de site d'Aquae Segetae à Sceaux-du-Gâtinais**

Entre :

LE DEPARTEMENT DU LOIRET représenté par son Président, M. Marc GAUDET, dûment habilité par une délibération de la Commission permanente en date du 17 novembre 2017

Ci-après désigné le Département,

*d'une part,*

Vu la délibération n° 2017/12/17 du 14/12/2017  
La Communauté de Communes des Quatre Vallées, représentée par son Président, Monsieur GARDIA, dûment habilité,  
Ci-après désigné CC4V,

*d'autre part,*

Et,

L'AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING, représentée par son président, Monsieur Jean-Pierre DOOR, dûment habilité,  
Ci-après désigné AME,

*d'autre part,*

- Vu le Code du Patrimoine ;
- Vu la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;
- Vu la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France ;

**IL EST CONVENU QUE :**

**PRÉAMBULE**

Le musée Girodet, de l'Agglomération Montargoise Et Rives du Loing est un musée des Beaux-Arts sous l'appellation « musée de France » en application de la loi du 4 janvier 2002. Ses collections sont inaliénables et imprescriptibles, quelles que soient les modalités ayant présidé à leur entrée au musée. Parmi celles-ci, il dispose de collections archéologiques importantes issues de la commune de

Sceaux-du-Gâtinais. Elles proviennent en particulier des deux agglomérations antiques de cette commune « *Aquae Segetae* », et le « bourg » ainsi que de deux nécropoles mérovingiennes.

En 2009, dans le projet Scientifique et Culturel du musée Girodet, Richard Dagorne proposait que ces collections archéologiques puissent faire l'objet d'une présentation à proximité immédiate des vestiges de Sceaux. Les élus locaux de la CC4V et de l'AME ont engagé un processus de consultation, d'analyse et de réflexion avec les services déconcentrés de l'Etat en région Centre-Val de Loire et avec le Département du Loiret.

Une étude de faisabilité et de pré-programmation a été rendue en janvier 2014 par le prestataire « Maîtres du rêve ».

Sur les bases de ce rapport et à la demande des élus de l'AME et de la CC4V, la conservation du musée Girodet a défini en 2015 un projet scientifique et culturel définissant les orientations prioritaires et les objectifs stratégiques retenus pour la création d'un équipement muséal sous la tutelle scientifique du musée Girodet et destiné à valoriser un site archéologique remarquable et à dynamiser le territoire. Le Loiret ne dispose en effet pas à ce jour de musée, centre d'interprétation ou lieu touristique permanent, dédié spécifiquement à la période gallo-romaine et à la mise en valeur des travaux de recherche, mobilier et sites prestigieux de cette période. À la suite, l'étude de programmation de cet équipement a été réalisée en 2016 par le prestataire « Aubry & Guiguet ».

Le musée Girodet ne disposant pas dans son équipe d'archéologue ou de conservateur spécialisé sur le mobilier archéologique de la période romaine et les problématiques de recherche liées aux agglomérations et sanctuaires antiques, il a été souhaité dans l'intérêt de ce projet muséal, que le Département puisse apporter son assistance et sa compétence dans ce domaine puisqu'il dispose d'un service archéologie agréé en archéologie préventive, et sur cette période chronologique ainsi que d'une conservation départementale.

Le service archéologie préventive du Loiret, installé cité administrative Cofigny à Orléans, assume outre les missions opérationnelles en archéologie préventive des missions d'exploitation scientifique et de valorisation des opérations d'archéologie qu'il est amené à réaliser ainsi que plus généralement du patrimoine archéologique loirétain. Pour ce faire, il assume des missions de conseil scientifique et technique auprès de l'ensemble des collectivités territoriales loirétaines, établissements publics, associations ou particuliers qui sollicitent son concours, concomitamment et de manière concertée avec la conservation départementale du Loiret et avec les services compétents de l'État.

#### **IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :**

##### **Article I – Objet**

La présente convention a pour objet de définir les engagements et modalités pratiques du partenariat entre l'Agglomération Montargoise Et Rives du Loing, propriétaire du musée Girodet, la Communauté de communes des Quatre Vallées, maître d'ouvrage de la construction de l'équipement public muséal à Sceaux-du-Gâtinais et du Département du Loiret pour la création, le fonctionnement et le développement du musée du site d'*Aquae Segetae* à Sceaux-du-Gâtinais.

**Article 2 – Fonction et missions du pôle patrimoine de la Direction des Affaires Culturelles de l'AME sous la responsabilité du chef d'établissement du musée Girodet**

Placé sous l'autorité du Président de l'Agglomération Montargoise Et Rives du Loing, le chef d'établissement du musée Girodet, dans le cadre de la loi Musées de France, présente les qualifications définies par décret en Conseil d'Etat. En tant que responsable du pôle patrimoine de la Direction des Affaires Culturelles de l'AME, il assure la tutelle scientifique du musée de site d'Aquae Segetae à Sceaux-du-Gâtinais participe à la programmation des actions de médiation. À ce titre, il travaille en partenariat étroit avec le Service des musées de France, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Centre-Val de Loire, le service archéologie préventive du Conseil Départemental, les services techniques et administratifs de la CC4V.

Sa participation s'applique dans :

- L'élaboration et la réalisation du programme muséographique jusqu'à la réception du bâtiment :
  - Aide à la sélection du maître d'œuvre par la CC4V ;
  - Suivi de l'application du programme muséographique aux réalisations architecturales et techniques.
- La représentation de l'AME au jury de recrutement du responsable du musée d'Aquae Segetae, attaché de conservation du patrimoine ; la date de ce recrutement est fixée en COPIL organisé par la CC4V.
- L'élaboration du fonctionnement de l'établissement, de la réglementation et les mesures conservatoires et d'urgence à appliquer :
  - Conditions d'accès du public aux collections, programme d'activités, politique tarifaire
  - Rédaction du plan de recensement décennal, règlement intérieur de l'établissement, du plan de sauvegarde, des modalités et conventions relatives aux conditions de dépôts ou de prêts et tout autre document contractuel.
- Il apporte son assistance en médiation culturelle pour le musée d'Aquae Segetae.
- Le cas échéant, l'AME peut agir en justice en matière civile pour la défense des collections confiées en dépôt à la CC4V.

Sous sa tutelle scientifique, le responsable du musée de site applique la mise en œuvre de :

- La conservation et la valorisation des collections par :

- La gestion, l'actualisation et le récolement de l'inventaire des collections affectées au musée de site, ainsi que celui des dépôts. L'avis du responsable du pôle patrimoine de l'AME sera systématiquement sollicité pour toute proposition de dons ou dépôts adressée à la CC4V.
- Le suivi des conditions de conservation préventive dans les salles d'exposition du musée de site d'Aquae Segetae. Le responsable du musée de site, sous la tutelle scientifique du responsable du pôle patrimoine de l'AME, indique à la CC4V toutes les mesures qui lui paraissent nécessaires à assurer ou améliorer la sécurité des collections exposées dans le musée de site.
- L'instruction et la présentation des demandes de prêts, de dépôts mais aussi des dossiers d'acquisitions, de restaurations ou projets d'exposition temporaires aux instances et commissions régionales, après avis du conseil de la CC4V.
- La programmation muséographique, le contenu scientifique des supports muséographiques et de médiations et leur communication promotionnelle.
- La mise en place des dispositifs d'accompagnement en direction des publics.

### **Article 3 – Charges de l'AME**

Pour assurer sa tutelle scientifique l'AME participe à hauteur de 20 % au coût des charges du responsable du musée d'Aquae Segetae, attaché de conservation du Patrimoine, et dédie 300 heures par an à la médiation culturelle du musée d'Aquae Segetae.

### **Article 4 – Fonction et missions du service archéologie préventive du Conseil Départemental**

Placé sous l'autorité du Président du Conseil Départemental, le service archéologique du Loiret présente les qualifications définies dans le cadre du Code du Patrimoine d'un service archéologique de collectivité assurant des missions opérationnelles d'archéologie préventive. Pour ces missions, il travaille en lien avec le service régional de l'archéologie, Direction régionale des affaires culturelles de la région Centre Val de Loire qui assure pour l'Etat le contrôle scientifique et technique des opérations archéologiques et encadre la recherche archéologique régionale.

À ce titre, le service archéologie préventive du Conseil départemental, répondant à ses missions opérationnelles en archéologie préventive et contribuant à l'exploitation scientifique et à la valorisation du patrimoine archéologique loirétain apporte, par sa collaboration et ses compétences, une expertise scientifique complémentaire au responsable du pôle patrimoine de l'AME, chef d'établissement du musée Girodet et au responsable du musée de site.

Sa collaboration s'applique dans :

- L'élaboration et la réalisation du programme muséographique jusqu'à la réception du bâtiment ;
- Aide à la sélection du maître d'œuvre par la CC4V ;
- Suivi de l'application du programme muséographique aux réalisations architecturales et techniques.

• La représentation du Département au jury de recrutement du responsable du musée d'Aquae Segetae, attaché de conservation du patrimoine ; la date de ce recrutement est fixée en COPIL organisé par la CC4V.

• La consultation du service archéologie préventive à la mise en place du fonctionnement de l'établissement, de la réglementation et des mesures conservatoires et d'urgence à appliquer :

- Opérations programmées sur le site archéologique d'Aquae Segetae ;

- Rédaction d'articles du règlement intérieur de l'établissement sur l'articulation du plan de sauvegarde et tout autre document contractuel avec la conservation et l'étude des vestiges archéologiques du site.

**Son expertise scientifique et technique s'applique dans :**

**La conservation et la valorisation des collections par :**

- L'avis préalable du responsable scientifique du service départemental apporté au responsable du musée de site d'Aquae Segetae et au responsable du pôle patrimoine de l'AME pour toute proposition de dons ou de dépôts, projets d'acquisitions ou de restaurations soumis à la CC4V.

- L'expertise en archéologie préventive du service départemental sera partagée avec le responsable du pôle patrimoine de l'AME pour le suivi des conditions de conservation dans les salles d'exposition du musée de site d'Aquae Segetae.

- La validation du contenu scientifique et de la pertinence de la programmation muséographique, des supports muséographiques, des thèmes de médiations et des informations contenues dans la communication promotionnelle.

- La capacité du service archéologie préventive à susciter ou assurer avec la CC4V des opérations programmées sur le site ou des projets d'étude permettant d'enrichir les connaissances sur les collections ou les agglomérations et sanctuaires antiques.

- Le responsable scientifique du service départemental pourra également faire des propositions de sa propre initiative ou à la demande du responsable du musée de site d'Aquae Segetae et du responsable du pôle patrimoine de l'AME sur la cohérence muséographique et esthétique des salles d'exposition, notamment dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau projet scientifique et culturel global susceptible d'entraîner une réorganisation importante du musée de site.

#### **Article 5 – Charges du Département**

Le Département apporte l'assistance de son service archéologie préventive pour les collaborations visées à l'article 4. Il assume la charge financière correspondante, pour ce qui relève de la responsabilité scientifique des collections.

#### **Article 6 – Engagements et charges de la Communauté de communes des Quatre Vallées**

La CC4V est le maître d'ouvrage du projet muséal.

Elle organise les comités de pilotages partenariaux au rythme d'au moins deux par an avant l'ouverture du musée et d'au moins un par an après cette ouverture.

Elle établit et vote le budget d'investissement et de fonctionnement nécessaire au musée.

Elle conduit la réalisation du programme muséographique jusqu'à la réception du bâtiment, notamment :

- La sélection du maître d'œuvre.
- L'application du programme muséographique aux réalisations architecturales et techniques.
- La validation du fonctionnement de l'établissement, de la réglementation et des mesures conservatoires et d'urgence à appliquer, notamment pour :
  - Les conditions d'accès du public aux collections, programme d'activités, politique tarifaire ;
  - L'application du règlement intérieur de l'établissement, du plan de sauvegarde et tout autre document contractuel.

La CC4V recrute un responsable du musée d'Aquae Segetae placée sous l'autorité du président de la CC4V et sous la tutelle scientifique du responsable du pôle patrimoine de l'AME (pour assurer sa tutelle scientifique l'AME participe à hauteur de 20% au coût des charges du responsable du musée). La date de ce recrutement est programmée en Copil.

Pour le fonctionnement du musée, la CC4V met en place les moyens techniques et de personnel pour l'accueil, la surveillance, l'entretien et la maintenance du musée d'Aquae Segetae, de ses équipements et de l'aménagement paysager du site. Elle diffuse la communication du musée sur l'ensemble des supports de la CC4V et de l'office du Tourisme de Ferrières et des quatre Vallées. Par ailleurs elle collabore avec l'association SEGETA dans le cadre de la vie du musée.

Le cas échéant, le président de la CC4V peut intenter au nom de la Communauté des actions en justice ou défendre la Communauté dans les actions intentées contre elle.

*(Délibération n° 2017/05/12 – point 9)*

#### **Article 7- Durée de la convention, avenants et conditions de résiliation**

La présente convention est passée pour une durée de 5 ans à compter de la date de sa signature. Elle est renouvelée par tacite reconduction entre les parties pour la même durée. Elle pourra être modifiée par voie d'avenant écrit et signé par les parties.

Les parties pourront mettre fin à la convention par lettre recommandée avec accusé réception, la résiliation prendra alors effet 2 mois après la réception par l'autre partie.

De plus, si l'une des parties n'exécute pas ses obligations, la convention sera résiliée à ses torts après mise en demeure restée sans effet pendant 1 mois.

**Article 8 - Litiges**

Tout différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, à défaut d'un règlement amiable, sera soumis au Tribunal Administratif d'Orléans.

Fait à ORLEANS, en trois exemplaires le

**Pour le Département du Loiret,  
Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental du Loiret**



**Pour la Communauté de communes des Quatre Vallées  
Monsieur Georges GARDIA, Président de la Communauté de communes des Quatre Vallées**



**Pour l'Agglomération Montargoise  
Monsieur Jean-Pierre DOOR, Président de l'Agglomération Montargoise Et Rives du Loing**





**Annexe 5 - Avenant à la Convention pour le projet de musée de site « Aquae Segetae »**



## AVENANT N°1 A LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT POUR LA CREATION ET LE FONCTIONNEMENT DU MUSEE DE SITE AQUAE SEGETAE A SCEAUX-DU-GATINAIS

Entre les soussignés :

D'une part,

**La Communauté de Communes des 4 Vallées (CC4V),**

Représentée par son Président, Monsieur Gérard LARCHERON, dûment habilité,

Ci-après désignée la CC4V,

D'autre part :

**L'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AME),**

Représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul BILLAULT, dûment habilité,

Ci-après désignée l'AME,

Et :

**Le Département du Loiret,**

Représenté par son Président, Monsieur Marc GAUDET, dûment habilité,

Ci-après désigné le Département,

**VU** la convention cadre de partenariat pour la création et le fonctionnement du musée de site Aquae Segetae à Sceaux-du-Gâtinais, signée le 20 mars 2018 par la CC4V, l'AME et le Département,

**VU** la note de synthèse transmise par la DRAC aux partenaires du projet du musée de site Segeta le 16 décembre 2021, ici en Annexe 1.

**VU** les conclusions de la réunion tenue en Sous-préfecture le 22 septembre 2022 qui a initié et validé le principe d'un avenant, ayant pour objet de faciliter le fonctionnement au quotidien des acteurs du projet de musée de site Aquae Segetae, pour que la CC4V soit directement en contact avec les partenaires, et dont le compte rendu rédigé par la CC4V, figure ici en Annexe 2.

Il est convenu ce qui suit :

### **PREAMBULE :**

Le musée Girodet possède plusieurs objets majeurs provenant des fouilles du site archéologique de Sceaux-du-Gâtinais et est dépositaire du matériel de plusieurs fouilles qui se sont tenues entre 1966 et 1976 alors que le musée était un musée municipal et le seul établissement patrimonial du territoire. Depuis la compétence de conservation du matériel de fouille a été entièrement dévolue aux Services régional et départemental d'archéologie.

Le musée Girodet conserve et assume la restauration et la gestion des collections qu'il a en propre, inscrites sur l'inventaire réglementaire, selon la réglementation en vigueur pour les musées de France (code du patrimoine). Il est également habile à conserver en dépôt des collections de particuliers possédant une importance patrimoniale, inscrits sur un inventaire distinct dit « des dépôts » dont la conservation et la gestion ne relèvent pas de la même réglementation que les collections inscrites à l'inventaire réglementaire.

Les dépôts particuliers constituent la majeure partie des collections issues du site archéologique « Aquae segetae » déposées au musée Girodet. Leur présentation sur le futur musée de site Aquae Segetae devra faire l'objet d'une convention directement établie entre les propriétaires et la CC4V.

Envoyé en préfecture le 12/12/2023
Reçu en préfecture le 12/12/2023
Publié le
ID : 045-244500203-20231205-23_276-DE



#### **ARTICLE 1 :**

Suite au travail sur la communication réalisée par la CC4V, et la création d'une charte graphique spécifique, le projet s'intitule dorénavant « musée de site Aquae Segetae ».

#### **ARTICLE 2 :**

Il est précisé que dans le cadre du projet de création du musée de site Aquae Segetae, l'AME répond dans sa mission de gestion du musée Girodet aux obligations des « musées de France ». La conservation du musée Girodet assure à ce titre auprès du responsable du projet du musée de site Aquae Segetae une mission de conseil dans la mesure de ses compétences, identique dans sa nature à la tutelle scientifique du Service des musées de France.

La conduite du projet de musée de site Aquae Segetae étant menée de manière autonome par la CC4V, l'AME confie toute autonomie de fonctionnement et de gestion aux responsables du projet du musée de site Aquae Segetae, leur permettant d'échanger directement avec les partenaires en les émancipant de sa tutelle administrative et scientifique.

L'AME s'engage à :

Permettre aux agents en charge du musée de site Aquae Segetae de la CC4V et à leurs partenaires dans ce projet, l'accès aux collections conservées au musée Girodet pour inventaire, travail sur le soclage, études, campagne photographique... selon les possibilités de l'équipe et les modalités de conservation et de sécurité des collections.

#### **ARTICLE 3 :**

L'AME prend en charge financièrement les interventions conservatoires (nécessaires à la bonne conservation des collections) des collections conservées au musée Girodet et pouvant être présentées dans le futur musée de site Aquae Segetae. La CC4V prend en charge financièrement les interventions supplémentaires dites de restauration (nécessaires pour une harmonisation esthétique) des œuvres sélectionnées sur le parcours.

#### **ARTICLE 4 :**

Le projet de musée de site Aquae Segetae ayant donné lieu au recrutement d'un médiateur du patrimoine, l'AME se trouve libérée de ce fait de l'obligation de 300 heures dédiées de médiation.

#### **ARTICLE 5 :**

Il est rappelé qu'en qualité de maître d'ouvrage du projet, la CC4V coordonne au quotidien l'élaboration et la construction du musée de site Aquae Segetae, dont le programme muséographique et la construction du bâtiment, ainsi que son futur fonctionnement.

La CC4V établit et vote les budgets d'investissement et de fonctionnement nécessaires au musée, ainsi que la politique tarifaire, met en place et applique l'offre de médiation, la programmation culturelle, la communication ou encore la mise en tourisme.

Pour le fonctionnement du musée, la CC4V met en place les moyens techniques et de personnel pour l'accueil, la surveillance, l'entretien et la maintenance de ses équipements et de l'aménagement paysager du site.

Le responsable du projet du musée de site Aquae Segetae, attaché de conservation territorial du patrimoine ou assimilé, est garant du suivi scientifique, en lien avec l'AME et le Département.

Dans ce cadre, il est précisé que la CC4V est habilitée à réaliser les démarches administratives, auprès des structures et partenaires, afin de permettre le suivi de la conception, de la création et du fonctionnement du musée de site Aquae Segetae.

#### **ARTICLE 6 :**

En réponse au financement à hauteur de 20% de son salaire par l'AME et dans la perspective de la présentation au musée de site Aquae Segetae de collections « musée de France », le responsable du projet de musée de site Aquae Segetae doit posséder ou acquérir les compétences scientifiques attendues en terme de conservation des collections (formation en conservation préventive) comme en terme de responsabilité administrative et scientifique (être titulaire du grade d'Attaché de conservation territorial du patrimoine ou de Conservateur territorial du patrimoine).

La CC4V s'engage à informer régulièrement ses partenaires contractuels de l'état d'avancement des fouilles préalables et du projet architectural.



#### **ARTICLE 7 :**

La convention ayant été tacitement renouvelée pour 5 ans, soit jusqu'au 19 mars 2028, la validité de cet avenant suit le même terme. En fonction de l'avancement du projet, d'autres avenants pourront être introduits.

#### **ARTICLE 8 :**

*Cet article de la convention reste inchangé.*

Fait à Ferrières-en-Gâtinais, en trois exemplaires le **05 DEC. 2023**

**Pour la Communauté de Communes des 4 Vallées**

**Monsieur Gérard LARCHERON, Président de la CC4V**

**Pour l'Agglomération Montargoise**

**Monsieur Jean-Paul BILLAULT, Président de l'AME**



**Pour le Département du Loiret**

**Monsieur Marc GAUDET, Président du Département**

## ANNEXE 2

### NOTE DE SYNTHÈSE ADRESSE LE 16 DECEMBRE 2021 AUX PARTENAIRES DU PROJET DE MUSEE DE SITE SEGETA

REDIGE PAR LA DRAC CENTRE-VAL-DE-LOIRE



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
des affaires culturelles  
Centre-Val de Loire

*Note de synthèse sur le projet de construction d'un musée archéologique à Sceaux-du-Gâtinais, site d'Aquae Segetae. 15 décembre 2021, par Luc Forlivesi, Conservateur général du Patrimoine, Service Coordination Architecture et Patrimoine, DRAC Centre-Val-de-Loire*

Deux réunions ont été tenues par mes soins pour faire le point sur ce dossier complexe.

#### **1. Equipe du musée de Sceaux :**

Une première réunion tenue le mercredi 8 décembre matin à la DRAC avec Anastasia Delécolle, responsable du site et du projet, et Emeline Framboisier coordinatrice culture-tourisme de la CC4V, a mis en évidence des points qui ralentissent la mise en œuvre opérationnelle de la construction du musée et de l'établissement du programme muséographique. Les échanges sont fréquents entre les deux équipes et attestent d'une volonté partagée de faire avancer le dossier.

Mais, les termes de la convention de partenariat qui établit une tutelle scientifique du musée Girodet sur un projet relevant administrativement d'une autre agglomération ne permettent pas de mener les dossiers de manière pragmatique et efficace dans une bonne logique administrative et scientifique.

Les difficultés structurelles et humaines du musée Girodet ne facilitent pas la mise en œuvre des différentes phases. Le DCE bâtiment est en cours et il devient urgent d'avancer sur certains aspects du volet muséographique, en lien avec les collections.

A ce titre, et de manière exceptionnelle, il serait nécessaire d'envisager, avec l'aval du SRA, le transfert de la tutelle scientifique, sur certains aspects spécifiques, au bénéfice de l'équipe opérationnelle du musée de Sceaux, tout en préservant certaines responsabilités du musée Girodet sur la gestion et la conservation des collections conservées dans leurs réserves et dont ils ont la charge réglementaire. Cette mesure limitée dans le temps et d'une portée scientifique à préciser permettrait à l'équipe opérationnelle d'avancer sur deux dossiers en cours qui concernent principalement la dévolution des BAM et le programme de restaurations.

Cette tutelle scientifique temporaire se ferait en parfaite coordination avec la DRAC (SRA, SECAP et partiellement conseillère pour les musées) et en lien avec la responsable scientifique du musée Girodet.

Le plan de charge des mois à venir serait le suivant :

- Réunion générale des partenaires pour partage d'informations et mise en place du dispositif temporaire,
- Réunions techniques relatives au statut des biens archéologiques et au programme muséographique, permettant d'avancer sur certains points cruciaux du projet.

Cet avenant temporaire à la convention pourrait se matérialiser par un courrier du président de la CC4V au président de l'AME avec copie pour la DRAC et le CD 45.

## **2. Musée Girodet**

Une deuxième réunion tenue au musée Girodet le lundi 13 décembre après-midi avec Sidonie Lemeux-Fraitot a permis de mieux comprendre les conditions de gestion des collections archéologiques du musée. Il est clair pour l'équipe scientifique du musée que de nouvelles collections archéologiques en lien avec Sceaux ne pourront pas être prise en charge ni conservées dans les réserves de Montargis. En revanche, les collections provenant des fouilles de Sceaux qui y sont conservées seront traitées selon les modalités des musées de France. Les restaurations nécessaires seront entreprises et programmées au sein du chantier des collections en cours.

L'équipe du musée Girodet souhaite une clarification du rôle de chacun qui permette à chaque institution d'agir en fonction de ses responsabilités propres : équipe de projet et responsable scientifique d'un côté, musée de France de l'autre. La récente disparition de Michel Roncin, qui a très longtemps œuvré pour la découverte, l'étude et la valorisation du site d'Aquae Segetae rend cette nouvelle répartition des compétences encore plus nécessaire.

## ANNEXE 2

### COMPTE RENDU DE LA REUNION TENUE EN SOUS-PREFECTURE ENTRE LES PARTENAIRES DU PROJET DE MUSEE DE SITE SEGETA LE 26 SEPTEMBRE 2022

REDIGE PAR LA CC4V



#### Projet de conception du Musée Segeta, à Sceaux-du-Gâtinais

Réunion d'avancement, le 26 septembre 2022 à la Sous-Préfecture de Montargis

Compte rendu (CC4V, le 27/09/2022)

#### Personnes présentes :

R. CASTRO (Sous-Préfet), C. COUSIN (Cheffe du bureau de l'appui territorial), D. LEROY (DRAC - Service de coordination de l'architecture et du patrimoine - Conservateur régional), C. VERJUX (DRAC/SRA - Conservateur régional), F. NERAUD (Vice-président du Département du Loiret), G. LARCHERON (Président de la CC4V), C. GADOIS (Maire de Sceaux-du-Gâtinais), K. BOUQUET (CC4V – DGS), E. FRAMBOISIER (CC4V - Coordinatrice culture, patrimoine et tourisme), A. DELECOLLE (CC4V - Responsable du site archéologique et du futur Musée Segeta), J. RICARDOU (AME - Vice-président à la culture), P. LETEMBET (AME – DGA), S. LEMEUX-FRAITOT (Directrice du Musée Girodet)

#### Introduction à la réunion :

- Monsieur le Sous-Préfet rappelle les deux points principaux à retenir de la réunion précédente, en date du 13 juillet : le positionnement du Musée Girodet qui souhaitait se détacher de la convention et de sa tutelle scientifique, ainsi que les subventions DRAC et FNAP.
- Monsieur le Sous-Préfet demande comment se sont déroulés les derniers mois et s'il y a des actualités.
- A. DELECOLLE fait un retour positif sur les visites estivales et les Journées Européennes du Patrimoine (plus de 150 personnes), avec un engouement de plus en plus grandissant du public, qui venait principalement pour la première fois sur le site.
- D. LEROY revient sur le compte rendu du COPIL du 13 juillet, proposé par la CC4V, et précise qu'une modification a été demandée, afin de bien indiquer qu'il n'était pas encore en poste au moment de la réunion citée. A. DELECOLLE confirme que la demande a bien été prise en compte. Extrait du CR modifié : « D. LEROY n'ayant pas été présent à cette réunion, confirme toutefois que la subvention DRAC est fléchée patrimoine, prenant en compte toutes les composantes du projet (muséographie, archéologie, paysager...). »

Le CR modifié de la réunion du 13 juillet, avec les compléments de D. LEROY, sera transmis en même temps que le CR de la réunion du 26 septembre.

**Point d'avancement (DCE bâtiment et fouilles) :**

- K. BOUQUET rappelle que l'appel d'offre pour le DCE bâtiment va être prochainement relancé et soulève les questionnements autour de la période la plus judicieuse, par rapport à la stabilisation ou l'augmentation des coûts. La baisse des prix reste peu probable.
- La CC4V précise que l'offre couplée Département/Inrap pour les fouilles va être notifiée au prochain Conseil communautaire, qui se tiendra le 29 septembre. En parallèle, la demande d'autorisation de fouille auprès du SRA et le dossier de demande de subvention au titre du FNAP sont en cours de préparation.
- A. DELECOLLE communique le calendrier des opérateurs reçu il y a peu : les prospections géoradar pourront être réalisées dès octobre/novembre 2022. Les fouilles débiteront fin février 2023 et jusqu'à la fin de l'été (en prenant en compte les tranches optionnelles).
- La DRAC rappelle que le SRA a un mois pour faire un retour sur la demande d'autorisation de fouille mais que cette dernière sera bien sûr analysée au plus tôt.
  
- Pour les fouilles à venir et le statut des objets découverts, la DRAC demande si les parcelles sont communales et depuis combien de temps. Si avant la loi LCAP, propriété 100% communale.
- K. BOUQUET se questionne dans le cas où les parcelles deviendraient propriété CC4V.
- La DRAC précise que les démarches devraient être faites rapidement, avant le démarrage des fouilles. Dans ce cas, les collections seraient propriété Etat. La CC4V pourrait faire la demande auprès de l'Etat pour envisager un dépôt ou un transfert des collections au sein du Musée Segeta, dans le cadre du parcours permanent ou d'une exposition temporaire.

**Bilan financier du projet :**

- Monsieur le Sous-Préfet et P. LETEMBET demandent à avoir accès au tableau récapitulatif du financement du projet.
- La CC4V précise que le tableau est en cours de mise à jour, dans le cadre de la constitution du dossier de demande de subvention auprès du Département. L'ancienne version est transmise et la CC4V indique que le budget du projet s'élève à 7 214 879 euros.
  
- Monsieur le Sous-Préfet alerte sur l'importance de penser rapidement au fonctionnement de la future structure et à simuler le budget.
- G. LARCHERON précise que la CC4V va retravailler sur le sujet et que les réflexions sont en cours.

**Les subventions (DRAC, Département et FNAP) :**

- E. FRAMBOISIER et A. DELECOLLE alertent sur le fait que la CC4V n'a reçu à ce jour aucune notification pour la subvention DRAC, malgré plusieurs relances auprès du service Finances de la DRAC. Le service comptabilité de la CC4V a besoin d'un document officiel afin de justifier des versements reçus auprès de la Trésorerie.
- La DRAC rappelle le contexte actuel de préparation du budget et va effectuer une relance auprès du service concerné.
  
- G. LARCHERON et K. BOUQUET font un retour sur leur réunion avec le Président du Département, en lien avec la demande de subvention du volet 4, qui couvre les projets d'envergure. Echanges positifs qui débouchent sur la préparation en cours du dossier de demande de subvention, dont la date de réception est fixée au 30 septembre.

- C. VERJUX rappelle bien que la demande de FNAP doit être réalisée en même temps que la demande d'autorisation de fouille. La DRAC se chargera de transmettre le dossier au Ministère de la Culture, accompagné et appuyé d'un avis motivé, en mettant en avant le projet de valorisation du site archéologique, le poids financier pour la collectivité...
- La DRAC précise que le dossier sera analysé au niveau ministériel et qu'ils n'ont donc pas la main dessus, autant au niveau du calendrier que du budget disponible.
- Monsieur le Sous-Préfet demande confirmation que la subvention FNAP couvrira 50% du coût des fouilles.
- La DRAC précise que la fourchette peut aller de 10 à 50 % de prise en charge et qu'une veille sera réalisée, de manière à équilibrer les différentes demandes de FNAP sur le territoire et en lien avec les collectivités, de manière équitable.
- Il est rappelé que le FNAP recouvre un mécanisme particulier, financé en partie par la redevance archéologique et n'est donc pas sous l'influence des annonces ministérielles. Le temps d'analyser le dossier, la demande passera logiquement sur le budget 2023, ce qui permettra d'éviter les coupes de fin d'année.
- La DRAC indique que les tranches optionnelles seront prises en compte dans le calcul, puis une régularisation sera effectuée sur factures et donc sur les dépenses réellement engagées.
- K. BOUQUET alerte sur le fait que la fourchette entre 10 à 50 % ne permet pas de se projeter concrètement sur la part restante à la collectivité.
  
- D. LEROY rappelle que, dans la demande de FNAP, la réduction des impacts sur le patrimoine archéologique est un critère essentiel.
- A. DELECOLLE précise que les différents questionnements autour des aménagements ont été communiqués à l'architecte et que la réflexion a été engagée. Certains retours et arguments de l'architecte ont montré que des modifications ne sont parfois pas possibles sur le projet validé à la phase DCE mais que d'autres, comme sur la partie paysagère, peuvent être envisagés et être mis en place dans une autre temporalité. La priorité est actuellement de pouvoir relancer l'appel d'offre pour le DCE au plus tôt, pour ne pas bloquer le calendrier du projet.
  
- Monsieur le Sous-Préfet précise qu'à tous les niveaux, il faut essayer d'intervenir sur les subventions.
- G. LARCHERON confirme qu'il faut effectivement que l'investissement reste supportable pour la collectivité.

#### **La convention et la tutelle scientifique :**

- P. LETEMBET annonce que la convention sera poursuivie en 2023, par tacite reconduction, à part si des éléments nouveaux sont à intégrer.
  - Monsieur le Sous-Préfet pose la question de la position du Musée Girodet pour valider scientifiquement les étapes du projet.
  - S. LEMEUX-FRAITOT précise que le Musée Girodet n'a pas de compétence en archéologie et qu'il serait souhaitable de remettre à niveau l'approche de la convention et le fonctionnement au quotidien, pour que la CC4V soit directement en contact avec les partenaires.
  - Monsieur le Sous-Préfet rappelle que la convention doit être retravaillée et qu'il faudra le mettre en copie des échanges, pour suivi.
  - K. BOUQUET précise que l'avenant à la convention sera étudié en début d'année 2023.
-

- A. DELECOLLE propose de revenir sur différents points prioritaires, afin d'envisager des solutions et adaptations pour permettre au projet d'avancer dans les meilleures conditions : les restaurations, le régime de propriété des collections et la procédure de dévolution des Biens Archéologiques Mobiliers (BAM), les collections privées, l'étude des collections et la tutelle scientifique.

*Un tableau récapitulatif est distribué aux différents partenaires présents. Ce dernier sera intégré au compte rendu de cette réunion.*

#### **Les restaurations :**

- A. DELECOLLE rappelle que la phase PRO muséo, en cours de travail avec un rendu prévu en fin d'année, permettra de fixer la liste des objets sélectionnés pour le parcours permanent du futur Musée Segeta. Les besoins estimatifs en restauration ont été proposés depuis 2019, à confirmer par un restaurateur. Le Musée Girodet avait proposé de prendre en charge les restaurations de conversation et de stabilisation, et que la CC4V finance les restaurations muséographiques. La CC4V propose de statuer officiellement sur ce point.
- S. LEMEUX-FRAITOT confirme cette proposition et indique que la préparation du programme de restauration est en cours. S. LEMEUX-FRAITOT se questionne sur le calendrier et propose que ce dernier soit décalé plus tardivement pour attendre que les fouilles soient réalisées.
- A. DELECOLLE alerte sur le temps nécessaire pour la stabilisation des métaux, soit environ un an, et indique qu'il n'est pas possible d'attendre les fouilles préventives. La CC4V ne peut pas décaler la phase PRO Muséo, qui permet de stabiliser les intentions et de démarrer le travail sur les dispositifs, les niveaux de texte... nécessitant un temps de travail conséquent avant l'ouverture du musée. Par ailleurs, le parcours permanent doit être confirmé avec les collections provenant des anciennes fouilles et si certains objets issus des fouilles préventives de 2023 montrent un intérêt, ils pourront être échangés au cas par cas ou présentés plus tardivement dans le cadre d'une exposition temporaire.
- A. DELECOLLE pose la question des subventions et de leur attribution selon le statut des collections (Musée de France ou dépôt au Musée Girodet).
- S. LEMEUX-FRAITOT précise que pour ce qui est Musée de France, il y a déjà un accord cadre existant (ex : plaque dédicace). Si les restaurations interviennent dans un autre contexte, il est légitime de faire une demande pour le FRAR. Concernant les collections en dépôt, le Musée Girodet se doit de faire les interventions de conservation en lien avec les inondations mais s'il s'agit de restaurations muséographiques, la CC4V devra les prendre en charge.

#### **La dévolution des Biens Archéologiques Mobiliers :**

- A. DELECOLLE rappelle l'importance de faire le point avec le SRA afin d'avoir une aide et des conseils sur la réalisation des démarches de dévolution des BAM (courrier type, coordonnées des propriétaires...)
- A. DELECOLLE précise qu'au niveau du calendrier des restaurations, la problématique de la dévolution des BAM pose aussi question. Le SRA avait indiqué qu'il était préférable de ne pas restaurer les collections avant que la procédure soit achevée.
- S. LEMEUX-FRAITOT précise pour le Musée Girodet que c'est une démarche habituelle et qui se produit souvent dans leur cas. Il est normal que les restaurations soient réalisées avec des deniers publics et que cela profite aux propriétaires privés.

- C. VERJUX rassure sur ce point en indiquant que le partage se fait selon des critères spécifiques qui ne devraient pas engendrer de mauvaises surprises : il s'agira de lots aléatoires, dans le cadre d'un tirage au sort, distribués à valeur égale. Dans le cas où le propriétaire souhaiterait récupérer les objets, il devra prendre le lot complet et surtout montrer qu'il peut assurer leur conservation. Le propriétaire peut également décider de laisser les objets en dépôt, avec un rappel en cartel dans le parcours permanent du musée.
- C. VERJUX précise que la DRAC peut subventionner des chantiers des collections.
  
- S. LEMEUX FRAITOT réalerte sur le point évoqué par A. DELECOLLE concernant le statut des objets si les propriétaires ne souhaitent pas les récupérer dans le cadre de la procédure de dévolution.
  
- Concernant les Biens Archéologiques Mobiliers, A. DELECOLLE rappelle les problématiques rencontrées pour la réalisation des démarches administratives par la CC4V, étant donné la convention et la tutelle scientifique. Le SRA nous ayant indiqué à plusieurs reprises que le Musée Girodet devait réaliser les démarches, alors que la CC4V porte au quotidien le projet.
- A. DELECOLLE rappelle que toutes les démarches en lien avec les collections qui seront présentées dans le futur musée (ex : la copie de la chouette de Batilly), en lien avec la convention et la tutelle scientifique, sont concernées par ces questionnements. Point à éclaircir.
- S. LEMEUX-FRAITOT propose qu'une demande officielle de la CC4V soit faite auprès de la DRAC afin de proposer une délégation de ces démarches.
- P. LETEMBET suggère que, lors de la reconduite de la convention, un paragraphe soit rajouté afin d'indiquer que la CC4V porte ces démarches administratives.
- A. DELECOLLE pose la question des missions à réaliser d'ici là, pour la fin de l'année.
- K. BOUQUET propose que pour l'instant la CC4V prépare les documents administratifs de gestion courante du projet et que l'AME les signe.
- S. LEMEUX-FRAITOT propose que la CC4V indique dans les courriers la référence à la convention, pour repositionner le cadre dans lequel nous intervenons.

*Tous les points du tableau n'ont pas pu être abordés.*

- Une grande partie de ces points concerne plus directement la DRAC et le SRA. Il a été proposé de poursuivre et d'approfondir les échanges dans le cadre d'une réunion technique spécifique, avec les personnes directement concernées. A caler.

*Les points principaux ayant été abordés avec les différents partenaires, une prochaine réunion à la Sous-préfecture ne sera programmée ultérieurement qu'en cas de besoin.*

*La CC4V est en attente d'un retour de la DRAC/SRA afin de caler une réunion technique sur des points plus spécifiques (dévolution des BAM...).*

**Annexe 6 - Liste des œuvres du musée Girodet épargnées par l'inondation du 31 mai 2016**

## ANNEXE 6

### LISTE DES ŒUVRES DU MUSEE GIRODET AYANT ETE PRESERVEES DE L'INONDATION DU 31 MAI 2016

Soit parce qu'elles avaient été prêtées à d'autres établissements pour exposition temporaire, ou pour dépôt de longue durée, soit parce qu'elles ont pu être sorties en urgence, les œuvres ci-dessous ont échappé au sinistre du 31 mai 2016. Tout le reste de la collection sans exception a été immergé trois jours durant sous l'eau.

Cette liste a été établie pour fournir de premiers éléments de communication dans les premiers jours du sauvetage. Le travail en cours sur la collection, récolement, étude, restauration, permettra au besoin de l'affiner dans la poursuite du travail sur les collections.

• 68 tableaux ont été sauvés un total de 264 inscrits à l'inventaire<sup>1</sup> :

- 30 ont été sortis à temps de la réserve avant la submersion :

864.1.2 : Douet, *La Madone Corsini d'après Andrea del Sarto*

864.2.2 : école de Fontainebleau, *Mars et Vénus*

874.1 : attribué à Cantarini, *Etude d'enfant*

874.15 : Carpentier, *Portrait de Girodet d'après Girodet*

874.30 : Eugène Signol, *Portrait de Dumeis*

874.42 : *Portrait d'homme en cuirasse*

874.43 : *Portrait de Léorier de Lisle*

874.46 : *Port de mer en Italie*

874.58 : att. à Knyff, *Marine*

874.59 : Beerstraaten, *La Bourse des bateliers*

874.67 : Boucher le jeune, *Amours en trumeau*

874.77 : de Hondt, *Réquisition en Flandres*

874.92 : Crépin, *Combat naval en orient*

874.93 : Van der Werf, *Portrait d'un membre du parlement*

874.95 : *Portrait d'homme époque Louis XIII*

009.6.6-1 : Régnier, *Le château de Montargis en 1800*

009.6.6-2 : Régnier, *Le château de Montargis sous la neige en 1800*

885.4 : Ludovico Carraci, *Ecce Homo*

885.6 : Denner, *Tête de femme*

885.17 : Natoire, *La Vestale Tuccia*

885.18 : Lemariée, *Portrait d'Alexandre Levain*

987.2 : Girodet, *Odalisque*

912.1.1 : Glaize, *Le bain*

937.1 : Wilbaut-Duchastel, *Le Portier du château*

994.2.1 : Vaudechamp, *portrait de Louis le Lorgne d'Ideville*

D. 989.2 : La résurrection du fils de Naïm

988.29 : Girodet, *Le docteur Trioson en redingote blanche*

936.2 : Girodet, *Le Sommeil d'Endymion*

988.25 : Girodet, *Portrait du docteur Ribes*

009.4.1 : Girodet, *Portrait de Colette Reiset*

- 6 étaient en prêt à des expositions à l'extérieur :

---

<sup>1</sup> L'inventaire comptait alors 272 peintures, en supprimant une erreur (inv. 969.12), en comptant deux œuvres pour les vues du château de Regnier 009.6.6 et en ajoutant la *Vue de Subiaco* attribuée à Bidault inv. 015.1.1 non encore inscrite. Sur celles-ci 8 peintures étaient déclarées disparues avant le sinistre, disparition constatée alors.

988.1 : Auguste David, *Malvina appelant l'esprit des héros* (à la médiathèque)  
009.6.4 : Gleyre, *Le Départ des apôtres* (au musée d'Orsay)  
988.27 : Girodet, Le jeune Trioson regardant les figures de la Bible (au musée Marmottan)  
865.2.1 : Chaplin, Le Château de cartes (à Honfleur)  
937.5 : Monanteuil, *Scène du déluge d'après Girodet* (à La Roche sur Yon)  
005.1.1 : Girodet, La Leçon de géographie (à la Bibliothèque nationale)  
- 8 étaient en exposition au « P'tit musée », un espace d'exposition aménagé à Montargis rue  
Dorée pendant la durée de travaux :  
884.14, Ribot, *Le Braconier*  
874.350 : Girodet, *Portrait ovale du docteur Trioson*  
988.2 : Girodet, *L'Indien*  
874.94 : Bérault, *Portrait d'un abbé, 1690*  
874.105 : Maître des demi-figures, *Marie-Madeleine*  
874.37 : école XIXe, *Portrait de Charles Gudin*  
874.105 : école XVIIIe, *Portrait de femme*  
874.52 : Fanny Robert, *Le Pape Pie VII d'après David*  
- 7 étaient en dépôt à la mairie de Montargis :  
874.47 : atelier de Girodet, *Portrait de Napoléon en costume de sacre*  
885.44 : Foullon-Vachot, *Portrait de Gastellier, maire*  
947.5 : Dumeis, *Portrait de Perrier, maire*  
947.6 : Dumeis, *Portrait de Sauvard, maire*  
885.45 : Ecole française XIXe, *Portrait de Viénot de Vaublanc, maire*  
885.13 : Pelouse, *Lavoir en Bretagne*  
937.15 : Pibrac, *Paysan*  
- 8 étaient en dépôt à la Sous-préfecture :  
937.2.1 : anonyme XIX<sup>e</sup>, *Portrait de femme, dit de Jeanne Guyon*  
874.12 : anonyme XVII<sup>e</sup>, *L'enfant Jésus écoute le chant des anges*  
874. 45 : Mailand, *Intérieur de ferme près de Villemoutiers*  
001.1.1 : *Florimonde Guyon de Bellesauce*  
001.1.2 : Palmer, *Paysage avec une église*  
937.9 : *Canards et oiseaux aquatiques*  
874.29 : anonyme XIX<sup>e</sup>, *Faucon*  
841.1.1 : Salmon, *Vase de fleurs*  
- 6 étaient en dépôt dans d'autres établissements :  
936.1 : école de Gros, Agar et Ismaël (église de Cepoy)  
865.1.1 : Cabard, La Madeleine au tombeau du Christ (église de Cepoy)  
874.44 : Mailand, *Derniers moments de Mme de Maintenon* (au musée de la Légion  
d'honneur)  
874.96 : Blin, *Les Muïds, le matin en Sologne* (au musée de Romorantin)  
D. 969.12 : Girodet, *Atala au tombeau* (au musée de Picardie à Amiens)  
009.5.14 : Lancrenon, *Borée et Orythie* (au musée de Picardie à Amiens)  
- 3 étaient en atelier de restauration :  
864.1.1 : att. à Brenet, *Metellus sauvé par son fils*  
874.79 : école de Vernet, *Marine soleil levant*  
874.80 : école de Vernet, *Marine effet de soleil*

• 6 miniatures ont été sauvées dans leurs boîtes de conditionnement :  
874.99 : Ravault, *Autoportrait en miniature*  
874.100 : Sicardi, *Portrait miniature du docteur Trioson*  
874 .101 : *Portrait d'homme en miniature*  
874.102 : *Portrait de femme en miniature*  
874.104 : *La Chaste Suzanne en miniature*

874.103 : *Portrait d'un magistrat en miniature*

- 5 sculptures ont été sauvées sur 461 inscrites à l'inventaires et 83 médailles/médailles :

- 2 en dépôt à la Sous-préfecture :

001.3.1 : *Gaspard de Coligny*, plâtre

947.20 : *Mirabeau*, biscuit

- 1 en dépôt au siège de l'agglomération :

885.56 : Triqueti, *Femme et enfants, médaillon*

- 2 exposés à la Médiathèque :

988.35 Pradier, *Sapho*

990.3 Maindron, *Velleda*

- Dans la réserve de Cepoy ont été préservés :

54 cadres entreposés ;

4 pièces de mobilier d'époque Louis-Philippe ;

2 bornes du musée.

- Sur la totalité de la collection d'arts graphiques :

- ont été sortis à temps de la réserve avant la submersion 87 dessins dont la plupart des dessins venant d'être exposés à l'Académie des Beaux-Arts, salle comtesse Decaen du Palais de l'Institut à Paris, soit les plus beaux de la collection (Girodet, Triqueti, Greuze...), ainsi que 5 illustrations d'après Ossian de Girodet en prêt pour exposition à La Roche-sur-Yon ; avec 19 estampes, 12 photographies et 17 manuscrits (sur 25) ;
- 1540 estampes et dessins conservés dans les locaux administratifs temporaires établis à l'école publique rue Gambetta (dont 603 inventoriés et 937 alors en cours de récolement et d'inventaire) ;
- 2 pastels exposés au « P'tit musée » n'ont pas été inondés : 970.4 Dejuinne, *Napolitaine* et 874.142, Barbarin, *Horatio au cimetière*.

- 37 objets extra-européens sur 321 ont été sauvés de l'inondation dont :

- trois déposés à la mairie :

937.207 : chapeau africain

937.225 : petit pot à anse en terre, décor gravé

937.226 : petit pot à anse en terre, décor gravé géométrique

- trois déposés à l'agglomération :

937.251 : carafe ornée de rafia

937.250.1 : bouteille ornée de rafia

937.250.2 : bouteille ornée de rafia

- et trente-trois déposés à la médiathèque :

937.176 tambour conique

937.265 Instrument type cithare (incomplet)

937.201.1 : harpe ansée

937.266 : lamellophone décoré

937.267 : lamellophone décoré

937.278 : soufflet à 2 boîtes

937.279 : soufflet à 2 boîtes

937.196 : sonnailles de danse

937.201.3 : harpe ansée décorée

000.1.34 : hochet à motif décoratif

937.201.2 : harpe ansée décorée

937.281.1/2 : luth (xalam)

000.1.35 : bâton de pluie

000.1.11 : flûte gravée  
937.308.1/2 : cloche décorée avec battants  
937.280 : soufflet à 2 boîtes  
000.1.10 : pluriarc  
000.1.8 : petite cloche avec chaîne et battant  
937.337 : cloche avec poignée  
937.336 : cloche double  
937.268 : cloche double  
937.324 : bâton creux, bruisseur  
937.173 : tambour à pieds peints  
937.172 : tambour sur pieds sculptés  
937.175 : tambour sur pieds sculptés  
937.174 : tambour cône  
937.323 : bâton creux, bruisseur  
937.264 : cithare baton MVET  
000.1.9 ½ : tambour à fente et son bâton sculpté  
885.103 : cloche chinoise ornée de chimère

• 26 objets d'art ont été sauvés sur 300 inscrits à l'inventaire :

- dont 16 déposés à la mairie. :

885.89 : coffre en bahut  
885.42.1 : boîte ronde décorée d'enfant en ivoire  
885.42.2 : son couvercle, décoré d'un sujet pastoral  
885.259 : Gourde aux armes de France, grès  
937.99 : boussole et sa boîte  
937.107 : plaque à scène de genre en relief, cuivre  
937.110 : lampe à huile, cuivre  
937.119 : pot à pharmacie en faïence bleu et blanc  
937.121.1 : pot à pharmacie en faïence  
937.126 : Pot à long col, Roy, faïence bleue  
937.149.1 : Cafetière, décor de paysage et personnages italien  
937.149.2 : couvercle à bouton de la cafetière  
937.150.1 : tasse décor de paysage et personnage  
937.150.2 : soucoupe or sur fond blanc de la tasse  
937.151.1 : tasse  
937.151.2 : soucoupe

- et 10 déposés au siège de l'agglomération :

937.109 : miroir  
885.252 (1-2) : Vase d'extrême Orient  
992.17.1 : assiette mademoiselle Georges  
947.95 : aiguière  
885.263 : plat creux  
885.261 : plat à ornements de fleurs  
937.130 : tasse à pans  
937.131 : tasse à pans  
937.132 (1-2) : grande tasse côtelée et sa soucoupe  
937.141 : grande tasse côtelée

Un seul objet archéologique sur 557 présents à l'inventaire à été sauvé :

inv. 885.79 : Coeur en marbre avec armoiries « cor meum »

**Annexe 7 - Liste des bénévoles ayant participé au sauvetage des œuvres inondées du musée Girodet**

**TABLEAU DES TEMPS DE PRESENCE BENEVOLE DES CONSERVATEURS-RESTAURATEURS  
AU SAUVETAGE DES COLLECTIONS INONDEES DU MUSEE GIRODET A MONTARGIS**  
(en urgence du 4 au 17 juin 2016, puis en conservation curative jusqu'au 31 août 2016)

- |                    |
|--------------------|
| - 52 restaurateurs |
| - 925 h bénévoles  |

Conservateurs- restaurateurs en peintures, arts graphiques et cadres	Présence à Montargis ( <u>hors trajet</u> ) lors du sauvetage ; bénévole (B) ou missionné par un établissement public (M)	Investissement supplémentaire	total heures bénévoles <b>704</b>	Marché peintures, arts graphiques et cadres	
<b>Bertrand Bedel de Buzareingues</b>	8 juin (8h45-20h45) 9 juin (9h-20h15) 10 juin (9h-17h30)	B B B	Réunion DRAC 30 juin (3 h) Mission C2RMF	B M	34 h 45
<b>Marie Bégué</b>	13 juin (9h30-18h)	B	Rapport d'intervention (2 h)	B	10 h 30
<b>Cécile Bignon</b>	6 juin (9h-21h) 7 juin (9h30-21h30) 8 juin (9h30-21h45) 9 juin (9h-20h30) 10 juin (9h-19h)	M M M M M	Rapport d'intervention (2 h)	B	14 h 45 (heures sup.)
<b>Béatrice de Clédat</b>	10 juin (9h-19h30)	B			10 h 30
<b>Sophie Deyrolle</b>	17 juin (9h-19h)	B	Conseil conservation (2 h) Mission C2RMF	B M	12 h
<b>Isabelle Drieu la Rochelle</b>	6 juin (10h-21h) 10 juin (10h-21h)	B B	Réunion DRAC 30 juin (3 h) Conseil conservation (2 h)	B B	27 h
<b>Emilie Faust</b>	9 juin (9h-20h30) 10 juin (9h-19h) 16 juin (9h-20h30) 17 juin (9h-19h)	B B B B			43 h
<b>Anne-Laure Féher</b>	4 juin (9h-18h) 5 juin (10h-18h)	B B	Rapport d'intervention (2 h)	B	19 h
<b>Pauline Fossier</b>	9 juin (9h30-20 h) 10 juin (9h-18 h)	B B			19 h 30
<b>Eve Froidevaux</b>	7 juin (8h30-18h30) 8 juin (8h30-20h30)	B B	Mission C2RMF	M	22 h
<b>Katleen Gaudin</b>	13 juin (9h-18h30) 14 juin (9h15-18h)	B B			18 h 15
<b>Sébastien Gilot</b>	8 juin (11h30-20h)	B			9 h 30
<b>Florence Gorel</b>	16 juin (9h30-19h) 17 juin (9h-12h)	B B			11 h 30
<b>Agata Graczyk</b>	13 juin (8h45-19h)	B			10 h 15
<b>Nathalie Guillaulet-Sadot</b>	9 juin (9h45-20h30)	B			10 h 45
<b>Emmanuel Joyerot</b>	11 août (10-19h)	B			9 h
<b>Eléonore Kissel</b>	4 juin (8-21h) 5 juin (8-21h) 6 juin (9-21h) 9 juin (9h-20h30)	B B M M	Réunion DRAC 30 juin Conseil conservation (2 h) Retex Ecole TALM Réunion « momie »	M B M M	23 h (+ 6 h 30 heures sup.)
<b>Céline Klarer</b>	16 juin (9h-12 h)	B			3 h
<b>Alix Laveau</b>	17 juin (9h-19h)	B	Rapport d'intervention (2 h)	B	12 h
<b>Lison Malaurent</b>	13 juin (8h45-17h15)	B			8 h
<b>Caroline Marchal</b>	6 juin (9h-21 h) 7 juin (9 h 30-21 h 30)	B B			24 h
<b>Stéphanie Martin</b>	8 juin (8h45-20h45) 9 juin (9h-18h)	B B	Rapport d'intervention (2 h)	B	23 h
<b>Alexandra Mauduit</b>	7 juin (10h-21h30) 9 juin (9h-21h45) 10 juin (9h-20h15) 13 juin (8h45-17h15)	B B B B			43 h 30
<b>Juliette Mertens</b>	5 juin (12h-21h) 6 juin (9h-19h) 17 juin (9h-20h)	B B B	Réunion DRAC 30 juin (3 h) Conseil conservation (2 h) Conservation curative été 2016 Mission C2RMF	B B M M	35 h

Claudia Mosler	5 juin (10h-18h)	B			8 h	
Monika Neuner	10 juin (9h30-18h30)	B			9 h	
Anne-Elisabeth Rouault	17 juin (9h-19h)	B			10 h	
Ludovic Roudet	7 juin (8h30-18h30) 8 juin (8h30-18h30) 9 juin (8 h 30-18 h 30) 13 juin (9h30-17h 30) 14 juin (9h30-17h30)	B B B B B	Comité technique 22 juillet Conseil conservation (2 h) Conservation curative été 2016 Mission C2RMF Conserv. curative mars 2017 (1 h)	M B M M B	48 h 30	
Erika Schoirfer	7 juin (10h-21h30)	B			11 h 30	
Nathalie Silvie	13 juin (8h45-17h15)	B	Rapport d'intervention (2 h)	B	10 h	
Emilie Sonck	13 juin (9h-18h30) 14 juin (9h15-18h)	B B	Rapport d'intervention (2 h)	B	20 h 15	
Matthias Sotiras	8 juin (11h30-20h)	B			8 h 30	
Tiago de Souza Martins	5 juin (8h-22 h) 7 juin (8h30-18h30) 8 juin (9h30-16h30) 11 août (10-19h)	B B B B			40 h	
Camille Thill	4 juin (9h-22 h) 6 juin (10h30-21 h)	B B			23 h 30	
Valérie Trémoulet	7 juin (10h-21h30) 13 juin (10h-18h30)	B B	Rapport d'intervention (2 h)	B	22 h	
Virginie Trotignon	13 juin (9h30-18h) 17 juin (9h-19h)	B B	Rapport d'intervention (2 h)	B	20 h 30	
Ségolène Wall	7 juin (10h-21h30)	B			11 h 30	

Conservateurs-restaurateurs en archéologie, sculptures, cadres et objets d'art	Présence à Montargis ( <u>hors trajet</u> ) lors du sauvetage ; bénévole (B) ou missionné par un établissement public (M)	Investissement supplémentaire	total heures bénévoles 149	Marché peintures, arts graphiques et cadres	
Claire Brière	10 juin (9h15-19h30)	B	10 h 15		
Sébastien David	5 juin (9h-20h) 6 juin (9h-21 h)	B B	23 h		
Dominique Flon	9 juin (14h-17h)	B	3 h		
Sophie Joigneau	7 juin (14-19h) 8 juin (9h-19) 9 juin (9h-19) 10 juin (9h-17) 13 juin (14-18h30) 14 juin (9h-17h30)	B B B B B B	Réunion DRAC 30 juin Comité technique 22 juillet Conservation curative Conseil conservation Encadrement stage TALM	B B M M M	52 h
Carole Lambert	20 juin	B	?		
Marie Louis	7 juin (14-19h) 8 juin (9h-19) 9 juin (9h-19) 10 juin (9h-17) 13 juin (14-18h30) 14 juin (9h-17h30)	B B B B B B	Réunion DRAC 30 juin Comité technique 22 juillet Conservation curative Conseil conservation Encadrement stage TALM	B B M M M	52 h
Amélie Méthivier	6 juin (9h-17h)	B	8 h		

Conservateurs-restaurateurs en métaux et ethnographie	Présence à Montargis ( <u>hors trajet</u> ) lors du sauvetage ; bénévole (B) ou missionné par un établissement public (M)	Investissement supplémentaire	total heures bénévoles 72	Marché
Mikaela Florescu	15 juin (9h-19h)	B	10 h	
Alice Flot	9 juin (10h45 – 20h30) 16 juin (10h45-20h30)	B B	19 h 30	
Philippe Langot	13 juin (14-18h)	B	4 h	
Mélanie Pichaud	16 juin (10h45-20h30)	B	9 h 45	
Charlotte Rérolle	9 juin (10h45-20h30)	B	9 h 45	
Julie Schröter	15 juin (9h-19h)	B	10 h	
Hélène Susini	6 juin (9h-17h)	M	∅	
Fabienne Vandenbrouck	16 juin (9h-18h)	B	9 h	

**Annexe 8 - Bilan sanitaire du Laboratoire de recherche des Monuments Historiques en date du 13 octobre 2016**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction générale  
des patrimoines

Le 13 octobre 2016

## RAPPORT n° 1416A

Fiche demandeur : 2016-0081

Mise en page : Mathilde COUPIN

### MONTARGIS - 45, Loiret (Centre - Val-de-Loire) Musée Girodet. Collections Bilan sanitaire suite à la crue de juin 2016

*Alexandre FRANÇOIS, Johann LEPLAT,  
Faïsl BOUSTA, pôle scientifique Microbiologie*

#### Destinataires :

**M. Vincent BERJOT, directeur général des Patrimoines**

s/c de M. Emmanuel ETIENNE, sous-directeur des Monuments Historiques et Espaces Protégés  
182 rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

**M. Gilles DÉsirÉ DIT GOSSET, directeur de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine**

10-15 rue du Séminaire de Conflans - 94220 CHARENTON-LE-PONT

**Mme Pascale GARDES, directrice du musée**

Musée Girodet - 2, rue du Faubourg la Chaussée - 45200 MONTARGIS

**Mme Sidonie LEMEUX-FRAITOT, chargée des collections**

Musée Girodet - 2, rue du Faubourg la Chaussée - 45200 MONTARGIS

**Mme Isabelle PALLOT-FROSSARD, directrice du centre de recherche et de restauration des musées de France C2RMF - Palais du Louvre - Porte des Lions**

14 quai François Mitterrand 75001 PARIS

**Mme Lorraine MAILHO, chef du département restauration du C2RMF**

Palais du Louvre - Porte des Lions - 14, quai François Mitterrand - 75001 PARIS

## SOMMAIRE

1. Introduction .....	3
2. État des lieux .....	3
2.1 Constat d'état .....	3
2.2 Gestion de la crise .....	5
2.3 Gestion des collections .....	6
3. Localisations des prélèvements microbiologiques .....	8
4. Analyses microbiologiques .....	10
4.1 Mise en culture des écouvillons .....	10
4.2 Identification des moisissures par la technique du drapeau .....	10
4.2.1 Principe .....	10
4.2.2 Résultats de l'identification des colonies fongiques .....	11
4.3 Antibiogrammes .....	13
4.3.1 Principe .....	13
4.3.2 Sélection des biocides .....	13
4.3.3 Résultats .....	13
5. Conclusion .....	14

## 1. INTRODUCTION

Début juin 2016, la ville de Montargis située dans le Loiret a connu une crue exceptionnelle. Ses rues, commerces et habitations ont été inondés.

La réserve provisoire du musée Girodet, située dans le sous-sol de la mairie a été également touchée par la montée soudaine des eaux. Les biens culturels ont été stockés dans ce lieu pour des raisons de sécurité en attendant que les travaux du musée Girodet soient terminés. En effet, le sous-sol de la mairie contient une salle avec des coffres forts d'une ancienne banque. Ces derniers sont donc utilisés pour stocker les œuvres.

Malgré les efforts consentis pour évacuer les œuvres d'art, la majorité de celles-ci se sont retrouvées sous l'eau pendant plusieurs jours.

Par la suite, la décrue a charrié les œuvres à travers la réserve ce qui a provoqué une détérioration importante d'une part et un début de contamination biologique d'autre part. De nombreux professionnels ont répondu présent pour aider activement à la gestion de la crise. Cette aide a eu pour effet de minimiser les dégâts et de sauver le patrimoine culturel de la ville.

Suite, à la demande du Centre de recherche et de restaurations des musées de France (C2RMF), une équipe de microbiologistes du laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH) s'est rendue sur place le 10 juin 2016 afin d'établir un bilan sanitaire des œuvres infectées de moisissures et de proposer les premières mesures de conservation d'urgence.

## 2. ÉTAT DES LIEUX

### 2.1 Constat d'état

En attendant la réouverture du musée Girodet de Montargis (FIG.1), prévue en 2017, les œuvres d'arts de ce dernier ont été entreposées dans la salle des coffres d'une ancienne banque. Ce bâtiment est aujourd'hui transformé en hôtel de ville (FIG. 2).



Figure 1 : Musée Girodet en travaux, NUM20161766



Figure 2 : Hôtel de ville, réserve du musée Girodet, NUM 20161767

La rapide montée des eaux du Loing (canal situé dans l'agglomération de Montargis) a inondé la réserve du musée située au deuxième sous-sol de l'hôtel de ville, provoquant de nombreux dégâts sur les œuvres muséales.

En effet, lors de la visite du 10 juin 2016, le sous-sol renfermait encore une multitude d'œuvres en morceaux charriées par la force de l'eau (FIG. 3 à 6).

D'autre part, une forte odeur d'égout était présente au niveau des sous-sols, laissant penser que des eaux usées se sont déversées dans les réserves, ce qui a rendu l'intervention des agents difficile. Cet apport de matière organique a certainement accéléré le développement des champignons sur des objets en bois (Fig. 7 et 8).



Figure 3 : entrée de la salle des coffres forts, 2<sup>e</sup> sous-sol, NUM20161769

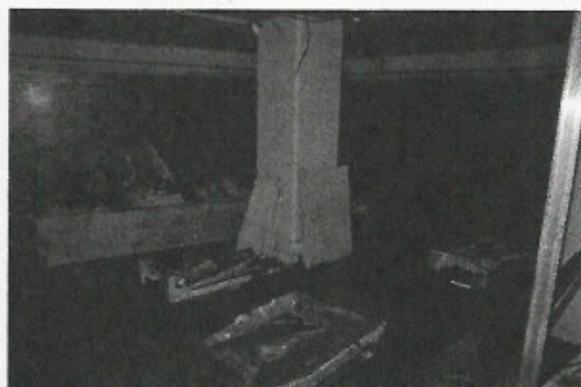


Figure 4 : salle des coffres forts, 2<sup>e</sup> sous-sol, NUM20161770



Figure 5 : salle des coffres forts, 2<sup>e</sup> sous-sol, plâtres souillés par les eaux sales, NUM20161773



Figure 6 : salle des coffres forts, 2<sup>e</sup> sous-sol, restes d'œuvres à évacuer, NUM20161771

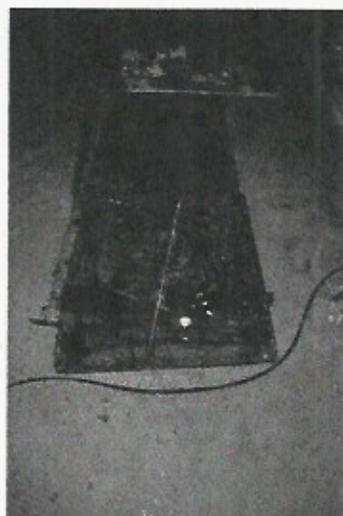


Figure 7 : salle des coffres forts, 2<sup>e</sup> sous-sol, panneaux de bois contaminés par des moisissures, NUM20161772



Figure 8 : salle des coffres forts, 2<sup>e</sup> sous-sol, panneaux de bois contaminés par des moisissures, NUM20161774

## 2.2 Gestion de la crise

Dès le retrait des eaux, des équipes composées d'agents du musée Girodet, de restaurateurs, de conservateurs, de bénévoles, se sont rapidement mobilisées pour mettre en place les premières mesures de conservation destinées à sauver le plus d'œuvres possible malgré l'étendue des dégâts.

Afin d'organiser au mieux les équipes, des zones de travail ont été définies au niveau de l'hôtel de ville de Montargis et du gymnase municipal de Montargis, en voici la distribution :

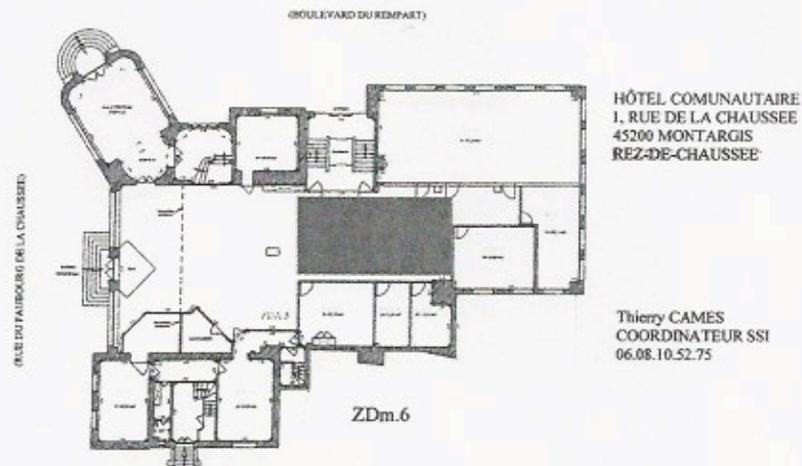


Figure 9 : zone bleue située au rez-de-chaussée, cellule de la gestion de crise NUM20161768

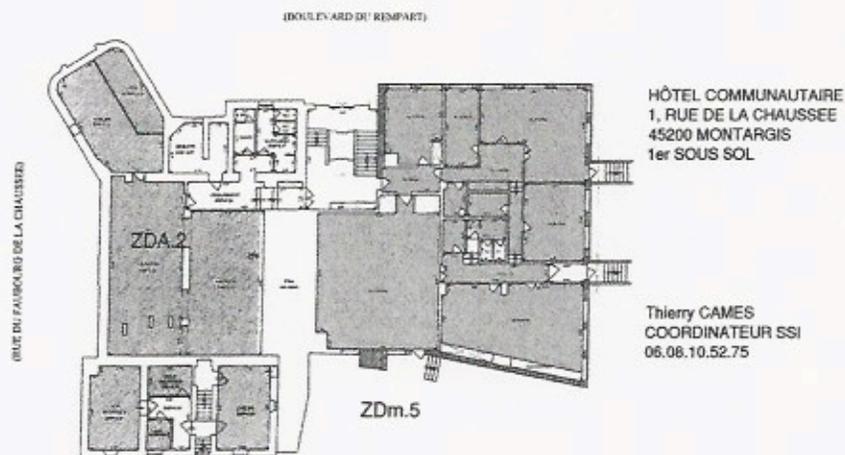


Figure 10 : zone violette, 1<sup>er</sup> sous-sol, salles de traitement des œuvres NUM20161764

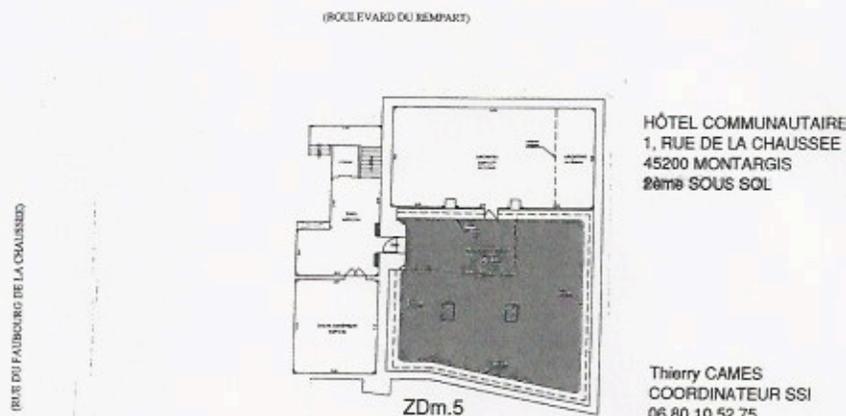


Figure 11 : zone orange, 2<sup>ème</sup> sous-sol, salle des coffres, œuvres souillées en attente d'être traitées NUM20161765



Figure 12 : zone du gymnase aménagée en atelier provisoire de restauration de peinture sur toile et de mobilier en bois NUM20161781

### 2.3 Gestion des collections

Au vu des conditions catastrophiques de conservation des œuvres, une chaîne de traitement a dû être réalisée afin de sauver le maximum d'œuvres d'art.

Toutes les œuvres détériorées et souillées provenant de la salle des coffres forts sont remontées au niveau des extérieurs de l'édifice en vue d'être nettoyé minutieusement à l'eau claire (FIG.13 et 14).



Figure 13 : nettoyage des documents en papier à l'eau clair, NUM20161779



Figure 14 : caisses remplies de pièces archéologiques en attente de traitement, NUM20161780

Les objets ainsi nettoyés sont entreposés au niveau du 1<sup>er</sup> sous-sol de l'hôtel de ville et du gymnase, dans des salles de séchage (présence de ventilateurs et de déshumidificateurs) et en attente d'un éventuel traitement de consolidant ou biocide effectué par des restaurateurs qualifiés (FIG. 15 à 19).



Figure 15 : salle de stockage et de séchage (salle de réunion, voir plan FIG. 10), 1<sup>er</sup> sous-sol, NUM20161775



Figure 16 : salle de stockage et de séchage (bureau 4, voir plan voir plan FIG. 10), 1<sup>er</sup> sous-sol, NUM20161776



Figure 17 : salle de stockage et de séchage (cafétéria, voir plan FIG. 10), 1<sup>er</sup> sous-sol, NUM20161778

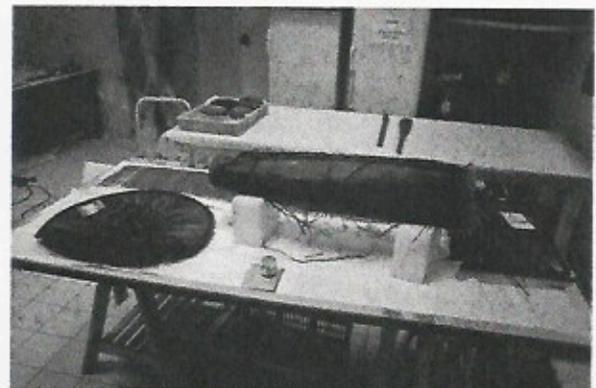


Figure 18 : salle de stockage et de séchage (cafétéria, voir plan FIG. 10), 1<sup>er</sup> sous-sol, NUM20161777



Figure 19 : œuvres en cours de traitement au gymnase,  
NUM20161782



Figure 19 : œuvres en cours de traitement au gymnase,  
NUM20161783

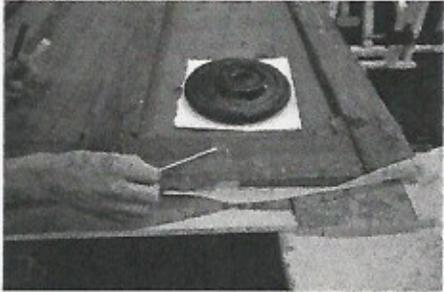
Afin d'évaluer le niveau d'infection fongique sur la collection du musée Girodet, le pôle microbiologie du laboratoire de recherche des monuments historiques a réalisé une campagne de prélèvements sur les objets les plus contaminés.

### 3. LOCALISATIONS DES PRÉLÈVEMENTS MICROBIOLOGIQUES

Les prélèvements microbiologiques ont été réalisés à l'aide d'écouvillons stériles sur les œuvres d'arts les plus touchées par la contamination fongique. En voici la liste (TAB.1) :

Tableau 1 : description et localisation des prélèvements

Numéros de prélèvements	Localisations des prélèvements	Photographies
N° 1	Salle de réunion, 1 <sup>er</sup> sous-sol, (FIG. 10). Prélèvement réalisé au niveau des recouvrements aériens blancs présents sur le cadre du miroir.	 Figure 20 : NUM20161784
N° 2	Cafétéria, 1 <sup>er</sup> sous-sol, (FIG. 10). Prélèvement réalisé au niveau de recouvrements blancs sur un banc africain en bois.	 Figure 21 : NUM20161785

<p>N° 3</p>	<p>Sarcophage, 1<sup>er</sup> sous-sol, (FIG. 10) Deux prélèvements ont été effectués, le premier sur des recouvrements blanchâtres et le second sur des dépôts verdâtres.</p>	 <p>Figure 22 : NUM20161787</p>
<p>N° 4</p>	<p>Bâton en bois, en attente de traitement en extérieur. Prélèvement réalisé sur des recouvrements blanchâtres.</p>	 <p>Figure 23 : NUM20161786</p>
<p>N° 5</p>	<p>Toile peinte 874.72, en cours de restauration au gymnase. Prélèvement effectué sur des recouvrements gris et blancs (FIG. 19).</p>	 <p>Figure 24 : NUM20161789</p>
<p>N° 6</p>	<p>Autre toile peinte 874.106, en cours de restauration au gymnase. Prélèvement effectué sur des recouvrements blanchâtres (FIG.19).</p>	 <p>Figure 25 : NUM20161788</p>

<p>N° 7</p>	<p>Prélèvement réalisé sur un médaillon présentant des taches brunes (au centre de la photographie, fig.26). Œuvres d'art entreposées dans les combles du gymnase.</p>	
		<p>Figure 26 : NUM20161790</p>

#### 4. ANALYSES MICROBIOLOGIQUES

Les prélèvements microbiologiques réalisés *in situ* ont été analysés en laboratoire afin d'identifier le ou les agents responsables des recouvrements et pour déterminer le niveau d'activité biologique des moisissures sur les œuvres infectées.

##### 4.1 Mise en culture des écouvillons

Les écouvillons ont été ensemencés sur des milieux de culture gélosés, pour la recherche de moisissures.

Le milieu de culture utilisé pour favoriser le développement des moisissures en laboratoire est appelé Malt-Agar (MG). Il est composé de malt et de sucre, sources de carbone et d'azote, éléments indispensables à la croissance des champignons. L'agar présent dans le milieu permet sa solidification.

D'un point de vue méthodologique, les écouvillons ont été ensemencés dans les boîtes de Pétri gélosées sous un poste de sécurité de microbiologie, garantissant ainsi un travail stérile autour des prélèvements.

Les boîtes de Pétri ainsi ensemencées ont été incubées à 24 °C, température optimale pour le développement des moisissures en laboratoire.

Après une semaine d'incubation, tous les prélèvements (à l'exception de celui réalisé sur le médaillon) ont révélé la présence de colonies fongiques sur les milieux de culture. Ces moisissures ont été identifiées par la méthode du drapeau.

##### 4.2 Identification des moisissures par la technique du drapeau

###### 4.2.1 Principe

La méthode du drapeau consiste à déposer stérilement un morceau de ruban adhésif ou un morceau de cellophane directement sur la colonie de moisissure à identifier ou sur un support colonisé afin de prélever des fragments de mycélium fongique.

Les observations sont faites avec un microscope optique à transmission à fond clair, qui permet de visualiser à fort grossissement (x200 à x1100) les structures fongiques. Les observations au microscope nécessitent une préparation entre lame et lamelle. Le fragment de ruban adhésif est déposé dans quelques gouttes de colorant sur une lame de microscope puis est recouvert d'une lamelle (FIG. 27). Le colorant utilisé est le bleu de lactophénol, composé de lactophénol et de bleu C4B. Il a la propriété de colorer les cellules fongiques en bleu, permettant ainsi de les distinguer facilement au microscope.

Cette technique permet d'identifier les différents genres de moisissures et de déterminer ainsi précisément la flore fongique présente sur les œuvres contaminées.

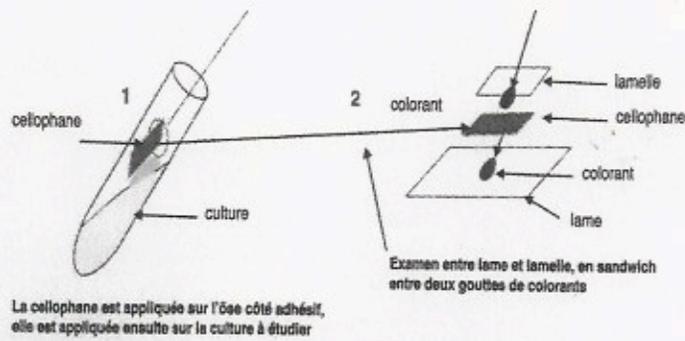
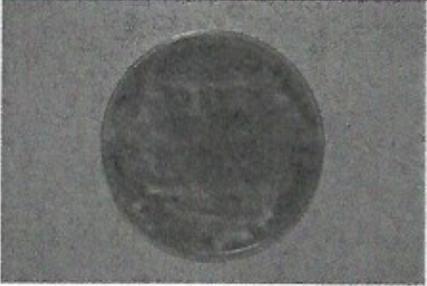
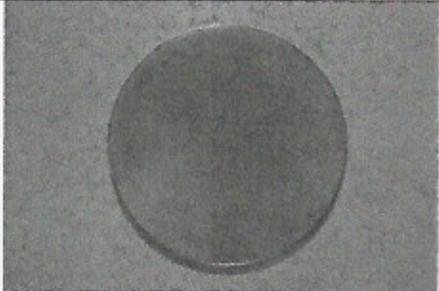
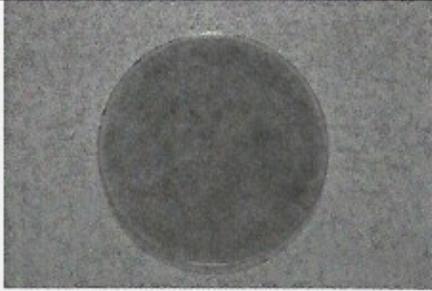
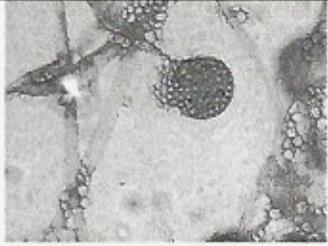
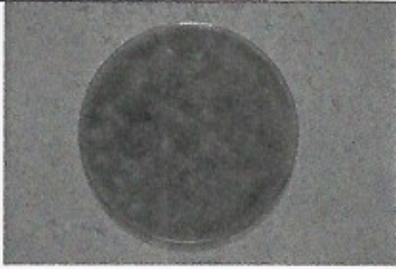
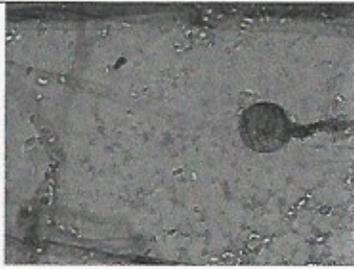
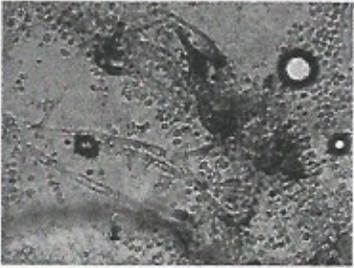


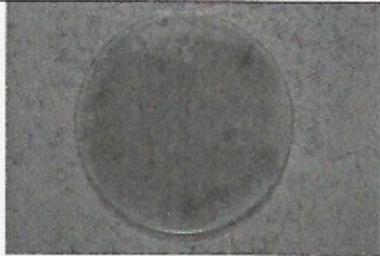
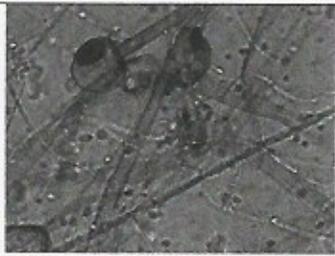
Figure 27 : technique du drapeau NUM20120372

#### 4.2.2 Résultats de l'identification des colonies fongiques

Tableau 2 : les résultats des identifications de colonies fongiques

Prélèvements	Cultures fongiques sur milieux gélosés	Identifications des moisissures présentes sur le milieu gélosé
N° 1		 
	<i>Figure 28 : vue macroscopique de la culture fongique présente sur le cadre du miroir, NUM20161791</i>	<i>Figure 29 : en haut, vue microscopique de Mucor sp X400, NUM20161797</i> <i>Figure 30 : en bas, vue microscopique de Penicillium sp X400, NUM20161805</i>
N° 2		
	<i>Figure 31 : vue macroscopique de la culture fongique présente sur le banc en bois africain, NUM20161793</i>	<i>Figure 32 : vue microscopique de Mucor sp x400, NUM20161799</i>

<p>N° 3</p>		 
	<p>Figure 33 : vue macroscopique de la culture fongique présente sur le sarcophage, NUM20161794</p>	<p>Figure 34 : en haut, vue microscopique de Mucor sp X400, NUM20161800            Figure 35 : en bas, vue microscopique de Penicillium sp X400, NUM20161802</p>
<p>N° 4</p>		
	<p>Figure 36 : vue macroscopique de la culture fongique présente sur le bâton de bois, NUM20161792</p>	<p>Figure 37 : vue microscopique de Trichoderma sp x400, NUM20161803</p>
<p>N° 5</p>		 
	<p>Figure 38 : vue macroscopique de la culture fongique présente sur la toile peinte, NUM20161795</p>	<p>Figure 39 : en haut, vue microscopique de Mucor sp X400, NUM20161804            Figure 40 : en bas, vue microscopique de Penicillium sp X400, NUM20161801</p>

N° 6		
	Figure 41 : vue macroscopique de la culture fongique présente sur le bâton de bois, NUM20161796	Figure 42 : vue microscopique de <i>Mucor sp</i> x400, NUM20161798

### 4.3 Antibiogrammes

#### 4.3.1 Principe

L'antibiogramme permet de déterminer l'efficacité de produits biocides sur les champignons identifiés ci-dessus. La technique consiste à imprégner des disques de cellulose avec les produits à tester à une concentration donnée. Ces disques sont ensuite déposés sur des boîtes de Pétriensemencées au préalable avec un mélange des moisissures à tester. Après incubation des boîtes, la lecture des résultats se réalise par la mesure du halo d'inhibition (exprimé en mm ou cm) formé autour de chaque disque. Le diamètre d'inhibition est proportionnel à l'efficacité du produit. Plus le diamètre du halo est grand, plus le produit est considéré comme efficace pour stopper le développement des microorganismes.

Cette technique n'a pas pu être utilisée sur la souche fongique *Mucor sp*. En effet, cette moisissure est trop envahissante sur milieu de culture, il serait donc difficile d'en apprécier le halo d'inhibition.

C'est pourquoi nous avons choisi pour *Mucor sp*, une technique plus adaptée. Un fragment de *Mucor sp* a été immergé dans les solutions de biocide pendant 5 minutes. Ensuite, le fragment a été mis sur une gélose Malt-Agar. L'efficacité des produits est évaluée (tableau 3) par la croissance ou l'absence de croissance du *Mucor sp*.

#### 4.3.2 Sélection des biocides :

Pour lutter contre l'infestation des œuvres d'art, 4 biocides ont été testés :

- **Net toit** : Ammonium quaternaire (30 %<math>x</math><math>50\%), Alcool alkyl ethoxylé (1 %<math>x</math><math>3\%). Testé à 3 %.
- **Devor'mousse** : Ammonium quaternaire (303.95 g/kg), 2-Octyl-2H-isothiazole-3-one (6,71 g/kg). Testé à 10 %.
- **Biotin T** : Chlorure didecyl-diméthylammonium (25 %<math>x</math><math>40\%), 2-Octyl-2H-isothiazole-3-one (7 %<math>x</math><math>10\%), propane-2-ol (15.5 %<math>x</math><math>20\%), acide formique (1 %<math>x</math><math>2.5\%). Testé à 3 %.
- **Nitrate d'éconazole**: Produit prêt-à-l'emploi de chlorophénylméthoxy-dichlorophényl-imidazole, à 0.2 % en solution (mélange eau/éthanol).

#### 4.3.3 Résultats

Tableau 3 : les résultats de l'efficacité des biocides

Biocides	Efficacité des biocides sur <i>Mucro sp</i>	Antibiogrammes Diamètres d'inhibitions sur le mélange fongique (mm)
Net'toit 3%	Pas de croissance	27
Dévor'mousse 10%	Croissance	89
Biotin T 3%	Croissance	47
Nitrate d'éconazole à 0.2%	Pas de croissance	37

## 5. CONCLUSION

D'après les analyses microbiologiques, les objets muséaux analysés sont effectivement infectés par des moisissures.

Des souches fongiques appartenant aux genres *Mucor*, *Penicillium* et *Trichoderma* ont été identifiées. D'après la littérature, le genre *Mucor* est répandu dans le sol, l'air, les céréales, les excréments. Les genres *Penicillium* et *Trichoderma* sont présents dans le sol, l'air, le textile, les matières végétales en décomposition, le papier, les aliments...

En juin 2016, le retrait des eaux au niveau de la réserve provisoire du musée Girodet, a laissé place à des œuvres d'art détériorées, fragilisées, confinées et gorgées d'eau.

Ces conditions ont largement favorisé le développement des champignons.

Ainsi, en cours du séchage des œuvres, des traitements biocides doivent être réalisés sur toutes les œuvres présentant des colonisations de moisissures. Ce traitement aidera à maîtriser et à éviter des développements anarchiques des moisissures.

Les antibiogrammes réalisés, sur les souches isolées à partir des œuvres, ont montré que le Dévor'mousse et la Biotin T sont efficaces contre les moisissures identifiées. Malgré la relative résistance de *Mucor sp* au biocide Biotin T, c'est ce dernier qui a été retenu. En effet, le développement du genre *Mucor*, bien que très envahissant sur les milieux de cultures gélosés, reste globalement minoritaire (observations faites par les microbiologistes du LRMH en début de croissance). Pour des raisons de facilité de mise en œuvre des traitements par les restaurateurs, le Biotin T peut donc être utilisé à l'aide de compresses stériles sur les œuvres infectées de moisissures.

Néanmoins, les œuvres sont gorgées d'eau et il est indispensable de les contrôler régulièrement après le traitement afin d'alerter au plus vite sur une reprise éventuelle de colonisations fongiques.

Pour finir, les microbiologistes du LRMH tiennent à souligner la qualité organisationnelle des équipes, la logistique et la mobilisation des volontaires des différents horizons professionnels pour aider à la sauvegarde des œuvres du musée Girodet.

**De:** Sidonie LEMEUX-FRAITOT [sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr](mailto:sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr) 

**Objet:** Fwd: Analyses musée Girodet, Montargis

**Date:** 21 juin 2016 à 11:31

**À:** Pascale GARDES [pascale.gardes@agglo-montargoise.fr](mailto:pascale.gardes@agglo-montargoise.fr), Juliette Mertens [juliettemertens@orange.fr](mailto:juliettemertens@orange.fr), ROUDET Ludovic [ludovic.roudet@sfr.fr](mailto:ludovic.roudet@sfr.fr)

SL

Début du message transféré :

**Expéditeur:** Alexandre FRANCOIS <[alexandre.francois@culture.gouv.fr](mailto:alexandre.francois@culture.gouv.fr)>  
**Date:** 21 juin 2016 11:18:20 UTC+2  
**Destinataire:** Sidonie LEMEUX-FRAITOT <[sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr](mailto:sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr)>  
**Cc:** Faisl BOUSTA <[faisl.bousta@culture.gouv.fr](mailto:faisl.bousta@culture.gouv.fr)>  
**Objet: Rép : Fwd: Analyses musée Girodet, Montargis**  
**Répondre à:** <[alexandre.francois@culture.gouv.fr](mailto:alexandre.francois@culture.gouv.fr)>

Bonjour Madame Lemeux-Fraitot,

Les analyses microbiologiques réalisées sur les œuvres d'arts ont révélé la présence de moisissures actives. Plusieurs genres de moisissures ont été identifiées comme *Mucor sp*, *Penicillium sp*, *Trichoderma sp*, *Fusarium sp*, *Geotrichum sp*.

Ces moisissures sont souvent les premiers colonisateurs lorsque les conditions climatiques leurs sont favorables. Il est donc normal d'en retrouver ici sur l'ensemble des œuvres.

Donc afin de contrôler le niveau d'infestation, un traitement biocide est à effectuer à l'aide du produit Biotin T de chez CTS-Europe Paris .

Le biotin T est recommandé pour la pierre contaminée par des algues ou des lichens, mais il peut aussi être préconisé pour les œuvres d'art où dans notre cas une seule application devrait être suffisante.

Je vous joins la fiche biocide du LRMH en pièce attachée.

Il est à noter qu'avant le traitement biocide, les mycéliums observés sont à retirer avec des compresses imbibées d'alcool.

Ceci aura pour effet de limiter le traitement biocide.

D'autre part, d'autres analyses microbiologiques sont en cours, nous ne manquerons pas de vous en informer.

Le pôle microbiologie reste à votre entière disposition pour de plus amples informations.

Bon courage

Cordialement

Alexandre FRANCOIS

Le 20/06/2016 18:58, Sidonie LEMEUX-FRAITOT a écrit :

Ce message ne vous est visiblement pas parvenu, je réessaie.

Bien sincèrement,

Sidonie Lemeux-Fraitot

Début du message réexpédié :

**De:** MonMac <[sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr](mailto:sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr)<<mailto:sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr>>>

**Objet:** Analyses musée Girodet, Montargis

**Date:** 20 juin 2016 18:23:12 UTC+2

**À:** [faisl.bousta@culture.gouv.fr](mailto:faisl.bousta@culture.gouv.fr)<<mailto:faisl.bousta@culture.gouv.fr>>

**Cc:** [alexandre.francois@culture.gouv.fr](mailto:alexandre.francois@culture.gouv.fr)<<mailto:alexandre.francois@culture.gouv.fr>>, Pascale Gardès <[pascale.gardes@agglo-montargoise.fr](mailto:pascale.gardes@agglo-montargoise.fr)<<mailto:pascale.gardes@agglo-montargoise.fr>>>

Cher Monsieur,

Nos collections de peintures, sculptures objets d'art et objets ethnographiques vont sous peu, sans doute dès le début de la semaine prochaine, intégrer un nouveau lieu où toutes les œuvres seront rassemblées (la grande salle du gymnase que vous avez visité).

En raison de l'infestation fongique qui se développe actuellement sur les collections peintures, les deux restaurateurs qui assurent le suivi de la collection aimeraient vivement pouvoir disposer des résultats des analyses des prélèvements effectués lors de votre venue le 10 juin dernier et connaître vos

recommandations de traitement.

Seriez-vous en mesure de nous communiquer quelques éléments sinon l'essentiel des résultats ?

Ceci nous serait extrêmement précieux.

Avec mes plus vifs remerciements pour votre aide et encore toute notre reconnaissance pour la mission que vous avez menée à Montargis, bien sincèrement,

Sidonie Lemeux-Fraitot

Musée Girodet

Docteur en Histoire de l'Art, Chargée des collections

Tél. : +336 78 99 87 65

E-mail : [sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr](mailto:sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr)<mailto:sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr>

---

Merci de nous aider à préserver l'environnement en n'imprimant ce courriel et les documents joints que si nécessaire.



fiche-  
biocide...16.pdf

## **Sélection de biocides à appliquer sur la pierre (algicides, lichénicides)**

Les algues et lichens qui se développent sur les œuvres d'art (façades de monuments, statuaire en pierre, vitraux...) sont responsables de nombreuses "salissures" organiques de couleur variée. Ces recouvrements participent à l'altération du support :

- par le phénomène de rétention d'eau qu'ils entraînent,
- par la production de certains acides organiques,
- de façon mécanique, par l'accrochage, sur le support, de leurs racines (appelées rhizoïdes ou rhizines).

L'élimination de ces végétaux apparaît comme nécessaire tant sur le plan esthétique que conservatoire pour le matériau support.

Les produits biocides disponibles sur le marché sont le plus souvent identifiés comme des "algicides" et sont pratiquement tous de la famille des ammoniums quaternaires. Il n'existe pas de produits spécifiquement "lichénicides". Les produits à utiliser contre les lichens sont donc ceux de la gamme "algicide".

Après une série de tests in situ et en laboratoire, le pôle "microbiologie" du Laboratoire de recherche des monuments historiques a sélectionné plusieurs biocides efficaces dans la lutte et l'élimination de différents recouvrements (algues, lichens) colonisant les pierres en intérieur et extérieur. Tous ces produits sont habituellement dilués dans l'eau à des concentrations indiquées par les fournisseurs. L'application se fait par pulvérisation ou au pinceau.

La consommation au m<sup>2</sup> est fonction de la porosité du support, de l'état hydrique de ce support (humide ou sec) et des recouvrements.

### **⇒ Conseils d'emploi pour une meilleure efficacité et durabilité**

- ❶ Si le traitement se fait en extérieur, il doit être réalisé par temps sec, pour éviter le lessivage du biocide par l'eau de pluie. Les applications en période hivernale sont à proscrire.
- ❷ Le biocide doit être appliqué pendant 2 à 3 jours consécutifs, à raison d'une application par jour à la concentration préconisée par le fabricant.
- ❸ Il faut laisser agir le produit au moins 4 à 5 semaines pour obtenir une action complète, c'est à dire le dessèchement des végétaux.
- ❹ Quand les recouvrements sont bien desséchés (donc morts), ils s'éliminent facilement **par brossage doux, à sec**.
- ❺ Après élimination des recouvrements, une dernière pulvérisation de biocide sur le matériau propre assure un effet préventif. Des applications ultérieures régulières (tous les deux ans environ, au printemps, lors de la reprise de la végétation) permettent d'éviter les re-colonisations.

- ⑥ Il faut noter que lorsque l'application d'un biocide précède celle d'un hydrofuge à base de résine silicone ou polysiloxane, il est impératif, en préalable à l'hydrofugation, de rincer le matériau à l'eau pour éliminer toute trace de biocide (l'ammonium quaternaire du biocide et le silicone de l'hydrofuge étant incompatibles).

⇒ **Liste des produits sélectionnés avec les appellations commerciales et les coordonnées des fournisseurs**

Produits	Sociétés	Revendeurs
<b>Devor'mousse</b>	<b>DURIEU SA.</b> 29 rue de Wedel, BP 20059 59541 CAUDRY Tél : 03.27.76.60.60 Fax : 03.61.54.00.21 accueil@durieu.com www.oxi-peintures.fr	<b>Leroy Merlin</b>
<b>Le Glouton</b>		
<b>NET TOIT</b>	<b>Sté JOHNSON DIVERSEY</b> 9, 11, Avenue du val de Fontenay, 94133 FONTENAY SOUS BOIS Tél : 01.45.14.76.76 Fax : 01.45.14.76.11	<b>CTS EUROPE</b> www.ctseurope.com + Liste des distributeurs sur demande au LRMH
<b>CILEX Antimousse(*)</b>	<b>LODI S.A.</b> Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 LE GRAND FOUGERAY Tél : 02.99.08.48.59 Fax : 02.99.08.38.68	<b>Mr Philippe DELATRE</b> <b>3D PCO CENTER - LODI GROUP</b> 61 Rue Albert Dhalenne 93400 SAINT OUEN Tél. 01.49.33.86.86 <a href="mailto:delattre@lodi.fr">delattre@lodi.fr</a> www.lodi-group.fr
<b>CILEX Antimousse CE(*)</b>		
<b>Antimousse F(*)</b>	<b>SARPAP BERKEM</b> Le Marais Ouest 24680 GARDONNE Tél : 05.53.63.81.00 Fax : 05.53.63.81.02	<b>S&amp;C CONSTRUCTION GROUPE BERKEM</b> Marais Ouest 24680 GARDONNE Tél : 05.53.63.81.00 Fax. 05.53.63.81.01 www.sarpap-cecil.com www.eurekamamaison.com
<b>Antimousse concentré(*)</b>		
<b>BIOTIN T</b>	<b>C.T.S.</b> 24 passage Thiéré 75011 PARIS Tél : 01.43.55.60.44 Fax : 01.43.55.66.87	<b>CTS EUROPE</b> www.ctseurope.com Tél. 01.43.55.60.44 Fax : 01.43.55.66.87
<b>Mousse(*)</b>	<b>LABO-FRANCE</b> ZI Ladoux- Rue Bleue 63118 CEBAZAT Tél : 04.73.23.63.13 Fax : 04.73.23.63.17 contact@labo-france.fr	<b>LABO-FRANCE</b> ZI Ladoux- Rue Bleue 63118 CEBAZAT Tél : 04.73.23.63.13 Fax : 04.73.23.63.17 contact@labo-france.fr
<b>Extramouss 15(*)</b>		
<b>Moussless (*)</b>	<b>LPH-BATIMENT</b> Lacropte BP.32 24380 VERGT Tél : 05.53.35.55.85 Fax : 05.53.35.55.89 contact@lph-batiment.com	<b>LABORATOIRE PROTECTION HABITAT</b> Lacropte BP.32 24380 VERGT Tél. 05.53.35.55.85 Fax 05.53.35.55.89 contact@lph-batiment.com

(\*) : Nouveaux produits nécessitant la réalisation de essais préalables pour vérifier leurs innocuités sur le support.

Cette liste n'est pas exhaustive et représente seulement une sélection après tests du laboratoire. Il existe un nombre très important d'autres marques et appellations de produits à base d'ammoniums quaternaires qui peuvent également donner de bons résultats mais n'ont pas été testés.

Il faut souligner que le LRMH n'est pas habilité à donner des agréments mais seulement des conseils et recommandations. Il faut signaler également que le LRMH n'est pas informé par les fournisseurs sur le retrait de certains produits du marché national ainsi que le changement de formulations.

⇒ ***Autre technique de traitement testée plus spécifiquement sur les lichens : la vapeur d'eau sous faible pression***

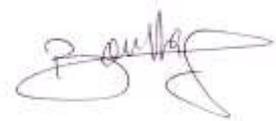
Le traitement à la vapeur consiste à faire gonfler les recouvrements lichéniques sous l'action d'un jet de vapeur sous faible pression. (La production de vapeur peut être assurée par une machine type "décolleuse à papier peint" ou autre système type "Vaporetto"). Simultanément, un grattage manuel, au racloir, à la brosse douce ou à l'éponge permet l'élimination des lichens.

Cette technique constitue une solution intéressante qui permet également d'éliminer les salissures noires liées à la pollution atmosphérique. Elle peut être complétée par une simple pulvérisation de produit biocide, à titre préventif.

⇒ ***Mise en garde sur certains produits algicides contenant de l'hypochlorite de sodium (eau de Javel)***

L'eau de Javel est un biocide alcalin, au pouvoir oxydant fort et très efficace pour la désinfection. Il va tuer et décolorer les microorganismes quasiment instantanément. Mais l'inconvénient majeur dans le traitement de surfaces poreuses comme certaines pierres est sa forte teneur en chlorure de sodium. En effet un voile blanc, lié à une cristallisation de sels, peut apparaître sur la pierre après application. Ces sels peuvent engendrer des altérations ultérieures du matériau, s'ils ne sont pas éliminés par un rinçage minutieux. Nous déconseillons l'emploi de ce type de produits sur les pierres poreuses.

**Faisl Bousta**  
Responsable du pôle microbiologie



**Annexe 9 - Rapport de la mission du C2rmF au musée Girodet en date du 13 juin 2016**

## Rapport de mission

Montargis, (45, Loiret)

Musée Girodet

Rédacteurs : Axelle Davadie, Hélène Susini et Noëlle Timbart

**Carrousel :**  
**Laboratoire**  
Palais du Louvre  
Porte des Lions de l'aile Flore  
Escalier de l'horloge  
14, quai François Mitterrand  
75001 Paris  
téléphone : 01 40 20 56 52  
télécopie : 01 40 20 68 56

**Versailles :**  
**Ateliers de restauration**  
Petite écurie du roi  
2 avenue Rockefeller  
CS 50505  
78007 Versailles Cedex  
téléphone : 01 39 25 28 28  
télécopie : 01 39 02 75 45

**Flore :**  
**Ateliers de restauration**  
Palais du Louvre – Paris  
Porte Jaujard  
téléphone : 01 40 20 24 20  
télécopie : 01 40 20 24 47

**Destinataires :**  
**Marie-Christine LABOURDETTE**  
SMF  
**Pascale GARDES**  
Musée Girodet, Montargis

**Copies :**  
**Coralie GARCIA-BAY**  
DRAC Centre-Val de Loire



<b>Département Restauration</b>  Pavillon de Flore Palais du Louvre 14 quai François Mitterrand 75001 Paris <a href="http://www.c2rmf.fr">www.c2rmf.fr</a>	<b>Filière Sculpture et Filière Archéologie et Ethnographie</b>  Tél. : 01 40 20 24 57 Mél. : <a href="mailto:axelle.davadie@culture.gouv.fr">axelle.davadie@culture.gouv.fr</a> <a href="mailto:helene.susini@culture.gouv.fr">helene.susini@culture.gouv.fr</a> Et Tél. : 01 39 25 28 97 Mél. : <a href="mailto:noelle.timbart@culture.gouv.fr">noelle.timbart@culture.gouv.fr</a>
--	---

*Crédits photos :*

Axelle Davadie : figures 5, 6, 7, 8 et 9

Noëlle Timbart : figures 1, 2, 3, 4, 10 à 34

---

**Les informations contenues dans ce rapport ne peuvent être publiées sans l'autorisation du C2RMF**

Pascale Gardès, conservateur et directeur du musée Girodet de Montargis, a sollicité dès le 1<sup>er</sup> juin l'aide du C2RMF par l'intermédiaire de Coralie Garcia-Bay, conseiller pour les musées en DRAC Centre-Val-de-Loire, au lendemain de l'inondation du centre-ville par les eaux du canal de Briard mardi 31 mai.

Les collections du musée étaient temporairement conservées dans les sous-sols de l'ex-banque de France en bordure du canal, dans la salle des coffres. Ces locaux avaient été réaffectés aux services de l'agglomération montargoise. Les équipes du musée et des services de l'agglomération étaient fortement mobilisées.

## 1 Rappel de la chronologie des évènements<sup>1</sup>

Le mardi 31 mai au matin vigicrue classait la situation face aux risques d'inondation à Montargis au premier stade (jaune).

Vers 15h, la préfecture a annoncé un niveau d'alerte rouge, sans qu'il n'y ait eu de niveau intermédiaire (orange) et alors que l'eau commençait déjà à être présente dans la ville : tout un pan du canal de Briard s'était effondré sur 70 m en amont de la ville.

Entre le moment où cette alerte a été donnée et celui où les pompiers ont jugé la situation trop dangereuse (avec l'arrivée d'une vague d'eau de type tsunami), l'équipe du musée n'avait qu'1h30 pour sortir les objets de la réserve dans une situation critique :

- pas d'électricité (soit évacuation dans le noir complet) ;
- pas d'ascenseur ;
- eau déjà présente dans le bâtiment.

La situation à Montargis est ainsi sensiblement différente de celle qui a pu être observée ailleurs : il s'agit d'une rupture brutale et imprévisible d'une retenue d'eau consécutive à la crue d'un cours d'eau, et non d'une inondation par montée lente et progressive du niveau d'une rivière.

## 2 Mission de la filière Sculpture

Avec la décrue des eaux, il a été possible de pomper les locaux inondés et d'accéder aux collections dans la salle des coffres (Fig.1 à 4). La mission du lundi 6 juin a fait suite à des échanges de messages entre Sidonie Lemeux-Fraitot, chargée des collections au musée et Axelle Davadie. Des équipes étaient déjà sur place le samedi 4 juin et avaient commencé à sortir et traiter les collections accessibles.

---

<sup>1</sup> Chronologie des évènements communiquée par Mme Sidonie Lemeux-Fraitot

Les informations contenues dans ce rapport ne peuvent être publiées sans l'autorisation du C2RMF



Figures 1, 2, 3 et 4 : Salle des coffres où étaient stockées les œuvres

Le 6 juin, Hélène Susini et Axelle Davadie ont donc participé à l'entreprise de sauvetage des collections. Un masque, des gants et un casque leur furent prêtés pour accéder à la salle des coffres, dont le sol était encore inondé sur deux à trois centimètres. Leur équipement était adapté à la situation.

Leur intervention a consisté à réceptionner les œuvres ou les caisses, à nettoyer les œuvres si nécessaire, voire les tamponner pour en ôter l'eau et les mettre dans les salles ou sur les étagères pour que le séchage commence.

Les matériaux furent principalement le plâtre, la terre cuite, le marbre, un peu de terre crue, le métal et le bois. Un seul petit médaillon en cire (?) et textile (profil à gauche d'un militaire) sur fond de papier huilé ou de parchemin (à identifier), bordé de cartonnage, fut extrait d'une caisse et remis aux restauratrices arts graphiques pour extraction hors du papier de soie.

En plâtre ce furent principalement les grands reliefs préparatoires de différents monuments, dus pour la plupart à Henry Triqueti (1803-1874)<sup>2</sup>, et des moulages d'objets gallo-romains (déesse mère assise, différentes divinités) ; des caisses avec des fragments de plâtre, des médaillons en métal, certains enchâssés dans des cadres en bois ; des collections ethnographiques ; trois terres crues.

Pour les terres crues, dont deux ont fortement souffert, Anne Liégéy, restauratrice spécialisée dans ce matériau, fut appelée et donna les conseils suivants : les sortir de leur emballage, les déposer dans une caisse en plastique dont le fond était protégé par un film plastique neutre et les côtés percés afin de permettre une ventilation naturelle, et recouvrir par un linge. Une

<sup>2</sup> Exposition du 3 octobre 2007 au 6 janvier 2008, à Montargis et à Orléans, Musée des Beaux-Arts.

Les informations contenues dans ce rapport ne peuvent être publiées sans l'autorisation du C2RMF

surveillance devait être exercée pour vérifier l'état de dessèchement et si celui-ci entraînait un feuilletage, imbiber le linge pour maintenir une hygrométrie élevée. La caisse fut mise dans la réserve humide des peintures.



Figure 5 : Œuvres remontées de la salle des coffres.



Figure 6 : Poste de nettoyage, médaillon en marbre.

---

Les informations contenues dans ce rapport ne peuvent être publiées sans l'autorisation du C2RMF



Figure 7 : Œuvres ethnographiques en séchage.



Figure 8 : Divers médaillons en séchage

---

Les informations contenues dans ce rapport ne peuvent être publiées sans l'autorisation du C2RMF

Rapport de mission  
Montargis, (45, Loiret)  
Musée Girodet



Figure 9 : Zone de séchage des plâtres après nettoyage.

### 3 Mission de la filière Archéologie et Ethnographie

Le musée a également sollicité la filière Archéologie et Ethnographie en raison de la présence, dans les collections, d'une momie égyptienne et de deux cercueils (cuve et couvercle) de la Troisième Période Intermédiaire.

La mission a été menée conjointement avec Faisl Bousta et Alexandre François, microbiologistes au LRMH, le vendredi 10 juin.

#### 3.1 Les collections égyptiennes

Tout comme les autres objets conservés dans les réserves, la momie et les cercueils sont restés dans l'eau plusieurs jours avant de pouvoir être sortis.

Les objets sont restés immergés du mardi 31 mai au soir au vendredi 3 juin au soir, soit 72 h.

### 3.1.1 Cercueils

Une fois remontés des réserves, les cercueils ont été mis à sécher progressivement dans une salle dédiée, aérée par le biais de ventilateurs avec d'autres objets en bois (Fig.10 à 14).



Figure 10 : Zone de séchage des matériaux organiques

Les bois étaient gorgés d'eau et la polychromie en soulèvement et en partie effacée. Les œuvres ont donc été installées sur des grilles ou des mousses afin de les surélever et de favoriser la circulation de l'air et ainsi de permettre leur séchage. Toutefois, tout le papier de soie et le mélinex® issu du conditionnement dans les réserves n'ont pas pu être retirés sous les cercueils en raison de leur fragilité. Or ce papier et le film plastique sous l'un des cercueils favorise le maintien de l'humidité et empêche les objets de sécher correctement. Il convient donc de les retirer dès que possible.

Sophie Joigneau et Marie Louis, restauratrices spécialisées en sculpture et qui ont une grande expérience des bois polychromés égyptiens aident le musée dans ces opérations.



---

Les informations contenues dans ce rapport ne peuvent être publiées sans l'autorisation du C2RMF



Figures 11, 12, 13 et 14 : Les cercueils égyptiens

Par ailleurs, de nombreuses moisissures ont commencé à se développer sur ces collections organiques (Fig. 15 et 16). Les œuvres sont isolées et traitées à l'éthanol mais l'hygrométrie de l'air favorise la prolifération des moisissures. En effet, l'hygrométrie est très élevée et demeure à environ 80% malgré l'aération et la ventilation des espaces. La nuit, les fenêtres sont fermées, ce qui fait augmenter l'humidité de l'air. La ventilation permet de limiter la prolifération des moisissures mais le climat est encore trop humide. Il s'avère que les salles dans lesquelles ces objets ont été remontés ont été inondées. Par conséquent, les fondations sont encore gorgées d'eau, ce qui contribue à créer un climat très humide.



Figures 15 et 16 : Exemple de développement de moisissures

Il faudrait assécher progressivement l'air avec des déshumidificateurs mais cet assèchement doit absolument se faire de façon très progressive pour éviter que les œuvres ne subissent un nouveau choc climatique. Afin de contrôler ce séchage, il faut avoir des humidificateurs et des déshumidificateurs. En outre, il faudrait trouver un nouveau local dont les murs ne sont pas gorgés d'eau.

Le musée dispose de peu de matériel et aurait besoin de prêts par d'autres institutions d'appareils de déshumidification et d'humidification. Il pourrait aussi prendre contact avec des entreprises spécialisées.

Afin d'identifier les moisissures, Faisl Bousta et Alexandre François, ont effectué plusieurs prélèvements (cf. rapport du LRMH).

### 3.1.2 La momie

Comme la momie faisait partie des objets très sensibles qui ne pouvaient être asséchés au cours des 48 heures suivant le sinistre, elle a été congelée dans un camion frigorifique afin d'éviter tout risque de développement de moisissures et de bactéries. La congélation<sup>3</sup> a pour effet de stabiliser les collections pendant plusieurs mois si cela est nécessaire, en empêchant la moisissure de se former.

Elle a été sortie le premier jour des opérations de sauvetage, le 4 juin vers 16 h 30. Puis elle a été mise en congélation le lundi 6 juin vers 10 h 30. Elle est donc restée environ 36 h à l'air avant sa prise en charge. Le musée n'a pu vérifier l'absence de moisissures à ce moment-là.

Outre la momie, des archives administratives, des dessins, des pastels, des lithographies, des croquis, des livres, des correspondances de Girodet, des carquois, des défenses en ivoire et quelques objets en cuir ont été congelés. La congélation permet d'éviter que les encres et les teintures ne migrent et que les objets ne se déforment. Le camion devait partir à Belfort mais finalement un autre camion va venir à Montargis pour palettiser selon les matériaux avant lyophilisation.

Il ne nous a pas été possible de voir la momie.

Le traitement de la momie qui va suivre est important. Deux possibilités ont été évoquées : irradiation par rayonnements gamma à Arc'Nucléart ou lyophilisation. Cette seconde solution semble préférable.

Cette dernière doit être confiée à une entreprise spécialisée pour sécher les objets dans une enceinte sous vide à des températures inférieures au point de congélation pour réduire au minimum les gonflements et les déformations. D'après le Centre de conservation du Québec, c'est cette méthode qui fournit généralement les meilleurs résultats.

Par ailleurs, il faut absolument associer un restaurateur spécialisé dans les restes humains qui pourra conseiller le musée et effectuer des traitements complémentaires. Deux noms ont été communiqués au musée : Laure Cadot et Pauline Carminati.

---

<sup>3</sup> Centre de conservation du Québec, indications pratiques suite à un sinistre

Les informations contenues dans ce rapport ne peuvent être publiées sans l'autorisation du C2RMF

### 3.2 Les autres collections

Les autres collections sont traitées en fonction des matériaux. Ils sont rincés à l'eau claire pour ceux qui ont été souillés et sont mis à sécher librement à l'air, dans des salles ventilées par des ventilateurs dans des espaces spécifiques : sculptures, arts graphiques, cadres, ethnographie, matériaux organiques et fresques.

Les arts graphiques et les sculptures sont rincés à l'extérieur et un abri a été mis en place pour traiter les objets ethnographiques (Fig.17 et 18), notamment le traitement par éthanol pour retirer les moisissures avant séchage. L'archéologie n'a pas encore été traitée car une équipe de l'INRAP doit venir à partir du 13 juin. Les objets sont encore dans leurs caisses qui contiennent toujours de l'eau (Fig.19). Parmi ces objets se trouvent des ossements. Il a été indiqué qu'il faudrait les retirer de l'eau avant le week-end.



Figures 17, 18 et 19 : Zones de traitement extérieures



Figures 20 et 21 : Zone de séchage des sculptures et des arts graphiques

Une fois asséchés (Fig.20 et 21), les objets sont déplacés vers un local sécurisé prêté par l'agglomération dans un gymnase afin d'y être stockés et de pouvoir poursuivre leur séchage (Fig.22 et 23). Toutefois ce local est temporaire, et il faudra que le musée en trouve un autre avant de pouvoir réintégrer les locaux du musée qui sont en cours de travaux.

Il faudrait également que le musée achète des étagères pour optimiser l'espace et le rangement.

---

Les informations contenues dans ce rapport ne peuvent être publiées sans l'autorisation du C2RMF



Figures 22 et 23 : Zones de séchage et de stockage dans les locaux d'un gymnase

Les peintures ont toutes été apportées dans ce local où elles sont prises en charge par des restaurateurs (Fig.24 et 25). Certains châssis sont à même les tables et doivent être réhaussés pour que les moisissures ne se développent pas.



Figures 24 et 25 : Zones de stockage et de séchage des peintures

L'ensemble des peintures a été décadré et les cadres ont été conservés dans un endroit à part (Fig.26). Lorsque des moisissures sont découvertes, l'objet est extrait et traité avant séchage.

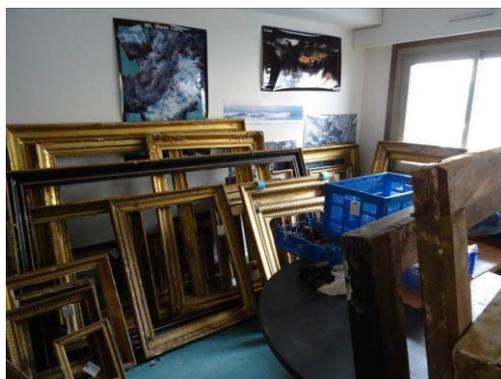


Figure 26 : Zone de séchage des cadres

---

Les informations contenues dans ce rapport ne peuvent être publiées sans l'autorisation du C2RMF

Le métal présente plusieurs traces de corrosion couleur rouille liée vraisemblablement à des éléments ferreux (du type soudure). Il faudra les nettoyer, les sécher et stabiliser la corrosion (Fig.27 à 30).



Figures 27, 28, 29 et 30 : Zone de séchage du métal et corrosion sur les œuvres

L'ethnographie est représentée par des objets variés (Fig.7 et 31 à 34). Les cuirs ont beaucoup souffert (Fig.31) et se déforment. Le recours à des restaurateurs spécialisés est nécessaire.



Figure 31 : Cuir



Figure 32 : Moisissures sur du bois

---

Les informations contenues dans ce rapport ne peuvent être publiées sans l'autorisation du C2RMF



Figures 33 et 34 : Objets ethnographiques

Eléonore Kissel a aidé le musée en le conseillant dès le début des opérations d'évacuation de la réserve.

Le musée reçoit l'aide des restaurateurs de différentes spécialités : arts graphiques, sculpture et peinture. Mais il manque de restaurateurs en ethnographie et en métal ainsi qu'en laque.

Pour la laque, la filière arts décoratifs du C2RMF a fourni 3 noms : Marie-Josée Arrestays (MST 1984) ; Anne Jacquin (IFROA 2001) et Caroline Thiphavong Khamheuang (INP 2012).

Pour le métal, Emmanuel Plé de la filière Arts décoratifs pourra conseiller le musée.

Pour l'ethnographie, Régis Prévot de la filière Archéologie et Ethnographie pourra également conseiller le musée. Pour les cuirs et peaux, il conseille de s'adresser à Ingrid Leautey en premier lieu. Pour le textile, Sylvie Forestier et Thalia Bajon-Bouزيد, et pour les autres objets Frédérique Vincent, Stéphanie Legrand et Alain Renard.

En fin de journée vendredi 10 juin, presque tous les objets ont été sortis du coffre. Aucune activité n'était prévue. Seule Mme Bardès devait passer pour faire une veille.

**Annexe 10 - Accord-Cadre Etat - Agglomération montargoise pour la restauration des collections après inondation**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale  
des affaires culturelles

La directrice

AFFAIRE SUIVIE PAR : SYLVIE LE CLECH  
TÉLÉPHONE : 02.38.78.85.85 / 85.81  
COURRIEL : secretariat-direction.centre@culture.gouv.fr  
RÉFÉRENCE : 2016/SLC/SM/059

ORLÉANS, LE 21 JUIL. 2016

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à la réunion fructueuse tenue à la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) le 30 juin dernier, en réponse à votre courrier du 5 juillet, et après les échanges que vos services et vous-même ont pu avoir avec la directrice régionale en date des 8 et 11 juillet derniers, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les informations suivantes.

Je tenais tout d'abord à vous rassurer pleinement sur l'engagement de l'ensemble des services de l'Etat sur le dossier de gestion des collections inondées du musée Girodet. Dès les premiers jours du sinistre, mes services ont prodigué les conseils de première nécessité, se sont tenus à la disposition de vos équipes et ont assuré les échanges techniques nécessaires à la remontée stratégique d'informations.

Dans les quinze jours suivant le sinistre, deux archéologues de la DRAC et deux de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) se sont rendus sur place pour prendre en charge temporairement une partie des collections archéologiques qui ont été traitées au sein du Centre de conservation et d'études du mobilier archéologique de l'Etat de Saint-Jean-de-la-Ruelle. Conservées puis rétrocédées le 12 juillet après nettoyage et reconditionnement, elles ont aussi bénéficié d'un reportage photographique permettant de documenter les futures opérations de restauration.

Par ailleurs, des responsables du Centre de recherche et restauration des musées de France (C2RMF) se sont rendus sur place dès le 6 juin, puis à nouveau le 10 juin, accompagnés par le pôle microbiologie du Laboratoire de recherche des monuments historiques, préalablement sollicité par la directrice du C2RMF. Le Centre a établi un rapport et prodigué également divers conseils de conservation, notamment des documents graphiques. Une troisième visite a eu lieu la semaine passée.

La réunion à la DRAC, annoncée par la ministre lors de sa visite à Chambord le 9 juin, s'est tenue à l'initiative et sous la présidence de Madame Le Clech, directrice régionale des affaires culturelles, le 30 juin. Elle a permis d'annoncer que l'Etat mettrait en place les mesures exceptionnelles d'accompagnement suivantes.

Monsieur Jean-Pierre DOOR  
Député du Loiret  
Maire de Montargis  
Président de l'Agglomération Montargoise  
et Rives du Loing  
6, rue Gambetta  
45200 MONTARGIS

.../...

Copie pour information à Monsieur le Sous-Préfet de Montargis

Les opérations de restauration bénéficieront de l'appui des experts du C2RMF et de l'accompagnement du Service des musées de France de la Direction générale des patrimoines, avec le concours de l'Inspection des patrimoines. Je me permets de souligner que, si nous devons collectivement déplorer l'absence pour le musée Girodet d'un plan de prévention contre les inondations, qui s'impose à chaque « musée de France » pour lui permettre de réagir au mieux en cas de tel sinistre, il est important dorénavant d'organiser au mieux et dans les meilleurs délais, les opérations de restauration.

Pour vous accompagner dans cette tâche qui ressort de la responsabilité de la collectivité, propriétaire des œuvres, je vous informe que l'Etat confie une mission spécifique au C2RMF dont les modalités sont détaillées ci-dessous. Cette mission d'accompagnement commencera dès l'été 2016 et sera prise en charge par l'Etat par la mobilisation des crédits du Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR). La DRAC vous appuiera également auprès du Conseil régional pour la mobilisation de sa part de financement du FRAR au profit des restaurations à venir.

Le C2RMF prendra en charge, sur la base des informations fournies par le musée, le pilotage de l'estimation scientifique et technique des besoins en termes de conservation curative et de restauration. Il établira des constats d'état et des diagnostics sur les œuvres, voire des pronostics et des préconisations d'intervention, selon les cas. Une estimation en journées de travail pourra être fournie pour évaluer le coût total de la restauration, sur des critères scientifiques et opérationnels incontestables.

D'autre part, le C2RMF se propose d'accueillir dans ses ateliers de restauration de Versailles, des peintures du musée Girodet dont la restauration sera jugée particulièrement complexe et justifiant des équipements de pointe, tant en termes d'examen préalable (dossiers d'imagerie scientifiques notamment), que d'installations techniques propres à la restauration des peintures comme des tables aspirantes.

Cet accompagnement de vos services se déroulera suivant la méthodologie proposée par la Directrice régionale des affaires culturelles. Un comité technique dédié au chantier des collections se tiendra pour sa première séance de travail à la mairie de Montargis le 22 juillet prochain, et réunira autour de votre Directeur général des services, les services de la Ville, la DRAC, le C2RMF, le Service des musées de France, l'Inspection des patrimoines et des restaurateurs. Ce comité aura pour tâches d'établir une chronologie des étapes du chantier, un calendrier des opérations et un plan de financement prévisionnel qui sera soumis à votre approbation et à celle des partenaires co-financeurs.

Les résultats de cette réunion seront débattus avec vos services, lors de la mission qu'effectueront à Montargis le 28 juillet prochain, Mesdames Marie-Christine Labourdette, Directrice des musées de France et Isabelle Pallot-Frossard, Directrice du C2RMF, en compagnie de Madame Sylvie le Clech.

Cette mobilisation de l'État prouve l'intérêt porté à la conservation des œuvres de l'important musée Girodet auquel je sais combien votre municipalité est attachée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

*Bien cordialement,*

**Le préfet,**



**Nacer MEDDAH**

# ACCORD-CADRE RELATIF A LA RESTAURATION DES COLLECTIONS

## DU MUSÉE GIRODET DE MONTARGIS

### ENDOMMAGEES A LA SUITE DE L'INONDATION DU 31 MAI 2016

Entre

- l'État, représenté par Mme Audrey AZOULAY, Ministre de la Culture et de la Communication,

et

- l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AME), représentée par M. Jean-Pierre DOOR, président de l'AME, Maire de Montargis et député du Loiret

#### Préambule

Le musée Girodet de Montargis rassemble, outre des œuvres d'art ancien, un fonds de référence concernant le peintre Anne-Louis Girodet-Trioson, né à Montargis en 1767, ainsi que de nombreuses pièces issues du fonds d'atelier du sculpteur romantique Henry de Triqueti (1803-1874).

Il bénéficie de l'appellation Musée de France.

Le site du musée Girodet, en cours de rénovation, a été profondément affecté par l'inondation/submersion qui s'est produite le 31 mai 2016, tant dans sa partie nouvellement bâtie côté rez-de-parc que dans sa réserve provisoire située dans les sous-sols de l'hôtel communautaire situé à proximité immédiate.

Dans les heures qui ont suivi, la mobilisation des équipes locales ont permis de transporter une partie des œuvres vers une réserve temporaire installée dans le gymnase de Villemandeur. Cependant, du fait de la brutale montée des eaux, certaines œuvres (peintures, sculptures, pièces archéologiques, sarcophage égyptien, objets d'arts décoratifs, etc.) n'ont pu être évacuées et sont restées dans l'eau 72 heures.

Le ministère de la culture et de la communication (direction générale des patrimoines, direction régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val-de-Loire, Centre de recherche et de restauration des musées de France, musée du Quai-Branly-Jacques-Chirac) s'est mobilisé sans délai auprès de l'AME, pour apporter son aide matérielle et son expertise, notamment sur les mesures de conservation les plus immédiates.

Initialement prévue en janvier 2017, pour commémorer le 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Girodet, l'ouverture du musée ne pourra avoir lieu avant juin 2017 et seule une partie des collections pourra être présentée, modifiant le parcours muséographique initialement prévu.

Très attaché à la mise en valeur de l'œuvre de Girodet et reconnaissant le travail accompli à cet effet par les équipes scientifiques et administratives du musée et de l'AME, l'État entend manifester son soutien à la collectivité en participant dans la durée au processus de réparation des dommages causés aux collections, en planifiant son aide à court et moyen terme et en mobilisant son expertise des constats d'état jusqu'aux opérations de restauration elles-mêmes.

**En conséquence, il est convenu ce qui suit :**

## **ARTICLE PREMIER – OBJET**

Le présent accord-cadre définit le soutien apporté par l'État à la réparation des dommages causés aux collections du musée Girodet de Montargis par la crue du Loing et la rupture du canal de Briare survenues le 31 mai 2016.

## **ARTICLE 2 – COMITE TECHNIQUE, MAÎTRISE D'OUVRAGE, CONTRÔLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

L'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AME) pilote le comité technique de suivi et assure la maîtrise d'ouvrage des opérations de restauration des œuvres et d'aménagement du local de réserves provisoires.

Le ministère de la culture et de la communication est représenté au comité technique.

L'AME prend les dispositions nécessaires pour donner suite aux demandes et préconisations du ministère de la culture et de la communication au titre du contrôle scientifique et technique qu'il exerce sur les musées de France.

## **ARTICLE 3 – APPUI SCIENTIFIQUE AU CHANTIER DE RESTAURATION DES COLLECTIONS ENDOMMAGÉES**

Les services centraux et déconcentrés du ministère de la culture et de la communication apportent leur concours scientifique et technique aux opérations de restauration, notamment pour aider l'AME à déterminer les priorités de restauration des collections en fonction de leur état de conservation, de leur présentation dans le parcours du musée Girodet, de leur fragilité et en lien avec le projet scientifique et culturel du musée.

Dans ce cadre :

- ⑩ la direction régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val-de-Loire assure la coordination technique des services de l'État et participe à ce titre au comité technique. La conseillère musée assure le conseil scientifique de proximité et met en relation l'AME avec tout autre acteur public ou privé susceptible d'apporter son soutien financier ou technique (mécénat de compétences) aux opérations de conservation préventive ou de restauration des œuvres, dans le cadre du chantier des collections ;
- ⑩ le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) mobilise trois conservateurs qui participent aux réunions du comité technique et suivent les opérations de conservation et de restauration menées dans ses ateliers. Les équipes du département de la restauration interviennent au travers de missions de constat d'état, de préconisation de traitement et d'évaluation du coût de la restauration assurées par des restaurateurs. Celles du département de la conservation préventive assurent des missions d'assistance-conseil sur place ;
- ⑩ la direction générale des patrimoines (service des musées de France) intervient en appui technique et scientifique, avec deux conservateurs référents et un architecte-conseil.

Un programme pluriannuel de restauration est conjointement établi en précisant le détail de chaque tranche annuelle.

## **ARTICLE 4 – ACCOMPAGNEMENT DES PRESTATIONS DE RESTAURATION DES ŒUVRES ENDOMMAGÉES**

Jusqu'à l'installation des œuvres dans la réserve du musée en cours d'aménagement, le ministère de la culture et de la communication maintient, par la mobilisation d'un architecte conseil du service des musées de France, l'accompagnement technique qu'il a proposé pour l'installation de la réserve provisoire qui doit accueillir près de 5 500 œuvres qui ont été stabilisées au cours de l'été 2016. Il est important que le lieu proposé réponde aux mesures de base : sûreté et sécurité, stabilité du climat, offre de lieux de travail pour les responsables des collections et restaurateurs.

Pour la restauration des œuvres endommagées, le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) accueille, conformément aux protocoles de conservation restauration en vigueur, celles des œuvres endommagées qui présentent les problématiques les plus singulières en vue de leur étude, de leur restauration et de leur documentation.

Pour une première étape, à la suite du constat d'état commandité à une équipe de restaurateurs de peintures et financé par le C2RMF, celui-ci accueille 68 œuvres picturales pour lesquelles sera mené un chantier de restauration. Une deuxième campagne de constats d'état sera menée à l'automne 2016 sur les œuvres sculptées.

Cette liste de 68 œuvres est annexée au présent accord-cadre. Elle sera complétée chaque année en fonction des œuvres supplémentaires prises en charge successivement par le C2RMF.

## **ARTICLE 5 – PARTICIPATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

Depuis 2012, le ministère de la culture et de la communication participe à la rénovation du musée Girodet, à hauteur de 800 000 € en crédits d'investissement.

Dans le contexte créé par les inondations, le ministère prévoit une participation exceptionnelle sur 2016 et 2017 de 800 000 € qui se décompose de la façon suivante :

- ⑩ Dépenses de fonctionnement (titre VI fonctionnement) : 400 000 € d'AE/CP.  
Les crédits pourront être mis à disposition de la DRAC en intégralité dès 2016.  
Toutefois, si le dossier de demande de subvention ne pouvait être finalisé par l'AME en temps utile en 2016, le solde éventuel des crédits serait mis à disposition de la DRAC en 2017.
- ⑩ Dépenses d'investissement (titre VI) : 400 000 € en AE en 2017 pour le chantier des collections du musée Girodet, les CP seront délégués selon l'échéancier des besoins.

Les tranches ultérieures de réalisation des opérations de restauration pourront faire l'objet d'avenants au présent accord-cadre, sur le fondement d'un bilan détaillé d'exécution de ces crédits au regard du programme de restauration des collections établi conjointement. Ce bilan sera transmis annuellement par le musée Girodet de Montargis au Service des musées de France.

## **ARTICLE 6 – DURÉE**

Le présent accord-cadre est conclu pour la durée de réalisation de l'opération en objet et peut faire l'objet d'avenants à compter de 2018.

Fait à Montargis, le 21 SEP. 2016

Audrey AZOULAY  
Ministre de la Culture et de la Communication

Jean-Pierre DOOR,  
Président de l'Agglomération Montargoise  
Et rives du Loing, Maire de Montargis,  
Député du Loiret





**Audrey Azoulay**   
@AAzoulay

Suivre

Aide exceptionnelle du @MinistereCC de 800000€ pr la restauration du musée Girodet à Montargis suite aux inondations



RETWEETS 32 J'AIME 45



02:09 - 21 sept. 2016

Ministère CultureCom, Prefet du loiret et Gouvernement

32 45



**chiffonnière** @chiffonniere · 16 h  
@AAzoulay @louvrepourtous @MinistereCC @gouvernementFR  
Et pour le musée des Tissus de Lyon Rien ????

1



**PHORCYS** @pempredophorcy · 19 h  
@AAzoulay @louvrepourtous @MinistereCC @prefet45 @gouvernementFR Assez ?

**Annexe 11 - Compte-rendu de la réunion interdisciplinaire pour établir un protocole de décongélation de la momie inondée du musée Girodet**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION « MOMIE CONGEELEE »  
6 MARS 2017, PARIS, C2RMF (SITE FLORE)**

*Présents :*

- Noëlle Timbart, Chargée des Antiquités égyptiennes et orientales, Département Restauration, C2RMF ;
- François Boyer, Climat et infestation, Département Conservation Préventive, C2RMF ;
- Isabelle Colson, Chef de travaux d'art, Département Conservation Préventive, C2RMF ;
- Philippe Salinson, Photographe peintures et objets, C2RMF ;
- Caroline Laffont, Chargée d'études et de recherche en biologie et conservation préventive, Bibliothèque nationale de France ;
- Eléonore Kissel, Responsable du Pôle Conservation-Restauration, Département du patrimoine et des collections, gestion et conservation des collections, Musée du Quai Branly ;
- Laure Cadot, Conservation-restauration d'objets ethnographiques et archéologie égyptienne, Conseil en conservation préventive (matériaux organiques, polychromies mates, restes humains) ;
- Sidonie Lemeux-Fraitot, Chargée des collections, Musée Girodet.

*Excusée :*

- Pascale Gardès, Responsable du Musée Girodet.

• Noëlle Timbart ouvre la réunion ; Eléonore Kissel rappelle les **conditions de prise en charge de la momie et des deux cercueils égyptiens après l'inondation le 31 mai 2016** de la réserve transitoire du Musée Girodet de Montargis :

- le samedi 4 juin 2016, jour de premier accès à la réserve, le cercueil contenant la momie est sorti ;
  - o il est vidé de l'eau qu'il contenait ;
  - o lorsque le mélinex qui l'enveloppait commence à être ôté, les parois s'effondrent, décision est prise alors de cercler la cuve ;
- le dimanche 5 juin 2016, le second cercueil est sorti en deux temps, d'abord la cuve puis trois quart d'heure après le couvercle ;
  - o en matinée, prise de contact avec Laure de Guiran pour conseil ;
  - o par crainte d'arrivée d'insectes nécrophages, il est recouvert de tulle ainsi que le premier ;
  - o en soirée, Cécile Bignon, Anne-Laure Feher, Eléonore Kissel Caroline Marchal et Tiago Martins ôtent complètement le mélinex, sur la recommandation de Laure de Guiran, ainsi que le papier de soie, tout en consolidant l'ensemble au fur et à mesure ;
    - les parties qui se sont ensuite effondrées durant la nuit étaient essentiellement des parties restaurées, fragilisées par des galeries de larves
  - o dimanche soir prise de contact avec Jim Poncelet, conservateur-restaurateur et collectionneur de crânes, qui conseille de congeler la momie ;
- lundi 6 juin 2016 matin échange téléphonique avec Laure Cadot qui confirme la solution de congélation

- Cécile Bignon, Caroline Marchal et Juliette Mertens sortent la momie du cercueil sur sa planchette (sur laquelle elle avait été placée après une restauration) ;
  - elle est alors enveloppée dans du polyane puis mise dans le camion de congélation (entre -30 et -27°).
- Suit un échange sur la **présence éventuelle de moisissures sur la momie** au moment de la congélation :
- Eléonore Kissel rappelle que dès le dimanche des atteintes fongiques ont été détectées dans la réserve ce qui a rendu le port du masque obligatoire ; aussi même en l'absence de traces visibles il est fort probable que des moisissures se soient développées ;
  - La solution d'une décongélation et d'un séchage « naturel » dans un caisson climatique au C2RMF, est alors abandonnée car d'un avis unanime trop risquée en termes bactériologiques ;
  - Noëlle Timbart et Laure Cadot expliquent qu'après de multiples prises de contact aucun exemple comparable de momie congelée n'a pu être trouvé ; aucun retour d'expérience ou aucune procédure préexistante n'existent donc.
- **La lyophilisation** est alors considérée comme meilleure solution de décongélation, avec ses avantages et inconvénients :
- que ce soit par séchage à l'air libre ou par lyophilisation un risque d'affaissement de l'ensemble est probable ; se pose la question de la maîtrise de ce qui se produit à l'intérieur de la momie lors de cette opération
  - la lyophilisation n'est pas décontamination, il sera nécessaire de prévoir de toute manière soit une irradiation gamma (à forte dose pour neutraliser les moisissures) soit une décontamination à l'oxyde d'éthylène ;
    - mais l'irradiation ne représente pas une garantie à long terme, ses effets ne dureront que 3 ou 4 ans ;
    - il est nécessaire que la momie intègre ensuite un environnement stable et contrôlé pour sa bonne conservation ;
  - avant lyophilisation il sera nécessaire d'établir un protocole, comme de conduire une étude préalable alors que la momie est encore congelée ;
    - l'idée d'une radiographie au C2RMF est oubliée en raison du temps de trajet et du temps pris par l'imagerie, qui pourrait conduire à une décongélation ;
    - il est plutôt envisagé de scanner la momie à Montargis (dans une clinique ou un hôpital) ; le trajet est limité et l'opération ne durera qu'une vingtaine de minute ; au besoin pour la reconstitution une collaboration avec la clinique est envisageable ;
- La nature et la constitution de la momie (Laure Cadot)
- la momie date de la 3<sup>e</sup> Période Intermédiaire, Laure Cadot a déjà eu à traiter des momies de cette période (Beaufort-en-Vallée et Turin) ; il faudrait si possible essayer de préciser sa provenance ;
  - elle indique qu'il y a de fortes probabilités pour que, comme les momies de cette période et de cette condition sociale, il ne reste que des ossements sans guère plus de tissus ;
    - le corps probablement n'a pas été très bien momifié ; il ne reste que peu ou plus de viscères ;
    - ce qui restait de poussière organique a probablement été dissout dans l'eau ;

- beaucoup de résine, de baume et de bitume terpénique sont en revanche souvent présents dans ces momies ;
  - o il est possible que le textile soit ainsi fortement imprégné de résine et puisse former une sorte de coque (parfois épaisse de 10 cm) dans lequel le corps se désagrège ; le squelette n'est plus alors maintenu et peut se déplacer (d'où la nécessité d'une imagerie scientifique pour un constat d'état)

• Pour conclure la réunion, Eléonore Kissel propose que le musée du Quai Branly qui est grand département pour l'ethnographie et le département restauration du C2RMF s'associent pour constituer un **comité de pilotage** qui puisse seconder le musée Girodet autour de cette momie et établir un protocole de décongélation qui suivrait 3 étapes principales :

- une étude préalable<sup>1</sup> avec imagerie scientifique et prélèvements avant et après traitement (dont des ossements ou des tissus qui permettraient d'établir les impacts de l'irradiation, ce qui précédemment n'a pu être achevé, et une étude des pollens).
- une lyophilisation pour décongélation
- une irradiation pour neutraliser les moisissures ;

Le MQB pourrait seconder le musée dans l'organisation et le transport ; les trois départements recherche, conservation préventive et restauration du C2RMF pour le suivi scientifique (prélèvement, protocole et éventuellement recherche).

Caroline Laffont propose également l'expérience de la BnF pour tout ce qui est décongélation de matériaux ; il serait également possible d'échanger avec Stephen Hall, du laboratoire mécanique des solides du CNRS, qui s'est occupé d'Ötzi.

Le MQB, toujours en temps que grand département, pourrait également prendre en charge pour restauration en interne les autres objets ethnographiques congelés en même temps que la momie.

---

<sup>1</sup> Cette opération constitue un cas exceptionnel, d'où la possibilité d'étudier de façon plus approfondie les impacts du traitement de lyophilisation et de rayonnements gamma sur la momie à partir de prélèvements (datation, polymérisation/dépolymérisation du lin, etc.). Il faut établir une liste des prélèvements à effectuer afin de déterminer quel établissement peut s'en charger.

**De:** Sidonie LEMEUX-FRAITOT sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr  
**Objet:** Nouveau protocole Arc-Nucléart - momie congelée du musée Girodet

**Date:** 10 juillet 2018 à 15:18

**À:** Pascale Gardès pascale.gardes@agglo-montargoise.fr, Eleonore Kissel eleonore.kissel@quaibrantly.fr

**Cc:** MOULHERAT Christophe Christophe.MOULHERAT@quaibrantly.fr, Laure Cadot (laure\_cadot@yahoo.fr) laure\_cadot@yahoo.fr

SL

Chère Pascale, chère Eléonore,

Quelques nouvelles après un échange aujourd'hui avec Arc-Nucléart à propos du devis en cours de réalisation :

- pour préserver hommes et instruments d'éventuelles contaminations, le protocole d'intervention inverserait les opérations : d'abord irradiation de la momie congelée puis lyophilisation ;
- pour rendre ceci possible, il conviendrait que la momie soit placée dans une caisse qui n'excède pas 1 m de largeur mais avec un peu de marge (en particulier à la tête et aux pieds) pour l'entourer de blocs cryogéniques ;
- dans la liste des analyses à faire sur les prélèvements il serait intéressant d'ajouter l'analyse des restes de sels et d'onguents apportés lors de la momification pour voir si après l'inondation il en reste suffisamment pour garantir une bonne conservation des tissus ; ainsi que des analyses bactériologiques mais qui sont sans doute prévues.

J'ai pensé, chère Pascale, que la fabrication de la caisse pourrait être faite en interne puisque l'idéal serait d'y placer la momie congelée dès après le scanner à la clinique (ou avant), j'espère ne pas m'être trop avancée.

Les opérations pourraient être programmées pour la fin septembre. Est-ce que cette période vous paraît favorable ?

Avec tout mon amical dévouement,

Sidonie

Sidonie Lemeux-Fraitot  
Musée Girodet

Docteur en Histoire de l'Art, Chargée des collections

Tél. : (+33) 6 78 99 87 65

E-mail : [sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr](mailto:sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr)

**Annexe 12 - Vade-mecum des bonnes pratiques en matière de marché public de conservation-restauration**

## ANNEXE 12

**MARCHES PUBLICS EN CONSERVATION-RESTAURATION  
DE LA CONCEPTION A L'EXECUTION : RETOURS D'EXPERIENCE  
VERS UN VADE-MECUM DE BONNES PRATIQUES  
6 DECEMBRE 2019  
MUSEE DU QUAI BRANLY - JACQUES CHIRAC / FFCR**

Dans la passation d'un marché public de conservation-restauration, l'essentiel est d'avoir à l'esprit que l'imprévu est presque de règle et que la forme du marché à choisir doit donc prévoir les incertitudes ou du moins les cadrer le mieux possible dans le respect des professionnels.

Les compétences particulières de ces professionnels donnent parfois à ces marchés publics la forme d'une véritable délégation de compétence.

La réforme de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 change la vision étatique des précédentes réglementations. Elle confirme la première réforme de 2006 (qui modifiait l'institution des marchés publics dans le seul but d'éviter le délit de favoritisme et de corruption passive, avec interdiction de discussion avec candidats et changeait profondément la manière de concevoir les marchés) en alliant réglementation juridique et notion de « pouvoir adjudicateur » plutôt que de « marché » et en introduisant la notion d'offre irrégulière, inacceptable, inadaptée.

Les documents à disposition des institutions sont pour l'instant ceux des sites du C2RMF, du SMF et la fiche pratique de la FFCR, mais cette journée d'étude va donner lieu à une publication qui les actualisera et les développera.

### Recommandations générales tirées des retours d'expériences présentés

- **Forme juridique du marché :**
  - un marché à procédure adaptée avec accord cadre et marché subséquent à bons de commandes pluri ou mono attributaire (forfaitaire ou avec acte d'engagement) est la meilleure forme à donner à un marché de restauration ;
  - si le marché subséquent est pluri attributaire, il convient de ne pas remettre en concurrence les équipes par respect pour la profession mais répartir équitablement les travaux au fur et à mesure des besoins ;
  - ne pas accepter de groupement conjoint (ou chaque prestataire établi chacun une facture pour des travaux définis) mais un groupement solidaire pour simplifier les procédures de paiement.
  
- **Lots :**
  - réduire autant que possible le nombre de lots pour simplifier le travail administratif ;
  - établir les lots avec cohérence :
    - regrouper les œuvres soit par typologie (date, matériaux, technique, taille)
    - soit par nature de restauration (mesures conservatoires / conservation préventive / restauration) ;
  - faire attention à ce que l'estimation de chaque lot dépasse bien la somme seuil de marché (25 000 €) ;
  - possibilité de faire des lots à prix mixtes avec DPGF et BPU ; la souplesse d'un BPU est appréciable et permet parfois de sortir d'impasses administratives.

- **Budget :**
  - ne pas plafonner le marché permet d'éviter l'impasse de devoir arrêter les travaux car le seuil est atteint alors que des crédits sont disponibles ;
  - s'assurer que le budget est suffisant avant de lancer le marché ;
  - le pouvoir adjudicataire et les restaurateurs doivent prendre en compte dans le budget les prestations complémentaires : réunion de restitution, réunion bilan avec les mandataires, temps de gestion, temps d'échange qui pour un fonctionnaire est payé (salaire mensuel) mais qui est souvent du bénévolat pour les restaurateurs indépendants si ce temps n'est pas quantifié dans la prestation ;
  - facturer à un taux de 1,20 tout ce qui est hors bordereau de commande (imagerie, analyses), pour prendre en compte le temps passé par le prestataire à faire effectuer ces analyses complémentaires ;
  - en cas de marché pour étude préalable à la restauration, attention au budget : le temps réel passé pour ces études est toujours largement supérieur à celui estimé et aux enveloppes assignées et donc induit du travail bénévole.
  
- **Cahier des charges :**
  - à construire en amont du marché, soit 12 à 15 mois avant le lancement ;
  - à confier à des spécialistes (conservateur, régisseur, restaurateur, juristes)
  - il doit comprendre :
    - une description de la collection / du contexte / des besoins ;
    - la localisation des collections et leurs accès ;
    - le détail des types d'interventions demandés et des compétences demandées ;
    - indiquer le planning des réponses et des interventions pour permettre aux équipes de s'organiser, avec un délai raisonnable entre la demande et le rendu de l'offre ;
  - si le pouvoir adjudicataire ne se sent pas assez compétent pour établir un cahier des charges, il doit se rapprocher de services conseils, faire du sourcing ou s'adjoindre un AMO par respect pour les professionnels auprès de qui il effectuera son offre et éviter les marchés infructueux.
  
- **Analyse des candidatures :**
  - selon la réglementation et l'article R.2151-15, il est prévu de verser une prime en cas d'investissement significatif des candidats pour dédommager les dossiers non-retenus ;
    - exemple le marqué du Quai Branly a versé une prime forfaitaire de 500 €) ;
    - l'indemnisation des équipes ou des offres non retenues ne sera jamais à la hauteur de l'investissement mais c'est une reconnaissance pour le travail de réponse effectué ;
    - ce temps de réponse pour candidat non retenu correspond en général au minimum à une semaine, une semaine de travail perdu ou non rétribué pour des indépendants ;
  - lors de la phase candidature, ne pas écarter un candidat pour cause de manque de référence ; la sélection s'effectuera après ;
  - l'analyse des devis lors de la phase offres doit se faire de manière croisée entre conservateurs, juristes, etc. avec une mise en commun finale des analyses ;
  - il faut arriver à noter avec justesse le mémoire technique et le cas d'étude pour arriver à avoir une note discriminante.
  
- **Clauses particulières :**
  - introduire une clause de non exclusivité dans le cas d'un marché mono-attributaire et aussi en cas de restaurations exceptionnelles (ou d'objets exceptionnels) pour laisser toute latitude et faire au mieux pour les œuvres comme pour les hommes en fonction des imprévus ; par exemple pour :

- une expertise particulière ;
- indisponibilité du titulaire dans le calendrier défini pour une prestation urgente ;
- mission de conseil, de vérification, de contrôle des prestations objet de l'accord-cadre qui ne rentreraient pas dans les compétences de l'attributaire ;
- introduire une clause de non négociation avec des candidats ayant reçu une note technique inférieure à 30/100 pour ne pas concurrencer les offres techniques de bonne qualité par des offres compétitives financièrement.

### Idées de bonnes pratiques tirées de ces expériences

- Adopter **un prix minimum de journée d'intervention de restaurateur** en le légitimant par le haut niveau de compétence des restaurateurs et leur disponibilité souvent immédiate ;
- **limiter en nombre de signes les propositions des candidats**, qui peuvent être rendues sous une fiche type ou un rapport pour éviter de recevoir des dossiers qui représentent de véritables études avant restauration, elles-mêmes objet de marché ;
- introduire dans la notation **un critère développement durable sur 10 points** (matériaux + produits employés, gestion rationnelle des stocks, empreinte carbone...)
- introduire **un droit de tirage d'autres services** dans le marché, penser large pour simplifier la gestion administrative des restaurations ;
- en cas de marché d'étude préalable, l'expérience montre qu'il est préférable de confier la restauration au prestataire titulaire de l'étude ;
- la négociation avec un candidat doit amener le fournisseur à améliorer son offre pour une bonne prestation au juste prix dans l'idée que tout le monde soit gagnant (éventuellement lui signaler que son prix est trop bas pour une prestation vis-à-vis des autres candidats, possibilité de lui demander de remonter son prix) ;
- 

#### **Notes prises à partir des retours d'expériences de la journée :**

- Accord cadre à bons de commande multi-attributaires alloti pour la conservation-restauration des œuvres relevant de la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris (COARC, Véronique Milandre)
- Marchés de conservation-restauration mono-attributaires du musée du quai Branly-Jacques Chirac (Cédric Delépine)
- Marché de dépoussiérage, entretien, surveillance et opération de constats d'état des œuvres du Centre Pompidou (Pascale Accoyer)
- Marché d'entretien des collections permanentes du musée du Louvre (Grazia Nicosia et Delphine Elie-Lefebvre)
- Marché de chantier des collections des départements du musée du Louvre (Caroline Mottais, Marie Petit et Hélène Boudin) ;
- Accord-cadre multi-attributaire, alloti pour le traitement des œuvres de Paris-Musée (Amélie Méthivier et Christian Hubert)
- Marché de conservation-restauration des peintures murales d'Hippolyte Flandrin à l'église Saint-Germain-des-Prés (Emilie Checroun).

**Annexe 13 - Éléments pour une juste analyse des candidatures à un marché public de conservation-restauration**

## ANNEXE 13

### ELEMENTS D'ANALYSE DES OFFRES POUR UN MARCHÉ DE CONSERVATION-RESTAURATION

« Préservation du patrimoine et lois du marché peuvent-elles aller de pair ? Non, l'aspect financier ne peut primer. Elaborer une documentation, offrir un travail de qualité nécessitent de la sérénité et du temps. L'expérience, la sensibilité et une technicité toujours adaptée et innovante sont autant d'exigences qu'il serait vain de vouloir brader<sup>1</sup>. »

« La restauration est l'incarnation dans la matière des biens culturels d'une conception philosophique du passage du temps, la place faite aux restaurateurs est significative du degré de civilisation d'une société<sup>2</sup>. »

Quatre grands critères pour la sélection d'une équipe de conservateurs-restaurateurs :

- **Qualification :**
  - aptitude (diplôme et institution formatrice, temps d'exercice...) ;
  - références institutionnelles (travaux effectués dans les musées ou sur des Monuments Historiques, agrément Musées de France) ;
  - compétence dans des problématiques similaires (transposition...) ;
  - expérience dans un contexte particulier (sinistre, chantier des collections...) ;
  - connaissance des œuvres (peintre, école picturale / ancien - moderne) ;
  - spécialisation (peinture, dessin), matériau (couche picturale / support) ;
  - travail en partenariat avec des sous-traitants ou non.
  
- **Méthodologie :**
  - respect de la déontologie de la restauration : réversibilité, lisibilité, stabilité, neutralité (compatibilité), minimum requis ;
  - conformité des matériaux et de la méthodologie mis en œuvre à cette déontologie ;
  - réintégration (son degré, esthétique/historique, retouche visible/illusionniste) ;
  - atelier personnel / C2RMF (échanges, imagerie scientifique, suivi) ;
  - composition de l'équipe (ayant ou non l'habitude de travailler ensemble) et pertinence de l'équipe en fonction de la problématique (huile sur papier, objet composite) ; que le mandataire s'engage à effectuer 30% du travail au moins ;
  - encadrement proposé / pris en charge ou non.
  
- **Prix :**
  - retenir le « mieux disant » et jamais le « moins disant » ;
  - taux horaire généralement compris entre 350 et 450 € la journée (cf. article 55 du code des marchés publics sur les offres anormalement basses) ;

---

<sup>1</sup> Christine Mouterde et Patricia Vergez, « Restaurer le patrimoine : une activité résolument critique », dans Cesare Brandi, *Théorie de la restauration*, INP-Monum, éditions du patrimoine, [2000], p. 195-201, p. 200-201.

<sup>2</sup> Ségolène Bergeon et Georges Brunel, *La Restauration des œuvres d'art*, Paris, Hermann, 2014, p. 51.

- chiffrage des temps d'intervention pour les différentes phases de travail (support, couche picturale, cadre, transport) ;
  - évaluation raisonnable du temps de travail pour éviter les modifications contractuelles (ex avenants) ;
  - rapport de restauration (entre 1 et 2 jours de travail, soit entre 350 et 800 €) ;
  - prise en compte de l'article 49 du code des marchés publics qui prévoit le versement d'une prime dès lors que la réalisation d'un devis représente « un investissement significatif pour les candidats ».
- **Délai**
- respect des temps de séchage ;
  - si l'équipe est nombreuse le temps d'intervention sera d'autant plus restreint ;
  - présence d'un planning prévisionnel.

#### Variantes, avenants et prix anormalement bas

- interdire les variantes dans un marché peut paraître absurde compte tenu des imprévus en restauration mais se révèle vertueux dans la crainte d'un prix anormalement bas puisque la notation est faite sur le prix de base, hors chiffrage des variantes (à modérer cependant en raison de la fréquence des avenants légitimes en restauration) ;
- dénoncer les prix anormalement bas peut être une autre solution pour éviter la manipulation du marché par une équipe qui se rattraperait ensuite avec les variantes et/ou les avenants ;
- la notation des équipes ne doit pas se faire avec trop d'écart, par exemple si l'une est à 10 au niveau du prix et les autres à 4 et 1, cet écart est attaquant en justice.

#### **Sources :**

Marie-Alice Beziaud et Philippe Hariague, Juristes du château de Versailles,  
Marie Montfort, COARC Ville de Paris

**Annexe 14 - Bilan sanitaires de la collection « métaux » inondés (phase 1)**

## Bilan sanitaire des collections d'objets inondés en métal Phase 1

*Interventions effectuées les 13, 14, 20, 21, 22 mars 2023*



**Musée Girodet, Montargis**



## **Nature de la prestation**

L'objectif de ce projet porte sur l'établissement d'un bilan sanitaire avec constats d'état sommaires sur les collections d'objets en métal inondés en 2016, soit six ans après la catastrophe. Afin d'évaluer l'état des collections et d'identifier les interventions de conservation-restauration nécessaires ainsi que leurs degrés d'urgence, il a été nécessaire d'effectuer une mission de 10 jours au musée Girodet en mars 2023. Trois conservatrices-restauratrices spécialisées dans le patrimoine métallique (Charlotte Rérolle, Laura Caru, Sarah Gonnet-Dubuisson) ont participé à cette étude préalable. Ce bilan a porté sur les objets sélectionnés par le musée comme étant des collections sensibles et prioritaires (essentiellement archéologiques et ethnographiques). Un tableau recense l'état des objets, leurs dégradations et le degré d'urgence des interventions à envisager. Cela permet d'évaluer au plus juste toutes les phases d'interventions. Ce document permet d'identifier tous les matériaux en présence et aide également à la rédaction d'un diagnostic, introduisant la cause des altérations. Ainsi, il est possible de hiérarchiser l'urgence des traitements de conservation à mettre en œuvre si nécessaire. Des photographies ont été réalisées uniquement pour garder en mémoire l'état des objets classés en urgence 1 et 2.

2

---

## **Bilan sanitaire**

Le tableau excel détaille le numéro d'inventaire des objets. Pour les objets sans numéro, perdu lors de l'inondation de 2016, un numéro temporaire lui a été attribué : NT.2023.1, etc... Quarante et un numéros temporaires ont été attribués lors de la phase 1. Ces objets ont été alors photographiés et les photographies sont rangées dans un dossier spécifique (objets numéros temporaires). Il n'y a pas de NT.2023.12, car ce dernier a retrouvé son numéro entre temps. Le prochain numéro temporaire qui sera à attribuer pour la phase 2 sera le numéro NT.2023.43.

La dénomination donnée par le musée a ensuite été reprise.

La troisième colonne reprend le numéro de la caisse dans lequel l'objet a été placé. Si la caisse ou la boîte possédait un numéro du musée, celui était conservé (boîte 3 archéo romaine, boîte 16, boîte 18, boîte 6, caisse 26, SLP boîte 13, SLGB-SLM boîte 2 bis, métal archéo SLP). Si en revanche, il s'agit d'une nouvelle caisse ou qu'aucun numéro n'est inscrit dessus, cette caisse a alors été identifiée par une lettre afin de se distinguer des numéros employés par le musée pour localiser les œuvres. Nous avons ainsi numéroté les caisses/boîtes/cartons de A à N.



Quatre objets de grandes dimensions ont été posés sur une étagère dans la réserve et attendent l'attribution d'un emplacement plus approprié. Les deux boîtes de médailles ont été nommées boîte médailles 1 et boîte médailles 2 et l'un des classeurs de monnaies a été appelé classeur monnaies 2.

Les colonnes suivantes détaillent les matériaux identifiés et les dimensions maximales.

Le constat d'état a été réparti en quatre colonnes : surface, corrosion, structure. Il s'agit ici de décrire les parties métalliques et leurs altérations. Pour les autres matériaux les descriptions sont succinctes. Enfin la dernière colonne pour les constats d'état résume l'état général de l'objet en quatre niveaux :

1 : objet en mauvais état ou en péril présentant une corrosion active importante ou un risque de fragmentation. Intervention à prévoir prochainement.

2 : objet dans un état moyen avec un peu de corrosion active ou qui a pu se réactiver et qui est donc sensible aux variations climatiques.

3 : objet en bon état avec une corrosion qui ne semble pas avoir évolué mais qui pourrait nécessiter une intervention de conservation-restauration.

4 : objet en bon état, exposable en l'état et si une intervention est à envisager, ce ne sera qu'esthétique.

Une case observations diverses suit : présence de moisissures, marquage au marqueur sur l'objet, etc... les objets signalant des moisissures ont tous été traités par pulvérisation de nitrates d'éconazole de pharmacie.

Enfin les deux dernières colonnes du tableau reprennent une évaluation du temps d'intervention envisagé sur les parties métalliques uniquement et propose un rapide cahier des charges minimales correspondant au temps évalué. La documentation, photographies, fiches ou rapports ainsi que le transport, emballage ou manutention n'ont pas été pris en compte.

## **Synthèse**

286 objets ont été insérés dans le fichier excel mais en réalité, plus d'objets ont été vu car le classeur 2 de monnaies ne représente qu'une ligne (une seule monnaie signalée). Suite à l'inondation, de nombreuses reprises de corrosion ont eu lieu mais ces corrosions actives



n'ont pas évoluées car les objets ont été séchés et stockés dans un environnement stable avec une humidité relative basse. On peut raisonnablement dire qu'il n'y a pas d'urgence et qu'aucun objet n'est en péril immédiat. Sept objets sont classés 1, soit objet en mauvais état. Parmi eux la bannière 000.3.22 qui peut être considéré comme en péril mais pas pour les parties métalliques plutôt pour l'écaillage de la polychromie rouge. Soixante-sept objets sont classés 2, pour l'essentiel, ils présentent une corrosion qui s'est fortement réactivée après l'inondation, ils ne sont pas satisfaisants du point de vue esthétique et ils pourraient être sensibles aux variations de climat. Une intervention est recommandée dans les deux prochaines années ou avant un mouvement (prêt, exposition...). La grande majorité des objets, cent soixante-seize sont classés en niveau 3, corrosion peu développée, n'ayant pas évolué. Néanmoins pour ces objets une intervention de conservation-restauration pourrait être proposée. Enfin les trente-cinq derniers objets sont en bon état et ne nécessitent pas particulièrement d'interventions si ce n'est qu'esthétiques.

Pour la phase 2, dix jours de travail peuvent être envisagés pour évaluer : 3 boîtes de médailles, le carton O de sagaies et les 10 caisses de Sceau en Gatinais SLGP. Il reste des objets extra-européens qui n'ont pas été localisés (cf la liste : en jaune objet évalué) et une pince à épiler archéologique de Sceau-du-Gatinais qui n'a pas retrouvée.

### **Cas particulier : Chien de Montargis**

4

Lors de bilan sanitaire, l'équipe du musée souhaitait également nous montrer une œuvre ; sculpture du jardin, conservé en extérieure : Le Chien de Montargis. Cette œuvre leur semblait dans un état préoccupant.

Suite à notre observation, ce constat d'état sommaire a pu être réalisé :

L'état superficiel montre :

- Surface empoussiérée et encrassée avec de nombreux dépôts organiques
- Dépôts de fientes d'oiseaux particulièrement au niveau de la tête.
- Griffures et usures visibles à la surface.
- Taches noires au niveau des joints notamment ceux des cuisses de l'homme.

L'état structurel montre :

- Pas de problématique structurelle majeure qui pourrait altérer plus fortement l'œuvre, mais un remontage antérieur inadapté qui a clairement altéré l'œuvre (meulages, perçages et goujonnages importants avec des fissures au niveau des assemblages).



Les altérations chimiques présentes sont :

- Zones très lessivées par les eaux de pluies présentant un état de surface brun vert dont la patine n'est presque plus présente. Certaines zones sont vert vif principalement composé d'hydroxy-sulfates de cuivre, généralement pulvérulents et non adhérents, ces zones sont situées sur le chien et le haut du corps de l'homme.
- Points de concrétions noirs et en relief sur ces zones.
- Grandes taches ou auréoles noires sur les zones non lessivées par les eaux de pluie et surface vert claire pulvérulente par endroit sur les zones lessivées par les eaux de pluie. Certaines zones très hétérogènes présentent une alternance de ces deux types de surfaces, les oxydes pulvérulents apparaissant sous forme de coulures très importantes, notamment en partie haute.

La sculpture du Chien pourrait être restaurée afin de protéger sa surface et d'homogénéiser son aspect. Pour ce faire, une cabine de sablage serait montée autour de la sculpture et le bronze serait nettoyé par micro-abrasion aux noyaux de fruits (granulométrie entre 100 et 200 microns) à très faible pression. Ce gommage aurait pour effet d'éliminer les pulvérulences et d'atténuer les contrastes de couleurs. Le chantier serait ensuite mis hors poussière par balayage. Les manchonnages et joints fortement ouverts seraient comblés à l'aide de mastic polyester. Le bronze serait ensuite protégé à l'aide d'une cire micro cristalline diluée à 40% posée à chaud. Les zones présentant des hétérogénéités seraient retouchées à l'aide de cire teintée, celle-ci est composée de cire cosmoloïd H80 à 30% et d'un mélange de pigments naturels. Une couche de cire à froid a été posée sur les zones de retouches afin de les protéger. La surface serait ensuite lustrée au chiffon doux et à la brosse. Un chiffrage pour cette intervention a été proposé dans le document excel.

**Annexe 15 - Procès-verbaux de la Commission Sécurité autorisant l'ouverture au public du musée Girodet (2017 et 2022)**

AFFAIRE SUIVIE PAR LE CAPITAINE MURAT STÉPHANIE  
AU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
TÉLÉPHONE 02.38.523.527 - TÉLÉCOPIE 02.38.523.500  
COURRIEL : [PREVENTION@SDIS45.FR](mailto:PREVENTION@SDIS45.FR)  
RÉF. À RAPPELER : SM / CC / D-2017-004998  
DOSSIER : E-208-00285

## PROCES-VERBAL DE VISITE

### ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

(Article 49 décret n° 95-260 du 8 mars 1995)

*ETABLISSEMENT VISITE*

**NOM DE L'ETABLISSEMENT : MUSEE GIRODET**

**EXPLOITANT : AGGLOMÉRATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING**

**ADRESSE : 2 Rue du Faubourg de la Chaussée  
45200 MONTARGIS**

**VISTE DE RECEPTION DE TRAVAUX POUR OUVERTURE AU PUBLIC  
DATE ET HEURE DE LA VISITE : le VENDREDI 21 JUILLET 2017 à 10H30**

Visite effectuée par

la  
**COMMISSION DE SÉCURITÉ DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE**

#### EFFECTIF THEORIQUE DES PERSONNES RECUES

PUBLIC _____	<b>510*</b>
1 <sup>ER</sup> ÉTAGE _____	123*
REZ-DE-JARDIN	
SALLE D'EXPOSITION _____	45*
SALLE DES MARIAGES _____	255***
SALLE DE DOCUMENTATION _____	19**
BOUTIQUE _____	6****
REZ-DE-PARC	
ATELIERS PÉDAGOGIQUES _____	62**
PERSONNEL _____	<b>14</b>
<b>EFFECTIF TOTAL</b> _____	<b>524</b>

\*Conformément à l'article Y2 de l'arrêté du 25 juin 1980, l'effectif du public est déterminé à raison de 1 personne par 5 m<sup>2</sup> accessibles au public : 1<sup>er</sup> étage : 614.60 / 5 = 123 personnes - Rez-de-jardin 225 / 5 = 45 personnes

\*\* Conformément à l'article R2 de l'arrêté du 25 juin 1980, l'effectif du public est déterminé selon la déclaration du chef d'établissement.

\*\*\*Conformément à l'article L3a) de l'arrêté du 25 juin 1980, l'effectif du public est déterminé à raison de 3 personnes par m<sup>2</sup> soit 84.8\*3 = 255 personnes.

\*\*\*\*Conformément à l'article M 2 de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié, l'effectif du public est déterminé à raison de 1 personne par m<sup>2</sup> sur le tiers de la surface accessible au public soit 15.5/3 = 6 personnes.

#### CLASSEMENT

**ETABLISSEMENT DU 1<sup>ER</sup> GROUPE DE TYPE Y AVEC ACTIVITÉS DE TYPE L, R & M DE 3<sup>ME</sup> CATEGORIE**  
PERIODICITE REGLEMENTAIRE DE VISITE : 5 ANS

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
AMILLY · CEPOY · CHALETTE-SUR-LOING · CHEVILLON-SUR-HUILLARD · CONFLANS-SUR-LOING · CORQUILLEROY · LOMBREUIL  
MONTARGIS · MORMANT-SUR-VERNISSON · PANNES · PAUCOURT · SAINT-MAURICE-SUR-FESSARD · SOLTERRE · VILLEMANDEUR · VIMORY

1 rue du Faubourg de la Chaussée - CS 10317 - 45125 MONTARGIS Cedex - Tél. 02 38 95 02 02 - Fax. 02 38 95 02 29  
site : [www.agglo-montargoise.fr](http://www.agglo-montargoise.fr) - e.mail : [contact@agglo-montargoise.fr](mailto:contact@agglo-montargoise.fr)

Le courrier doit être adressé « impersonnellement » à Monsieur le Président de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing.

## DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ETABLISSEMENT

(Nombre de bâtiments, de niveaux, superficie, etc...)

### HISTORIQUE :

- La SCDS a émis en date du 3 février 2012 un avis favorable au PCM 045-208-11-0037 en date du 23 décembre 2011 concernant le projet de rénovation et d'extension du Musée.
  - La démolition d'une adjonction du XX<sup>ème</sup> siècle sur la façade Sud, aile Est, d'un bâtiment de quatre niveaux, de forme rectangulaire.
  - La création en façade Nord d'une galerie de liaison vitrée partiellement au niveau rez-de-jardin située à l'entrée du musée.
  - La construction en façade Sud d'une partie de bâtiment communiquant avec le bâtiment existant aux niveaux 1, rez-de-jardin et rez-de-parc.
  
- La SCDS a émis en date du 22 juin 2012 un avis favorable au PCM 045-208-11-0037-M1 en date du 24 mai 2012 concernant le projet de rénovation et d'extension du Musée.
  
- La SCDS a émis en date du 14 août 2013 un avis favorable au PCM 045-208-11-0037-M2 en date du 22 juillet 2013 et la validation du cahier des charges fonctionnel du Système de Sécurité Incendie de catégorie A concernant le projet de rénovation et d'extension du Musée.
  
- La SCDS a émis en date du 1<sup>er</sup> août 2014 un avis favorable au PC 045-208-14-00009 en date du 10 juillet 2014 concernant le projet de rénovation et d'extension du Musée.
  
- La SCDS a émis en date du 12 août 2016 un avis favorable à l'AT 045-208-14-00013 en date du 10 juillet 2014 concernant la mise en place de portes automatiques (au rez-de-chaussée et au R+1) à l'intérieur du bâtiment.

### DESCRIPTIF DE L'ÉTABLISSEMENT :

- **R+1**
  - > Découverte de l'art des années 1780-1875
    - salles d'exposition communicantes (16,3 + 38,1 m<sup>2</sup>)
    - salles d'exposition communicantes (97 + 84,2 + 96,3 m<sup>2</sup>)
    - salles d'exposition communicantes (16,1 + 38,2 m<sup>2</sup>)
  - > salle d'exposition Histoire de l'Agglomération Montargoise (135,6 m<sup>2</sup>)
  - > Cabinet des dessins 92.8 m<sup>2</sup>
  - > Zones transit
  
- **ENTRESOL (FAÇADE SUD)**
  - > atelier de conservation préventive/encadrement/stockage (29,5 m<sup>2</sup>)
  - > local réserve 1 avec conditions HR (92 m<sup>2</sup>)
  - > local réserve 2 avec conditions HR (96 m<sup>2</sup>)
  - > local entretien 3 (6 m<sup>2</sup>)
  - > local réserves sans conditions HR (11 m<sup>2</sup>)
  
- **REZ-DE-JARDIN**
  - > galerie d'attente (242,5 m<sup>2</sup>)
  - > accueil (53 m<sup>2</sup>) comprenant un espace vestiaires publics automatiques (16 m<sup>2</sup>)
  - > zone caisse/billetterie de 12.6 m<sup>2</sup>
  - > espace boutique librairie (15,5 m<sup>2</sup>)
  - > local stockage boutique (10 m<sup>2</sup>)
  - > salle de célébration des mariages (84,8 m<sup>2</sup>)

- > Découverte de l'art des années 1780-1875
  - salles d'exposition (21.6 + 18 + 40 m<sup>2</sup>)
- > 1 salle d'attente de 6.9 m<sup>2</sup>
- > salle de documentation ouverte à un public limité -19 personnes - et accompagné (62 m<sup>2</sup>)
- > sanitaires
- > local d'entretien 1 de 3.1 m<sup>2</sup>
- > salle de consultation des dessins (17,5 m<sup>2</sup>)
- > espace photocopieur/fourniture de 8.8 m<sup>2</sup>
- > administration bureaux (des caissières, responsable des services publics, adjoint, chef d'établissement, vacataire, régisseur
- > poste de sécurité GTB
- > local archives (8m<sup>2</sup>)
- > sanitaires personnel
- > local coin détente/repos de 16.2 m<sup>2</sup>
- > Zone d'exposition temporaire
  - salle de 97 m<sup>2</sup>
  - salles communicantes (17,7 + 41,1 m<sup>2</sup>)
- > Découverte de l'art des années 1780-1875
  - salles d'exposition de 22.3 m<sup>2</sup>

#### → REZ-DE-PARC

- > local rangement (17,8 m<sup>2</sup>)
- > local TGBT (9,3 m<sup>2</sup>)
- > local CFA (2.6 m<sup>2</sup>)
- > local entretien 2 (3.8 m<sup>2</sup>)
- > sanitaires
- > espace réception/attente (20,6 m<sup>2</sup>)
- > local AEP (3 m<sup>2</sup>)
- > local CTA (18.30 m<sup>2</sup>)
- > atelier pédagogique (sale) (67,8 m<sup>2</sup>)
- > atelier pédagogique (propre) (54,2 m<sup>2</sup>)
- > locaux de stockage 1 et 2 (5,3 et 5,2 m<sup>2</sup>)
- > vestiaires/sanitaires personnel hommes/femmes
- > atelier bricolage/maintenance (40,9 m<sup>2</sup>)
- > CTA (18.7 m<sup>2</sup>)
- > Local RCS (3 m<sup>2</sup>)
- > local stockage des caisses de transport (9.9 m<sup>2</sup>) et local déballage/emballage (15 m<sup>2</sup>)
- > local quarantaine (11 m<sup>2</sup>)
- > local réserves sans conditions HR (29,1 m<sup>2</sup>)

Les différents niveaux sont reliés :

- au Nord par deux escaliers encloisonnés
- au Sud par deux escaliers encloisonnés

#### Accessibilité

Le bâtiment sera desservi au Sud par une voie échelle.

#### Construction

Le bâtiment disposera de deux zones d'attente sécurisées situées au niveau 1 dans le volume des escaliers encloisonnés Nord.

Le bâtiment présentera une stabilité au feu de degré 1 heure et des planchers coupe-feu de degré 1 heure, à l'exception de la partie de la salle des mariages située au niveau rez-de-jardin, pour laquelle le pétitionnaire sollicite une demande de dérogation.

**MOYEN DE CHAUFFAGE** : pompe à chaleur réversible

**MOYENS DE SECOURS** :

- Extincteurs
- Système de Sécurité Incendie de catégorie A avec alarme de type 1, sans temporisation, centrale située dans le local GTB et report à l'accueil, détection incendie dans tous les locaux sauf les sanitaires
- Téléphone urbain

Autres : plan de l'établissement – affichage des consignes de sécurité – désenfumage naturel des escaliers, clapets coupe-feu

**DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE EXISTANTE** : une bouche incendie n° 18 vérifiée le 5 mai 2017 délivrant 110 m<sup>3</sup>/h à moins de 50 m

## **CAHIER DES CHARGES DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE DE CATÉGORIE A**

L'établissement sera équipé de détection automatique d'incendie de technologie interactive adressable et disposera d'un Système de Sécurité Incendie de catégorie A associé à un équipement d'alarme de type 1.

Le matériel central (ECS & CMSI) sera positionné dans un local poste de sécurité dans la zone administrative du rez-de-jardin, facilement accessible par les services de secours et de lutte contre l'incendie.

Un tableau de report d'alarme sera positionné derrière la banque d'accueil du rez-de-jardin.

Les déclencheurs manuels seront disposés dans les circulations à chaque niveau, près des escaliers et au rez-de-chaussée près des sorties.

Les détecteurs automatiques d'incendie sont positionnés dans tous les locaux à l'exception des sanitaires.

Principe de mise en sécurité :

Les fonctions de mise en sécurité gérées par le Système de Sécurité Incendie de catégorie A seront :

- ✓ l'évacuation
- diffusion sonore de l'alarme générale dans l'unique zone d'alarme constituée par le bâtiment
- déverrouillage des portes automatiques dès le début du processus d'alarme
- ✓ le compartimentage
- fermeture des portes à fermeture automatique, portes des escaliers protégés, portes de recoupement des circulations, de l'unique zone de compartimentage constituée par l'établissement
- ✓ les arrêts techniques
- arrêts CTA

Zones de mise en sécurité :

L'établissement constituera une seule zone d'alarme et une seule zone de compartimentage.

Les zones de détection :

- 4 zones de déclencheurs manuels
- 8 zones de détection automatique d'incendie

### **EFFECTIF THEORIQUE DES PERSONNES RECUES AVANT TRAVAUX**

PUBLIC _____	387*
PERSONNEL _____	14
<b>EFFECTIF TOTAL _____</b>	<b>401</b>

*\*Conformément à l'article Y2 de l'arrêté du 25 juin 1980, l'effectif du public est déterminé à raison de 1 personne par 5 m<sup>2</sup> accessibles au public.*

## CLASSEMENT AVANT TRAVAUX

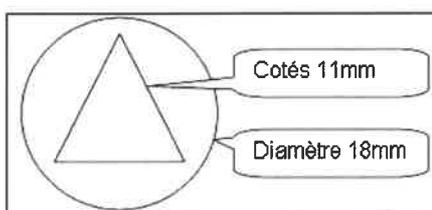
ETABLISSEMENT DU 1<sup>ER</sup> GROUPE DE TYPE Y AVEC ACTIVITÉS DE TYPE L & R DE 3<sup>ÈME</sup> CATEGORIE

PERIODICITE REGLEMENTAIRE DE VISITE : 5 ANS

## PRESCRIPTIONS A REALISER

- 1- Afficher l'avis de sécurité (article GE 5).
- 2- Informer le personnel sur les dangers que représente un incendie et le former à la manipulation des extincteurs (article MS 72).
- 3- Apposer les logos informant du risque électrique sur les portes des locaux concernés (article EL5 §2).
- 4- Régler la porte de sortie de secours (article CO 45) située au rez-de-jardin entre la galerie et les escaliers afin que le public puisse évacuer rapidement et en bon ordre (article R 123-4 du Code de la Construction et de l'Habitation).
- 5- Supprimer le balisage indiquant une sortie de secours au niveau de l'escalier condamné au rez-de-parc afin de ne pas apporter de confusion dans l'évacuation.
- 6- Afficher des plans de zoning à proximité du Système de Sécurité Incendie afin de permettre aux sapeurs-pompiers d'identifier les zones concernées par un déclenchement.
- 7- Indiquer par une affiche que les salles disposant d'une seule issue de secours ne doivent pas accueillir plus de 19 personnes (article CO 38).
- 8- Permettre l'ouverture des accès sapeurs-pompiers (voie publique ou privée, voies « pompiers », accès bâtiments, baies accessibles, plots, accès réserves incendie...) au moyen d'un triangle mâle de 11mm de côté situé à l'extérieur et facilement accessible.

Afin de permettre la manœuvre à l'aide de la clef « polycoise», s'assurer d'un passage libre autour de ce triangle (cercle de diamètre 18mm au minimum).



## PRESCRIPTIONS PERMANENTES

- En application de l'article R111-19-17b du Code de la Construction et de l'Habitation, le permis de construire ne peut être délivré qu'après consultation de la scds.  
Les travaux qui ne sont pas soumis au permis de construire ne peuvent être exécutés qu'après autorisation du maire donnée après avis de la commission de sécurité compétente. Il en est de même pour toute création, tout aménagement ou toute modification des établissements.
- Signaler par l'inscription "SANS ISSUE" les portes qui ne conduisent pas vers l'extérieur.

- Pour permettre l'évacuation rapide, sûre et en bon ordre de la totalité des occupants en cas d'incendie, l'ensemble des circulations, dégagements et issues de l'établissement ne doivent en aucune manière et pour aucune raison être entravés. Les portes notamment ne doivent pas être verrouillées.
- Maintenir dégagées en permanence de tout encombrement les voies d'accès réservées aux sapeurs-pompiers.

- **Utilisation exceptionnelle des locaux**

En application de l'article GN 6 du règlement de sécurité, la Commission rappelle que l'utilisation, même partielle ou occasionnelle de l'établissement pour une exploitation autre que celle autorisée, ou pour une démonstration ou une attraction pouvant présenter des risques pour le public et non prévue par le règlement de sécurité doit faire l'objet d'une demande d'autorisation, à l'autorité administrative compétente, présentée par l'exploitant au moins quinze jours avant la manifestation ou la série de manifestations.

Lorsque l'organisateur de la manifestation n'est pas l'exploitant de l'établissement, la demande d'autorisation doit être présentée conjointement par l'exploitant et l'utilisateur occasionnel des locaux.

La demande devra toujours préciser la nature de la manifestation, les risques qu'elle présente, sa localisation exacte, l'effectif prévu, les matériaux utilisés pour la décoration envisagée, le tracé des dégagements et les mesures complémentaires de prévention et de protection proposées.

- **Travaux**

En application de l'article GN 13 du règlement de sécurité, l'exploitant de l'établissement ne peut effectuer ou faire effectuer, en présence du public, des travaux qui feraient courir un danger quelconque à ce dernier ou qui apporteraient une gêne à son évacuation.

Si exceptionnellement de tels travaux doivent être entrepris en présence du public, les précautions relatives à la qualification du personnel chargé de leur exécution, à l'isolement du lieu de travail et à l'intervention immédiate des moyens de premiers secours doivent être prises.

Si la durée des travaux doit excéder 24 heures ou si l'évacuation des personnes risque d'être perturbée par ceux-ci, en application de l'article GN 6, une demande doit être faite à Monsieur le Maire en indiquant les précautions retenues tant pour la réalisation des travaux et l'isolement du "chantier" par rapport au reste de l'établissement que pour l'évacuation du public.

- **Organisation du contrôle de l'établissement**

Les constructeurs, installateurs et exploitants sont tenus, chacun en ce qui le concerne, de s'assurer que les installations ou équipements sont établis, maintenus et entretenus en conformité avec les dispositions du règlement de sécurité. A cet effet, ils font respectivement procéder pendant la construction et périodiquement en cours d'exploitation aux vérifications nécessaires par des techniciens compétents ou des organismes ou personnes agréés dans les conditions fixées par arrêté du ministre de l'Intérieur et des ministres intéressés. Le contrôle exercé par l'administration ou par les commissions de sécurité ne les dégage pas des responsabilités qui leur incombent personnellement.

Les procès-verbaux et comptes rendus des vérifications devront être tenus à la disposition des membres des commissions de sécurité. Ils seront communiqués à l'autorité administrative compétente.

Le maire, après avis de la commission de sécurité compétente, pourra imposer des essais et vérifications supplémentaires.

---

Les rapports de vérifications des installations techniques ont été présentés aux membres de la commission, à savoir :

- Installations électriques / Éclairage en mai/juin 2017 par SOCOTEC
- Système de Sécurité Incendie contrat d'entretien par DEF
- Ascenseur contrat d'entretien par OTIS
- Rapport de mise en œuvre des ascenseurs par OTIS le 23.05.2017
- Formation du personnel sur le Système de Sécurité Incendie le 05.04.2017 par DEF
- Rapport de vérifications réglementaires après travaux en date du 19.07.2017 par SOCOTEC
- Attestation de solidité en date du 19.07.2017 par SOCOTEC
- Rapport technique de réception du Système de Sécurité Incendie le 12.07.2017 par CAP INGELEC
- Dossier d'identité du Système de Sécurité Incendie le 12.07.2017 par CAP INGELEC

---

## OBSERVATIONS

### **Dérogation n°1**

#### **SENS DE LA PORTE DE SORTIE OUEST DE LA SALLE DE CELEBRATION DES MARIAGES**

Cette porte en bois, donnant sur l'accueil, étant existante et décorée, il est sollicité l'avis de la commission de sécurité pour ne pas inverser le sens des vantaux, et de la prendre seule en compte, la porte Est, donnant sur les salles d'expositions temporaires, demeurant fermée pour des raisons de sécurité des collections.

#### **Dispositions réglementaires :**

##### **Article CO 45 : Manœuvre des portes**

§ 1. Les portes desservant les établissements, compartiments, secteurs ou locaux pouvant recevoir plus de cinquante personnes doivent s'ouvrir dans le sens de la sortie.

Toutes les portes des escaliers doivent également s'ouvrir dans le sens de l'évacuation.

§ 2. En présence du public, toutes les portes doivent pouvoir s'ouvrir de l'intérieur par simple poussée ou par la manœuvre facile d'un seul dispositif par vantail tel que bec-de-cane, poignée tournante, crémone à poignée ou à levier ou de tout autre dispositif approuvé par la commission de sécurité. Lorsque le dispositif d'ouverture choisi est une barre anti-panique, celle-ci doit être conforme aux normes françaises.

§ 3. Toutes les portes, quel que soit l'effectif des occupants du local desservi, doivent être disposées de manière à ne former aucune saillie dans le dégagement à l'exception des portes pouvant se développer jusqu'à la paroi.

#### **Mesures compensatoires :**

Il est précisé que cette porte sera maintenue ouverte, ainsi que la porte en ferronnerie côté Sud, lors des célébrations. Au total, les issues sont conformes à l'effectif potentiel reçu, à savoir 70 places assises (2 sorties totalisant 5 unités de passage dans la salle de célébration).

### **Dérogation n°2**

#### **SENS DE LA PORTE EN FERRONNERIE EXISTANTE DE LA SALLE DE CELEBRATION DES MARIAGES**

Cette porte, existante, est techniquement difficile à inverser. L'exploitant s'engage à la maintenir ouverte en permanence lors des célébrations, du fait, notamment, qu'elle constitue l'accès principal de la salle.

Cette porte sera comptée comme un dégagement normal totalisant 3 unités de passage, en plus de la porte Ouest totalisant deux unités de passages, pour un effectif de 70 places assises.

### Dérogation n°3

#### **STABILITÉ ET RÉSISTANCE AU FEU DU PLANCHER HAUT DE LA SALLE DE CÉLÉBRATION DES MARIAGES.**

Compte tenu des décors en places, ces caractéristiques ne peuvent être atteintes.

##### **Dispositions réglementaires :**

Au sens de l'article CO 12§1, l'établissement étant classé en 3<sup>ème</sup> catégorie et le plancher bas du dernier niveau supérieure à 8 mètres, la structure et le plancher doivent être stable au feu et coupe-feu de degré 1 heure.

##### **Mesure compensatoire :**

Le pétitionnaire propose d'installer dans l'établissement un Système de Sécurité Incendie de catégorie A associé à un équipement d'alarme de type 1, en lieu et place de l'équipement d'alarme de type 2b requis.

### Dérogation n°4

#### **PRÉSENCE DE DEUX PORTES SITUÉES SUR LES PALIERS DES ESCALIERS ENCLOISONNÉS AU NIVEAU DU REZ-DE-CHAUSSÉE :**

Dans le cadre de la mise en place d'espaces d'attente sécurisés sur les paliers des escaliers monumentaux existants, ceux-ci sont encloisonnés et désenfumés, notamment au rez-de-chaussée. Pour l'exploitation du musée, il est nécessaire de maintenir deux portes par palier.

##### **Dispositions réglementaires :**

**Article CO 53 : Escaliers et ascenseurs encloisonnés**

§3. L'escalier ne doit comporter qu'un seul accès à chaque niveau.

*Si exceptionnellement la cage est traversée par une circulation horizontale et comporte de ce fait deux issues au même niveau, les portes doivent toujours être à fermeture automatique.*

*Les blocs-portes de la cage d'escalier doivent être PF de degré une demi-heure et munis de ferme-porte. Leurs portes doivent avoir une hauteur maximale de 2,20 mètres.*

##### **Mesures compensatoires :**

Les deux portes situées au rez-de-chaussée dans le bâtiment existant, positionnées dans le sens inverse de l'évacuation, ne seront pas balisées.

**AVIS DE LA COMMISSION DE SECURITE DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION MONTARGOISE**

Les membres de la Commission de Sécurité de la Communauté d'Agglomération Montargoise émettent un **AVIS FAVORABLE** à la réception des travaux pour ouverture au public de cet établissement.

*M. le Maire de MONTARGIS s'assurera de la réalisation des prescriptions et informera la Commission de Sécurité de l'état d'avancement des travaux prescrits dans le présent procès-verbal de visite.*

**Le résultat de la visite ainsi que la décision du maire de MONTARGIS doivent être notifiés par ce dernier à l'exploitant soit par la voie administrative, soit par lettre recommandée avec accusé de réception (Article R 123-49 du Code de la Construction et de l'Habitation), une copie de cette notification sera transmise au Service Départemental d'Incendie et de Secours chargé du secrétariat de la Commission de Sécurité.**

MONTARGIS, LE VENDREDI 21 JUILLET 2017

**LE PRÉSIDENT  
DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE**

  
**René BEGUIN**

**DESTINATAIRES :**

- M. le Président de la Commission de Sécurité de la Communauté d'Agglomération Montargoise
- M. le Maire de MONTARGIS
- M. le Directeur Départemental des Territoires – Unité Territoriale d'Aménagement de MONTARGIS
- Mme le Directeur Départemental de la Sécurité Publique – Police de Montargis
- M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du LOIRET

cerfa

N°20-3230

## AVIS SECURITE INCENDIE

Conformément aux dispositions des articles R.123-18 et 19, R 123-45 et 46 du Code de la Construction et de l'Habitation, notre établissement Musée Girodet répond aux caractéristiques suivantes :

- 1<sup>er</sup> GROUPE TYPE : Y, L, R, M CATEGORIE : 3
- EFFECTIF MAXIMAL DU PUBLIC AUTORISE : 524
- Date de la visite de réception par la commission de sécurité : 21/7/2017
  
- Date du PV favorable de la commission de sécurité de l'AME : 21/7/2017

Vu

Le 27/07/2017

Pour le Maire empêché,  
Le Maire Adjoint Délégué,  
Benoît Digeon,

le 10 Aout 2017

Le chef d'établissement,

Le Président

Jean Pierre DOOR

Pour le Président empêché par délégation  
Le Maire Adjoint Délégué

Dominique LAURENT



Raison sociale : MUSEE GIRODET

Nature de l'activité : \_\_\_\_\_

Adresse : 2 Rue du Faubourg de la Chaussée

45200 MONTARGIS

Téléphone : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_

Conformément aux dispositions des articles R. 123-18 et 19, R. 123-45 et 46 du code de la construction et de l'habitation, notre établissement répond aux caractéristiques suivantes :

**TYPE :** Y avec activités de types R, L et W

**CATÉGORIE :** 3 Ème

**EFFECTIF DU PUBLIC AUTORISÉ :** 387 Personnes

## AVIS SECURITE INCENDIE

Conformément aux dispositions des articles R.123-18 et 19, R 123-45 et 46 du Code de la Construction et de l'Habitation, notre établissement Musée Girodet répond aux caractéristiques suivantes :

- GROUPE 1      TYPE : Y avec activités L et R  
CATEGORIE : 3

-EFFECTIF MAXIMAL DU PUBLIC AUTORISE : 339

-Date de la visite périodique par la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Montargis : 11/07/2022

-Date du PV favorable de la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Montargis: 21/07/2022

Vu  
le 30/08/2022  
Benoît DIGEON,  
Maire de Montargis

le 07 Septembre 2022  
Le chef d'établissement,

Le Président

Jean-Paul BILLAULT



**Annexe 16 - Analyse de l'image graphique du musée Girodet par Lucas Legay**

# Lucas Legay

lundi 28 février 2022

## Enquête de terrain : identité graphique du musée Girodet

### 1. Audit du graphisme en salle sur le parcours public

Descriptif salles par

salles.

- Salle 1  
 - RAS  
 - signalétique ok



Salle 2

- frise chronologique à revoir :/  
 - Plaquette « portrait d'une prieure... » à revoir



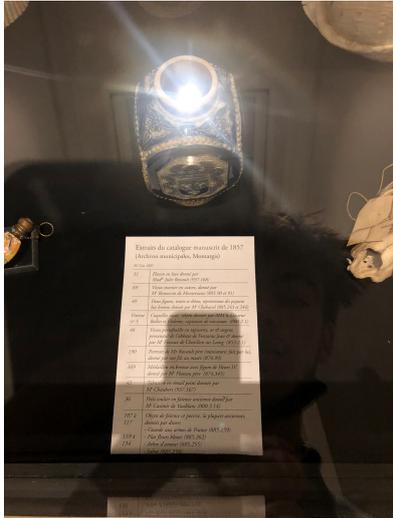
Salle 3 Escalier

- cartel fauteuil à revoir



---

Salle 4  
- Cartel vitrine



---

Salle 5  
- RAS

---

Salle 6 Galerie  
- panneau « en cours d'aménagement » à enlever  
- Oeuvre en restauration à combler

---

Salle escalier 2  
-plan évacuation à déplacer  
-panneaux 'suite'



---

## Salle 9

- cartel espace médiation à revoir. ( typo bas de casse ) cadre orange ?



---

## Verrière

- trop de panneaux... perd le regard des visiteurs.



- Réduire le nombre d'infos ( typographies, charte graphique...)

## 2 - Image graphique / Identité graphique du musée Girodet



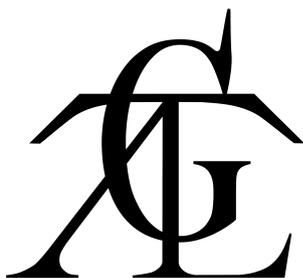
Logo actuel (2012)

- Construction géométrique ( 5 parties - 5 couleurs )
- Couleurs vives, saturées...
- typographie en lettres CAPITALES uniquement

> Logo à une vocation ludique, assemblage de formes simples... .

Ce logo/monogramme se veut dynamique de part sa construction et ses couleurs, cependant, la typographie linéale en lettres capitales peut poser problème lors de son utilisation ( Majuscules notamment ) ainsi que pour la lecture ( surtout les enfants )

Ce logo datant de 2012 n'est plus - selon moi - adapté à l'image du musée depuis la rénovation en 2018. Il renvoie une image plutôt commerciale ( entreprise...) et non culturelle/sémantique.



Monogramme ALGT (2018)

- signature du peintre > évocation de Girodet
- Typographie à empattement > + parlant pour une musée de beaux arts
- Déjà utilisé en vitrophanie ainsi que sur les « panneaux descriptifs de salles »

> Monogramme directement lié à Girodet ( version simple )

Ce monogramme se veut renvoyer une image plus élégante et institutionnelle, il



s'intègre bien dans les  
panneaux de salles ( en  
défoncé ) ainsi que sur les  
vitrophanies ( par ailleurs, il  
existe 2 versions de ce  
monogrammes...)



1°

2°

Afin de clarifier l'image du musée, il en convient de faire un choix parmi les deux identités présentes. L'une étant -selon moi- dépassé, l'autre mérite d'être approfondi. Le monogramme étant l'élément central.

## 2 - Signalétique intérieur

> Présente depuis la rénovation du musée, la signalétique s'articule autour de « panneaux de salles / patrimoniaux ».

- typographie

> Humanist 777BT - corps de texte

> Garamond - Titre

(...aucun lien historique mais visuellement ça fonctionne. )

- Couleurs

> Nuances de gris / blanc

La signalétique étant récente correspond bien à l'idée générale d'un musée de « beaux arts », elle reste neutre et n'offre pas de divertissement pour l'oeil. De ce fait, si l'identité graphique viendrait à changer, il en conviendrait de se baser sur cette signalétique déjà présente.

Il y a également une signalétique indiquant les point clés du musée, présente surtout aux alentours de l'accueil, elle indique les toilettes, les vestiaires ainsi que le début du parcours pour les visiteurs. Elle est présente en relief et collée à même les murs. Beaucoup plus fonctionnelle de part sa typographie et son utilisation ponctuelle à des endroits en évidence.

### 3 - Typographies

Le musée comporte de nombreuses typographies ( police d'écriture ), il mélange les linéales ( bâtons ) et les serifs ( empattements ).

Aa Aa

- Garamond
- Humanist777BT
- « typo du logo »
- « typo signalétique : accueil, toilettes... en relief »

La Garamond est présente à de nombreuses reprises,

- empattements
- grande hauteur d'x
- bonne lisibilité
- tracé imparfait

Cette typographie date de 1530, dessinée par C. Garamond, malgré sa bonne lisibilité et ses qualités graphiques, elle ne comporte aucun lien historique à Girodet ou au bâtiment « L'Hotel Durzy », ce choix typographique est visuellement correct mais pas d'un point de vue pragmatique.

Les deux typographies majeures de la période Girodet sont :

- DIDOT      GIRODET

- BODONI      GIRODET

Ces deux typographies concurrentes sont apparues fin 18ème / début 19ème, la Didot étant française et la Bodoni étant italienne.

Le choix de la Bodoni en est donc déduit.

> La Didot est synonyme de rigueur et de gage de qualité, elle entre en adéquation historique avec Girodet, de plus, Girodet connaissait la famille Didot, très présente dans le domaine de l'imprimerie au 18ème siècle.

- fort contraste pleins / déliés
- empattements rectangulaires
- grande hauteur d'x
- géométrique / droite

Sur la feuille de salle Guerra, j'ai mixé la Didot et la Garamond, afin de présenter l'utilisation d'un nouveau caractère et de voir la cohabitation entre les deux.

Sur l'affiche de la nuit européenne des musées, le titre « Les Curiosités de Girodet » est en Didot, afin de détourner son côté très institutionnel, j'ai rajouté un entrelacs qui viens casser la « rigueur » de la typographie.

Sur les deux « affiches » de com qui permettent d'identifier le musée, je vais également jouer avec les ligatures typographiques pour dynamiser la lecture et rompre avec le côté institutionnel qu'elle invoque.

**Annexe 17 - Bilans d'événements et d'actions de médiation au musée Girodet**

**Bilan de la médiation autour de l'exposition**  
**« Girodet face à Géricault ou**  
**la bataille romantique du Salon de 1819 »**

*Musée Girodet, Anne-Marie du Boucher, Médiatrice*

*Juillet 2020*



## I. La médiation pour le grand public

### A. Les livrets d'accompagnement à la visite

6000 exemplaires ont été imprimés. 3500 livrets ont été distribués (environ). Des contacts ont été pris avec les enseignants pour qu'ils récupèrent un maximum de livrets.

Ces livrets ont été conçus en quelques jours avant le début de l'exposition et mis en page par un graphiste professionnel.

Il s'agissait d'un **livret famille** pour toucher le plus grand nombre avec dessin au trait (coloriage), citation contemporaine pour expliquer le sujet du tableau, commentaire actuel pour remettre l'œuvre en perspective et questions du petit amateur.

- ➔ De ce qui a été observé en salle, les visiteurs ont pris le temps de lire leur livret et de partir à la recherche des œuvres reproduites au trait. Mais ils ne semblent pas avoir pris le temps de répondre aux questions des petits amateurs : peut-être étaient-elles trop petites, en bas de page.
- ➔ Les enfants ne semblent pas s'être emparés du livret malgré les jeux proposés. Le graphisme était peut-être trop sévère pour attirer leur attention. Peut-être est-ce aussi un manque d'information à l'accueil, au profit du jeu des badges.

### B. Le billet du critique

Afin de sensibiliser les visiteurs à la critique, mais aussi afin d'établir le « palmarès » du Salon de 1819, 200 ans plus tard, des billets ont été réalisés et imprimés en interne pour encourager les visiteurs à voter pour l'œuvre qu'ils préfèrent et celle qu'ils aiment le moins, en argumentant. Chaque billet était glissé à l'intérieur du livret de visite. D'autres étaient laissés à disposition à l'étage dans la bibliothèque, sur un petit bureau avec l'urne où les billets devaient être déposés.

- ➔ 297 billets comptabilisés (en excluant un grand nombre de votes hors sujet – env. 100)). Rares sont les visiteurs qui ont rédigé une véritable critique, même courte. Nous avons néanmoins eu quelques pépites et constaté que des visiteurs de tout âge se sont prêtés à l'exercice.
- ➔ A la fin de l'exposition, une publication Facebook et Instagram a rendu les résultats publics avec un top 5 des œuvres stars et un top 5 des œuvres les moins aimées, accompagnées des meilleures critiques des visiteurs.

### C. Les panoplies des petits amateurs

Sur le modèle des vestes d'explorateurs, 20 lots de 10 badges ont été créés pour les enfants. Ils ont été complétés pour les vacances de Noël par des « panoplies » simplifiées en étoiles et en lavallières, sur lesquels accrocher les badges. Chaque enfant qui revient à l'accueil après avoir fait le jeu repart avec une sucette.

- ➔ Ce jeu a eu beaucoup de succès, même auprès des adolescents et des adultes. C'est une idée à conserver et à appliquer à d'autres occasions, peut-être en intégrant un minimum de contenus, en lien avec un livret.

#### D. Les visites guidées

La préparation des visites guidées grand public s'est faite sur un temps très court. La réalisation, en amont, d'un dossier pédagogique et du livret grand public, a facilité la compréhension des enjeux de l'exposition, mais la conception de la visite grand public s'est surtout faite en dehors du temps de travail, avec le catalogue.

Une fois établie, la trame de la visite grand public a été la même pour tous les groupes adultes (avec quelques ajustements selon les groupes).

- ➔ La visite s'est faite en 5 temps : une introduction globale sur le Salon, aux portes de l'exposition (panneau d'entrée à l'appui), le contexte politique dans le cabinet des arts graphiques (face au portrait de Louis XVIII), la hiérarchie des genres dans la grande galerie, le choc des titans dans le salon carré et la conclusion dans la bibliothèque (face au *Mustapha* de Girodet).

Cette visite s'est donc faite à contre-courant de la muséographie avec des aller-retours d'un point à l'autre, au lieu de suivre un cheminement linéaire qui aurait privilégié les 2 œuvres phares de l'exposition en premier.

Pour mieux mettre en relief le rôle des critiques d'art, la lecture de quelques critiques courtes a été intégrée au discours.

Pour compléter le propos et aller plus loin dans certaines explications, quelques reproductions d'œuvres étaient aussi présentes.

- ➔ Les visiteurs ont beaucoup apprécié de tourner et retourner dans les salles : la visite leur paraissait plus vivante et leur permettait de repasser devant certains tableaux qu'ils n'avaient pas vus d'abord. Ils ont aussi pris plaisir à écouter d'authentiques critiques. Les reproductions étaient également les bienvenues : tout le monde était surpris et ravi de découvrir la copie du portrait de *Mustapha* par Géricault.
- ➔ Malgré la bonne volonté des visiteurs en commençant la visite, on constate toujours une fatigue au bout d'une demi-heure. Pour amoindrir cette fatigue, ma médiatrice a privilégié des visites courtes de 45 à 55 minutes. Parfois, en fonction de l'énergie et de la bonne volonté du groupe, la visite pouvait durer plus d'une heure et se conclure dans les salles Girodet, pour découvrir la figure de l'artiste et le tableau hommage de Dejuinne.

Des visites grand public ont été organisées tous les dimanches à compter du 17 novembre et jusqu'à la fin de l'exposition. Elles devaient être assurées par les agents de permanence au musée et se basaient sur un système de réservation conseillée, mais non obligatoire (des personnes pouvaient se présenter au dernier moment à condition de respecter une jauge de 25 personnes).

- ➔ Ces visites ont eu beaucoup de succès (on comptait parfois plus de 40 personnes pour ces visites).
- ➔ 8 visites - 195 personnes (sans compter les personnes qui se sont ajoutées certainement ajoutées sans payer)
- ➔ Ces visites auraient pu être systématiques dès le début de l'exposition et annoncées plus en amont sur le flyer et les affiches de l'expo. A défaut, elles ont été annoncées en

aval sur le site du musée (dans un onglet difficile à trouver) et par des affichettes à l'extérieur du musée et à l'accueil. Il aurait fallu faire un rappel sur FB chaque semaine.

Des visites spéciales ont été organisées à l'attention des agents de l'agglomération sur 5 créneaux : 19 novembre à 12h et 17h30 / 20 novembre à 12h / 28 novembre à 18h / 4 décembre à 18h.

→ En tout, 37 agents en ont bénéficié.

Des visites spéciales ont été organisées à l'attention des membres de la Société des amies du musée sur 4 créneaux : les 4, 5, 10 et 12 décembre.

→ En tout, 91 personnes en ont bénéficié.

#### Autres chiffres :

Nombre total de visiteurs comptabilisés sur l'exposition temporaire (groupes, individuels, visite libre, visite commentée, animations, payant comme gratuit) : 4373 personnes

#### Répartition (sommaire) des publics :

-Groupes scolaires (visites libres et commentées) : 24 groupes - 555 personnes (accompagnateurs compris)

-Individuels (visite libre) : 1312 personnes

-Groupes adultes (visite commentée) : 30 Groupes et 526 personnes

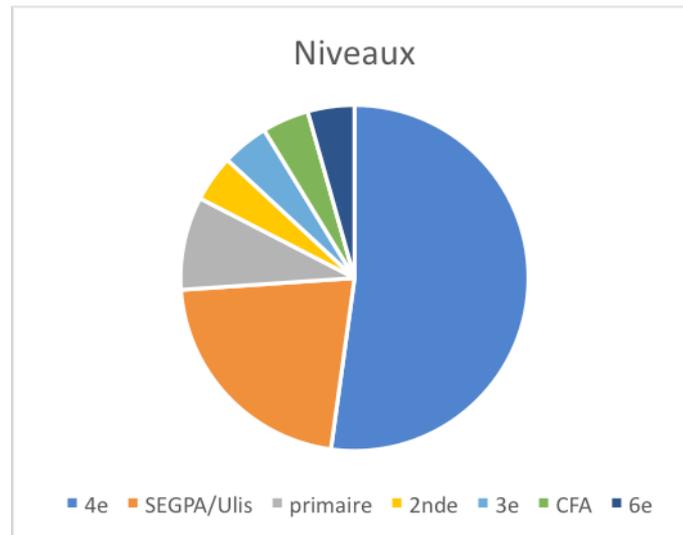
-Animations (nocturnes + Carnets de Salon + Hutchinson + conférences) : 207 personnes

→ Ces chiffres ne prennent pas en compte les groupes et les personnes qui sont venues en dehors des horaires d'ouverture (en raison des difficultés d'accès normal au musée à cause des grèves de transport), sans être notés au planning comme SANOFI, OPEL, le vernissage, ainsi que certains petits groupes amenés par Sidonie.

## **II. La médiation pour le public scolaire**

#### *Quelques chiffres :*

- 24 classes - 555 personnes (dont 72 accompagnants)
- Sur les 24 classes, 2 classes sont venues en visite libre.
- Sur les 24 classes, seules 2 classes étaient des classes de primaire.



### A. Le dossier pédagogique

Dans le courant du mois d'août, un dossier pédagogique à l'intention des enseignants a été réalisé en prenant appui sur la documentation disponible au musée, à défaut d'avoir le catalogue.

Ce dossier d'envergure (42 pages) se composait de 5 parties :

- une courte introduction ;
- l'ensemble des pistes pédagogiques présentées par niveau (pour chaque piste : un titre, un descriptif, des propositions pédagogiques pour aller plus loin + les liens avec les programmes pour chaque niveau) ;
- 3 fiches thématiques pour en savoir plus sur les 2 œuvres phares du Salon et sur le Salon lui-même ;
- une bibliographie sélective des ouvrages consultables sur place au musée ;
- des informations pratiques.

Ce dossier a été soumis à l'examen des inspecteurs de l'éducation nationale qui ont donné un avis favorable sur sa composition et sa teneur et se sont engagés à communiquer son existence à l'ensemble du corps enseignant par le biais de leur réseau et de leurs lettres d'information (début septembre pour la rentrée). Les inspecteurs de l'éducation nationale se sont également engagés à communiquer les 2 dates de rendez-vous pédagogiques prévus en octobre.

Le dossier pédagogique a été mis en ligne fin septembre sur le site internet du musée (onglet service des publics, rubrique « Girodet face à Géricault », sous-rubrique « Pour les enseignants »). Il était systématiquement communiqué aux enseignants qui prenaient contact avec le musée.

### B. Des rendez-vous pédagogiques avec les enseignants

Pour ces rendez-vous pédagogiques, les inspecteurs de l'éducation nationale ont directement recueilli les inscriptions des enseignants et nous les ont fait parvenir quelques jours avant les dates de rendez-vous.

Un premier rendez-vous a été organisé au musée en amont du vernissage, le 2 octobre, matin et après-midi, pour informer les enseignants sur les tenants et aboutissants de l'exposition et pour leur présenter la composition du dossier pédagogiques ainsi que les modalités de réservation et de visite scolaire.

A l'issue de ce rendez-vous, certains enseignants se sont positionnés sur certains créneaux.

- ➔ En tout, 12 enseignants ont assisté à ce rendez-vous (2 matin / 10 après-midi). 10 d'entre eux ont recontacté le musée pour organiser une visite de l'exposition.
- ➔ La totalité des enseignants présents enseignaient au collège et au lycée. Nous avons appris plus tard que l'information relayée par les inspecteurs de l'éducation nationale n'avait pas été faite à temps pour les enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré.

Un second rendez-vous a été organisé au musée le 16 octobre dans la matinée pour faire visiter l'exposition aux enseignants. Cette visite s'est conclue par un temps dans les salles du RDC pour leur présenter le nouvel accrochage des Girodet et la nature du musée nomade II qui s'y déroulerait.

- ➔ En tout, 6 enseignants ont assisté à la visite, dont une enseignante de primaire.
- ➔ A l'issue de cette visite, certains d'entre eux se sont également positionnés sur le planning et ont repensé et affiné leur thématique de visite.

Au-delà de ces rendez-vous, plusieurs professeurs sont venus au cas par cas pour préparer leur venue et discuter de thématiques plus particulières, tant en salle d'exposition qu'en « atelier ». (4 professeurs en tout).

### C. Le fonctionnement des visites

Les visites scolaires ont débuté à la rentrée des vacances de la Toussaint, afin de se laisser quelques jours de préparation supplémentaires pour créer la visite type et les variantes, ainsi que l'atelier/conférence « secrets d'atelier ».

Les classes ont systématiquement été réparties entre les salles d'exposition temporaire et les salles Girodet ou les ateliers (pour les primaires). En moyenne, chaque sous-groupe atteignait 15 élèves (au-delà, le groupe était dissipé et difficile à capter. Nous en avons fait l'expérience avec des groupes de 18 et 19 élèves).

En tout, chaque groupe a passé entre 45 et 60 minutes dans chaque espace avant d'alterner.

#### a. La visite « type » de l'exposition temporaire – (4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>)

Cette visite a concerné 10 classes sur 24 et se déroulait en 4 temps : une introduction générale sur le Salon (entrée), une présentation rapide du contexte politique (cabinet d'arts graphiques), la découverte approfondie de la hiérarchie des genres (salon carré et galerie), la confrontation Girodet/Géricault suivie d'un débat « romantique ou néoclassique ? » (salon carré)

Cette visite se basait sur l'interaction avec les élèves et la réalisation de plusieurs exercices participatifs : remettre la hiérarchie des genres dans l'ordre et identifier un genre de chaque dans le salon carré, repérer d'autres genres et sous-genres dans la grande galerie, remettre dans l'ordre les histoires du *Radeau* et de *Pygmalion*, identifier des critiques positives et

négatives et les relier à tel ou tel tableau, relier différents mots-clés au Radeau et au Pygmalion, procéder au vote « plutôt romantique ou plutôt néoclassique ».

- ➔ Les élèves se sont tous montrés participatifs et ont mis beaucoup de bonne volonté dans les exercices qui leur étaient proposés (d'autant plus que chaque élève était amené à participer au moins une fois). Le moment de repérage des genres et des sous-genres dans la grande galerie était un moment de respiration et de détente très apprécié, au milieu de la visite. Le moment du débat final a également suscité beaucoup d'échanges et d'intérêt.
- ➔ Les contenus de la visite étaient très denses : la visite telle que décrite plus haut a pu être menée de A à Z avec les classes les plus performantes, mais a dû être écourtée et simplifiée pour d'autres classes de même niveau.
- ➔ Globalement, les élèves ont beaucoup apprécié leur visite de l'exposition temporaire, ainsi que les enseignants. Quelques témoignages dans le livre d'or :

« Nous avons passé un excellent moment ! Très belles œuvres ».

« Trop bien cette visite »

« Super visite ! » « Visite très animée » « cool et joli » « J'ai beaucoup aimé ! »

« J'ai beaucoup aimé les visites, on apprend plusieurs choses. C'est génial. Merci les filles ! »

« Super musée et les accompagnatrices rien à redire ! Et le tableau de Pygmalion est MAGNIFIQUE »

#### b. Les secrets d'atelier

La création de cet atelier/conférence a requis un grand temps de préparation pour rassembler tout le petit matériel nécessaire (y compris remplir et obturer des fioles de pigments, d'huiles, etc.) ainsi qu'un temps de formation d'un agent sur les contenus. Une fois acquis, cet atelier/conférence n'a pas reçu de modifications, si ce n'est une adaptation du discours en fonction des niveaux et du temps imparti.

Cet atelier/conférence, mené en parallèle de la visite, a concerné 16 classes sur 24. Il s'agit d'une adaptation du musée nomade II au musée pour aborder les outils, les matériaux et les étapes nécessaires à la création d'une huile sur toile.

Le but était de proposer une seconde activité au groupe, plus légère et divertissante, avec des places assises, des objets à toucher et manipuler et l'observation directe des œuvres.

La séance se déroule en 2 temps : l'identification des outils du peintre sur les tableaux de Menjaud et Dejuinne avec la découverte simultanée des vrais outils et matériaux / la découverte des étapes successives de réalisation d'une peinture à l'huile de l'ébauche au vernis.

La séance est ponctuée de jeux et de manipulations : identifier puis relier divers objets à la couleur qu'on en obtient, différencier une huile d'une tempera, repérer une peinture à la cire, repérer de petits détails comme une signature, etc.

- ➔ Les élèves ont été captivés par les recettes d'atelier et surpris par un grand nombre d'anecdotes. Ils ont pris conscience que les tableaux qu'ils voyaient au mur (et qualifiaient parfois encore de photos) n'étaient au départ que des matériaux neutres qu'il revient à l'artiste de mélanger et manipuler pour créer un chef-d'œuvre.

- La manutention et l'installation de ce musée nomade en salle a été usante : la grosse caisse et une trentaine de chaises à transporter des ateliers en salle, déplacement des bancs, 2 projecteurs sur pied). Pour les groupes des jeudi et vendredi matins, l'installation devait se faire dans la matinée et nécessitait de venir au musée plus tôt si le groupe arrivait à 9h.

#### D. Quelques visites en détail

##### a. D'autres visites et ateliers

- A la place de l'atelier/conférence « secrets d'atelier », une enseignante a désiré proposer un atelier d'écriture à ses élèves : après avoir découvert différents portraits de Girodet grâce aux enregistrements de *Jeestunautre*, les élèves ont choisi d'autres portraits de la salle pour leur donner la parole.
- Pour adapter la visite de l'exposition aux CM1, une visite « des histoires en tout genre » leur a été proposée : les élèves ont découvert ce qu'était le Salon et sont partis à la découverte d'une histoire religieuse, d'un mythe heureux de l'antiquité classique et d'un fait divers dramatique de l'actualité de l'époque. Ils ont ensuite fait marcher leur imagination pour inventer l'histoire racontée par 4 tableaux de la grande galerie, grâce à quelques mots clés et une feuille de route.
- La même visite a été adaptée aux CE1 qui ont terminé par un exercice d'invention alternatif : imaginer les dialogues des personnages dans un tableau. En parallèle à la visite, la même classe a privilégié un atelier de découpage et collage pour inventer une nouvelle histoire à partir de plusieurs œuvres du Salon.
- Une visite axée sur la mythologie au Salon a été proposée à la classe de CFA et à une classe de 6<sup>e</sup> : après avoir relié les noms, le rôle et les attributs à chacun des dieux présents sur la façade du musée, les élèves ont découvert différents mythes ainsi que les correspondances entre eux et ont compris que la mythologie pouvait même s'inviter dans des tableaux très différents. Dans le cas des CFA, la visite s'est poursuivie par une découverte des tableaux mythologiques de Girodet, au rez-de-chaussée.

##### b. Le projet de Mme Pontailier

Mme Pontailier a divisé ses 2 classes de 4<sup>ème</sup> en 4 groupes : les architectes, les artistes, les journalistes et les historiens. Ces 4 groupes se sont répartis au musée sur la journée pour suivre une visite de l'exposition et une activité/conférence du musée nomade I (sauf le groupe des artistes qui a bénéficié du musée nomade II).

Chaque visite était axée sur la spécialité du groupe.

- Les architectes ont découvert l'architecture externe et interne du musée et ont compris ses analogies avec celle du musée du Louvre. Puis, ils ont découvert différents degrés d'inclusion architecturale dans les tableaux du Salon (simple décor ou sujet principal). Ils ont ensuite analysé les composantes architecturales de 4 époques différentes et ont découvert pour finir que si les tableaux représentent beaucoup d'architecture, certains tableaux étaient destinés à décorer l'architecture des bâtiments (plafond, églises, etc.).

- Les journalistes ont découvert la profession du critique et son influence au Salon de 1819. Ils ont successivement découvert des critiques positive, négative et moqueuse. Ils ont ensuite compris les tenants de la bataille critique Girodet/Géricault et ont finalement pris le temps de rédiger une critique positive et négative sur les œuvres de leur choix.
- Les artistes ont découvert les différentes professions artistiques qui étaient exposées au Salon puis ont découvert différents « types » d'artistes présents au Salon : homme, femme, inconnu du grand public, artiste star. Ils ont ensuite découvert 2 façons de peindre catégoriquement opposées, à travers Girodet et Géricault. Ils ont terminé par la rencontre de 4 artistes anciens, représentés par les artistes de 1819, comme autant d'hommages rendus aux figures incontournables de l'histoire de l'art.
- Les historiens ont découvert que dans la hiérarchie des genres, la peinture d'Histoire est la plus haut placée, mais se sont aussi rendu compte que l'Histoire avait toute sa place dans la scène de genre et aussi dans le paysage, voire dans quelques portraits. Ils ont ensuite découvert la pluralité de ces histoires : religieuse, mythologique, réelle, présent, passé, drame, histoire heureuse, etc., ainsi que le rôle de certains tableaux pour l'histoire de l'art. Ils ont terminé par un exercice d'invention, au cours duquel ils ont imaginé, par groupe, l'histoire de 4 tableaux de la grande galerie.

→ Chaque visite a nécessité un investissement considérable, mais a apporté une grande satisfaction aux élèves (et au médiateur !) : les thématiques choisies étant plus ciblées et moins généralistes, les visites en ont été plus légères et divertissantes avec plusieurs jeux qui ponctuaient le parcours (remettre l'histoire du Radeau et de Pygmalion dans l'ordre, inventer une histoire et un dialogue, identifier un genre ou un sous-genre, identifier différents éléments d'architecture avec leur nom, deviner à quelle critique se rapporte tel tableau).

### c. Le projet de Mme Barthélémy

Mme Barthélémy souhaitait orienter la visite de ses élèves de 3<sup>e</sup> sur les liens entre art et politique. Une thématique en apparence aride, mais qui est devenue divertissante grâce à un outil de médiation adapté : Mme Barthélémy souhaitait en effet de la prise de notes pendant la visite pour que les élèves soient attentifs. A la place, nous avons proposé un document synthétique qui reprécisait le titre des 6 œuvres abordées, la mention « pour », « contre » ou « neutre » par rapport au pouvoir et 3 raisons pour justifier la réponse, à choisir parmi une liste de 18 raisons (cf. annexe)

Les élèves ont d'abord découvert la nature du Salon puis le contexte politique de l'époque, entre royalistes et libéraux. Ils ont ensuite compris que le pouvoir se sert parfois des arts dans un but de propagande, pour servir l'image du monarque, justifier sa légitimité au trône ou encore rendre hommage aux victimes des régimes précédents. Ils ont ensuite compris que l'opposition pouvait aussi recourir aux arts pour critiquer plus ou moins ouvertement le pouvoir en place. Ils ont fini par prendre conscience que, dans certains cas, malgré eux, les artistes et leurs œuvres sont politisées par les partis politiques.

A l'issue de la visite, les élèves ont pris connaissance du document et, par groupes, sont repartis voir une des 6 œuvres pour compléter la case correspondante, avant une mise en commun finale.

### III. Propositions culturelles autour de l'exposition

#### A. Médiathèque de Montargis

- *Jeu de piste* : « *Les secrets de la Méduse* » - 19 octobre 2019 / 12 janvier 2020

→ 50 personnes ont participé au Jeu de Piste de la Médiathèque ; 12 séances ont été organisées pour les accueillir (7 samedi, 5 dimanche).

→ 38 personnes sont venues visiter l'exposition à la suite de cette expérience de jeu. Sur ces 38 personnes :

- 21 avaient connaissance de la tenue de l'exposition ; 7 n'en avaient pas connaissance ; 10 nspp
- 8 n'avaient pas visité le musée depuis la réouverture ; 20 l'avaient déjà visité ; 10 nspp

- *Café-philosophie en partenariat avec le Café-philosophique de Montargis*

« *L'art doit-il toujours se prendre au sérieux* », 60 personnes environ

#### B. Mois du film documentaire

*La Véritable Histoire du Radeau de la Méduse*, projection avec débat entre Bruno Chenique, commissaire général de l'exposition et Philippe Mathieu, conservateur au Musée de la Marine  
90 spectateurs

#### C. Conférences au musée

24/10/2019 : Julien d'Huy, *Pygmalion et Galathée, histoire d'un mythe* : 17 personnes

04/01/2020 : Chiara Savetierri, « *Du souffle de l'amour, elle attend son doux réveil* », 22 personnes

#### D. Colloque au Tivoli en partenariat avec l'INHA, les 22 et 23 novembre 2020, Paris-INHA – Montargis, musée Girodet et Tivoli : *Le Laboratoire des romantismes*

→ Comité d'organisation : Marine Acker (INHA), Sidonie Lemeux-Fraitot (Musée Girodet), Capucine Monfort (INHA), France Nerlich (INHA).

→ Comité scientifique : Cordula Grewe (Indiana University), Sidonie Lemeux-Fraitot (Musée Girodet), France Nerlich (INHA)

→ Intervenants : Bruno Chenique (chercheur indépendant), Cordula Grewe (Indiana University), Sarah Hassid (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Barthélémy Jobert (Sorbonne Université), Lucie Lachenal (post-doc Labex CAP), Sidonie Lemeux-Fraitot (Musée Girodet), France Nerlich (INHA), Todd Porterfield (NYU), Chiara Savetierri (Università di Pisa), HiCSA, Gregor Wedekind (Universität Mainz).

**Annexe 1 : la fiche d'analyse des architectes précédée des 4 œuvres étudiées.**



**Quel est le titre de cette œuvre ?**

.....



**De quelle époque date cette architecture ?**

Antiquité - Moyen-âge - Renaissance - époque indéterminée



**Quel est le style de cette architecture ?**

Style mauresque (arabe) - Style italien - Style gothique - Style ionique



**Parmi les mots ci-dessous, lesquels correspondent à l'architecture que vous avez sous les yeux ? (entourez autant de mots que vous voulez)**

Carrelage de marbre

Médailon sculpté

Grand escalier

Colonnnette

Enfilade

Balustrade

Chapiteaux

Frise géométrique en bas-relief

Dais à pignons

Colonne ionique

Arc en plein cintre

Vase monumental

Marbre blanc

Fresque peinte

stuc

Vitraux

Baie ogivale

sculpture

Plafond à caissons

Arc polylobé

Arc brisé

## Annexe 2 : la fiche des artistes précédée des 4 œuvres étudiées



**Localisez l'artiste sur l'œuvre**



**Quel est son nom ?** Filippo Lippi – Apelle – Michel-Ange – Van Dyck



**A quelle époque vit-il ?** Antiquité – Moyen-âge – Renaissance – 17<sup>e</sup> siècle



**Parmi les 4 œuvres suivantes, laquelle est de cet artiste ?**



?

(œuvre inconnue)



**Devinez-vous quelle histoire est racontée dans le tableau que vous avez retrouvé ?**

### Annexe 3 : la double page de la visite « Art et politique »

<p><i>Portrait de Louis XVIII, Roi de France et de Navarre</i> (Pierre Audoin d'après Jean-Baptiste Gros, lithographie)</p> <p>Pour   Contre   Neutre</p> <p>Raisons : ..... / ..... / .....</p>	<p><i>Enthousiasme des Français pour Henri IV</i> (Adolphe Bonin, huile sur toile)</p> <p>Pour   Contre   Neutre</p> <p>Raisons : ..... / ..... / .....</p>	<p>A. Une cérémonie de propagande royaliste</p> <p>B. Un tableau commandé par l'opposition (Louis-Philippe d'Orléans)</p> <p>C. Condamner les excès de la Révolution</p> <p>D. Un portrait dynastique</p> <p>E. Une incarnation de la tradition, applaudie par les royalistes</p> <p>F. Un tableau engagé contre l'esclavage</p> <p>G. Une fable de l'Antiquité sans aucun rapport avec la politique de 1819</p> <p>H. Les attributs du pouvoir monarchique</p> <p>I. Mettre en évidence l'incompétence du gouvernement</p> <p>J. Rendre hommage aux membres de la famille royale disparus</p> <p>K. Un message politique et personnel caché</p> <p>L. Un titre censuré pour éviter le scandale (« Scène de naufrage »)</p> <p>M. Célébrer le fondateur de la dynastie des Bourbons</p> <p>N. Justifier la continuité dynastique et le règne de Louis XVIII</p> <p>O. Réhabiliter une figure détestée de la Révolution</p> <p>P. Une image officielle et idéalisée du roi</p> <p>Q. Un tableau politisé, en réaction contre le Radeau</p> <p>R. Utiliser le passé pour parler du présent</p>
<p><i>La Reine Marie-Antoinette transférée à la conciergerie</i> (Jacques-Augustin Pajou, huile sur toile)</p> <p>Pour   Contre   Neutre</p> <p>Raisons : ..... / ..... / .....</p>	<p><i>L'Abdication de Gustave Vasa</i> (Louis Hersent, huile sur toile)</p> <p>Pour   Contre   Neutre</p> <p>Raisons : ..... / ..... / .....</p>	
<p><i>Le Radeau de la Méduse</i> (Théodore Géricault, huile sur toile)</p> <p>Pour   Contre   Neutre</p> <p>Raisons : ..... / ..... / .....</p>	<p><i>Pygmalion et Galatée</i> (Anne-Louis Girodet, huile sur toile)</p> <p>Pour   Contre   Neutre</p> <p>Raisons : ..... / ..... / .....</p>	

## Annexe 4 : Programme du colloque « Le laboratoire des romantismes »



**Colloque international**  
**22 et 23 NOVEMBRE 2019**

**Institut national d'histoire de l'art**  
**Galerie Colbert,**  
**auditorium**  
2 rue Vivienne ou  
6 rue des Petits-  
Champs,  
75 002 Paris

**Métro**  
Ligne 3 : Bourse  
Lignes 1 et 7 : Palais  
Royal - Musée  
du Louvre  
Lignes 7 et 14 :  
Pyramides

**Montargis,**  
**musée Girodet**  
2 rue du Faubourg  
de la Chaussée,  
45 200 Montargis

**Montargis,**  
**Médiathèque de**  
**l'AME, le Tivoli**  
2 rue Franklin  
Roosevelt,  
45 200 Montargis

Entrée libre dans  
la limite des places  
disponibles

**Pour plus  
d'information**  
Accueil INHA :  
01 47 03 89 00  
[www.inha.fr](http://www.inha.fr)

**Le Laboratoire des romantismes**

L'exposition Girodet face à Géricault : la bataille romantique du Salon de 1819 au musée Girodet (Montargis) plonge les spectateurs dans le foisonnement esthétique du Salon et offre une possibilité inédite de saisir les conditions de ce spectacle visuel. A cette occasion, le musée a invité l'INHA à organiser deux jours de colloque pour aborder le caractère transgressif et expérimental de l'art de cette période, dans ses dimensions esthétiques, plastiques, politiques et idéologiques, en France et à l'étranger.

**En partenariat avec le musée Girodet**

**Comité d'organisation**  
Marine Acker (INHA), Mathilde des Bois de la Roche (INHA), Sidonie Lemeux-Fraitot (musée Girodet, Montargis), Capucine Montfort (INHA), France Nerlich (INHA).

**Comité scientifique**  
Cordula Grewe (université de l'Indiana, Bloomington), Sidonie Lemeux-Fraitot (musée Girodet, Montargis), France Nerlich (INHA)

**Intervenants**  
Bruno Chenique (commissaire général de l'exposition – historien d'art indépendant), Eveline Deneier (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Cordula Grewe (université de l'Indiana, Bloomington), Sarah Hassid (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Barthélémy Jobert (Sorbonne Université), Lucie Lachenal (Post-doc, Labex CAP), Sidonie Lemeux-Fraitot (commissaire scientifique, musée Girodet), Christophe Leribaut (Petit Palais - musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris), France Nerlich (INHA), Todd Porterfield (université de New York), Gaëlle Rio (musée de la Vie romantique), Chiara Savetieri (université de Pise), Pierre Wat (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Gregor Wedekind (université Johannes-Gutenberg de Mayence)

**Colloque international**

**Le Laboratoire des romantismes**

**22 ET 23 NOVEMBRE 2019**

**INHA, Galerie Colbert, salle Giorgio Vasari**  
**Montargis, musée Girodet**  
**Montargis, Médiathèque de l'AME, le Tivoli**



**INHA**  
Institut National d'histoire de l'art

**INHA**  
Institut National d'histoire de l'art

François-Louis Dupierre, *Portrait de Girodet Peigneur - D'Inghelise et Galatée*, 1821, Montargis, musée Girodet © Musée Girodet (détail).

**22 NOVEMBRE 2019**  
**Institut national d'histoire de l'art, galerie Colbert,**  
**salle Giorgio Vasari**

Accueil par **Éric de Chasse** (Directeur général de l'INHA)  
 Introduction par **Bruno Chemique** (commissaire général de l'exposition – historien d'art indépendant) et **Sidonie Lemeux-Fralot** (commissaire scientifique, musée Girodet)  
 Le Salon de 1819 au musée Girodet de Montargis : les enjeux d'une exposition  
 Discussion avec **Christophe Leribault** (Petit Palais - musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris), **Gaëlle Rio** (musée de la Vie romantique), modérée par **France Nerlich** (INHA)  
 Paris romantique – une histoire culturelle  
 Conférence inaugurale par **Cordula Grewe** (université de l'Indiana, Bloomington)  
 La théo-esthétique d'Ingres (en anglais)  
 Pause déjeuner

**Montargis, musée Girodet**

Accueil par **Coralle de Souza Vernay** (Directrice du musée Girodet), et visite de l'exposition  
 Conférence du soir par **Barthélémy Jobert** (Sorbonne Université)  
 L'année 1819

**23 NOVEMBRE 2019**  
**Montargis, médiathèque de l'AME, le Tivoli**

**09H30**  
**Expérimentation romantique**  
**Pierre Wat** (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)  
 1819 - Turner et Constable au carrefour de la peinture anglaise  
**Sarah Hassid** (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)  
 De la musicalité des brouillards. L'essor de la peinture de paysage et la notion d'anticipation en France de Pierre-Henri de Valenciennes à Georges Michel et Jean-Baptiste Camille Corot  
**10H30**  
 Discussion et pause

**11H00**  
**Transferts romantiques**  
**Lucie Lachenal** (Post-doc, Labex CAP)  
 Une alternative au modèle antique : l'inspiration médiévale dans la porcelaine au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle (forme, décor et ornement)  
**Eveline Deneer** (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)  
 Réception, reproduction et résonances : L'intérieur de la maison de Michel-Ange de François-Louis Dejuinne du Salon parisien aux bibliothèques européennes  
**12H00**  
 Discussion  
**12H30**  
 Pause déjeuner

**Montargis, musée Girodet, salles de l'exposition**

**14H00**  
**Géricault/Girodet I**  
**Bruno Chemique** (commissaire général de l'exposition – historien d'art indépendant) et **Sidonie Lemeux-Fralot** (commissaire scientifique, musée Girodet)  
 Du Salon de 1819 au Salon du musée de Montargis : Girodet face à Géricault  
**15H00**  
 Pause

**Montargis, médiathèque de l'AME, le Tivoli**

**13H30**  
**Géricault/Girodet II**  
**Gregor Wedekind** (université Johannes-Gutenberg de Mayence)  
 Sublimitas / humilitas – Les enjeux esthétiques du Radeau de La Méduse  
**Chiara Savettieri** (université de Pise)  
 Néoclassicisme et romantisme : continuités et discontinuités  
 Pause  
**16H30**  
**Horizon romantique**  
**17H00**  
 Conférence conclusive par **Todd Porterfield** (université de New York)



Ruejau, d'après Géricault, *Le Radeau de la Méduse*, 1869, Rochefort, Musée maritime  
 © Musée Municipaux Rochefort

## **Annexe 5 : Synopsis du jeu de piste « Les secrets de la Méduse »**

### Description :

De 2 à 6 places maximum sur inscription à partir du 1 octobre

Séances les samedis à 14h et 16h. Les dimanches de 15h à la médiathèque de l'A.M.E. situé à Montargis.

Qui sont les personnages représentés par Théodore Géricault sur le Radeau de la Méduse ? A l'occasion de l'exposition d'intérêt national organisé au Musée Girodet, charades, puzzles, et devinettes sont dispersées au sein de la médiathèque pour vous faire connaître les mystères du fameux tableau et du naufrage de la Méduse.

Arriverez-vous à résoudre toutes les énigmes de la Méduse en moins d'une heure ?

But : Permettre à des publics non-initiés de venir une première fois, hors cadre scolaire au Musée Girodet.

### Publics visés non-initiés :

- Enfants (03-11 ans) hors temps scolaires
- Jeunesse (12-25 ans)
- Famille
- Quincas – Quadras sans enfant
- Comité d'entreprise
- Primo-visiteurs & hors-département

### Discours du maître du jeu :

Bienvenue à la médiathèque, vous allez bientôt accéder au jeu de piste sur le thème du tableau peint en 1819 par Théodore Géricault : Le radeau de la Méduse.

Vous avez une heure pour résoudre 8 énigmes et réussir à sauver les rescapés.

Vous n'avez pas le droit de courir. Si vous le faites-vous risquez de ne pas pouvoir jouer.

Je vous confie donc ces badges de joueur, des crayons et du papier vous en aurez surement besoin.

Et surtout avant de vous attaquer à la résolution d'une énigme, lisez bien tout l'énoncé de celle-ci.

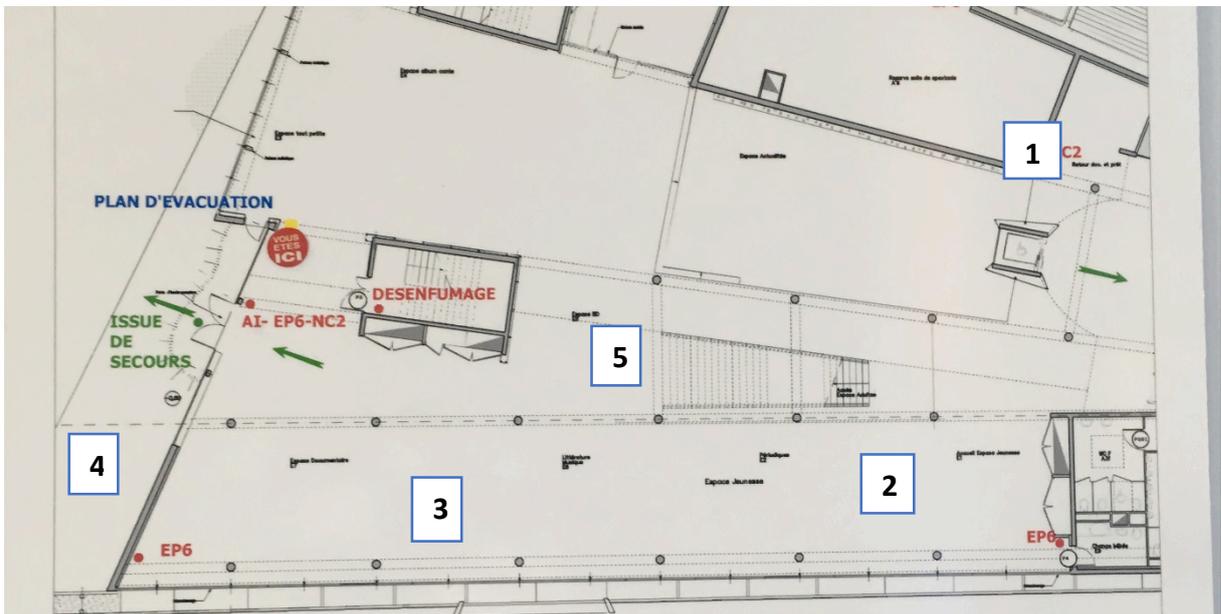
---

*Le personnage du maître du jeu*

---

Le maître du jeu est un critique d'art et il va vous aider à décrypter le tableau de Géricault et vous êtes des apprentis critique d'art.

*Plan de disposition des énigmes*



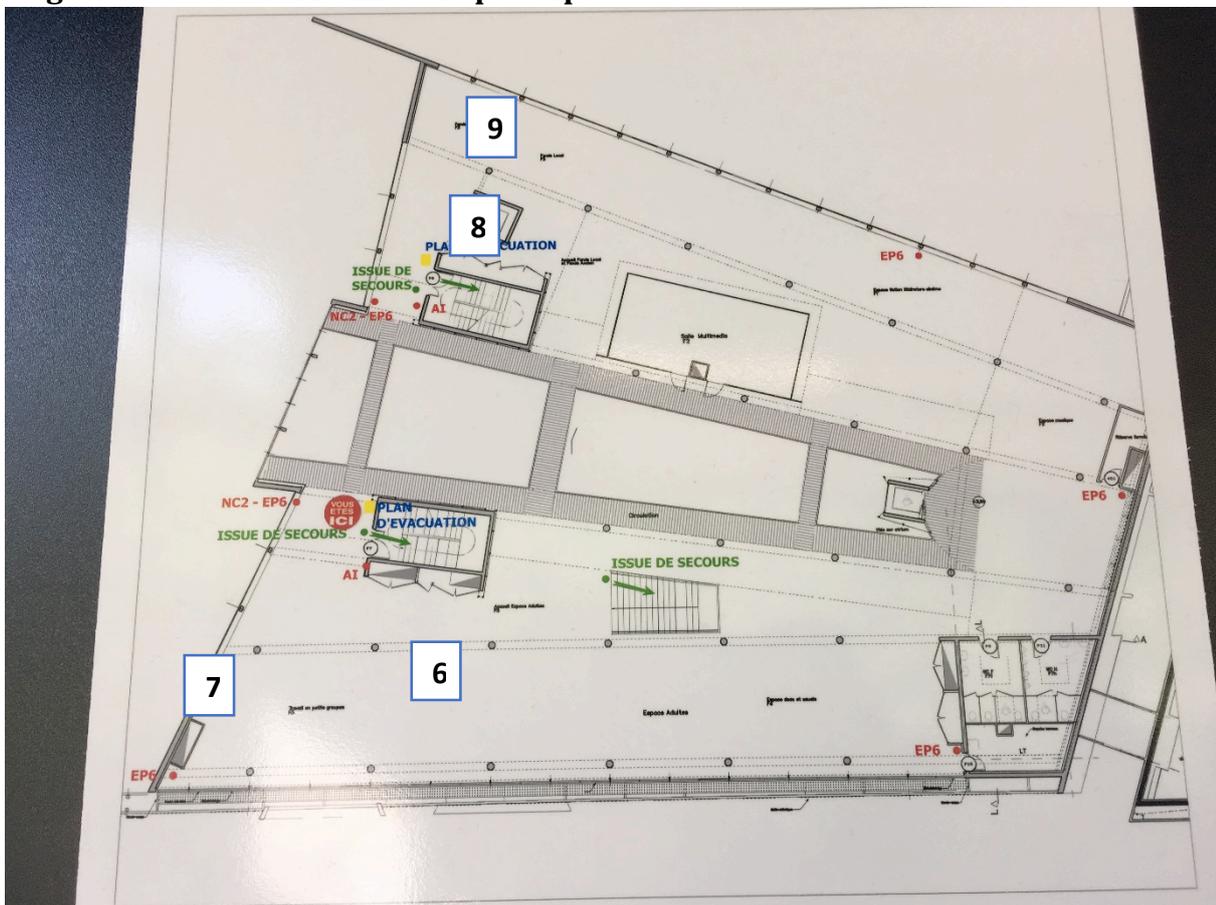
**Enigme 1 - Accueil - Billetterie - Sortir**

**Enigme 2 - RDC - Documentaire - B.D. Jeunesse**

**Enigme 3 - RDC - Jeunesse entre Détente**

**Enigme 4 - RDC - Jeunesse au pied du téléphone de secours accroché au mur**

**Enigme 5 - RDC - Sous l'escalier principal - Actualités**



**Enigme 6 – 1<sup>er</sup> Etage – B.D.s & Mangas – Espace Adultes – Au pied de l'armoire à livres**  
**Enigme 7 - 1<sup>er</sup> Etage - B.D.s & Mangas – Espace Adultes – Au pied du dernier pilier violet**  
**Enigme 8 - 1<sup>er</sup> Etage – Archives Municipales & Fonds Ancien**  
**Lieu 9 - 1<sup>er</sup> Etage – Archives Municipales & Fonds Ancien**

---

*Énigme n°1*

---

Les joueurs doivent déterminer :

La côte d'une B.D. qui est 779.054 DEL

1. Faire  $779\ 074 - 20$  (le nombre de perso sur le tableau) = 779 054
2. Trouver la lettre E pour former le groupe de lettres DEL

E est la lettre présente dans « **bateau** » qui ne l'est pas dans « **Argus** ».

1<sup>er</sup> indice : Le nombre de personnages sur le tableau est un multiple de 4.

2<sup>ème</sup> indice : Il y a trois voyelles dans le mot « Bateau », le A, le E et le U.

---

*Énigme n°2*

---

Quel peintre à poser devant Géricault pour lui permettre de peindre le personnage G du tableau du *Radeau de la Méduse* ?

Réponse : Delacroix

La Liberté guidant le peuple a été peinte en trois mois. Donc il faut que les joueurs trouvent le 4<sup>ème</sup> pilier qui est aussi le 3<sup>ème</sup> pilier en comptant du fond de la médiathèque.

1<sup>er</sup> indice : Ce peintre a un nom en trois syllabes

Il n'y a pas de code à trouver pour débloquent la 3<sup>ème</sup> énigme, les documents de la troisième énigme peuvent être cachés dans un livre derrière le pilier ou dans un coffre si besoin.

---

*Énigme n°3*

---

Après avoir trouvé la croix sur la carte et ouvert un coffre, les joueurs trouvent un ensemble de reproductions des pages 1 et 195, papier et plastifiées du texte « L'Ombre de Diderot et le

Bossu du Marais, Dialogue Critique sur le Salon de 1819, par Gustave Jal,... ». Au verso de chaque reproduction de ces deux pages, il y a la troisième énigme avec le texte suivant :

Au cours des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles, le genre littéraire de la critique d'art se développe. Le Salon de peinture de 1819, n'a pas connu la visite du célèbre critique Denis Diderot puisque celui-ci est décédé en 1784. Toutefois, d'autres critiques d'Art ont été publiés dans les journaux *La Renommée*, *La Gazette de France*, *Le Drapeau Blanc*, *Le Constitutionnel*, *Le Journal de Paris*. Le Critique d'Art Auguste Jal a également décrit le Radeau de la Méduse dans « *L'Ombre de Diderot et le Bossu du Marais, Dialogue Critique sur le Salon de 1819, par Gustave Jal* ».

Parmi les 3 propositions suivantes, trouvez un mot clef dans le texte d'Auguste Jal qui vous permettra de savoir comment était surnommé les personnages B et C par les commentateurs du tableau :

- 1) « les deux frères »
- 2) « le père et le fils »
- 3) « les amants »

Transformez les lettres de ce mot en nombres puis résolvez cette équation pour ouvrir le coffre suivant :

$$8000 + ( \_ + \_ ) * \_ - ( \_ + 2 ) =$$

Rendez-vous ensuite à la prochaine énigme située près du téléphone accroché au mur !

Les joueurs doivent trouver l'indice « Plus loin, dans un état d'anéantissement et de douleur, un vieillard tenant couché sur ses genoux le cadavre de son fils expiré, [...] ».

Les joueurs doivent alors déduire que le mot à trouver est « fils ».

$$F = 6 / I = 9 / L = 12 / S = 19$$

$$8000 + (6 + 9) * 12 - (19 + 2) = 8000 + 15 * 12 - 21 = 8000 + 180 - 21 = 8159$$

Le nombre « 8159 » permet de déverrouiller le cadenas de l'énigme 4.

1<sup>er</sup> indice : Pour trouver le lien de parenté entre les deux personnages, cherchez sur la page numéro à la 16<sup>ème</sup> ligne du texte d'Auguste Jal.

---

### Énigme n°4

---

1<sup>er</sup> indice : « A la 1<sup>ère</sup> ligne horizontale, vous trouverez un prénom, a la seconde, vous trouverez un prénom et à la dernière vous trouverez le nom de famille de ce chirurgien ».

Les joueurs doivent trouver le code 8743

---

*Énigme n°5*

---

Une fois trouvez le nom de cet ingénieur-géographe, prenez la première lettre de son nom, convertissez-la en chiffre et vous trouverez le chiffre des milliers du prochain coffre.

Ensuite, prenez la dernière lettre du nom de cet ingénieur, convertissez-la en chiffre et vous trouverez le chiffre des centaines.

Enfin, prenez les initiales du prénom du soldat noir, et au croisement de ces deux lettres, vous trouverez dans le tableau ci-dessous, le nombre de jours pendant lequel le radeau de la Méduse a dérivé avant que l'on porte secours aux quinze rescapés.

	A	C	E	G	I
B	1	25	65	98	52
D	14	74	58	23	2
F	4	51	2	55	66
H	32	29	9	47	50
J	19	13	85	25	7

A la disposition des joueurs sont mis :

- Une reproduction des pages 164 et 165 du récit de Corréard, Savigny – Naufrage de la frégate de la Méduse (chapitre VII). Respectivement page 192 et 193 (sur 558) du pdf Gallica.

Les joueurs doivent trouver le code : 3413

1<sup>er</sup> indice : Il faut regarder en haut de la page 165 pour connaître le prénom de l'ingénieur-géographe, le prénom du seul soldat noir rescapé du naufrage.

2<sup>ème</sup> indice : Il y a un point commun entre Jean-Charles et Jésus-Christ, leurs initiales, il suffit maintenant juste de trouver J et C dans le tableau.

---

*Énigme n°6*

---

Un morceau de carton / de bois comportant le mot « La Machine » et le code du cadenas est derrière 1819 est fournie dans une bouteille.

Bouteille 1 litre – sable - Carton

Les code à trouver est « 1819 »

1<sup>er</sup> indice : Le petit nom donné à ce radeau était un nom commun féminin.

---

Énigme n°7

---

Question : Pendant combien d'années le commandant Hugues Duroy de Chaumareys n'avait-il pas navigué avant de prendre le commandement de la frégate de *La Méduse* ?

Réponse : 25

Il faut déduire la signification d'occident (Ouest), orient (Est), mérid (Sud), Septentrion (Nord). (Indice ?) Puis, orienter le labyrinthe de façon à avoir le sud/merid vers nous et ensuite tracer la sortie du labyrinthe. Au milieu de ce labyrinthe, les joueurs dessinent le chiffre « 25 » dans un des 3 rectangles rouges. Ce chiffre est lisible dans le carré le plus au Sud.

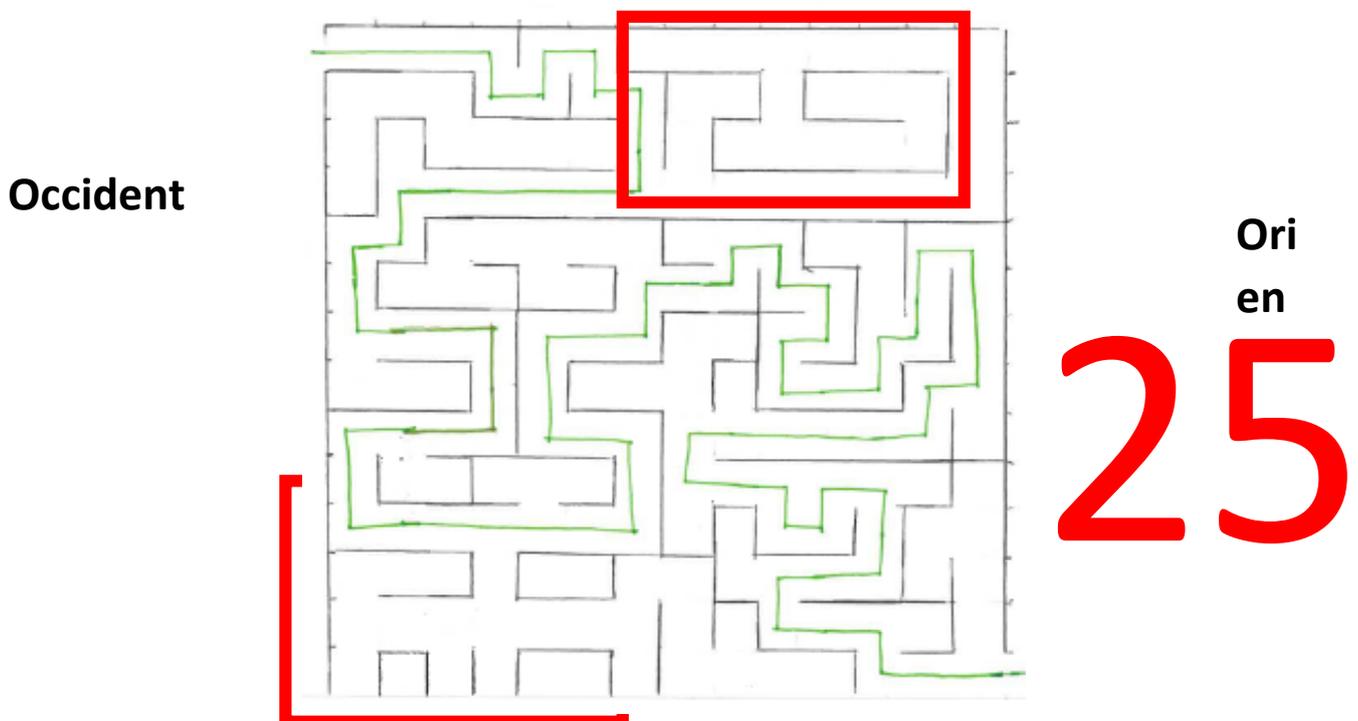
Au cours de l'énigme 7, les joueurs ont appris que la frégate de la Méduse était partie en 1816.

Ils doivent donc faire la soustraction suivante :  $1816 - 25 = 1791$

Grâce à ce chiffre, ils peuvent ouvrir le code du dernier coffre qui contient l'ultime énigme, l'énigme 10.

Les joueurs ont en leur possession :

- Une réplique de la boussole vieille avec occident, orient, merid, septem.
- Une réplique du labyrinthe.



## Merid

1<sup>er</sup> indice : L'Occident représente l'Est.

l'Ouest et l'Orient est l'autre nom de

2<sup>ème</sup> indice : Le nombre d'année où Chaumaret est un multiple de 5.

n'avait pas navigué le commandant

---

### Énigme n°8

---

5	3	4	6	7	8	9	1	2
6	7	2	1	9	5	3	4	8
1	9	8	3	4	2	5	6	7
8	5	9	7	6	1	4	2	3
4	2	6	8	5	3	7	9	1
7	1	3	9	2	4	8	5	6
9	6	1	5	3	7	2	8	4
2	8	7	4	1	9	6	3	5
3	4	5	2	8	6	1	7	9

Il faut trouver le 9 (case (milieu gauche) qui est la 9<sup>ème</sup> lettre de l'alphabet – le « i ».

Il faut trouver le 1 (case bas gauche) et le 2 (case bas gauche) qui formeront ensemble la 12<sup>ème</sup> lettre de l'alphabet – le « L ».

Il faut trouver le 5 case (milieu gauche) qui est la 5<sup>ème</sup> lettre de l'alphabet – le « e ».

Et ainsi de suite. Les numéros à trouver seront 9, 12, 5, 4, 1, 9, 24.

Le code couleur permet au joueur de remettre les numéros dans l'ordre (à part les numéros orange 1 et 2 qui forment le 12 et les numéros violets 2 et 4 qui forment le 24). Le joueur peut se tromper en interchangeant le 1 et le 2 et trouver 21 qui donnerait la lettre « U ». (La 42<sup>ème</sup> lettre de l'alphabet n'existe pas dans l'alphabet français)

Les joueurs peuvent trouver le mot « Iue d'Aix » ou « ile d'Aix », or c'est bien le mot « ile d'Aix » qui est à trouver et « Iue d'Aix » n'a aucune signification.

Grâce au code  $0 + 9 * 12 * 5 * 4 - 1 + 9 + 24 = 2192$ . Le joueur peut ouvrir un cadenas à 4 chiffres qui permettra à un coffre de s'ouvrir.

Au sein de ce coffre se trouve :

- Des places pour l'exposition d'intérêt nationale (avec visite guidée).

1<sup>er</sup> indice : Les numéros à trouver seront 9, 12, 5, 4, 1, 9, 24.

2<sup>ème</sup> indice : La frégate de la Méduse est partie d'une île.

---

*Discours de fin*

---

Discours de fin si le joueur a terminé le jeu à temps :

Bilan des visites guidées effectuées les Dimanches à 15h

	Plein tarif	Tarif réduit	Total
Dimanche 17 novembre	8	14	22
Dimanche 24 novembre		5	5
Dimanche 01 Décembre	6	5	11
Dimanche 08 Décembre	12	9	21
Dimanche 15 Décembre	14	7	21
Dimanche 22 Décembre	aucune visite	aucune visite	aucune visite
Dimanche 29 Décembre	8	16	24
Dimanche 05 Janvier	8	30	38
Dimanche 12 Janvier	16	16	32

Conférence du 04 Janvier 2020 avec Chiara

	Enfants	Adultes
Samedi 04 Janvier	0	22

Conférence du 24 Octobre avec Julien DHUYS

	Enfants	Adultes
Jeudi 24 Octobre 2019	0	17

Nombre d'entrées depuis l'exposition Géricault face Girodet

	Visiteurs
12 octobre au 12 Janvier 2020	4373

Inscription carnets de visites 1819

	Enfants	Adultes	Total
Samedi 28 Décembre	3	10	13
Dimanche 29 Décembre		8	8
Samedi 04 Janvier		7	7
Dimanche 05 Janvier		6	6

Nocturnes Exposition Géricault face à Girodet

	Plein Tarif	Tarif réduit	Total
Vendredi 13 Décembre 2019	7	2	9
Vendredi 10 Janvier 2020			74



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

---

## Exposition : « Delacroix et le duel romantique » - Bilan

---

### Identification

Nom de la collectivité : Agglomération montargoise et rives du Loing

Adresse : 1, rue du Faubourg de la Chaussée – BP 317

Code postal : 45203

Téléphone : 02 38 95 02 02

Courriel : [contact@agglo-montargoise.fr](mailto:contact@agglo-montargoise.fr)

N° Siret : 244500203000090

Commune : Montargis

Télécopie : 02 38 95 02 29

### Identification du responsable de la collectivité et de la personne chargée du dossier

**1/ Représentant légal** (Maire, président du Conseil général, du Conseil régional, du syndicat ou de la communauté de communes, ...) :

Nom : BILLAULT

Prénom : Jean-Paul

Qualité : Président

Courriel : [jeanpaul.billault@agglo-montargoise.fr](mailto:jeanpaul.billault@agglo-montargoise.fr)

### 2/ Personne chargée du dossier

Nom : AUBIN Prénom : Elisabeth

Courriel : [elisabeth.aubin@agglo-montargoise.fr](mailto:elisabeth.aubin@agglo-montargoise.fr)

Téléphone : 02 38 95 02 17

### Personne responsable de l'action :

Nom : Lemeux-Fraitot Prénom : Sidonie

Fonction : Responsable des collections du musée Girodet

Téléphone : 06 78 99 87 65 - Courriel : [sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr](mailto:sidonie.fraitot@agglo-montargoise.fr)

## 5-1. Compte rendu financier de l'action : Bilan qualitatif de l'action réalisé

Cette fiche est à détacher et à retourner dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été accordée<sup>1</sup>. Elle doit obligatoirement être établie, avant toute nouvelle demande de subvention. Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Cette fiche peut être adaptée par les autorités publiques en fonction de leurs priorités d'intervention.

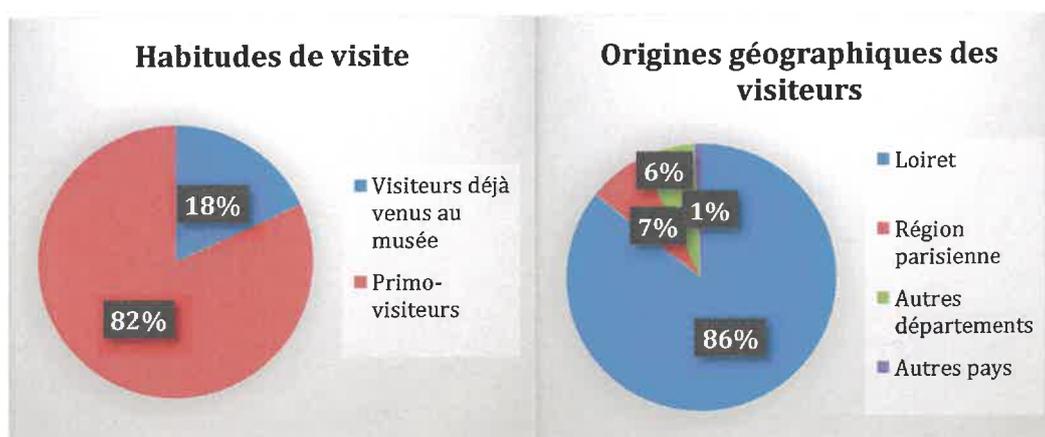
### Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Une exposition *Delacroix et le duel romantique*, en partenariat avec le musée national Eugène Delacroix - Etablissement public musée du Louvre s'est tenue du 29 septembre 2021 au 9 janvier 2022, en seconde étape de l'exposition *Le « Giaour » de Lord Byron par Delacroix, un duel romantique* au musée Delacroix à Paris, conjuguée à l'art de Girodet (1918 visiteurs). Un catalogue a été édité pour l'occasion (essais de Sidonie Lemeux-Fraitot, Valérie Bajou et Olivier Feignier, 48 pages, éditions *Le Passage*). Le week-end d'ouverture, deux séances de « siestes musicales » par la compagnie *L'Attrape-rêve* (33 participants) et une conférence inaugurale par la Commissaire générale, Claire Bessède, Directrice du musée national Eugène Delacroix (50 participants) ont été organisées. Durant les vacances d'automne l'exposition a été l'occasion de trois séances de spectacle dans les salles de la *Ligue d'improvisation de Touraine*, de visites commentées et d'ateliers artistiques conçus et animés par l'équipe Médiation (73 participants) et durant celles de Noël de visites commentées et d'ateliers artistiques (123 participants), avec l'organisation de l'assemblée générale de la Société française des études byroniennes au musée le 4 décembre et conférence publique. Le 5 janvier 2022 une visioconférence « Delacroix et Girodet » par Chiara Savettieri, professeure à l'Université de Pise La Sapienza, et le 8 janvier une visite guidée par Sidonie Lemeux-Fraitot, Directrice du musée par interim, ont clôturé l'événement.

### Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

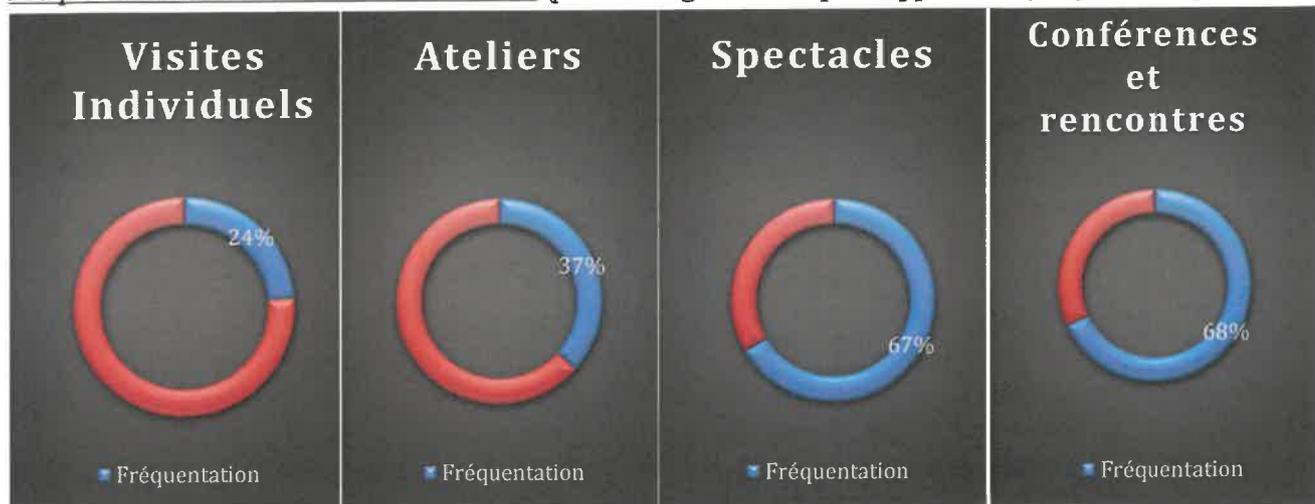
Fréquentation totale : 1 918 visiteurs (dont 769 gratuits)

- 1<sup>ère</sup> semaine d'ouverture : 172 visiteurs pour la première semaine d'ouverture de l'exposition, dont 92 primo-visiteurs et 149 personnes pour le week-end d'ouverture
- à un mois d'ouverture : 572 visiteurs / à 6 semaines d'ouverture : 896 visiteurs.



<sup>1</sup> cf. Arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Fréquentation des activités sur réservation (pourcentages établis par rapport à la jauge totale, par activité)



**Rencontre avec Claire Bessède** : jauge limitée à 50 personnes

Commissaire scientifique et générale de l'exposition, Directrice du musée national Eugène-Delacroix : visioconférence, public en salle au musée (travaux SNCF), Samedi 2 octobre (Gratuit)

Complet 50 réservations

**Spectacle « L'Attrape-rêve » - Siestes musicales** : jauge limitée à 25 personnes par séance

De et par Clément Oury & Cyrille Auchapt / production : La Halle aux grains Scène nationale de Blois, Dimanche 3 octobre (payant)

14h30 : 19 réservations, 17 présents

17h00 : 19 réservations, 16 présents

Total : 33 personnes

**Animations durant les vacances de la Toussaint** 23 octobre au 7 novembre 2021 : 456 visiteurs

**Animations durant les vacances de Noël** 4 décembre 2021 au 9 janvier 2022 : 633 visiteurs

**Visites de l'exposition par la commissaire scientifique, Sidonie Lemeux-Fraitot** (payant) : jauge limitée à 25 personnes par visite ; deux visites, 42 personnes.

**En autonomie :**

- Livrets adulte et enfant pour découvrir l'exposition
- Jeu des badges (gratuit)
- Jeu de piste de Noël, imprimé en 200 exemplaires.

Visite groupes (dont scolaires) sur toute la durée de l'exposition : 179 visiteurs

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Sur les 3 mois et demi d'exposition (29 septembre 2021 – 9 janvier 2022).

Avec vernissage le mercredi 29 septembre, 18h

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

En raison de la période compliquée par la pandémie et de la situation de l'équipe avec en l'absence de longue durée de la directrice, qui ont compliqué le travail de préparation et de communication de l'exposition, un véritable défi pour l'équipe, la fréquentation de l'exposition est modeste mais néanmoins satisfaisante.

Les retours des publics sont très positifs comme en témoignent les messages laissés sur le livre d'or et sur les sites touristiques : « Très belle exposition sur l'univers de Delacroix et de Lord Byron ! » ; « une présentation très documentée et agréable » ; « L'exposition temporaire Delacroix met en évidence le lien de la peinture du maître avec la légende du Giaour de Lord Byron. ».

Les actions de communication et les partenariats noués à l'occasion de l'exposition avec l'Etablissement public musée du Louvre, le musée national Eugène Delacroix, les éditions Le Passage, la Société des études françaises byroniennes, les prêteurs publics et particuliers dont la dessinatrice Catherine Meurisse, élue à l'Académie des Beaux-Arts au fauteuil de Girodet, ont permis au musée de réaffirmer sa présence sur le territoire territorial et national comme un acteur culturel de premier plan et un établissement scientifique de prestige auprès des publics.

.....

## 5-2. Compte rendu financier de l'action : tableau de synthèse<sup>2</sup>

Exercice 2021-2022

Charges	Prévision	Réalisation	%	Produits	Prévision	Réalisation	%
<b>Charges directes affectées à l'action</b>				<b>Ressources directes affectées à l'action</b>			
60- Achats				<b>70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de service</b> Ventes boutique Entrées		1752 5790	
Prestations de services Transport d'œuvres Restauration d'œuvres Vernissage Médiation		30841 2569 1242 8589		<b>74 – Subventions d'exploitation</b> <sup>3</sup>			
Achats, matières et fournitures Muséographie		1406		Etat (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))			
Autres fournitures Catalogue d'exposition Produits boutique		7726 1927		<b>DRAC</b>		20000	
<b>61- Services extérieurs</b>							
Locations mobilières et immobilières							
Entretien et réparation				Région(s) Centre Val de Loire		15000	
Assurance		3046					
Documentation				Département(s) Loiret		24000	
Divers							
<b>62- Autres services extérieurs</b>				Intercommunalité(s) : EPCI <sup>4</sup>		12564	
Rémunérations intermédiaires et honoraires							
Publicité, publication		19212		Commune(s)			
Déplacements, missions							
Servies bancaires, autres							
<b>63- Impôts et taxes</b>				Organismes sociaux (à détailler)			
Impôts et taxes sur rémunération							
Autres impôts et taxes				Fonds européens			
<b>64- Charges de personnel</b>				Agence de services et de paiement (ex CNASEA-emplois aidés)			
Rémunération des personnels		2548		Autres établissements publics			
Charges sociales				Aides privées			
Autres charges de personnel				<b>75- Autres produits de gestion courante</b>			
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
<b>66- Charges financières</b>				<b>76- Produits financiers</b>			
<b>67- Charges exceptionnelles</b>				<b>78- Reports</b> ressources non utilisées d'opération antérieures			
<b>68- Dotation aux amortissements</b>							
<b>Charges indirectes affectées à l'action</b>							
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
<b>Total des charges</b>		79106		<b>Total des produits</b>		79106	
<b>La subvention de .....20 000 € représente .....25 % du total des produits : (montant demandé / total des produits) X 100.</b>							

<sup>2</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros

<sup>3</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

<sup>4</sup> Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

## 5-3. Compte-rendu financier de l'action : données chiffrées

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

.....

La tenue de l'exposition durant la période de pandémie et des travaux sur la ligne SNCF desservant la ville de Montargis ont affecté certaines actions (conférences inaugurale et finale en distanciel), l'audience reçue par l'événement auprès du public et les ventes des produits

.....  
.....  
.....

Observations à formuler sur le compte rendu financier de l'opération subventionnée :

.....

Beaucoup de réalisations ne sont pas quantifiables financièrement car assumées en interne au quotidien par le musée (par exemple rédaction des cartels et des panneaux de salle pour la muséographie, rédaction d'un essai pour le catalogue, constat d'état des œuvres).

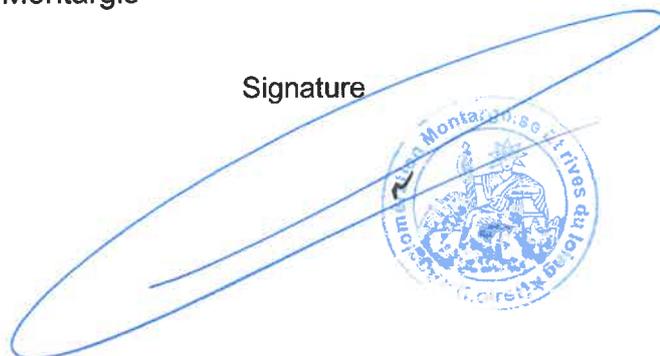
.....  
.....

Je soussigné(e), (nom et prénom) Jean-Paul BILLAULT  
représentant(e) légal(e), du musée Girodet, service de l'Agglomération montargoise et rive du Loing

certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le 26 septembre 2022 à Montargis

Signature



The image shows a handwritten signature in blue ink, which is a cursive-style name. To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'Agglomération Montargoise et Rive du Loing' around the perimeter and a central emblem featuring a coat of arms with a figure and a landscape.

# BILAN ESCAPE GAME

Du 21 octobre 2023 au 7 janvier 2024

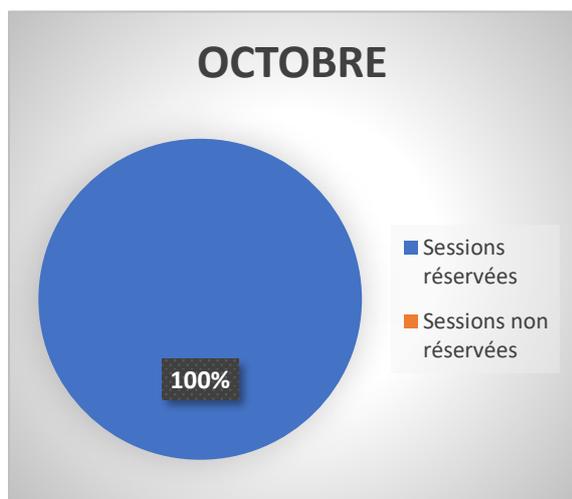
## FREQUENTATION TOTALE

**98 sessions de jeu réservées (/123) : 413 joueurs**

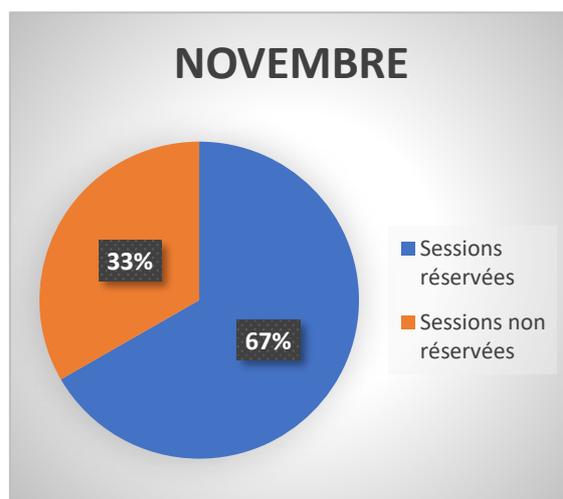
**11 semaines** d'exploitation, **2 sessions par jour du mercredi au dimanche (14h30 et 16h30).**

Face au succès du jeu et à la forte demande de réservation des sessions des weekends :

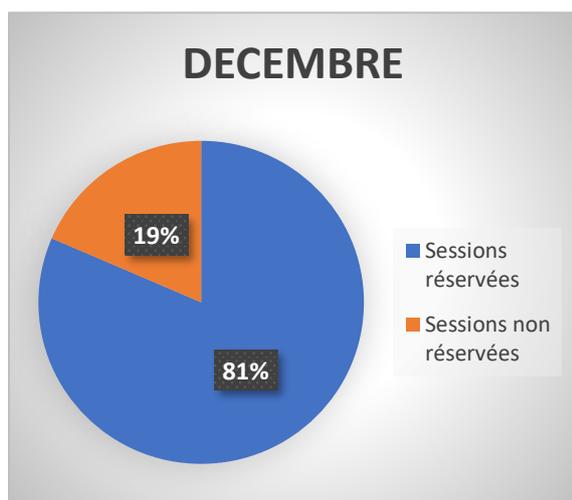
- **Ajouts de sessions** à 11h30 les samedi et dimanche dès le 18 novembre ;
- **Prolongation** sur 2 WE en janvier [13-14 janvier et des 20-21 janvier - non comprises dans ces statistiques]



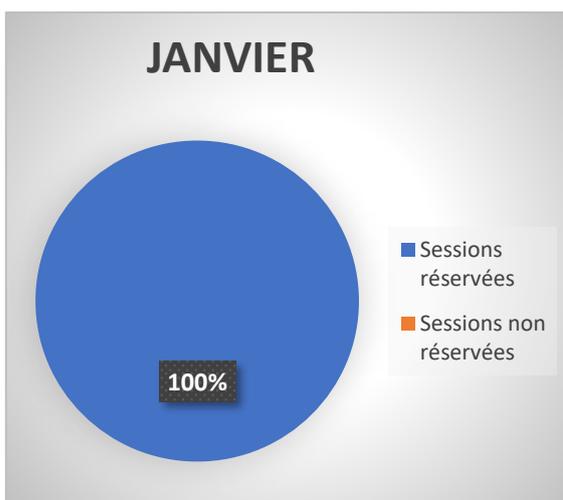
15 sessions : 15 réservées dont 1 annulée  
64 joueurs (annulation groupe de 5 incluse)



42 sessions : 28 réservées dont 1 annulée  
118 joueurs (annulation groupe de 4 incluse)



54 sessions : 43 réservées dont 1 annulée  
182 joueurs (annulation groupe de 6 incluse)

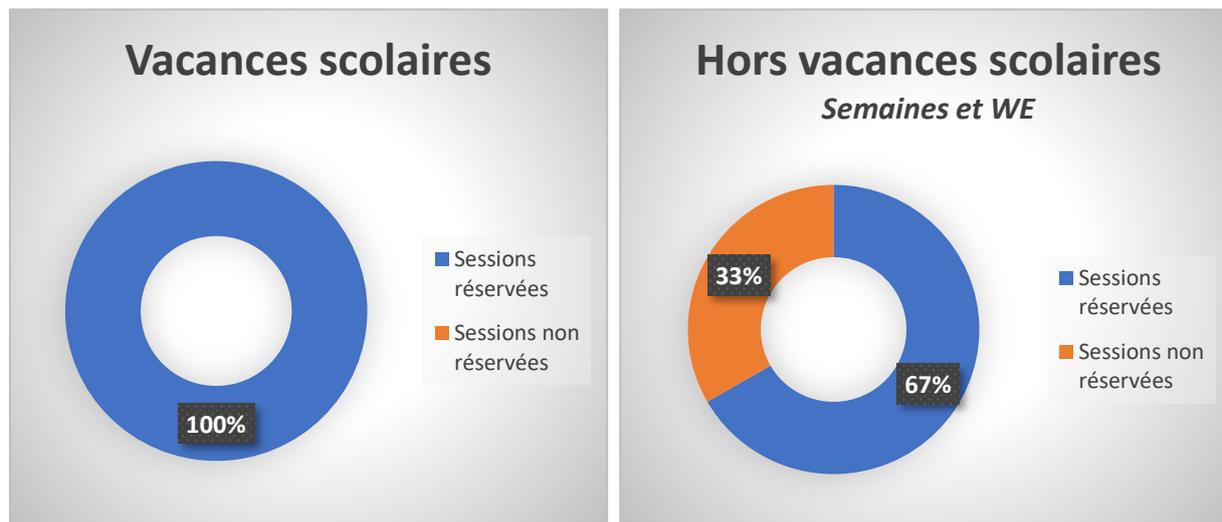


12 sessions : 12 réservées.  
49 joueurs

## DETAILS DE LA FREQUENTATION

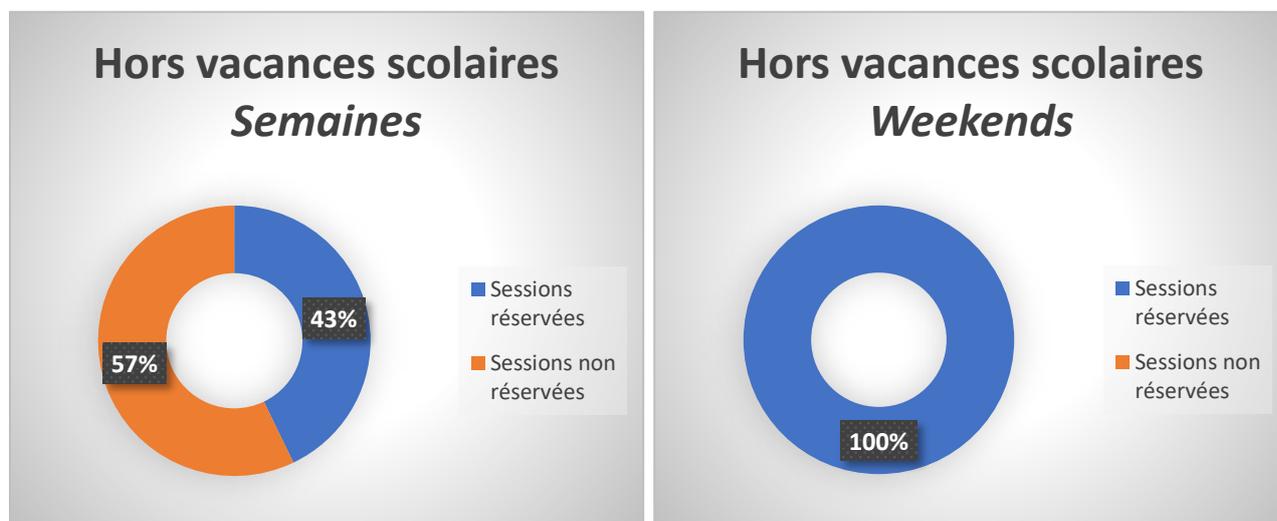
**La totalité des sessions programmées pendant les weekends et les vacances scolaires ont été réservées.**

En semaine hors vacances scolaires : 43% de sessions réservées.



Vacances d'automne : 23 sessions, toutes réservées (dont 1 annulation de dernière minute).

Vacances de Noël : 28 sessions, toutes réservées (dont 1 annulation de dernière minute).



Hors vacances scolaires : 72 sessions, dont 48 réservées.

- Semaines : 42 sessions dont 18 réservées
- WE : 30 sessions dont 30 réservées

A NOTER :

- **2 sessions organisées pour des groupes non constitués** : des personnes seules ou à deux, souhaitant jouer avec d'autres visiteurs.
- **Prolongations** : du fait du succès du jeu et de la liste d'attente existante, **ajouts de 12 sessions supplémentaires** les weekends des 13-14 janvier et 20-21 janvier (en priorité pour les personnes sur liste d'attente) : non comptées dans ces statistiques.

## PROLONGATIONS

Du fait du succès du jeu et de la liste d'attente : prolongation du jeu les weekends des 13-14 janvier et des 20-21 janvier, sur 3 sessions par jour – soit 12 sessions supplémentaires.

Au 10/01/2024 :

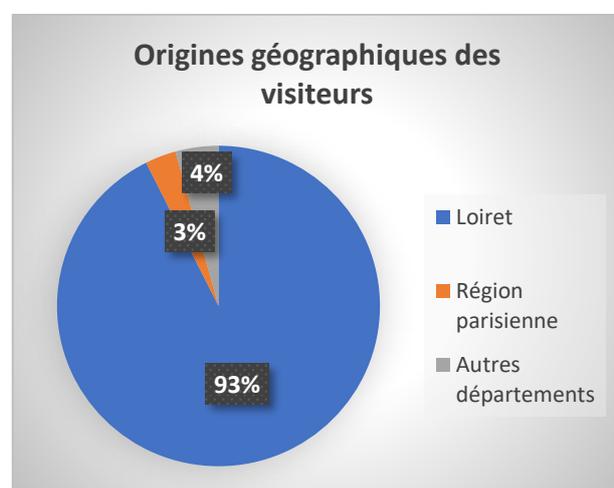
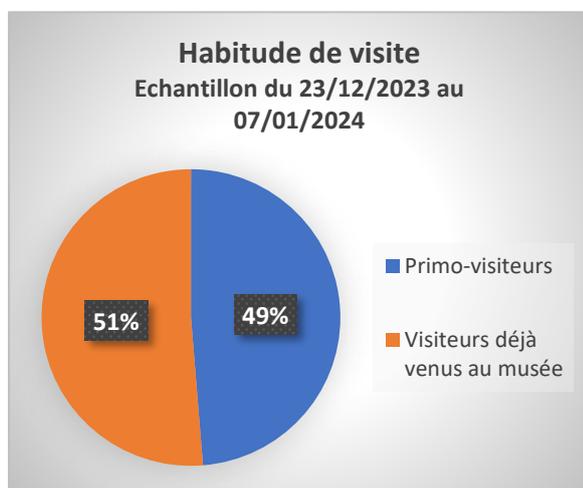
- 8 sessions réservées – 33 personnes
- 2 options – 9 personnes

Fréquentation totale à : **455 personnes** (sous réserve).

## PROFILS DES PUBLICS

Une **majorité de joueurs venus du Loiret (93%)** : public de proximité.

**Un grand nombre de primo-visiteurs**, découvrant le musée pour la première fois.



### A NOTER :

- A la fin du jeu : proposition de photographie d'équipe devant le véritable portrait de Napoléon, dans les salles d'exposition permanente : faire découvrir le musée aux primo-visiteurs.
- Le billet d'échappée game donne accès au musée le jour J.

## COMMUNICATION

### SUPPORTS DE COMMUNICATION

- Affiche / Banderole / Bâche

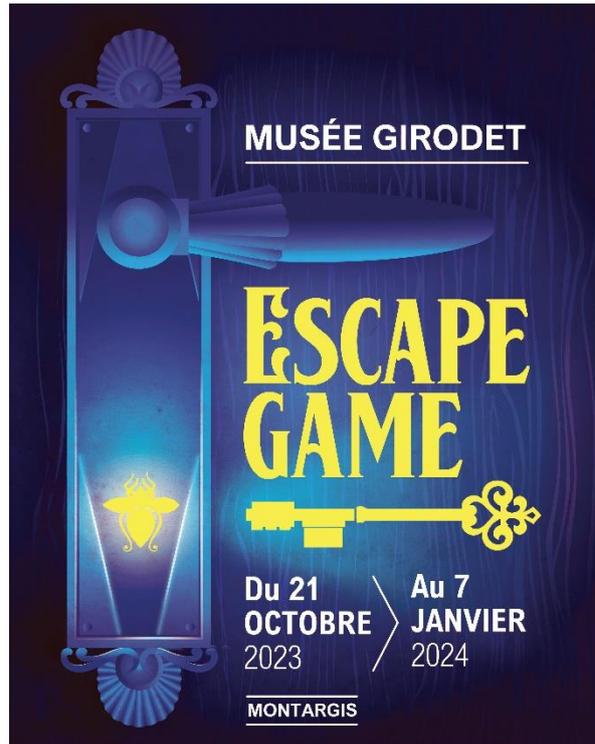
Graphiste externe : Céline Roy

**Succès de ce support** : très bon retour des publics et une des sources d'information les plus récurrentes.

- Flyers – Céline Roy
- Sacs à baguette – Céline Roy // service communication : 10 000
- Brochures de programmation (incluant l'escape game) – service communication
- Teaser : service communication
- Photos : service communication et équipe musée

### DIFFUSION DE LA COMMUNICATION

Diffusion sur l'ensemble des villes de l'agglomération (commerces, restaurants, cafés, services culturels, offices du tourisme, mairies, ...).



+++

Diffusion sur le site Internet du musée, les réseaux sociaux, la newsletter du musée.

### PRESSE – MEDIA

Kidiklik

Tourisme Loiret

Musées Centre Val de Loire

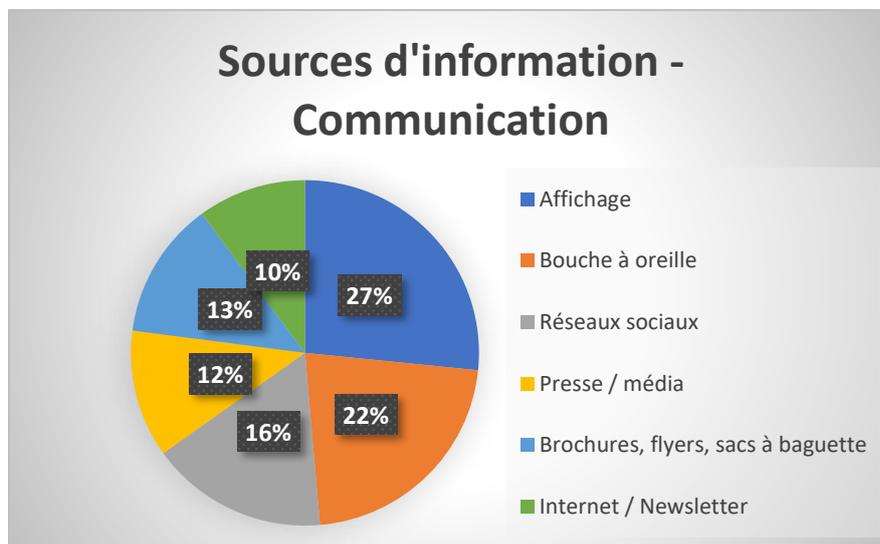
Tout près tout proche

Sortir Centre val de Loire

Radio C2L

Eclaireur du Gâtinais

### CLASSEMENT DES SOURCES D'INFORMATION DES PUBLICS AYANT RESERVE DES SESSIONS :



## RETOURS EXPERIENCES VISITEURS

### **Un bilan très positif pour la qualité du jeu et la satisfaction des joueurs.**

Des retours très positifs, que ce soit de vive voix ou par écrit dans le livre d'or ou sur Internet et les réseaux sociaux. Des participants très nombreux à demander le renouvellement de l'expérience.

### Exemples de commentaires sur les livres d'or :

#### **LIVRE D'OR ADULTES**

22/10/2023

« **L'escape game est très réussi ! Bravo pour la diversité des mécanismes et des codes.** »

« Escape game au top ! Belle réussite et longue vie à ce musée. »

26/10/2023

« Jeu passionnant que nous avons résolu juste avant que les royalistes nous attaquent ! »

27/10/2023

« Une bonne aventure à vivre à plusieurs. Une bonne expérience de réflexion avec un guide au TOP ! 😊 Et le musée, magnifique. »

« **Un escape game digne des plus grands.** Une conception très aboutie. Un super moment passé en famille dans un superbe cadre. Merci au personnel pour l'accueil, une vraie équipe qui sait faire vivre ce lieu. Merci !!! »

« Beau musée, escape game super sympa, on a tout déchiré (48 min) !!! Game Master au top <3 qui nous a plongé dans le passé et d'échapper aux royalistes ! Merci ! »

« Un vrai bon moment avec cet escape game particulièrement original. Merci. »

« **Un vrai escape game digne de ce nom.** Des codes, des clefs, des portes dérobées... Tout ce qu'on aime et tout ce que l'on attend, avec **un maître du jeu investi**. 49 min, 2 adultes, 2 enfants... une œuvre retrouvée. Un super moment passé en famille. **Hâte d'une prochaine énigme !** »

09/12/2023

« Très bonne découverte, j'ai vécu une expérience incroyable dans l'escape game avec mes collègues. **Si c'était à refaire, ce serait avec joie.** »

10/12/2023

« **L'escape game était incroyable !** Les énigmes étaient cool, et les découvertes des salles surprenantes ! A refaire !! »

« Un grand merci à Etienne pour ce super moment entre amis. Une belle initiative du musée Girodet. »

13/12/2023

« Merci pour cette magnifique découverte. A REFAIRE. »

« Merci pour cette belle aventure. Très bien organisée, bon accueil »

« Quel bon moment ici que du plaisir avec nos amis de découvrir le Tableau de Napoléon. A recommencer »

« Un vrai plaisir. A refaire. Très belle expérience entre amies, un vrai moment de bonheur. A renouveler impérativement. »

## **Musée Girodet**

« Très bonne intrigue et belle expérience. Que du plaisir »

« Superbe expérience cet escape game. Merci »

« Très chouette escape game et super accueil de l'équipe du musée »

« Escape game super, équipe du musée hyper accueillante qi mérite clairement une augmentation ! »

« Belle expérience, permets de faire découvrir ce lieu magnifiquement restauré. »

« Très bonne intrigue ! Guide très professionnel »

« Très bon escape game »

## **LIVRE D'OR ENFANTS**

« 1<sup>er</sup> escape game au musée Girodet. A refaire, merci »

« J'ai passé un super moment à faire cet escape game. Merci »

« Le musée Girodet est le plus cool des musées !!! <3 »

« Très bel escape game, merci messire ! »

« Merci beaucoup pour l'escape game ses très jolie, puis les personnelles très gentils. C'est trop bien »

« Super escape game (à refaire) 😊 »

« L'escape game était très cool et très amusant, pour les enfants je trouve ça excellent pour de l'amusement incroyable ! A refaire ! »

## **Exemples de commentaires sur les réseaux sociaux :**

« Un escape game bluffant. A ne surtout pas rater »

« Superbe animation, très ludique et pédagogique forte en surprises et rebondissements. Animateur très professionnel et aidant pour les enfants qui incarne son rôle à la perfection. Merci pour cette activité et ce bon moment historique et artistique. [cœur] »

« Un très bon moment passé dans un beau décor. Pour une première expérience c'était top. Animateur vraiment sympa. A faire sans hésiter ! »

« Escape game testé ce jour et approuvé !!! Super sympa 😊 [pouce levé] »

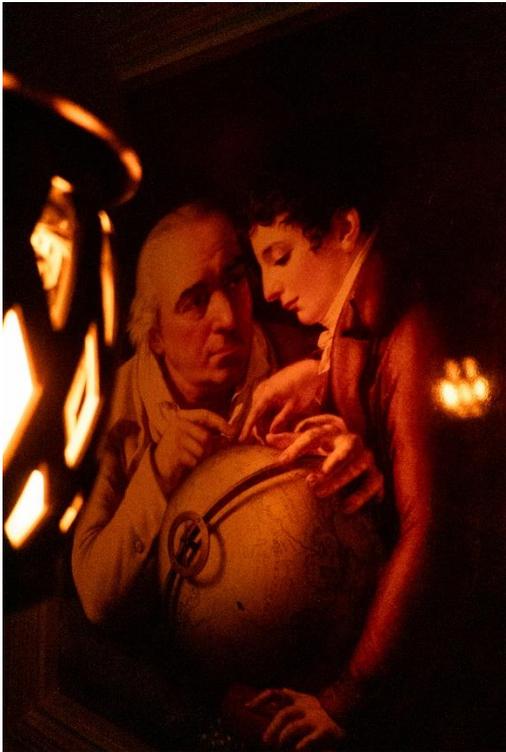
GALERIE PHOTOS



Musée Girodet



Musée Girodet



**Annexe 18 - Rapports d'activité du musée Girodet (2021 et 2022)**



## MUSEE GIRODET RAPPORT D'ACTIVITE AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Comme tous les établissements culturels de France durant la pandémie, le musée Girodet n'a pu être ouvert au public que de mai à décembre 2021. Durant la fermeture, le travail de fond sur les collections s'est poursuivi entre restauration, documentation et étude, de nouveaux projets en médiation ont été initiés et le travail de conception du plan de sauvegarde des œuvres a débuté. Deux nouveaux agents ont rejoint l'équipe, Emilie Bel, à la Direction des publics en janvier, et Nolwen Chatiron, en Animation-médiation en décembre. L'intérim de direction s'est poursuivi jusqu'au 15 décembre.

### Des événements pour le bonheur de tous

- La *Nuit des musées*, le 3 juillet (programmée par les Musées de France deux mois après la date habituelle), a permis de célébrer les retrouvailles du musée avec ses publics, autour de l'exposition du projet *La classe, l'œuvre !* mené avec une classe de CE1 de l'école Maurice Meunier, où les élèves ont utilisé les œuvres du musée pour parler de leur expérience de la crise sanitaire en 9 photographies (232 participants dont 50 parents d'élèves) ; un spectacle de la chorégraphe-interprète Anne Perbal conçu pour le musée mêlant danse, chant et coiffure, *Le Chignon* (68 spectateurs).

- Des animations variées pendant les vacances d'été profitant de l'allègement des contraintes sanitaires a permis de proposer un large choix pour tous les publics avec des visites commentées (flash, nouvel accrochage, en famille) et des ateliers de pratique artistique pour adolescents (gravure sur gomme), adultes et familles (cyanotypes) (140 participants).

- Les *Journées européennes du Patrimoine* ont été l'occasion de présenter *Le Retour de la momie*, les 18 et 19 septembre. Autour de la présentation exceptionnelle de la momie, deux rencontres avec les acteurs du sauvetage et de la décongélation de la momie, Eléonore Kissel, Responsable du Pôle Conservation du musée du Quai Branly – Jacques Chirac, Laure Cadot et Juliette Mertens, Conservatrices-Restauratrices et Laurent Cortella, ingénieur de recherche chez Arc-Nucléart, deux visites commentées par l'équipe Médiation, deux séances de contes par la compagnie *Chimère et Mélusine*, deux projections du film *La Nuit au musée* (1 et 2) et un jeu de piste, ont rencontré un grand succès, aussi bien auprès des habitués que des nouveaux-venus. Ces journées ont été l'occasion d'établir un nouveau record de nombre de visiteurs au musée (900 visiteurs dont 220 participants aux animations proposées).



L'affiche de la Nuit des musées « Le retour de la momie » au musée Girodet

• Une exposition *Delacroix et le duel romantique*, en partenariat avec le musée national Eugène Delacroix - Etablissement public musée du Louvre s'est tenue du 29 septembre 2021 au 9 janvier 2022, en seconde étape de l'exposition *Le « Giaour » de Lord Byron par Delacroix, un duel romantique* au musée Delacroix à Paris, conjuguée à l'art de Girodet (1918 visiteurs). Un catalogue a été édité pour l'occasion (essais de Sidonie Lemeux-Fraitot, Valérie Bajou et Olivier Feignier, 48 pages, éditions *Le Passage*). Le week-end d'ouverture, deux séances de « siestes musicales » par la compagnie *L'Attrape-rêve* (33 participants) et une conférence inaugurale par la Commissaire générale, Claire Bessède, Directrice du musée national Eugène Delacroix (50 participants) ont été organisées. Durant les vacances d'automne l'exposition a été l'occasion de trois séances de spectacle dans les salles de la *Ligue d'improvisation de Touraine*, de visites commentées et d'ateliers artistiques conçus et animés par l'équipe Médiation (73 participants) et durant celles de Noël de visites commentées et d'ateliers artistiques (123 participants). Le 5 janvier 2022 une visioconférence « Delacroix et Girodet » par Chiara Savettieri, professeure à l'Université de Pise La Sapienza, a clôturé l'événement (une vingtaine de participants).



*L'équipe du musée Girodet au décrochage de l'exposition « Delacroix et le duel romantique »*

#### Acquisition d'un tableau de Gérard et une lettre de Girodet

Grâce au généreux mécénat de la Société des Amis du musée qui a contribué pour moitié et à la participation du fonds FRAM de la Région Centre – Val de Loire qui a contribué pour un quart, le musée a pu acquérir une esquisse peinte du baron François Gérard (1770-1837), *Monseigneur de Belzunce pendant la Peste de Marseille* (1825, huile sur papier marouflée sur toile, H. 38,5, L. 30 cm, inv. 2021.1.1). L'œuvre est accrochée sur le parcours où elle vient compléter le fonds romantique. Le musée a également acheté un important manuscrit de Girodet, brouillon de sa lettre au Ministre de l'intérieur Chaptal rédigé sur une lettre reçue de François Noël, à propos de ses dessins d'illustration et de l'état de son atelier au Louvre datant de 1801.

#### Une belle avancée dans les restaurations

Les restaurations après inondation de 2016 ont connu une belle avancée avec le retour au musée en janvier de la momie après l'intervention chez ArcNucléart et en décembre du Jacques Stella, *L'Adoration des bergers*, dernier tableau en restauration au C2RmF à Versailles. Le lancement du marché de conservation-restauration après inondation des sculptures et objets d'art a permis la restauration d'une partie de la collection des statuette de bronze en ateliers, de la première phase des sculptures en plâtre de Triqueti au musée, et de ses deux gisants *Albert de Saxe Cobourg* et *Ferdinand d'Orléans* au C2rmF où ils avaient été déposés en 2017. Deux œuvres ont fait l'objet de mémoires d'études par les étudiants de l'INP, le modèle de bateau *La Naiade* et le *Portrait de Dumeis* par Eugène Signol. Un siège particulier aux musées datant du Second Empire, une « borne », a été inscrit à l'inventaire, restauré et exposé sur le parcours.



*Le gisant de Ferdinand d'Orléans par Triqueti à l'exposition de Montauban*

### Des prêts faisant rayonner le musée

La qualité et l'importance des collections du musée continuent de susciter des demandes de prêts pour exposition dans la France entière. Quatre dessins de Girodet ont été ainsi exceptionnellement prêtés à l'exposition *Napoléon, la légende* au palais Fesch d'Ajaccio, *La Mort d'Ossian*, *Le Chant d'Evirallina à la fête de Selma*, *Le Songe de Connal*, et *L'Ombre de Malvina parvient au palais de Fingal*. Juste après leur restauration ont été prêtés également, les bustes en bronze d'Henri IV et Marie de Médicis de Prieur à l'exposition *La sculpture en son château, variations sur un art majeur*, au château de Lunéville ; la *Tête d'oriental* de Girodet, également réencadrée, à l'exposition *Rêves d'Orient* du musée-château de Nemours, ainsi que de manière extraordinaire le grand gisant en plâtre de Ferdinand d'Orléans de Triqueti à l'exposition *Ferdinand-Philippe d'Orléans, images d'un prince idéal* au musée Ingres Bourdelle de Montauban. Ces prêts, ambassadeurs du musée, ont fait rayonner ses collections et son activité hors les murs.

### Un lieu culturel toujours plus accessible

Une politique d'ouverture du musée à tous les publics a été mise en place. Un registre d'accessibilité a été établi, pour être mis à disposition du public à la borne d'accueil. Un dossier pédagogique de 25 pages à l'attention des enseignants a été conçu, produit et adressé aux partenaires du musée pour mieux diffuser l'offre de médiation scolaire du musée. Une importante révision et mise à jour de la tarification des entrées et des activités au musée a été conduite, avec le lancement du premier dimanche du mois gratuit pour tous.

### Une médiation inventive et dynamique

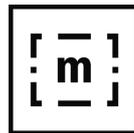
Des projets virtuels de médiation ont été menés pour développer l'offre sur les réseaux sociaux. Un concours de galets peints sur Facebook et Instagram en février, s'appuyant sur une communauté « Love On The Rock » très active dans le Loiret et sur les œuvres du musée, a suscité l'enthousiasme et a été salué par les professionnels des musées en Région Centre - Val de Loire. Une programmation de publications sur les réseaux mêlant collection,

anecdotes, jeux et événement a été mise en place. Une convention a été établie avec *Explor Visit* qui historiquement a développé son offre numérique pour les musées et expositions à partir du partenariat avec le musée Girodet en 2018, avec une politique de captation numérique des expositions temporaires. La fin du confinement a permis de présenter le dispositif du musée nomade *Secrets d'atelier : au cœur de la peinture* dans et hors du musée avec beaucoup de succès. Les propositions récurrentes de jeux de piste pour toute la famille et les gilets des petits explorateurs, à disposition permanente du public sont toujours plébiscités.

### Une boutique enrichie

Un partenariat avec l'Association Ludik'Art a été l'occasion de produire en coédition un carnet de « Line Art » mis en vente à la boutique, avec en parallèle des ateliers de pratique de « Line Art » durant les vacances de Noël. La bande dessinée *Delacroix* (2019, éditions Dargaud) de Catherine Meurisse illustrant un texte d'Alexandre Dumas, été ajoutée à la librairie à l'occasion de l'exposition *Delacroix et le duel romantique* et de l'élection de la dessinatrice au fauteuil XI de l'Académie des Beaux-Arts que Girodet fut le premier à occuper.

En chiffre : Nombre total de visiteurs du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021 : 4450 personnes (+ 24% par rapport à 2020) dont 18 groupes « scolaires et étudiants » et 17 groupes « adultes ».



## Musée Girodet Rapport d'activité pour l'année 2022

En 2022 une nouvelle dynamique s'est installée au musée Girodet avec le recrutement d'une médiatrice-animatrice, le travail accompli par la Responsable des publics depuis son arrivée en 2021 et la nomination officielle en mai de la Directrice (après un intérim). L'état de la pandémie ayant permis une ouverture en continu au public sur toute l'année, l'offre de médiation a été augmentée et diversifiée. Un important projet « accessibilité » a été lancé pour faciliter encore mieux la visite pour tous. Des acquisitions ont enrichi les collections. Les restaurations après inondation ont permis de faire un pas décisif avec l'ouverture de deux nouvelles salles depuis 2018. Plusieurs formations se sont tenues qui ont développé le professionnalisme de l'équipe.

### Le succès d'une riche programmation

- Un nouveau rendez-vous, *En tête à tête avec une œuvre*, proposé tous les premiers dimanches du mois, jour de gratuité, a été plébiscité par le public (254 participants sur 10 dates).
- Des visites scolaires de tous niveaux ont été animées par l'équipe médiation tout au long de l'année (93 groupes / 2082 élèves et accompagnateurs) et des séances de « musée nomade » ont été à nouveau organisées après la pause obligatoire due à la pandémie.
- Les groupes adultes sont revenus dans toute leur diversité (touristes, associations, champs social, champs médical) pour des visites libres ou commentées (23 groupes / 638 personnes).
- Le 14 mai à l'occasion de « La Nuit des musées », la nouvelle salle *Les mondes de Girodet* a été ouverte au public. L'artiste Laurent de Commynes, qui a réalisé le dessin de l'atelier imaginaire de Girodet pour l'affiche, est venu partager avec le public son univers esthétique. La soirée a été animée par un jeu de piste et deux présentations des secrets d'atelier (254 visiteurs).
- Les 17 et 18 septembre pour les « Journées Européennes du Patrimoine », *Le Trésor des empereurs*, le trésor monétaire de 502 Antoniniens de Sceaux-du-Gâtinais a été exposé après l'étude réalisée par le département de la Bibliothèque nationale de France. Sa restauration après inondation a été présentée par la conservatrice-restauratrice Charlotte Rérolle, le projet sur le site archéologique *Aquae Segetae* par la responsable, Anastasia Delécolle, et une chasse au trésor, des visites commentées, du dessin en salle, des contes musicaux ont animé les journées (791 visiteurs).
- Durant les vacances scolaires, une riche programmation adaptée à l'actualité a permis de proposer des ateliers de pratique artistique ou des visites commentées pour les familles (2-5 ans / 7-12 ans), les adolescents et les adultes, ainsi que des spectacles et des jeux de piste, comme *Le musée Girodet fait ses jeux !* organisé à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver à Pékin pendant les vacances d'hiver (93 participants) et le spectacle d'improvisations de *La Ligue d'impro de Touraine* pour trois représentations le samedi 29 octobre (76 participants).

### Deux expositions pour valoriser les collections du musée Girodet

- A la suite de l'exposition *Delacroix et le duel romantique*, qui s'est terminée le 9 janvier 2022 (1918 visiteurs), le musée a présenté du 2 avril au 2 mai en partenariat avec le Centre d'Art contemporain des Tanneries à Amilly, une « extension » de l'exposition *Epoque* conçue par Sally Bonn, rassemblant plusieurs artistes contemporains autour du moment singulier de la « suspension

du jugement qui concentre l'accomplissement des choses dans la fragilité d'un instant », une idée particulièrement en rapport avec *La Scène de déluge* de Girodet. La commissaire est venue présenter l'événement lors d'une rencontre avec le public en compagnie d'une des artistes exposée, Anne-Lise Broyer, le 23 avril 2022 (20 participants).

- Une exposition *Triqueti la force du trait*, s'est ouverte le 3 décembre 2022, présentant la totalité des trente-cinq dessins du sculpteur conservés au musée et restaurés. La rencontre *Triqueti ce célèbre inconnu*, organisée le jour du vernissage a rassemblé conservateurs-restaurateurs, héritiers et spécialistes de l'artiste autour des dernières découvertes sur l'œuvre du sculpteur (52 participants). Le lendemain l'ice-designer Samuel Girault, champion du monde 2020 de sculpture de glace, a réalisé devant le musée le lion de Triqueti faisant l'affiche (92 visiteurs). Durant les vacances de Noël, des visites commentées de l'exposition et des ateliers de pratique artistique ont animé la visite (14 participants).

### Ouverture de deux nouvelles salles sur le parcours

Grâce à l'avancée des restaurations, deux salles du nouveau parcours après travaux d'agrandissement et rénovation (2012-2018) ont pu être ouvertes au public. L'une consacrée aux *Mondes de Girodet*, inaugurée le 14 mai à l'occasion de la Nuit des musées, présentant par des objets d'art, des sculptures, des livres, une pierre lithographique l'environnement historique qui fut celui du maître. L'autre consacrée à la nouvelle présentation du fonds d'atelier de Henry de Triqueti, inaugurée le 3 décembre à l'occasion du vernissage de l'exposition *Triqueti la force du trait*. Un ensemble mobilier remarquable de siège sculptés datant de l'époque Louis-Philippe a également été sorti des réserves et présenté sur le parcours, en bas du second escalier.

### Un très bel enrichissement des collections

- Le 26 mars 2022, une préemption de l'Etat pour le compte de l'Agglomération montargoise, la première réalisée pour le musée Girodet, a permis d'acquérir le portrait inédit de *Blanche de Triqueti enfant* par Louis Schwiter (1843), offert au musée Girodet par la Société des Amis du musée.
- Grâce au Fonds du Patrimoine qui a contribué à hauteur de 46 % et au généreux mécénat de la Société des Amis du musée qui a contribué à hauteur de 20%, le musée a pu acquérir l'huile sur toile des *Adieux de Girodet à son atelier* de Ary Scheffer (1824-1825).
- Preuve de son attractivité auprès des collectionneurs et spécialistes, le musée Girodet a également bénéficié de plusieurs dons : le buste en réduction du *pasteur Monod* (vers 1856) par Henry de Triqueti ; une étude à l'huile sur toile par l'atelier de Girodet pour les *Prélats de L'Entrée de Napoléon recevant les clefs de Vienne* du maître (1808) ; une huile sur papier contrecollé sur toile de Jean-Jacques Monanteuil, *Oscar pleurant les héros calédoniens que Malvina chante sur sa harpe* (1825) et le portrait d'un des meilleurs élèves de Girodet, *Coupin de la Couperie*, huile sur papier marouflé sur toile (vers 1840-1850).

### Une avancée décisive dans les restaurations

- Dans la poursuite des interventions après l'inondation de 2016, le lot 4 regroupant toute la collection des sculptures en plâtre de Triqueti a pu être entièrement restauré. Le travail de l'équipe de conservation-restauration dirigée par Sophie Joigneau et Marie Louis a permis en outre l'identification de certaines œuvres et une meilleure connaissance de la collection comme de l'artiste. La collection des sculptures en métaux, constituant le lot 7, a pu être également restaurée.

De la même manière, les interventions ont permis d'améliorer la documentation des œuvres et en particulier d'identifier un bouclier autrefois attribué à Triqueti comme un objet milanais du XVI<sup>e</sup> siècle. La dernière peinture à devoir être restaurée après inondation, la grande toile de Thurner, *Les Forains*, a pu être déroulée pour un premier constat d'état avant restauration. Une partie des cadres inondés est revenue après intervention. La plupart des œuvres déposées par des particuliers au musée et inondées ont pu être restituées à leurs propriétaires, dont deux petits *Portraits d'homme* de Cals, une *Tête d'Endymion* de l'atelier de Girodet, et le *Vase* de la princesse de Prusse de Triqueti. Les prises de vue des œuvres restaurées, pour mise à jour du fonds photographique du musée, se sont poursuivies au rythme de séances régulièrement organisées.

- Dans la poursuite du chantier des collections pour redéploiement des collections après travaux, les restaurations des tableaux de *Borée et Orythie* de Lancrenon et de *Moïse sauvé des eaux* Platemontagne ont commencé. Le portrait de *Blanche de Triqueti* par Schwiter offert par la Société des amis, a pu être bichonné et son cadre restauré. L'unique tableau conservé de Triqueti, *Valentine de Milan demandant vengeance pour la mort de son époux le duc d'Orléans* (1833), un dépôt du musée des Amériques d'Auch au musée Girodet, est revenu de la restauration qui s'est effectuée dans les ateliers de Versailles du C2rmF pour être présentée en salle Triqueti. A l'occasion de l'exposition *Triqueti la force du trait*, les deux grands cartons de tarsia de Triqueti conservés par le musée, *Daniel parmi les lions* et *Homère à la fontaine Hippocrène* ont été encadrés pour pouvoir être à la fois protégés et présentés.
- Marguerite Lamoine-Férriou dont l'objet de mémoire de fin d'étude à l'Institut national du patrimoine était la restauration du *Portrait de Dumeis* par Eugène Signol et de son cadre, a soutenu son travail devant un jury le 7 septembre 2022 (la directrice du musée Girodet était l'un des deux rapporteurs).

#### Un musée toujours plus ouvert à tous et attrayant

- En janvier l'équipe du musée a accueilli cinq collégiens de 3<sup>e</sup> en stage de découverte en entreprise et, du 28 février au 2 mai 2022, un étudiant de seconde année du diplôme national des métiers d'art et du design du lycée Jean-Pierre Vernant (spécialité graphisme), Lucas Legay.
- Un important projet d'Accessibilité a été entrepris par la Responsable des publics avec le conseil de la spécialiste Caroline Jules en Assistance à maîtrise d'ouvrage. Ce travail qui se tiendra sur plusieurs mois, vise à développer et enrichir l'expérience de visites pour les publics empêchés. Il a été l'occasion de perfectionner l'équipe dans l'accueil de ces publics.
- Une mission de dessin des restaurations en cours sur les sculptures a été confiée à une artiste, Marie Doucedame, qui a réalisé trois séances d'échanges avec les conservateurs-restaurateurs et de croquis en atelier.
- La boutique s'est enrichie de la vente des affiches du musée et d'une série de cinq cartes postales de vues de Montargis par Lucas Legay (stagiaire et jeune photographe).
- Le nom du musée Girodet a traversé les Alpes pour se faire connaître à l'Académie de France à Rome à l'occasion de la Bourse André Chastel reçue par la Directrice partie sur les traces de Girodet en Italie.

Nombre total de visiteurs du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 : 7561 personnes dont 2082 scolaires et 1 passe annuel (fréquentation en hausse de 70 % depuis 2021).

**Annexe 19 - Tarification générale des entrées au musée Girodet**

DROITS D'ENTREE		
<b>COLLECTIONS PERMANENTES</b> et expositions dossiers		
Plein tarif	4,00 €	
Tarif réduit*	2,00 €	*Individuels de 18 à 26 ans/ Famille nombreuse/ + de 65 ans/ COS de l'AME/ Partenaires selon convention/ Groupes de plus de 10 personnes
GRATUITÉ**	Gratuit	** - de 18 ans/ Personnes en situation de handicap + 1 accompagnateur /Chômeurs, bénéficiaires RSA/ Scolaires et enseignants AME et hors AME/ Centres de loisirs AME/ Etudiants/ Conservateurs, cartes ICOM et <b>ICOMOS</b> , carte du Ministère de la Culture (« Carte Culture »), carte adhésion "La maison des artistes", restaurateurs, conférenciers/ Membres Société des Amis du musée/ OTSI Loiret/ Journalistes/ Partenaires selon convention/ Donateurs, mécènes/ Détenteur carte Agorame/ Abonnés aux spectacles AME/ Porteur d'un billet (payant) de la Maison de la forêt daté de moins de 2 mois Pour des manifestations nationales patrimoniales auxquelles le musée s'inscrit, dont : Nuit européenne des musées/ Journées européennes du patrimoine / Weekend Musées Télérama Pour des manifestations de l'AME Pour des manifestations du musée : nocturnes, cartes blanches à un artiste (sans conditions) Pour des manifestations de nature à promouvoir le musée (jeux concours, loterie) 1er dimanche de chaque mois
Pass annuel individuel	10,00 €	Pass nominatif valable 1 an de date à date
<b>EXPOSITIONS TEMPORAIRES</b> [Droits d'entrée du musée en période d'exposition temporaire - Accès aux collections permanentes + exposition temporaire]		
Plein tarif	6,00 €	
Tarif réduit*	4,00 €	*Mêmes conditions que collections permanentes
GRATUITÉ**	Gratuit	**Mêmes conditions que collections permanentes
Pass annuel individuel	2,00 €	
<b>INDIVIDUELS</b> Visites commentées / Ateliers / Autres prestations Collections Permanentes ET Expositions temporaires		
Visites commentées et animations (Tous publics)	2,00 € + prix du billet d'entrée	
Ateliers adultes - la séance	6,00 €	
Ateliers - 18 ans - la séance	4,00 €	
Ateliers Famille - la séance (prix par famille*)	10,00 €	<b>*4 personnes maximum</b>
« Copistes » (prêts de chevalets)	2,00 € + prix du billet d'entrée	
<b>GROUPES</b> Visites commentées / Ateliers Collections permanentes ET Expositions temporaires		
Groupe : de 10 à 30 personnes. Au-delà de 30 personnes : 2 réservations de groupes.		
Visite commentée plein tarif	2,00 € + prix du billet d'entrée (tarif réduit) / <b>personne</b>	
Visite commentée tarif réduit*	2,00 € / <b>personne</b> [Gratuité du billet d'entrée]	*Groupes de personnes en situation de handicap / Groupes issus d'établissements médicalisés / Groupes des publics du champ social / Partenaires selon convention
Visite commentée GRATUITE**	Gratuit	**Scolaires AME et hors AME / Centres de loisirs AME / Société des Amis du Musée Girodet / groupes de professionnels de la petite enfance
Chauffeur de car pour les groupes	Gratuit	
Atelier de pratiques artistiques - plein tarif	4,00€ + prix du billet d'entrée (tarif réduit) / <b>personne</b>	
Atelier de pratiques artistiques - tarif réduit*	4,00 € / <b>personne</b> [Gratuité du billet d'entrée]	*Groupes de personnes en situation de handicap / Groupes issus d'établissements médicalisés / Groupes des publics du champ social / Partenaires selon convention
Atelier de pratiques artistiques - Scolaires tous niveaux AME et hors AME	Gratuit	
Atelier de pratiques artistiques - Centre de loisirs AME et hors AME (pour 15 enfants max.)	4,00€ / <b>enfant</b>	Gratuit pour les accompagnateurs
<b>« MUSEE NOMADE I &amp; II »</b> Dispositifs de médiation hors les murs		
Dans l'AME	Gratuit	
Hors AME	25,00 €	
<b>CONFERENCES</b>		
La conférence	Gratuit	

<b>PRIVATISATION</b>		
<b>Hors activités du musée + hors parcours de visite</b>		
1/2 journée	150,00 €	
Journée entière	300,00 €	
Prestations techniques (coût horaire)	23,00 €	
Forfait ménage	50,00 €	
<b>Visite privative du musée (hors activités du musée)</b>		
Visite commentée privative	100,00 €	
<b>Exonération des frais de privatisation (hors prestations et ménage)</b>		
Collectivités territoriales de l'AME		1 manifestation par an
Association loi de 1901 de l'AME		sur décision du Président
Partenaires conventionnés avec l'AME		
Sur décision exceptionnelle du Président		

**Annexe 20 - Règlement intérieur du musée Girodet**

# Musée GIRODET

## Règlement intérieur à l'usage des visiteurs



TABLE DES MATIERES DU REGLEMENT INTERIEUR DU MUSEE GIRODET A L'USAGE DES VISITEURS .....	
Titre 1 – Champ d'application .....	3
Titre 2 – Accès au musée .....	3
Titre 3 – Vestiaire, objets trouvés .....	4
Titre 4 –Comportement général des visiteurs.....	5
Titre 5 –Dispositions relatives aux groupes .....	6
Titre 6 – Mise à disposition d'espaces publics .....	7
Titre 7 – Prises de vues, enregistrements, consultations d'ouvrages .....	8
Titre 8 – Sécurité des personnes, des œuvres et du bâtiment .....	9
Titre 9 – Exécution .....	10

## **Titre 1 - CHAMP D'APPLICATION**

### **ARTICLE 1**

Le présent règlement est applicable :

1. Aux visiteurs du musée Girodet. Les espaces concernés par le présent règlement sont outre l'accueil et la boutique du musée, les salles d'expositions permanentes ou temporaires, les ateliers, la bibliothèque, la salle des mariages, la galerie vitrée et toutes les circulations accessibles ou espaces destinés au public ;
2. Aux personnes individuelles ou groupes autorisés à disposer de certains locaux ou espaces pour des ateliers de pratiques artistiques, réunions, réceptions, conférences, concerts, spectacles ou cérémonies diverses ;
3. A toute personne étrangère au service présente dans l'établissement pour des motifs professionnels.

## **Titre 2 - ACCÈS AU MUSÉE**

### **ARTICLE 2**

Les jours et heures d'ouverture du musée, le montant des droits d'entrées, des activités, de la mise à disposition de certains espaces et les conditions dans lesquelles certains visiteurs peuvent bénéficier d'une réduction de tarif, de la gratuité ou d'exonération sont déterminés par délibération du conseil communautaire et font l'objet d'une large diffusion auprès des publics du musée (affichage, support de communication...).

### **ARTICLE 3**

La visite du musée est subordonnée à la possession d'un titre d'accès prenant la forme d'un ticket délivré à l'accueil, ou d'un « passe annuel ». Les visiteurs ne doivent pas se dessaisir de ce titre, la présentation pouvant leur en être demandée à tout moment.

Tout ticket délivré ne peut être repris, échangé ou remboursé.

### **ARTICLE 4**

Les poussettes peu encombrantes, les porte-bébés et les fauteuils roulants sont admis dans le musée. Néanmoins, il est demandé aux utilisateurs d'être particulièrement vigilants lors de leur déambulation.

L'Agglomération Montargoise Et rives du Loing décline toute responsabilité pour les dommages éventuels causés par ces véhicules ou subis par leurs occupants.

### **ARTICLE 5**

La vente des billets à l'accueil se termine 20 minutes avant l'heure de fermeture du musée.

Le dispositif mis en place pour accompagner les visiteurs vers la sortie débute 10 minutes avant l'heure de fermeture du musée.

## **Titre 3 - CONSIGNE, VESTIAIRE, OBJETS TROUVES**

### **ARTICLE 6**

Les objets encombrants (sacs à dos, cartables de plus de 30 cm, parapluies...) doivent être déposés à l'accueil dans les casiers de la consigne mis à disposition du public.

### **ARTICLE 7**

Le mobilier de l'accueil destiné à cet usage reçoit les dépôts dans la limite de la capacité de la consigne. Les objets dont la présence ne paraît pas compatible avec la sécurité ou la bonne tenue de l'établissement peuvent être refusés.

### **ARTICLE 8**

L'Agglomération Montargoise décline toute responsabilité en ce qui concerne les vols de vêtements ou d'objets déposés dans la consigne ou le vestiaire, ou susceptibles d'être commis dans l'enceinte du musée.

Sont par ailleurs déposés aux risques et périls du déposant :

1. Les sommes d'argent et les titres, les chéquiers, les cartes bancaires ;
2. Tout objet de valeur, notamment les appareils photographiques, smartphone, bijoux...

### **ARTICLE 9**

En cas de perte, vol ou dégradation d'un objet ou d'un ensemble d'objets déposé au vestiaire et s'il est prouvé que le dommage a été causé pendant le temps du dépôt, une réclamation écrite devra être adressée au Président de l'Agglomération Montargoise

1, rue du faubourg de la Chaussée  
BP 317, 45203 Montargis cedex.

Un registre de réclamations est à la disposition des visiteurs à l'accueil du musée.

### **ARTICLE 10**

Tout dépôt fait au vestiaire doit être retiré le jour même avant la fermeture du musée. Les objets non repris seront considérés comme des objets trouvés.

### **ARTICLE 11**

Tout objet trouvé dans l'enceinte du musée sera déposé à l'accueil. Les objets trouvés sont conservés au musée un mois et peuvent être retirés à l'accueil sur présentation d'une pièce d'identité si la nature de l'objet le nécessite.

En cas d'impossibilité de se déplacer, et dans la mesure où la preuve de la propriété est apportée par une description détaillée de l'objet, la restitution peut se faire sur demande téléphonique par envoi en port dû recommandé, avec accusé de réception.

Les objets non retirés dans les délais sont transférés au service des Affaires Générales de la ville de Montargis, qui centralise l'ensemble des objets trouvés en ville, dont l'adresse est la suivante :

6 rue Gambetta, 45200 Montargis  
tél. 02 38 98 10 00.

Tout objet trouvé dans le musée ayant un caractère suspect est remis aux autorités compétentes pour destruction.

## **Titre 4 - COMPORTEMENT GÉNÉRAL DES VISITEURS**

### **ARTICLE 12**

L'accès aux salles d'exposition est subordonné au dépôt obligatoire auprès de l'accueil :

1. Des parapluies et de tous objets pointus, tranchants ou contondants ; les cannes munies d'un embout sont toutefois autorisées pour les personnes âgées ou à mobilité réduite ;
2. Des sacs à dos, cartables de plus de 30 cm valises, serviettes, sacs à provisions et autres bagages encombrants ;
3. Des rollers, skates, jouets, casques de moto ;

et d'une manière générale tout objet encombrant ou sonore; seuls sont autorisés les sacs à main de format courant.

Il est de plus interdit d'introduire dans les salles d'expositions ou autres espaces accessibles au public :

1. Des objets et substances dangereuses ;
2. Des animaux, à l'exception des chiens accompagnant des visiteurs malvoyants ou non-voyants ;
3. De la nourriture et des boissons.

### **ARTICLE 13**

Une tenue décente est exigée de la part des visiteurs, ainsi qu'une parfaite correction tant vis-à-vis du personnel que de toute autre personne présente dans l'établissement.

Les personnes s'inscrivant elles-mêmes ou inscrivant des tiers aux activités proposées par le musée s'engagent à être présentes aux jours et horaires prévus. Au-delà de trois réservations non honorées, le personnel du musée sera habilité à refuser les inscriptions.

### **ARTICLE 14**

Il est interdit :

1. De toucher aux œuvres, aux installations muséographiques (panneaux, cartels, vitrines, socles et autres éléments de présentation...) ainsi qu'au mobilier de signalétique temporaire ou permanente à l'exception des dispositifs de médiation signalés ;
2. D'apposer des graffitis, inscriptions ou marques en tout endroit du musée ;
3. De franchir les barrières et dispositifs destinés à limiter l'accès au public ;
4. De gêner les autres visiteurs par toute manifestation excessivement bruyante ;
5. De se livrer à des courses, glissades ou escalades ;
6. De fumer, manger ou boire ;
7. De procéder à des quêtes dans l'enceinte de l'établissement, ou de se livrer à tout commerce et à toute publicité ou propagande ;

8. D'ouvrir ou de fermer portes et fenêtres en dehors de toute consigne liée à la sécurité des personnes.

## ARTICLE 15

Les visiteurs sont tenus de se conformer aux remarques qui leur sont faites par le personnel du musée pour des motifs de service et de sécurité. Il est interdit à tout visiteur, non autorisé, de pénétrer dans les espaces non accessibles au public.

## ARTICLE 16

Le non-respect du présent règlement expose le visiteur à son exclusion de l'établissement et, le cas échéant, à un recours en indemnisation et à des poursuites judiciaires.

## **Titre 5 - DISPOSITIONS RELATIVES AUX GROUPES**

### ARTICLE 17

L'accueil des groupes a lieu sur réservation, que ce soit pour une visite libre, commentée, une animation, une activité ou une mise à disposition d'espaces. Un groupe se présentant sans réservation préalable peut, en fonction de l'affluence des visiteurs individuels ou du nombre de groupes attendus, se voir refuser l'entrée au site.

### ARTICLE 18

Les visiteurs encadrés dans un groupe sont soumis aux mêmes règles que les visiteurs individuels (articles 2 à 16).

### ARTICLE 19

Le responsable du groupe s'engage à respecter l'horaire, le nombre de personnes, l'animation prévue, le tarif et mode de paiement qui lui auront été précisés lors de sa réservation. Il s'engage également à prévenir le service des publics de tout changement.

Tout retard non justifié d'une heure entraînera l'annulation de la réservation.

### ARTICLE 20

Le responsable du groupe est chargé de retirer les billets d'entrée pour l'ensemble des participants.

Le nombre d'accompagnateurs des groupes constitués, notamment d'enfants mineurs, doit être adapté à la réglementation en vigueur. Si cela n'est pas le cas, le personnel du musée peut leur refuser l'entrée.

### ARTICLE 21

Les visites en groupe se font sous la conduite d'un responsable qui s'engage à faire respecter l'ensemble du présent règlement.

Tout agent du musée est habilité à intervenir pour faire respecter la discipline si cela s'avérait nécessaire.

## ARTICLE 22

L'effectif de chaque groupe doit être signalé au moment de la réservation.

Le personnel du musée est autorisé à refuser un groupe, si l'effectif ne correspond pas aux normes de sécurité, et à répartir les groupes dans les salles afin d'éviter les phénomènes d'affluence.

## ARTICLE 23

Le Président de l'Agglomération Montargoise informé par l'équipe du musée, peut à tout moment restreindre les conditions habituelles d'accès et de visites des groupes, en fonction notamment des capacités d'accueil du musée ou de contraintes techniques.

## **Titre 6 - PRIVATISATION D'ESPACES PUBLICS**

### ARTICLE 24

Hors activités, la salle des mariages et la galerie vitrée peuvent être mises à disposition de groupes, entreprises ou mécènes selon les tarifs, exonération partielle ou totale et conditions déterminées par autorisation du Président de l'Agglomération montargoise et rive du Loing. L'AME est seule juge de l'opportunité et des modalités de mise à disposition.

### ARTICLE 25

Selon la manifestation, l'ouverture des salles mises à disposition est fixée au plus tôt à 9 h. La fermeture de la salle des mariages et de la verrière au plus tard à 22 h, la demi-journée s'entend par période de 4 h, dans la limite des horaires fixés ci-dessus.

Deux agents du musée assurent l'accès aux espaces mis à disposition et veillent au bon fonctionnement général et à la sécurité des personnes et des biens. Le public accueilli dans le cadre de ces mises à disposition est soumis aux mêmes règles que les visiteurs individuels ou en groupes.

### ARTICLE 26

L'acceptation de l'intégralité du présent règlement et de ses annexes conditionne l'octroi des locaux. Le responsable du groupe s'engage à respecter l'horaire, le nombre de personnes, l'activité prévue, le tarif et mode de paiement qui lui auront été précisés lors de sa réservation.

Il s'engage également à prévenir le service des publics de tout changement.

Tout manquement aux obligations qui sont contenues dans ce règlement et ses annexes entraîne l'exclusion temporaire ou définitive du droit à la mise à disposition.

## **Titre 7 - PRISES DE VUES, ENREGISTREMENTS, CONSULTATION D'OUVRAGES**

### **ARTICLE 27**

Sauf cas particuliers, les prises de vues sont tolérées pour les collections permanentes sans flash ou lumière artificielle et sans pied et exclusivement pour un usage privé.

Les prises de vues sont soumises à conditions pour les expositions temporaires ou interdites. Pour toute utilisation autre que privée, il convient de s'adresser au chef d'établissement ou son représentant et de se conformer aux conditions de reproductions définies par le musée.

### **ARTICLE 28**

Les journalistes peuvent être autorisés, à titre exceptionnel, par le chef d'établissement ou son représentant à faire des tournages et prises de vues avec flash ou lumière artificielle pendant ou en dehors des heures d'ouverture au public.

### **ARTICLE 29**

Pour des raisons de sécurité, les installations et équipements techniques ne sont photographiés, filmés ou enregistrés que sur autorisation du chef d'établissement ou son représentant.

### **ARTICLE 30**

Tout enregistrement ou prise de vue dont le personnel ou le public pourrait faire l'objet nécessite, outre l'autorisation du chef d'établissement ou son représentant, l'accord des intéressés.

### **ARTICLE 31**

Les visiteurs souhaitant dessiner ou peindre dans les galeries permanentes du musée doivent en faire la demande auprès du service des publics et se conformer aux instructions qui leur seront données.

### **ARTICLE 32**

La bibliothèque du musée Girodet est accessible sur demande aux étudiants et aux professionnels.

Les sacs, housses d'ordinateurs, cartables doivent être déposés à l'accueil dans la consigne prévue à cet effet.

### **ARTICLE 33**

Il est interdit d'abîmer ou d'annoter les ouvrages consultés.

L'emprunteur est tenu de signaler les dommages qu'il a provoqués ou constatés sur les ouvrages.

### **ARTICLE 34**

Le lecteur est tenu de se soumettre au règlement intérieur du musée.

## **Titre 8 - SÉCURITÉ DES PERSONNES, DES ŒUVRES ET DU BÂTIMENT**

### **ARTICLE 35**

Pour des raisons de sécurité, le musée Girodet bénéficie d'une installation de surveillance.

### **ARTICLE 36**

Pour la sécurité de tous, les visiteurs s'engagent à ouvrir leurs bagages ou paquets, à la requête du personnel du musée.

### **ARTICLE 37**

Les visiteurs s'abstiennent de tout acte susceptible de menacer la sécurité des personnes et des biens. Tout incident ou événement anormal est immédiatement signalé à un agent d'accueil, de surveillance, tout autre membre du personnel.

### **ARTICLE 38**

Si l'évacuation du bâtiment est nécessaire, le visiteur doit suivre impérativement les consignes qui lui sont données par les agents d'accueil afin d'évacuer le musée sans délai ni panique.

Par ailleurs des plans d'évacuation sont affichés à l'entrée et à la sortie du musée.

### **ARTICLE 39**

En cas d'accident ou de malaise, il sera fait appel aux services d'urgence (18).

### **ARTICLE 40**

En cas d'accident ou de dommage matériel, pour lequel la responsabilité de l'Agglomération Montargoise serait engagée, une déclaration sera remplie par les agents du musée qui en auront été témoins.

La victime peut demander réparation par écrit auprès du Président de l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing

1 rue du Faubourg de la Chaussée  
CS 10317, 45125 Montargis cedex.

### **ARTICLE 41**

Sauf urgence, aucun mouvement d'œuvres n'est effectué par le personnel, dans les espaces muséographiques, pendant leur ouverture au public.

Tout visiteur qui serait témoin de l'enlèvement d'une œuvre par une personne étrangère au service est habilité à donner l'alerte. Conformément à l'article R 642-1 du nouveau code pénal, chacun est tenu de prêter main-forte au personnel du musée lorsque le concours des visiteurs est requis.

## ARTICLE 42

En cas de tentative de vol dans le musée, des dispositions d'alerte peuvent être prises, comportant la fermeture des accès et le contrôle des sorties.

## ARTICLE 43

En cas d'affluence excessive, de troubles, de grèves, et en toute situation de nature à compromettre la sécurité des personnes et des biens, il peut être procédé à la fermeture totale ou partielle ou à la modification des horaires d'ouverture.

Le Président de l'Agglomération ou le chef d'établissement ou son représentant prend toute mesure imposée par les circonstances.

## Titre 9 - EXECUTION

### ARTICLE 44

Les éventuels recours contre le présent règlement pourront être formés devant le tribunal administratif (28 rue Bretonnerie, 45000 Orléans) dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

### ARTICLE 45

Le présent règlement entre en vigueur après approbation par le Conseil de l'AME, il est transmis à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Directrice Régionale des Affaires Culturelles de la région Centre-Val de Loire et le Service des Musées de France. Un exemplaire sera mis à la disposition dans le hall d'accueil du musée Girodet afin que le public puisse en prendre connaissance.

### ARTICLE 46

Monsieur le Président de l'Agglomération Montargoise et le chef d'établissement du musée Girodet ou son représentant sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent règlement.

Fait à Montargis, le.....décembre 2023

Le Président de l'Agglomération Montargoise

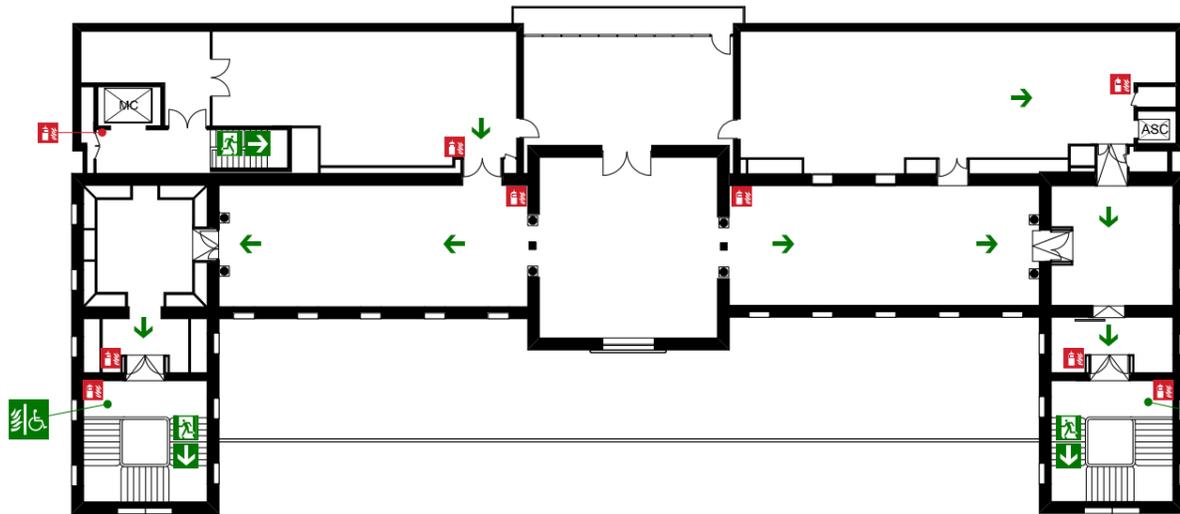
M. Jean-Paul BILLAULT

**Annexe 21 - Plan des étages du musée Girodet et plan d'évacuation**

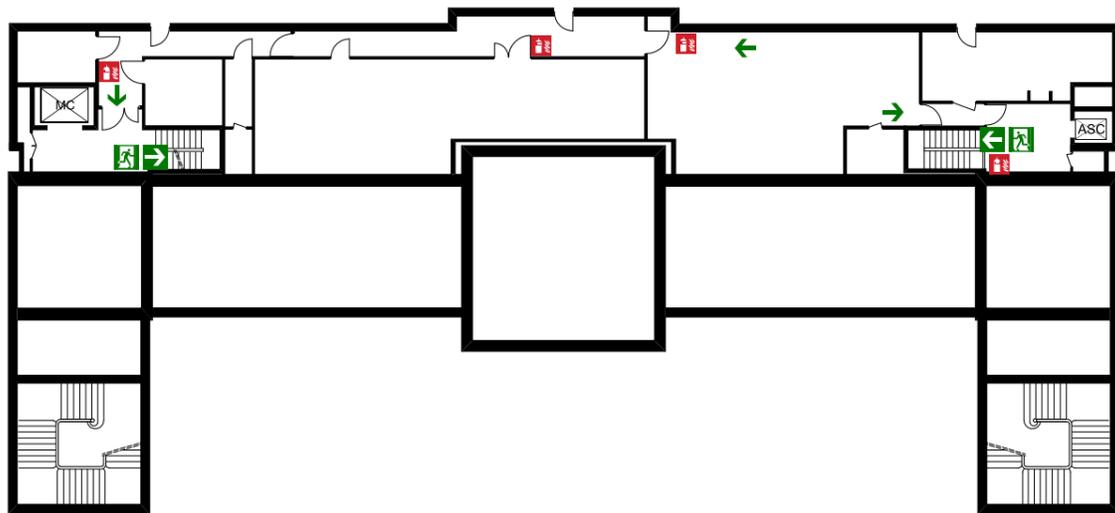
# PLAN D'INTERVENTION

## MUSÉE GIRODET

2 rue du Faubourg de La Chaussée  
45200 MONTARGIS



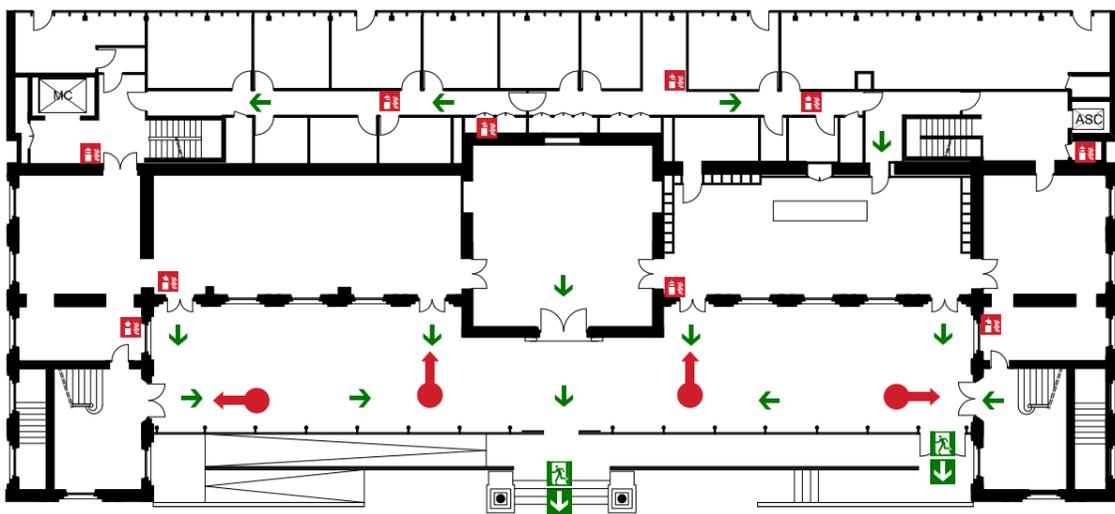
**1er étage**



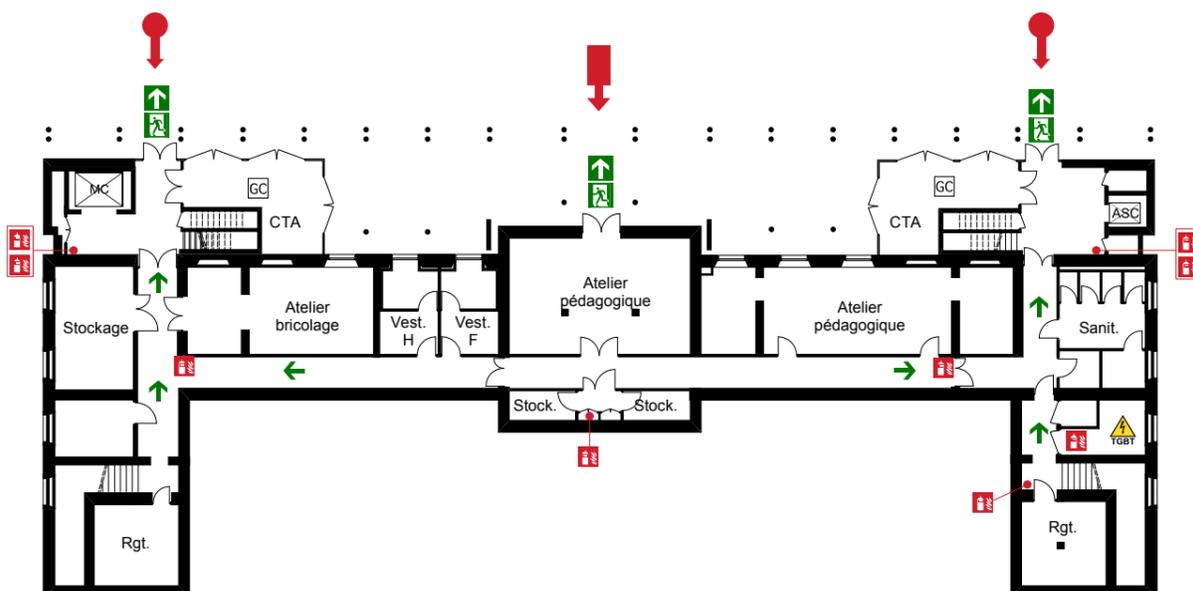
**Entresol**

**LÉGENDE**

- Accès principal
- Accès secondaire
- Cheminement d'évacuation
- Sortie finale d'évacuation
- Espace d'attente sécurisé
- Extincteur portatif
- Groupe de climatisation
- Ascenseur
- Monte-charge
- T.G.B.T.



**Rez-de-jardin**



**Rez-de-parc**

# CONSIGNES

Lors de votre appel, indiquez l'endroit où vous vous trouvez.

## INCENDIE



Gardez votre calme. Déclenchez l'alarme.



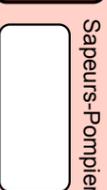
Si vous êtes bloqué dans la fumée, baissez-vous, l'air frais est près du sol.

Téléphonez au :



**18**

Sapeurs-Pompiers



Attaquez le foyer au moyen des extincteurs sans prendre de risques.



N'utilisez pas les ascenseurs ou monte-charge.

## ÉVACUATION



Dès l'ordre d'évacuation, ou à l'audition du signal. Ne revenez pas en arrière sans y avoir été invité.



Suivez les indications du guide d'évacuation.

Point de rassemblement



## ESPACE D'ATTENTE SÉCURISÉ



Les personnes à mobilité réduite peuvent rejoindre les espaces d'attente sécurisés. Informez de votre présence en vous signalant à la fenêtre ou grâce au moyen d'appel mise à votre disposition.

## ACCIDENT



Gardez votre calme. Téléphonez au :



Défibrillateur:



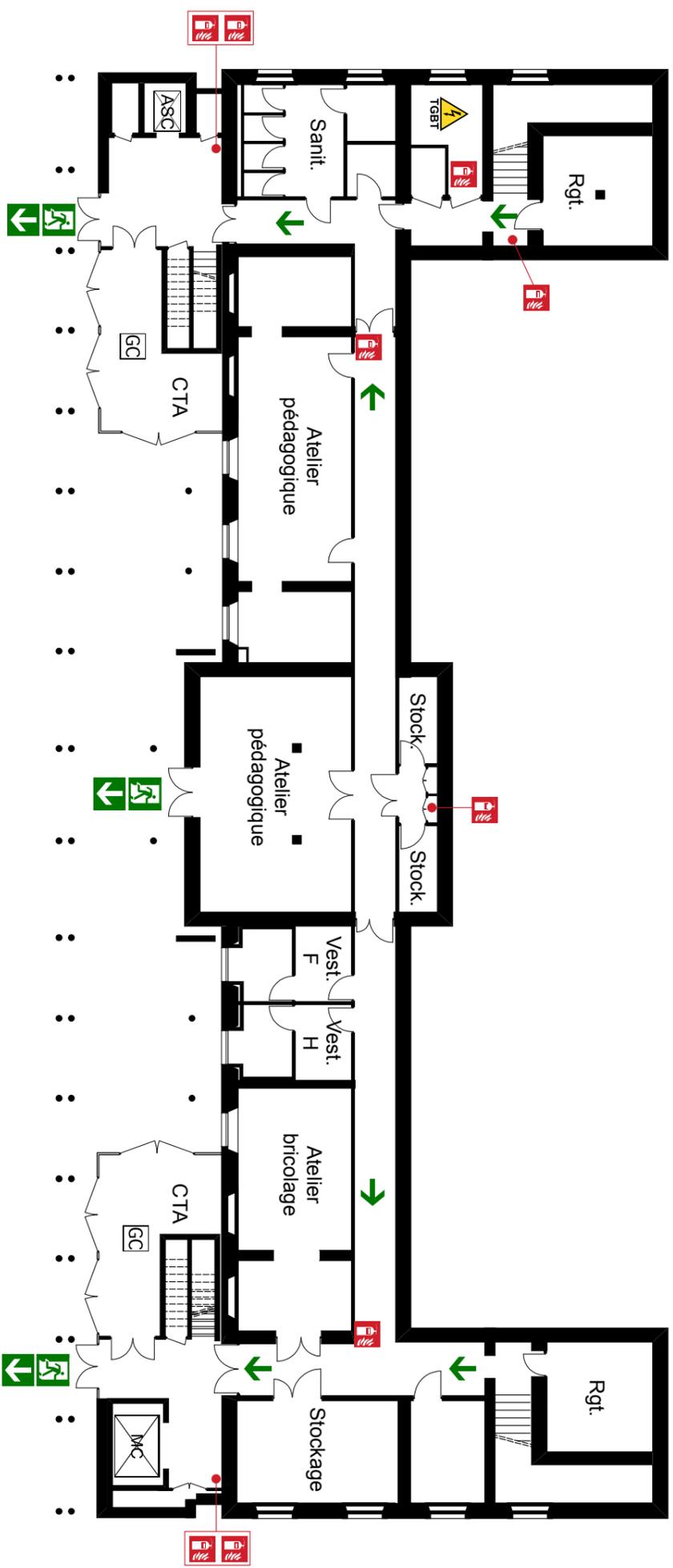
27 & 29 rue de la Mairie  
37096 TOURS Cedex 2  
Tél : 02 47 68 40 00 Fax : 02 47 67 32 07  
www.sofit.fr

1236 - PNRdp - 0 - DB  
Septembre 2017

# PLAN D'ÉVACUATION

## MUSÉE GIRODET

### 2 rue du Faubourg de La Chaussée 45200 MONTARGIS



### LÉGENDE

→ Cheminement d'évacuation

→ Sortie finale d'évacuation

Extincteur portatif

Groupe de climatisation

Ascenseur

Monte-charge

T.G.B.T.

T.G.B.T.

# CONSIGNES

Lors de votre appel, indiquez l'endroit où vous vous trouvez.

## INCENDIE



Gardez votre calme.  
Déclenchez l'alarme.



Si vous êtes bloqué dans la fumée, baissez-vous, l'air frais est près du sol.



Téléphonez au : **18**



Sapeurs-Pompiers



Attaquez le foyer au moyen des extincteurs sans prendre de risques.



N'utilisez pas les ascenseurs ou monte-charge.

## ÉVACUATION



Dès l'ordre d'évacuation, ou à l'audition du signal.



Ne revenez pas en arrière sans y avoir été invité.



Suivez les indications du guide d'évacuation.

Point de rassemblement



## ESPACE D'ATTENTE SÉCURISÉ



Les personnes à mobilité réduite peuvent rejoindre les espaces d'attente sécurisés. Informez de votre présence en vous signalant à la fenêtre ou grâce au moyen d'appel mise à votre disposition.

## ACCIDENT



Gardez votre calme.  
Téléphonez au : **15**



Défibrillateur.



27 & 29 rue de la Mairie  
37096 TOURS Cedex 2  
Tél : 02 47 68 40 00 Fax : 02 47 67 52 07  
www.sitelii.fr

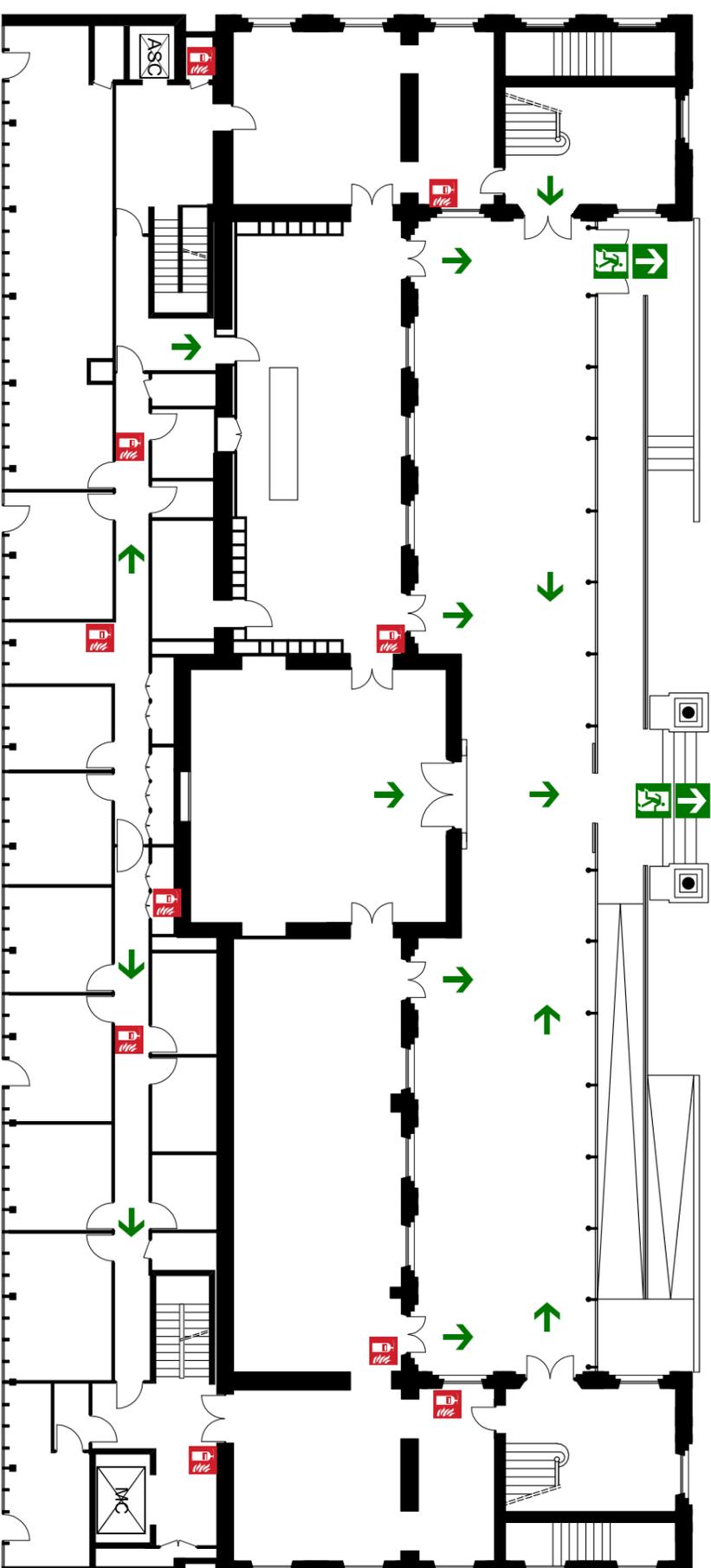
1236 - PNRJf - 0 - DB  
Septembre 2017

# PLAN D'ÉVACUATION

## MUSÉE GIRODET

### 2 rue du Faubourg de La Chaussée

### 45200 MONTARGIS



### LÉGENDE

- Cheminement d'évacuation
- Sortie finale d'évacuation
- Extincteur portatif
- Ascenseur
- Monte-charge

Rez-de-jardin

# PLAN D'ÉVACUATION

## MUSÉE GIRODET

### 2 rue du Faubourg de La Chaussée 45200 MONTARGIS

# CONSIGNES

Lors de votre appel, indiquez l'endroit où vous trouvez.

## INCENDIE



Gardez votre calme.  
Déclenchez l'alarme.



Si vous êtes bloqué dans la fumée, baissez-vous, l'air frais est près du sol.

Appelez le 18



Attachez le foyer au moyen des extincteurs, sans prendre de risques.



Ne revenez pas en arrière sans y avoir été invité.



Sapeurs-Pompiers



N'utilisez pas les ascenseurs ou monte-charge.

## ÉVACUATION



Dès l'ordre d'évacuation, ou à l'audition du signal.



Suivez les indications du guide d'évacuation.



Point de rassemblement

## ESPACE D'ATTENTE SÉCURISÉ



Les personnes à mobilité réduite peuvent rejoindre les espaces d'attente sécurisés. Informez de votre présence en vous signalant à la fenêtre ou grâce au moyen d'appel mise à votre disposition.

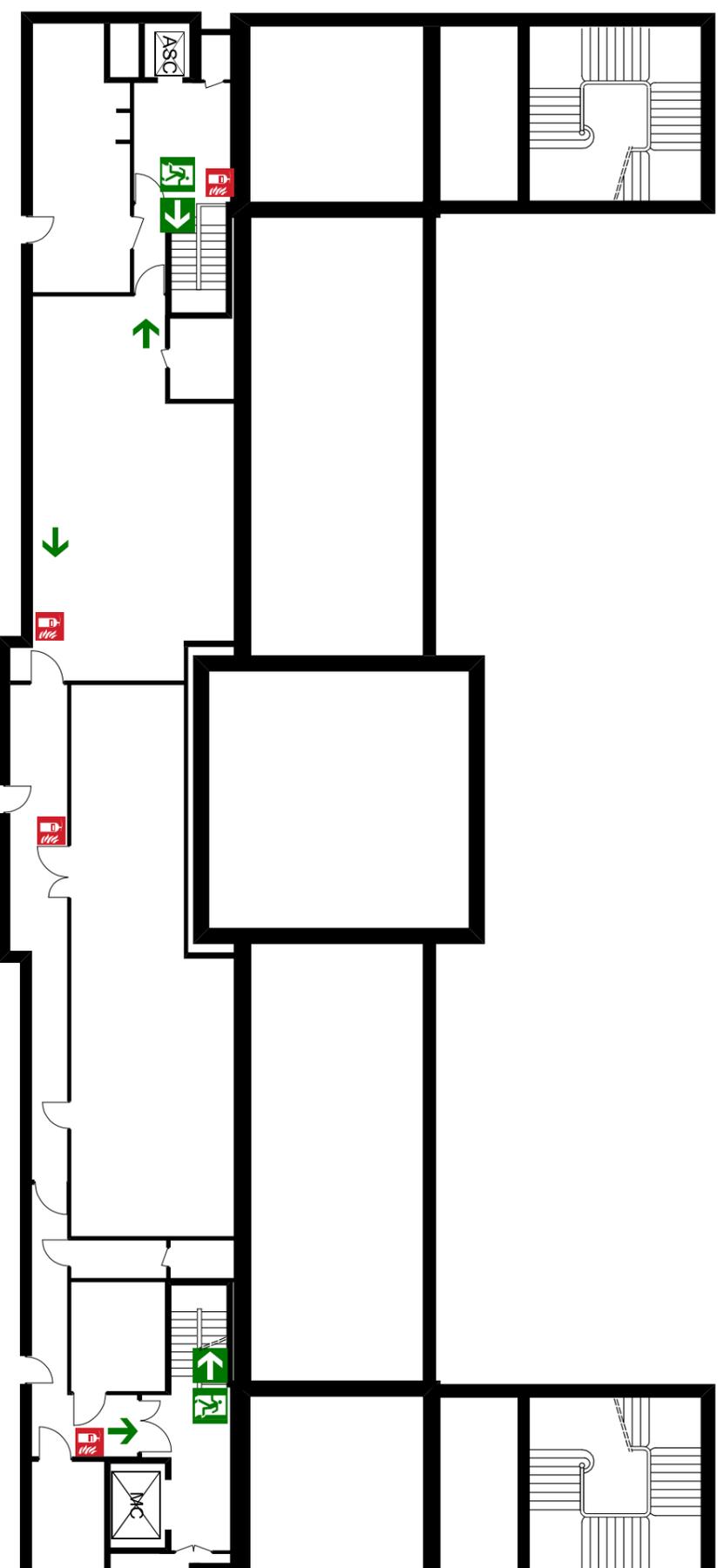
## ACCIDENT



Gardez votre calme.  
Téléphonez au : 15



Défibrillateur.



### LÉGENDE

- Cheminement d'évacuation
- Sortie finale d'évacuation
- Extincteur portatif
- Ascenseur
- Monte-charge

# CONSIGNES

Lors de votre appel, indiquez l'endroit où vous trouvez.

## INCENDIE



Gardez votre calme.  
Déclenchez l'alarme.



Si vous êtes bloqué dans la fumée, baissez-vous, l'air frais est près du sol.



Sapeurs-Pompiers



Téléphonez au :

**18**



Attaquez le foyer au moyen des extincteurs sans prendre de risques.



N'utilisez pas les ascenseurs ou monte-charge.

## ÉVACUATION



Dès l'ordre d'évacuation, ou à l'audition du signal.



Ne revenez pas en arrière sans y avoir été invité.



Suivez les indications du guide d'évacuation.

Point de rassemblement



## ESPACE D'ATTENTE SÉCURISÉ



Les personnes à mobilité réduite peuvent rejoindre les espaces d'attente sécurisés. Informez de votre présence en vous signalant à la fenêtre ou grâce au moyen d'appel mise à votre disposition.

## ACCIDENT



Gardez votre calme.  
Téléphonez au :

**15**



Défibrillateur:



27 & 29 route de la Millière  
37096 TOULOUS Cedex 2  
Tél : 02 47 68 40 00 Fax : 02 47 67 32 07  
www.estefili.fr  
www.sceif.fr

1236 - PN1 - 0 - DB  
Septembre 2017

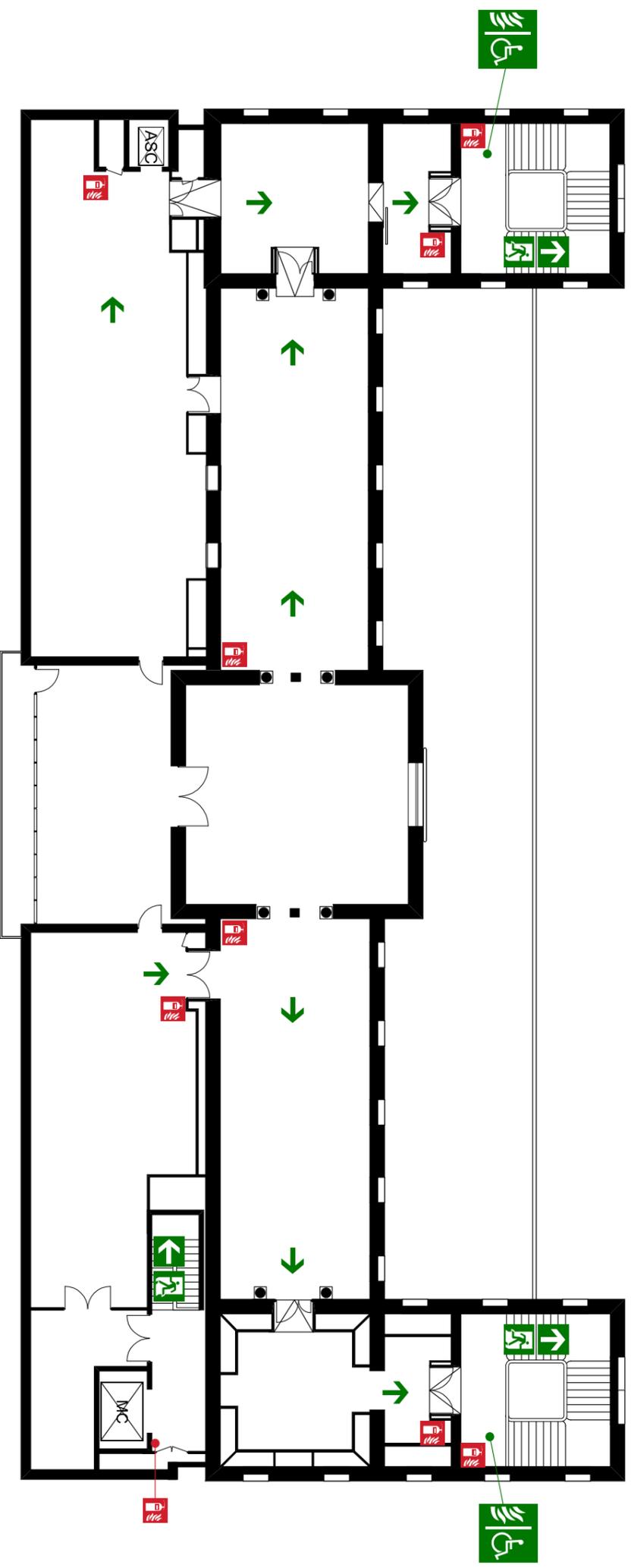
# PLAN D'ÉVACUATION



MUSÉE GIRODET

2 rue du Faubourg de La Chaussée

45200 MONTARGIS



### LÉGENDE

- |  |                            |  |                     |
|--|----------------------------|--|---------------------|
|  | Cheminement d'évacuation   |  | Extincteur portatif |
|  | Sortie finale d'évacuation |  | Ascenseur           |
|  | Espace d'attente sécurisé  |  | Monte-charge        |

**1er étage**